ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 36 10 / Fax : 04 73 17 36 11
esa@esacm.fr
www.esacm.fr
Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanesse
Tram : arrêt Universités

Livret de l'étudiant 2015-2016



Nom : ....

Prénom : ....

Année : ....

VOTRE ÉCOLE est une école d’art. Une école pas complètement comme les autres avec son identité et sa singularité.
Une école d’art est un lieu où de futurs artistes sont formés par des artistes, des théoriciens, qui sont eux-mêmes, non pas uniquement professeurs, mais des acteurs de l’art contemporain. C’est donc à une formation à l’art par l’art que vous êtes invités dès vos premiers instants ici.
L’école est un espace d’apprentissage, de vie, de pensée des formes, de la collégialité, du collectif et du singulier, dans laquelle tous, vous, le personnel, les enseignants avons notre place. Ces places sont à la fois très clairement déterminées mais jamais figées pour permettre de travailler dans de bonnes conditions, d’accompagner le flux de nos projets et de nos idées.
Faire école, c’est à la fois faire une école et faire notre école. Vous en êtes les premiers acteurs. Il est essentiel que vous preniez part à toutes les instances de décisions et que vous participiez activement aux espaces de débats et de pensée collégiale que nous avons mis en place pour l’écriture du projet d’établissement aujourd’hui édité. Au delà de ce premier pas, il faut poursuivre notre manière singulière d’être collectivement les acteurs et les auteurs de notre école.
Au delà de nous-mêmes, l’école est un espace public et artistique donc inscrit dans le temps politique. Il nous faudra donc veiller ensemble à rester ouvert à l’autre et continuer de faire de notre école un lieu qui accueille. Trouver les formes d’une pensée de la générosité et de la liberté, quitte à entrer en résistance.

Muriel LEPAGE
Directrice de l’ESACM

INTRODUCTION

L'ESACM est financée par Clermont Communauté, l'Etat via la Direction Régionales des Affaires Culturelles, la Ville de Clermont-Ferrand, le Conseil Général du Puy- de-Dôme et le mécénat. Elle est gouvernée par un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représentés par vos élus. En choisissant de venir apprendre au sein de cette école, vous devenez les acteurs à part entière de la gouvernance de notre établissement et il est essentiel pour notre bon fonctionnement que vous y participiez de manière active. Le Président élu du Conseil d'Administration est Olivier Bianchi, Maire de la Ville de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Communauté. L'école est un service public financé en majorité par les collectivités territoriales. Le coût par étudiant est très important afin de garantir un taux d'encadrement qui met votre projet personnel au cœur de notre pédagogie. Nous avons fait le choix politique de garantir l'égalité devant le coût des études en maintenant des droits d'inscription modestes, en donnant à chaque étudiant diplômable, une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation Michelin et en permettant que tous les matériaux que vous utilisez soient payés par l'école. Vous avez donc aussi une responsabilité individuelle et collective face aux citoyens qui nous permettent de porter cette vision démocratique de l'enseignement artistique.

L'école est agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques), qui deviendra le DNA (Diplôme National d'Art) pour les étudiants qui passeront leur diplôme de 1er cycle en 2017-2018, et le DNSEP de grade MASTER (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) délivrés respectivement à l'issue de la 3ème et de la 5ème années.

Ces deux diplômes ne sont pas une finalité mais scandent votre parcours au sein de l'école. Si l'école a pour vocation de former des artistes, elle forme aussi à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun de faire un parcours professionnel singulier. Le grade master permet de poursuivre le cursus vers d'autres masters notamment professionnels, vers les 3ème cycles des écoles d'art ou le doctorat universitaire.

Nous développons deux axes de recherche : « les espaces des paysages » et « les mondes du travail ». Ces deux axes génèrent des programmes de recherche, qui par des invitations, des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, des publications, des spectacles, des expositions,… mettent en œuvre une recherche en art par l'art. Chaque année des étudiants participent aux équipes de recherche. Celles-ci sont accompagnées par la Coopérative de recherche qui réunit des résidents-chercheurs aguerris et des étudiants chercheurs. Le 3ème cycle permet que les étudiants-chercheurs puissent développer leur travail de recherche sur trois années (page 78).

Seule dans la Région Auvergne, l'école fait partie du réseau des 46 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des 4 écoles de la Région Rhône-Alpes. Nous sommes donc à la fois seul sur notre territoire mais au cœur d'un vaste réseau de travail, d'échanges et de collaborations. Notre école est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporains en Auvergne.
Nous avons de nombreuses collaborations sur notre territoire avec l'association « les Ateliers », l'Association Lilas et sa résidence d'artistes « unité 9 », l'École Nationale Supérieure d'Architecture, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le festival du Court Métrage, le Centre d'Art du Creux de l'Enfer, celui de Meymac ou encore la Tôlerie, ainsi que, l'Université Blaise Pascal.
Néanmoins ces collaborations doivent être en résonance avec des projets hors de notre territoire géographique mais dans notre territoire de projets, de réflexions et d'échanges. Faire un projet « international » pour notre école, doit permettre à chacun de faire son expérience du monde contemporain. Formés tout au long de vos études à l'anglais, vous avez des possibilités multiples de mobilité. Les étudiants de master peuvent ainsi aller en résidence après appels à projets, à l'association Triangle à New-York, ou dans notre résidence de Cotonou en lien avec l'université d'Abomey-Calavi ou encore, en Géorgie à la Villa Garikula.

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ESACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

GOUVERNANCE, MODE D'EMPLOI

QU'EST-CE QU'UN EPCC ?

L'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole est devenue un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC), le 1er juillet 2010. Auparavant, l'École était un service en régie directe de Clermont Communauté. Ce changement important de structure juridique a été rendu nécessaire par l'entrée de la France dans le Protocole de Bologne et le processus LMD : pour qu'un établissement puisse délivrer des masters ou des diplômes reconnus de grade Master, il faut que celui-ci soit un établissement public autonome. Pour que l'École puisse délivrer des DNSEP de grade Master en 2013, cette étape de transformation juridique était donc obligatoire. Toutes les autres écoles supérieures d'art de France ont suivi la même voie et sont transformées en EPCC depuis décembre 2010.

L'ESACM est financée par Clermont Communauté, l'Etat (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la Ville de Clermont-Ferrand. Elle est dirigée par un directeur qui porte la responsabilité notamment juridique de l'établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l'établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l'École.

L'EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d'Administration, instance délibérative. Une autre instance a été créée pour préparer ce Conseil d'Administration : le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE). Ce conseil n'a pas voix délibérative. Il permet de faire le lien entre la Commission Pédagogique et le Conseil d'Administration. Dans chacun de ces conseils, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants sont représentés par des membres élus.

LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

Elle est chargée de s'assurer du bon déroulement du cursus, en conformité avec les circulaires ministérielles, sous l'autorité et selon les orientations définies par le directeur de l'école.
Pour ce faire, la Commission recueille auprès des enseignants leurs intentions et projets pédagogiques et recense les besoins et attentes des étudiants.
Elle prépare également les propositions qui seront débattues lors du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Étudiante (CSPVE).

La Commission pédagogique est composée du responsable général des études, des enseignants chargés de la coordination et des échanges internationaux, de la bibliothécaire et des secrétaires administrative et pédagogique.Elle associe également au moins un représentant de chaque pôle et au moins un délégué étudiant par année.

Elle se réunit une fois par mois. A l'issue de chaque commission un compte rendu est diffusé aux membres, les délégués sont chargés de la diffuser au sein de leur promotion.

COORDINATEURS

Le coordinateur est l'interlocuteur privilégié des étudiants ou de leurs représentants et constitue le relais entre les enseignants et les étudiants. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l'année.

Pour l'année universitaire 2015/2016 :

- année initiale :
  Marion ROBIN
- phase programme :
  Lina JABBOUR - 2ème année
  Jacques MALGORN - 3ème année
- phase projet :
  Cécile MONTEIRO-BRAZ - 4ème année
  Vassilis SALPISTIS - 5ème année

- coordination de la recherche :
  Cédric LOIRE
- coordination ECTS et échanges internationaux :
  Geneviève POISSON / Aurélie BRÜHL

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté sur tout ce qui touche à la vie pédagogique et scientifique de l'établissement. Ses travaux sont présentés par le directeur au Conseil d'Administration.

Il est composé :
- du directeur qui préside le Conseil
- 2 enseignants coordinateurs des années sanctionnées par un diplôme
- 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le directeur
- 4 représentants des enseignants élus pour une période de 3 ans renouvelable
- 4 représentants des étudiants élus pour une période d'un an renouvelable
- 2 représentants des personnels administratifs et techniques élus pour une période de 3 ans renouvelable.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d'Administration de l'ESACM donne les orientations générales de l'établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l'ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l'établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le directeur.

Le Conseil d'Administration est composé de :
- 3 représentants de l'Etat
- 5 représentants de Clermont Communauté
- le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand
- 1 représentant de la ville de Clermont-Ferrand
- 4 personnalités qualifiées
- 2 représentants des personnels pédagogiques
- 1 représentant des personnels administratifs et techniques
- 2 représentants des étudiants.

Siègent donc au Conseil d'Administration, réunies sous la présidence de :
- M. Olivier BIANCHI (Président de Clermont Communauté et Maire de Clermont-Ferrand),

les personnalités suivantes :
- M. Michel FUZEAU
  Préfet de Région – Préfet du Département
- M. Pierre OUDART
  Directeur adjoint chargé des arts plastiques (Direction Générale de la Création Artistique)
- Mme Anne MATHERON
  Directrice Régionale des Affaires Culturelles
- Mme Dominique BRIAT
  Conseillère communautaire de Clermont Communauté
- Mme Sondès EL MAFIDHI
  Conseillère communautaire de Clermont Communauté
- Mme Danielle MISIC
  Conseillère communautaire de Clermont Communauté
- M. Jean-Marc MORVAN
  Vice-Président de Clermont Communauté
- M. Jérôme AUSLENDER
  Conseiller communautaire de Clermont Communauté
- Mme Isabelle LAVEST
  Directrice des Affaires Culturelles de la Ville de Clermont-ferrand

Personnalités qualifiées :
- M. Jean-Dominique SENARD
  Gérant de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin
  Vice-président de l'EPCC ESACM
- Mme Marianne LANAVERE
  Directrice du Centre International d'Art et du Paysage de Vassivière
- M. Mario D'ANGELO
  Coordinateur Idée Europe
- M. Mathias BERNARD
  Président de l'Université Blaise Pascal

Membres élus :
- M. Roland COGNET
  Enseignant - Représentant élu du personnel pédagogique
- M. Cédric LOIRE
  Enseignant - Représentant élu du personnel pédagogique
- Mme Brigitte BELIN
  Représentante élue du personnel administratif et technique
- 2 représentants des étudiants.

L’ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D’ART

L’ADERA

L’association des écoles d’art de Rhône-Alpes Auvergne est née en 1991. Notre école est rentrée dans cette association en 2015, anticipant ainsi sur la fusion régionale.

Cette association de directeurs d’écoles supérieures d’art, travaille au partage des compétences et des expériences en matière d’enseignement, de recherche et de diffusion, et encourage la formation, l’émergence et la visibilité des jeunes artistes plasticiens et designers diplômés des écoles d’Annecy, Grenoble-Valence, Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.
L’ADERA organise des voyages d’études, des colloques, des ateliers transversaux, des marathons vidéos, des workshops d’auteurs, collabore à des programmes d’exposition tels que Galeries Nomades de l’IAC Villeurbanne/Rhône-Alpes.
Elle mène une politique axée sur l’insertion professionnelle, au moyen d’une collection d’ouvrages monographiques et de programmes ciblés d’aide à la publication, à la production, ainsi que par la mise à disposition d’ateliers, les Ateliers du Grand Large à Décines (voir page 72).

Chaque année, l’ESACM lance un appel à candidature pour ses diplômés pour les ateliers, projets, expositions et éditions qui sont ensuite choisis soit par un jury interne à l’ADERA, soit par un jury extérieur.

www.adera-reseau.fr

L’ANdEA

L’Association nationale des écoles supérieures d’art (ANdÉA) a été crée en 1992. Fédérant la totalité des 46 écoles supérieures d’art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeurs, administrateurs, professeurs, chefs de services, étudiants), l’ANdÉA est à la fois une plate-forme de réflexion, une instance de proposition et une force d’affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.

L’ANdEA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions internationales, l’administration et les finances, la vie et l’organisation des écoles, la formation et la recherche génèrent un travail de réflexion et d’écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l’ANdEA. Chaque année un séminaire d’été réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexion mêlés et de rencontres.

Chaque école nomme comme représentant dans l’ANdEA, le/la directeur/trice, le/la coordinateur/responsable des études, l’administrateur/trice, les professeurs élisent trois représentants, les étudiants élisent un représentant. Chaque membre qu’il soit nommé pour sa fonction ou élu fait partie de l’assemblée générale de l’association et à ce titre, vote.

Dans le mois d’octobre, vous élirez donc, en même temps que vos représentants aux conseils de l’école, votre représentant à l’ANdEA.

www.andea.fr

LE RÔLE DES ÉTUDIANTS

Le rôle des étudiants est essentiel au bon fonctionnement de l’établissement public.
Ils sont représentés dans les différentes instances par :
- 2 délégués de chaque année dans les Commissions pédagogiques,
- 4 membres élus dans le CSPVE,
- 2 membres élus dans le Conseil d’Administration,
- 1 membre élu au sein de l’Association Nationale des Ecoles d’Art (ANdEA).

Vous devez donc élire 2 représentants au CA et 4 représentants au CSPVE, qui portent la voix de l’ensemble des étudiants et votent en votre nom lors de la tenue de ces deux instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l’établissement en étant force de propositions et d’échanges.
Vous allez donc aussi élire un étudiant pour vous représenter au sein de l’ANdEA, ce qui vous permettra d’être une force à l’échelle nationale puisque chaque école va faire de même.

ÉLECTIONS

Afin d’élire leurs représentants dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l’ANdEA, les étudiants organisent des élections qui sont complètement différentes et indépendantes de celles des délègues qui se font au sein de chaque promotion en interne.

Les étudiants sont séparés en deux corps électoraux pour les élections en interne au CSPVE et au CA :
- les étudiants du 1er cycle (1ère, 2ème, et 3ème années) élisent 1 étudiant au CA et 2 étudiants au CSPVE.
- les étudiants du 2nd cycle (4ème et 5ème années) élisent 1 étudiant au Conseil d’Administration et 2 étudiants au CSPVE.

Les étudiants des deux cycles élisent un représentant au sein de l’ANdEA.

Les étudiants souhaitant se présenter au CA et au CSPVE peuvent dès la campagne électorale constituer des duos tout en ayant le souci d’instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l’obligation de parité qui s’impose dans les conseils de l’école.

Ces élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l‘EPCC :

Publication des listes électorales :
15 jours avant le scrutin (7 octobre 2015)

Début de la campagne électorale :
10 jours avant le scrutin (14 octobre 2015)

Dernier délai pour le dépôt des candidatures :
8 jours au plus tard avant le scrutin (20 octobre 2015)

Élections :
27 octobre 2015 de 9h à 17h.

LE CURSUS

Le cursus de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole offre à l'étudiant une organisation, une méthodologie et les moyens de franchir les différentes étapes qui le conduiront à exercer une activité professionnelle dans les domaines de la création. Son organisation est régie par différents textes réglementaires dont les modalités d'application dans les programmes pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité sont précisées dans le règlement intérieur de l'ESACM (voir page 239).

DÉROULEMENT

■ ANNÉE INITIALE

ANNÉE 1
Accès : examen d'entrée
Semestres 1 et 2
*Sanction ► **Bilan de fin de 1ère année***

L'année initiale permet à l'étudiant de mesurer sa motivation, de déterminer le cycle et l'option qui lui conviennent. Consacrée aux enseignements fondamentaux et aux initiations, elle est sanctionnée par un bilan à la fin de chaque semestre.

■ PHASE PROGRAMME

ANNÉE 2
Accès : validation 1ère année (+ commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'extérieur)
Semestres 3 et 4
*Sanction ► **Certificat d'Études d'Arts Plastiques (CEAP)***

ANNÉE 3
Accès : validation 2ème année (+ commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'extérieur)
Semestres 5 et 6
*Sanction ► **Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) jusqu'en 2017 et Diplôme National d'Art (DNA) à partir de 2018 - option art***

En cycle long, les années 2 et 3 constituent la « phase programme » au cours de laquelle sont abordées les approches méthodologiques. L'étudiant effectue un parcours personnel au sein d'ateliers de recherche et de création (ARC), de labos, et en s'appropriant les notions proposées dans le cadre des pôles. C'est grâce à ces mutliples expérimentations que la recherche personnelle se met en place.

■ PHASE PROJET

ANNÉE 4
Accès : DNAP/DNA + commission d'admission
Semestres 7 et 8
*Sanctions ► **Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques (CESAP) + Diplôme de Compétence en Langues (DCL) - Anglais***

ANNÉE 5
Accès : validation 4ème année (+ commission d'équivalence pour les étudiants venant de l'extérieur)
Semestres 9 et 10
*Sanction ► **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique de grade MASTER (DNSEP) option art***

Les années 4 et 5 représentent la « phase projet ». Les différents enseignements et stages favorisent l'émergence du projet personnel de l'étudiant puis nourrissent son développement.

CERTIFICATS ET DIPLÔMES

■ CEAP

Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2ème année par l'étudiant ayant accompli la totalité de la 2ème année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études).

■ DNAP / DNA

La fin du 1er cycle est marquée par le DNAP (Diplôme National d'Arts plastiques) qui deviendra le DNA (Diplôme National d'Art) à compter de la rentrée 2017/2018. Il s'agit d'un diplôme national équivalent niveau 2.
Pour avoir la possibilité de se présenter au diplôme, l'étudiant doit être inscrit régulièrement à l'école pour la totalité de l'année 3 des études (S5 et S6) et doit avoir obtenu les 165 ECTS validant le travail effectué pendant les 3 années du cursus.
Les épreuves du DNAP (en vigueur jusqu'à la fin de l'année 2016-2017) consiste en un entretien avec le jury comprenant une présentation par l'étudiant d'une large sélection de travaux plastiques réalisés pendant le 1er cycle. Le jury est constitué de 3 membres nommés par le directeur de l'ESACM : 2 personnalités qualifiées extérieures à l'établissement parmi lesquelles est désigné le Président du jury, et un professeur de l'École.
Le DNAP étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le premier cycle de 3 années études. L'obtention du DNAP est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4.

■ CESAP

Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant ayant accompli la totalité de l'année et validé son année par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études.

■ DNSEP - GRADE MASTER

Marquant la fin du 2nd cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.
À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiants ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps : la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes, et la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.
Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres : 1 représentant de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire et 4 personnalités qualifiées dont l'un siège au jury de soutenance du mémoire. Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.
Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury de mémoire.

■ DIPLÔME DE COMPÉTENCE EN LANGUE (DCL)

La formation en anglais que suivent les étudiants tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. L'ESACM finance aux étudiants de 4ème année le passage des épreuves du diplôme de compétence en langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen.
(www.d-c-l.net)

ACQUIS ET PERSPECTIVES

■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Trois ans après l'obtention du DNSEP, ils sont 80% à trouver un emploi en lien avec leur formation.
Sur la base d'une étude menée en interne portant sur les diplômés de l'ESA pour la période 1998-2009, on observe que 82% ont une activité salariée, 17% se consacrent à plein temps et de façon professionnelle à leur production artistique, 32% sont enseignants, 21% travaillent dans des structures culturelles ou des métiers de l'image et 9% ont créé leur propre entreprise. Nous constatons également qu'un nombre croissant d'étudiants poursuivent leurs études après l'obtention du DNSEP (Master complémentaire, doctorat, recherche).

La liste des professions vers lesquelles les diplômés se dirigent est longue : artiste, commissaire d'exposition, enseignant, médiateur, chargé des publics, régisseur, chargé des expositions, concepteur multimédia, graphiste, critique d'art, restaurateur, galeriste, responsable de projet culturel, designer, graphiste, photographe, illustrateur, webdesigner, directeur artistique, producteur, réalisateur, technicien, décorateur, cadreur…

■ RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI

(Extrait du répertoire national des certifications professionnelles).

Auteur et concepteur - créateur d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il conduit à partir d'un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.

Qu'il définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il réponde à des commandes de diverses natures, il poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.

En tant que designer d'environnement ou designer d'espace (scénographie et muséographie…), il conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il intervient dans l'espace privé ou public. Il est prescripteur et peut également exercer l'activité de designer de mobilier.

En tant que graphiste ou designer graphique, il met ses talents de concepteur et de réalisateur sur tous supports au service d'une idée, qu'elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C'est un généraliste ou un spécialiste.
En tant que designer textile (et de surface), il exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

Il peut aussi occuper des fonctions de :
- créateur-réalisateur mulltimédias
- photographe
- galeriste
- restauration d'œuvres d'art
- conservation préventive d'œuvres d'art
- expertise d'œuvres d'art
- critique d'art
- des fonctions de responsable de service d'accueil de publics des musées et des centres d'art (médiation) ou professeur d'enseignement artistique supérieur.

■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

1. Maîtrise des techniques et développement de projet
- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo…), des supports traditionnels et nouvelles technologies
- connaissance de l'histoire de l'art, histoire du design, etc.
- maîtrise des techniques de recherche
- maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
- connaissance des méthodes scientifiques d'exploration des supports et matériaux
- connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
- compétence en matière d'accrochage et d'exposition
- conception, suivi du développement et conduite d'un projet de création personnel s'inscrivant dans le champ de l'art de manière singulière
- connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

2. Connaissance des contextes artistiques
- connaissance de la scène artistique
- connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l'histoire de l'art.

3. Connaissances annexes
- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d'auteur,
- maîtrise de la méthodologie de l'analyse critique
- connaissance d'une langue étrangère (anglais)
- capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
- connaissance de l'histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
- capacité rédactionnelle.

4. Médiation
- adaptabilité aux publics spécifiques
- capacité à la sensibilisation à l'art
- aptitude à l'exposé et à la transmission des connaissances.

ENSEIGNEMENTS ET ÉVALUATIONS

STRUCTURATION DES ÉTUDES

■ SEMESTRES ET UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS

Une année est correspond à 2 semestres. Chaque semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (UE) qui regroupent des unités de cours (UC) présentant une cohérence scientifique et pédagogique. Les UC se déclinent sous des formats distincts (cours magistral, théorique ou pratique, séminaire, travail dirigé, atelier, entretien, workshop, stage, etc.) et font l'objet de présentations détaillées dans le livret de l'étudiant (objectifs, contenus et méthodes, modalités d'évaluation...). Un semestre est acquis lorsque l'étudiant a validé tous les crédits nécessaires à l'obtention des UE.

En année 1, toutes les UC sont spécifiques et obligatoires. De l'année 2 à l'année 5, l'étudiant peut être amené dans certaines UE à choisir des UC pour obtenir le nombre de crédits nécessaire à la validation de son semestre. La répartition et la diversité des UC définissent des parcours et des passages obligés. Ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiants qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. L'autonomie de l'étudiant est en effet au cœur du cursus comme de la pédagogie.

Assiduité
La présence à l'ensemble des cours et des propositions pédagogiques, obligatoire à tout niveau d'études, ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant dans le cursus. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement.
En cas de retard ou d'absence justifiés, se référer à la procédure indiquée dans le règlement intérieur (voir page 239).

■ CRÉDITS ECTS

Le cursus de l'ESACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur et s'organise à partir du système ECTS (European Credit Transfer system) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens.

Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant. Il est basé sur la charge de travail qu'un étudiant doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en terme de connaissances et de compétences à acquérir. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1er cycle correspond à 180 ECTS. Un 2nd cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.

Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant dans ou en dehors de l'école. Ces données restent indicatives et laissent la place à une marge d'interprétation pour tenir compte de la variété des situations d'enseignement de l'ESACM.

Ainsi, le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30 ECTS qui se répartissent entre dans les différents UE selon des grilles, spécifiques à chaque année, figurant dans le livret de l'étudiant.

■ ÉVALUATION ET ATTRIBUTION DES CRÉDITS

Principe des évaluations
Deux types d'évaluation coexistent à l'ESACM :
- un contrôle continu, assuré par les responsable des différentes UC (cours, séminaires, ateliers, workshops...). Ces évaluations reposent sur des modalités variées (devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité...) précisées dans le livret de l'étudiant.
- un bilan semestriel, assuré par un collège d'enseignants, qui délivre des évaluations collégiales sur la base d'une présentation par l'étudiant de ses travaux, et d'un entretien individuel.

Les crédits sont délivrés à la suite du bilan semestriel lors d'une réunion de synthèse du collège des enseignants se déroulant à huis clos.

Notation
L'attribution des crédits est autant quantitative que qualitative (assiduité, motivation, qualité des réalisations, dialogue avec les enseignants). Pour la juste évaluation du travail et des projets développés, les crédits sont qualifiés par une note locale, échelonnée de 0 à 20, et complétés dans la plupart des cas par une appréciation.

La note moyenne de 10 sur 20 est requise, au sein de chaque UC, pour l'attribution des crédits correspondants. Le cas échéant et selon les disciplines et le semestre concernés, des rattrapages sont programmés. A noter que le nombre de crédits attaché à chaque composant du programme n'est pas sécable. Lorsque la taille de la cohorte le permet, la conversion des notes locales en notes ECTS est réalisée pour aider à l'interprétation des échelles de notes (A = Excellent, B = Très bien, C = Bien, D = Satisfaisant, E = Passable, FX = Insuffisant, F = Très insuffisant). En deçà de 30 étudiants, l'utilisation de cet outil statistique de conversion perd son sens. L'étudiant reçoit alors en guise de note ECTS soit un P pour admis ou un F en cas d'échec.

Bilan semestriel
Le bilan semestriel constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée dans le cadre du contrôle continu et permet de mesurer et d'analyser le parcours engagé par les étudiants. Il se présente sous la forme d'un entretien oral autour d'une présentation (mise en espace) par l'étudiant des travaux et diverses expériences pédagogiques réalisés au cours du semestre (réalisations plastiques, dossiers de recherche, carnets de croquis, notes de cours, conférences, workshops, stages, mémoire...).

L'ordre de passage est établi par les professeurs coordinateurs de l'année. Le bilan semestriel est un temps public. Il est conseillé aux étudiants, notamment en année initiale, d'assister aux bilans des autres étudiants. Leur présence doit rester discrète et ne pas déranger le déroulement du bilan.

Le collège des professeurs participant au bilan semestriel est constitué, sous l'autorité du directeur de l'école, du responsable général des études, du coordinateur d'année, d'au moins un représentant des enseignants de chaque pôle et unité d'enseignement et éventuellement des intervenants extérieurs invités.

Consultation des copies corrigées et procédure de réclamation
Les étudiants ont le droit de consulter leurs copies corrigées. En cas de réclamation, ils peuvent soit solliciter un entretien avec l'enseignant responsable de l'enseignement, soit saisir le directeur de l'ESACM. Dans les deux cas, l'étudiant doit formuler sa demande par écrit au directeur et y exposer le(s) motif(s) de sa réclamation.

OBJECTIFS DES ENSEIGNEMENTS

■ ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES – LANGUE ÉTRANGÈRE

Ils regroupent histoire et théorie des arts, histoire et actualité de la création contemporaine, culture scientifique, philosophie et esthétique, littérature, méthodologie du mémoire et de la recherche, langue vivante. Ces enseignements sont complétés par les cycles de conférences, les voyages d'étude et les rencontres organisés tout au long de l'année universitaire.
Ces enseignements visent à doter l'étudiant de repères historiques précis et de concepts esthétiques clairs, en liaison avec les œuvres et les faits sociaux. Ils permettent à l'étudiant d'acquérir un savoir où cadrages larges et objets précis seront organisés par un appareil critique. Le travail de méthodologie, de rédaction, d'articulations conceptuelles et d'élaboration de points de vue théoriques pertinents et personnels est finalisé dans le mémoire présenté lors du DNSEP.

Critère DNAP/DNA
► *Inscription culturelle du travail.*
Critères DNSEP
► *Evaluation et soutenance du mémoire.*
► *Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances).*

■ PRATIQUES, TECHNIQUES ET MISE EN ŒUVRE – RÉALISATIONS

Sont ici concernés les contenus et exercices proposés dans le cadre des 3 pôles d'enseignement : « Volume / Espace / Installation », « Dessin / Peinture / Couleur » et « Image ». Sont également concernés les cours de dessin, les ARCs, les labos ainsi que certains stages et workshops.
Cet ensemble d'enseignements a pour objet la sensibilisation aux différentes techniques et technologies, les apprentissages, expérimentations et acquisitions garantissant le meilleur degré de maîtrise et de qualité dans les réalisations.

Critère DNAP/DNA
► *Qualité des réalisations.*
Critère DNSEP
► *Qualité des productions.*

■ MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – RECHERCHE PERSONNELLE

Ces enseignements mobilisent tout à la fois les disciplines plastiques et théoriques dans le cadre des séminaires, exercices et entretiens de suivi du travail de l'étudiant et les activités des ateliers de recherche et de création (ARC). Ils concernent l'émergence et le développement de la recherche personnelle de l'étudiant, l'élaboration et le suivi des étapes de son projet de création.
Ces enseignements visent à une découverte, par l'étudiant, de pratiques et de conduites spécifiques au champ de la création contemporaine d'aujourd'hui. Ils permettent l'analyse de sa démarche personnelle, son inscription et sa singularité.

Critère DNAP/DNA
► *Origine et évolution du projet.*
Critère DNSEP
► *Élaboration du projet et processus de la recherche.*

■ MÉDIATION – CONTEXTUALISATION

Il s'agit des modalités de présentation du travail de l'étudiant. Sont concernés les moments d'accrochage (mise en espace) des travaux, les bilans et les évaluations, les entretiens collectifs et individuels conduits par les enseignants dans le cadre de la recherche personnelle de l'étudiant. Sont aussi intégrés les différents stages en milieu professionnel (musées, centres d'art, galeries, etc.) effectués au cours du cursus.
Ces enseignements ont pour objectif d'amener l'étudiant à mesurer l'importance des processus d'exposition des travaux artistiques, de leur mise en espace aux modalités de médiation en direction des différents publics.

Critère DNAP/DNA
► *Présentation des travaux (formelle et critique).*
Critère DNSEP
► *Présentation du projet (formelle et critique).*

MODALITÉS DE PASSAGE AU SEMESTRE SUIVANT

■ OBTENTION DES CRÉDITS

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages aux semestres 3, 6 et 10 qui nécessitent respectivement l'obtention de 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS. L'admission en 4ème année (semestre 7) des étudiants ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ESACM est subordonnée l'obtention du DNAP / DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2nd cycle (voir page 123).

■ RATTRAPAGE

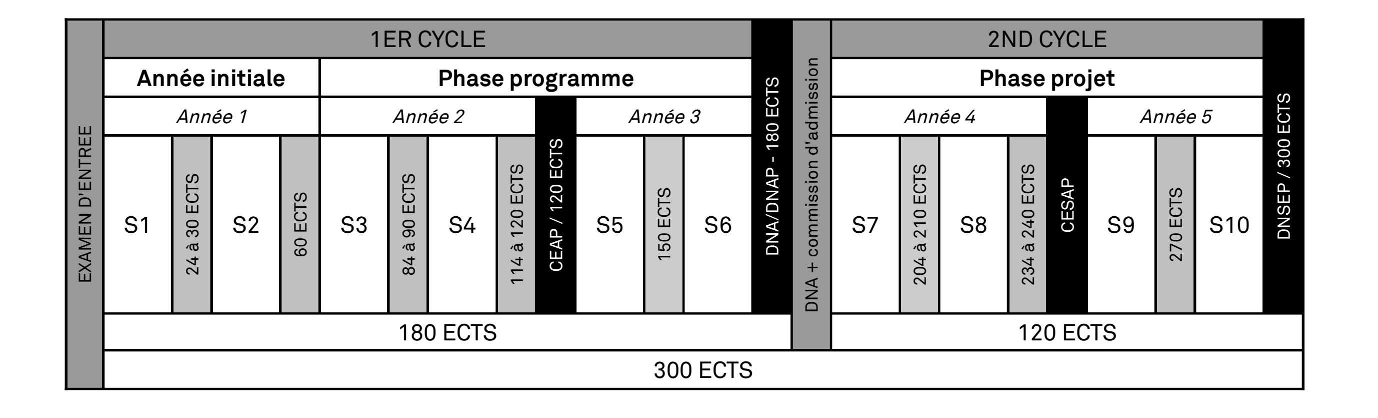
Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7).
L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par le ou les professeurs impliqués.

Les étudiants qui n'obtiennent pas au semestre d'hiver le nombre minimum de crédits européens requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisés par le directeur à suivre les enseignements du semestre de printemps. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de l'enseignant coordinateur d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant ou d'un redoublement.

■ REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le directeur de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant en difficulté à redoubler son année d'étude. Les crédits acquis par l'étudiant dans certaines UC au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différents bilans et évaluations.
Les étudiants étant admis en 1ère année, même s'ils ont obtenu une partie de leurs crédits de 1ère année dans une autre école, doivent valider l'ensemble des crédits de l'année initiale à l'ESACM.

Un redoublement peut également être demandé par un étudiant, ou proposé par l'équipe pédagogique, pour les motifs suivants notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction du mémoire pour les étudiants non-francophones… La décision est prise par le directeur de l'ESACM après avis du responsable des études et du coordinateur d'année.



L'ÉQUIPE

Direction
Muriel LEPAGE

Secrétariat général
Frédérique RUTYNA

Responsable générale des études
Aurélie BRÜHL

Bibliothèque
Brigitte BELIN
Joëlle DA COSTA

Administration
Claude AUBERGER
secrétariat pédagogique
Jean-Marc DARIER
secrétariat administratif et comptable
Anne DERIGON
secrétariat
Philippe EYDIEU
responsable du site, des expositions et des projets extérieurs

Accueil / Standard
Marc CHAMPOMIER
Mabidingao GUEDINGAO

Régie du bâtiment
Laurence PLANET

Entretien
Bernard GUET

Assistance technique
Fabrice BAC
atelier menuiserie
Alexandre BOURNERY
atelier volume

Professeurs
Damien AIRAULT
art contemporain
Françoise ANGLESIO
anglais
Émilie BROUT & Maxime MARION
pratiques numériques
Régine CIROTTEAU
cinéma / vidéo
Roland COGNET
sculpture / volume / espace / installation
Miranda DICKENSON
anglais
Christophe FIAT
littérature
Gilmour FONTAINE
anglais
Michel GAILLOT
philosophie
Nelly GIRARDEAU
images / mouvement
Marijoy INDIG
anglais
Lina JABBOUR
dessin / peinture
Jan KOPP
sculpture / volume / espace / installation
Cédric LOIRE
histoire et théorie des arts / recherche
Jacques MALGORN
sculpture / volume / espace / installation
Michèle MARTEL
histoire de l'art
Cécile MONTEIRO-BRAZ
arts imprimés / édition
Jürgen NEFZGER
photographie
Odile PLASSARD
histoire et théorie des arts
Geneviève POISSON
approche scientifique / création numérique
Alex POU
images / mouvement
Sarah RITTER
photographie
Marion ROBIN
peinture / couleur / espace
Yvon ROUSSEAU
histoire de l'art
Vassilis SALPISTIS
peinture / couleur / espace
Paul SCOTHERN
anglais
J. Emil SENNEWALD
philosophie
Stéphane THIDET
sculpture / volume / espace / installation

Assistants d'enseignement
Florence ARRIEU
création multimédia
Stéphane GANDOLFO
photographie
Fabrice GUÉRINON
vidéo

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

DAMIEN AIRAULT

Professeur ► art contemporain

Critique d'art et commissaire d'exposition indépendant. Élève de la XIème session de l'École du Magasin (2001-2002), il a enseigné l'Histoire de l'Art au sein de l'UFR d'arts plastiques de l'Université de Metz et intervient régulièrement en école d'art. Ayant réalisé de nombreux de projets dans des contextes très divers, notamment au sein de l'association parisienne Le Commissariat qu'il a dirigé pendant 3 ans, et toujours très investi sur la scène indépendante parisienne, ses recherches se focalisent aujourd'hui sur l'histoire et la muséologie des grandes expositions multi-disciplinaires et trans-historiques.
Il a récemment co-dirigé l'ouvrage « Réalités du commissariat d'exposition », pour la fédération professionnelle des commissaires d'exposition (c-e-a), aux éditions du CNAP et des Beaux-arts de Paris.

FLORENCE ARRIEU

Assistante spécialisée d'enseignement artistique ► création numérique

Née en 1971.
DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« … personne n'est enfermé dans un cercle exclusif d'activités et chacun peut se former dans n'importe quelle branche de son choix ; c'est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd'hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l'après-midi, de m'occuper d'élevage le soir et de m'adonner à la critique après le repas, selon que j'en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

http://arrieu.c.la

BRIGITTE BELIN

► Bibliothécaire

Études supérieures scientifiques
(DEA : biologie / écologie végétale).
Diplôme de l'Institut National des Techniques Documentaires, Paris.
Responsable de la bibliothèque et de la documentation de l'ESACM.
Membre de l'association BEAR (Bibliothèque d'écoles d'art en réseau).

ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeurs ► pratiques numériques

Émilie Brout & Maxime Marion vivent et travaillent à Paris. Diplômés des Écoles Supérieures d'Art de Nancy et d'Aix-en-Provence, ils intègrent en 2007 le laboratoire de recherche Ensad Lab pour deux ans, où débute leur collaboration. Leur démarche repose sur une pratique de l'appropriation : à partir de collections de documents (photographie vernaculaire, extraits cinématographiques, cartes dynamiques…) qu'ils créent ou sélectionnent en ligne, ils questionnent le rapport que nous entretenons avec les images. Explorant ce qui relève du commun, ils interrogent de manière sensible les modalités de circulation, les moyens de diffusion et l'histoire des données au sein des réseaux.
Leur travail a été lauréat des prix Arte Laguna 2014 et Talent Contemporain 2011 de la fondation François Schneider, et a notamment été soutenu par le CNC/DICRéAM, la DRAC Ile-de-France et la SCAM. Leurs œuvres ont été exposées en France et à l'étranger : Seongnam Arts Center (Corée du Sud), Art Brussels (Belgique), Loop Fair Barcelona (Espagne), Centre pour l'Image Contemporaine à Genève et Solo Project à Bâle (Suisse), Telecom Italia Future Centre à Venise (Italie), Palais de Tokyo, Centquatre, Espace Blancs Manteaux et Pavillon Carré de Baudouin à Paris, Cité de la céramique à Sèvres, Maison Populaire de Montreuil, Villa du Parc à Annemasse, fondation Vasarely à Aix-en-Provence, festivals Lovely Days à Bol (Croatie) ou Algoshorts à Plymouth (Royaume-Uni), etc.

www.eb-mm.net/fr

AURÉLIE BRÜHL

► responsable générale des études et échanges internationaux

Disposant d'une double formation en histoire de l'art contemporain et en ingénierie de projets (Université Rennes II, Paris III - Sorbonne), Aurélie Brühl a travaillé au développement de projets artistiques (musée Gassendi, expériences en centres d'art), à la coordination de dispositifs d'aides à la création (DRAC Ile-de-France, CNAP, Institut Français) et à la mise en œuvre de la diplomatie culturelle franco-québécoise (Consulat de France à Montréal, OFQJ). Elle a rejoint l'équipe de l'ESACM en septembre 2013.

RÉGINE CIROTTEAU

Professeur ► cinéma / vidéo

Diplômée (DNSEP) de l'Ecole Nationale Supérieure d'art de Cergy Pontoise.
Artiste plasticienne, réalisatrice, auteur interprète, Régine Cirotteau vit à Paris. Elle investit depuis 1990 les arts visuels, établissant des passerelles entre les arts plastiques, le cinéma et les nouvelles technologies. L'écriture de scénarios, de chansons, la performance, font partie de sa pratique artistique. Son nouveau film « Sensations » a reçu l'aide du CNC et de la région Poitou Charentes lui permettant de poursuivre sa recherche entre narration, mise en scène et mondes virtuels. En juillet 2015 son duo musical L&M a réalisé un concert performance « Witch dance » pour l'ouverture du Festival A Part aux Baux de Provence. Dans le cadre du séminaire « L'Usage des emprunts dans la forme courte au cinéma » à l'UBP en 2015, elle a donné une conférence sur le film sans tournage.

Monographies
Frisson Synchronie, Paris : Filigranes, 2009
Liquid City, Paris : Filigranes, 2005
C'est fantastique !, Paris : Galerie Pierre Brullé, 2004
Les Demeures de l'Âme, Paris : Ed. Marval, 1996
Expositions personnelles (sélection)
Centre des Arts, Enghien-les-Bains. Musée d'Art Roger Quilliot, Clermont-Ferrand. Galerie le Lieu, Lorient. La Médiathèque d'Issy-Les-Moulineaux. Centre Culturel Français et la FNAC de Turin. Galerie Pierre Brullé Paris.
Expositions de groupe (sélection)
Festival A Part, Hôtel de Manville, Les Baux de Provence. Palais de Tokyo, Paris. La force de l'art 02, Grand Palais, Paris. Kengo Kuma, Prefectural Art Museum, Nagasaki. Art Foundation, Red Brick, Yokohama. Centre Culturel General San Martin, Buenos Aires. Artothèque de Caen.Galerie Magda Danysz, Paris.
Festivals de cinéma (sélection)
Sauve qui peut le court métrage, Clermont-Ferrand. Festival de Cannes, coup de coeur Canal+. Festival 3D St-Denis, grand prix international de la créativité. L'Étrange Festival, Paris. Le SESIFF, Séoul. Festival de Kiev, Ukraine. Festival de Sapporo, Japon.
Prix et Bourses artistiques
Tokyo vidéo festival, Japon
Villa Médicis hors les murs, Italie
Bourse du FIACRE, DRAC Ile-de-France

http://reginecirotteau.com/

ROLAND COGNET

Professeur ► sculpture/volume/espace/installation

« Mon travail utilise essentiellement les procédés de la sculpture (mouler, modeler, tailler, assembler) empruntant aux formes du vivant, voire au paysage, des éléments ou fragments qui se trouvent à l'intérieur de constructions souvent sommaires.
Cela débuta à la fin des années 80, séries de troncs d'arbres recouverts d'acier (Galerie J. Alyskewycz Paris 1991, Frac Auvergne 1992, « Chêne rouge » Pine plains NY 1993). S'ensuit la série des moulages d'arbres dans les années 90 afin de confronter le modèle et son double moulé (« Moulage » Centre d'art de Vassivière 1995, « Charme » 1996), de modelage aussi (« Frêne », Cour de l'Artothèque de Caen 1996).
Ce travail se poursuit aujourd'hui avec des séries de modelage (« Rhinocéros » Québec 2003, série des têtes de singes, « Les héros » 2004, « Bonobos » 2005, « Gorille » 2013), et des sculptures/maquettes qui mettent en jeux des volumes de différents matériaux dans un espace défini (série des petits paysages, « Voyez vous ces êtres vivants » 2012) donnant lieu à des œuvres monumentales (« Paysage et lion » Lycée agricole Saint-Flour 2009, « Loup et Météorite », Parc Jean Rameau, Mont de Marsan, 2012).
Le dessin (fusains, gouache), la gravure (grand format sur bois), restent toujours présents dans mon travail ; la vidéo (« Aulne » 2003, « Baleines » 2006), « Platane » 2013), la photo (« Cimes », « Alignements » 2003, 2006, 2009, « En fait il faut peut-être chercher encore » triptyque, Creux de l'Enfer, Thiers 2011) me permettent de questionner autrement la sculpture.
Récemment des œuvres in situ comme « le grand séquoia » au manoir de Kernault (Finistère 2013) et « chêne » au domaine de Kerguéhennec (Morbihan été 2014) proposent des mises en espace de troncs d'arbres (issus de grands sujets abattus pas les intempéries) avec le paysage ou bien avec l'architecture (« Cèdre » au parc de sculpture de Shunde, Canton 2014). En 2015, j'ai réalisé la sculpture « Platane renversé » visible dans le parc du domaine Royal de Randan.

http://rolandcognet.fr/

PHILIPPE EYDIEU

► chargé des relations extérieures et des expositions

Né en 1979, vit et travaille à Clermont-Ferrand.
Diplômé de l'ESACM en 2005.

Philippe Eydieu est artiste. Il réalise des films sans caméra, collectionne des éclairages en fin de vie, fabrique des affiches recto-verso, compile les siestes de Gaston, compte sur le vent pour faire jouer une guitare, transforme des baguettes de pain en luminaires…
Il occupe à l'ESACM un poste hybride qui le relie autant à l'administration qu'aux enseignants et aux étudiants. Il est chargé des expositions, des relations extérieures, du site Internet de l'école et intervient régulièrement dans différents programmes de recherche (Collages en France 2013/2014, l'Intercalaire depuis 2014).

CHRISTOPHE FIAT

Professeur ► littérature

Vit à Paris. Il est écrivain, auteur dramatique et metteur en scène.

Titulaire d'un DEA de philosophie (1996), il a enseigné dix ans cette discipline en lycée et à l'université avant de se consacrer exclusivement à l'écriture. Il est aussi intervenu à l'école d'art de Quimper, de Brest et de Sierre en Suisse, ainsi qu'à l'école d'acteur du Théâtre National de Bretagne. Il a été pendant deux ans écrivain en résidence à l'ESACM.
Depuis 2000, il a publié une dizaine de livres dont « Retour d'Iwaki » (Gallimard 2011) et « La Comtesse » (Naïves éditions 2014) oscillant entre récit et épopée.
En 2007, il crée la pièce « La Jeune fille à la bombe » au Festival d'Avignon puis « L'indestructible Madame Richard Wagner » en tant qu'auteur associé au théâtre de Gennevilliers (2010-2011), et « Daikaiki Eiga » au théâtre Agora Komaba à Tokyo (Japon). Il participe aussi à de nombreux festivals de lectures en France et à l'étranger et présente de nombreuses performances artistiques en centre d'art (Palais de Tokyo, Fondation Louis Vuitton, le Plateau, CNEAI…) dont l'une d'elle – « Bienvenus au Château de Fleurville » – a été acquise cette année par le CNAP.
Passionné de radio, il est l'auteur de nombreuses fictions réalisées sur France Culture dont « Stephen King On the radio » (2011), « Sur les Traces de Godzilla » (2013), « Spirit of Marcel Pagnol » (2014), et « Vive la Comtesse ! » enregistrée avec l'actrice Irène Jacob et les étudiants de l'école d'acteurs du TNB.
Il collabore avec de nombreux artistes dont Nicolas Fenouillat avec qui il forme depuis 2012 le groupe de rock POETRY et Thomas Hirschhorn pour ses œuvres, « Bataille Monument » (2002), « Musée Précaire Albinet » (2004), « 24h Foucault », (2004) et « Flamme Éternelle » (2014).
En 2014 / 2015, il travaille avec le metteur en scène Yan Duyvendak à une comédie musicale (« Sound Of Music ») présentée au Théâtre de Vidy (Lausanne, Suisse) cet automne et il est écrivain en résidence au MACVAL pour un projet sonore et littéraire intitulé « Guide Universel de Visite du Musée ».

www.christophe.fiat.free.fr

MICHEL GAILLOT

Professeur ► philosophie

Né en 1964, vit et travaille à Paris.

Prépare actuellement une thèse en esthétique sur le rapport de l'art au politique.
Auteur notamment de « Le lieu en offrande » (Villa du Parc, Annemasse, 2005), de « Nous, peuple des voix » (Éditions du Service des arts plastiques de la Ville de Vénissieux, 2002) et de « Sens multiple - La techno, un laboratoire artistique et politique du présent » (Éditions Dis Voir, Paris, 1998). Prépare actuellement un essai sur la pensée du philosophe Jean-Luc Nancy et un livre sur la question de l'image et de son pouvoir dans l'espace public. A écrit également de nombreux articles et conférences, en France comme à l'étranger, concernant différentes questions touchant notamment à l'art contemporain (à sa théorie comme à sa pratique) et à la pensée du politique aujourd'hui.

A enseigné à Strasbourg à la Faculté de Philosophie, à celle de Sciences de l'Éducation (Université des Sciences Humaines) à l'IUFM, au Collège Universitaire Français de Moscou (Université d'État de Russie – Lomonossov), ainsi qu'à l'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy.

Membre depuis 2006 du Comité de rédaction de De(s) générations (revue de philosophie et d'esthétique), il est également critique d'art et commissaire de différentes expositions (Oleg Kulik, Andreï Khlobystine, Alexander Brenner, Nicolas Moulin, Bertrand Lamarche, Thomas Bauer, Phillip Warnell, etc.) et co-fondateur du centre d'art contemporain Le Faubourg à Strasbourg, ainsi que du CAV (Centre d'Art Virtuel de La Revue électronique d'art contemporain Synesthésie, Paris). Il a également participé à différentes expositions : « La Force de l'art », Grand Palais, Paris, 2006 ; « Artistes, encore un effort », avec Roberto Martinez, à la galerie du jour - Agnès B, Paris, 2007…

STÉPHANE GANDOLFO

Assistant spécialisé d'enseignement artistique ► photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

Le travail de Stéphane Gandolfo trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).

NELLY GIRARDEAU

Professeur ► images / mouvement

Cinéaste et plasticienne. Vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Diplômée des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand en 2000, Nelly Girardeau étudie par la suite le cinéma documentaire à l'université Stendhal de Grenoble. Les mécanismes de représentation et de perception du monde, le rapport à l'imaginaire et à la mise en récit sont au cœur de ses recherches.
Pour la réalisation de mon premier film « L'eau salée », elle reçoit le soutien du Groupement de Recherches et d'Essai Cinématographique.
Son prochain film « Sables », développé à La Fémis et produit par Prima Luce Production, est en cours de montage.

FABRICE GUÉRINON

Assistant spécialisé d'enseignement artistique ►vidéo

Né en 1964, vit à Clermont-Ferrand.

Monteur Apple Certified Trainer Final Cut Pro (6-7-X level one), Fabrice Guérinon dispense des enseignements théoriques et pratiques sur le tournage et la post-production vidéo.
Il débute sa carrière professionnelle à l'imprimerie municipale de Clermont-Ferrand dans la réalisation de maquettes et la préparation de plaques offset. Après une formation en photographie aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand il obtient un poste d'assistant technicien photo dans cette école en 1985.
L'apparition des nouvelles technologies liées à l'image comme le traitement numérique s'imposent progressivement dans son travail. Depuis il se consacre à la vidéo et tout particulièrement au montage.

LINA JABBOUR

Professeur ► dessin / peinture
Coordinatrice pédagogique – 2ème année.

Née en 1973, vit et travaille à Marseille.
DNSEP en 1998 à l'École Nationale Supérieure d'Art de Bourges.

« Le dessin qui n'était au départ qu'une pratique au statut intermédiaire lui permettant d'esquisser les contours de ses projets au même titre qu'il lui servait de quasi journal intime au devenir éphémère prend de plus en plus d'importance. Le dessin est le medium idéal pour développer ses thèmes, ramener les influences diverses tout en donnant les possibilités de développer rapidement les nouvelles orientations. Notamment cette dimension onirique qui insiste. Pour autant, on retrouve ce déchirement intérieur et ces préoccupations pour l'architecture, l'habitat, la place de l'humain. » Extrait du portrait par Patrice Joly in Zéro deux à Marseille n°3 - 2006

http://lina.jabbour.free.fr/

JAN KOPP

Professeur ► sculpture/volume/espace/installation

Après ces études (diplômé de l'École des beaux-arts de Paris, 1996), Jan Kopp devient l'assistant des artistes Jochen Gerz et Esther Shalev Gerz. En 1997 il co-fonde la galerie associative Glassbox à Paris, un des premiers lieux d'exposition auto-gérés par de jeunes artistes. Jan Kopp a suivi divers programmes de résidence en France et à l'étranger, dont celui de PS1/ Moma à New York (1999/2000). Son travail recourt à différents médias - dessin, son, vidéo, sculpture, performance - sans en privilégier aucun, et résiste à toute tentation de spécialisation comme toute tentative de classification. Il se déploie aussi bien à travers de vastes installations conçues au regard des espaces qu'elles occupent, que sous des formes plus discrètes telle que du crayon sur papier. Les moyens mis en oeuvre sont simples et se présentent rarement comme la propriété exclusive d'un savoir-faire spécifique. Ainsi, les matériaux utilisés sont régulièrement de récupération ; et les constructions, équilibres, compositions toujours précaires auxquels ils donnent lieu, peuvent être réalisés avec l'aide de ceux prêts à participer.
L'assemblage est une technique de prédilection, fait avec des vis, de la colle, du plâtre ou bien même des logiciels, il remet objets et images récupérées sur le chemin d'un sens – fût-ce t'il tout de suspension.
La ville est un thème récurrent, autant comme lieu possible d'intervention que d'observation pour en déceler et figurer les plus infimes signes poétiques.
Jan Kopp est co-fondateur de Suspended spaces (www.suspendedspaces.net), un collectif d'artistes et de chercheurs qui s'intéressent à des lieux et géographies en « suspend », des endroits instables, ou contraints, pour des raisons politiques, économiques ou historiques.
Il a enseigné (volume/espace) à l'Ecole supérieure d'art de Rueil Malmaison (2001-2005) et à l'Ecole nationale supérieur des arts décoratifs à Paris (2012-2013).

www.jankopp.net

MURIEL LEPAGE

► Directrice

Née en 1964 à Nice, elle suit des études d'histoire de l'art à l'École du Louvre et à l'Université de Paris IV puis de Paris I Sorbonne. Elle complète son parcours par des études de gestion des institutions culturelles à Paris-Dauphine. Professeur d'histoire de l'art moderne et contemporain en 1989 dans les Écoles Supérieures d'Art de Nîmes, de Montpellier et de Mulhouse, elle a enseigné aussi à l'Université Paul-Valéry de Montpellier. Professeur et coordinatrice à l'École des Beaux-Arts de Sète, elle en devient la directrice en 2007.
Elle est nommée en juin 2010 à la direction de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole.
Élue au Conseil d'Administration de l'Association Nationale des Ecoles d'Art en septembre 2013, elle est vice-présidente à l'organisation et à la vie des écoles.

CÉDRIC LOIRE

Professeur ► histoire et théorie des arts,
Coordinateur de la Recherche.

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Docteur en histoire de l'art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l'ère de l'objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux Etats-Unis.

Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq, Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l'École Régionale Supérieure d'Expression Plastique (Tourcoing), à l'Université François-Rabelais (Tours) et à l'Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger, à l'occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Critique d'art, commissaire d'expositions, il est l'auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L'art même, Critique d'Art, The Journal of Visual Art Practice, etc.).
Des archives de ses écrits et des textes inédits sont accessibles sur son blog :
http://heterotopiques.blogspot.com/

JACQUES MALGORN

Professeur ► sculpture/volume/espace/installation
Coordinateur pédagogique – 3ème année.

Né en 1953. Vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Jacques Malgorn interroge la codification du déplacement utilisée dans différents milieux.
Les constats photographiques qui en résultent appartiennent au domaine de l'errance, de la vacance, du transport, des flux, du migratoire, du parcours, en fait tout ce qui concerne le mouvement humain, l'activité vivante.
Parallèlement à cette préoccupation inscrite dans l'espace, dans le géographique, il mène une approche historique et personnelle sur les cultures africaines, comment le savoir occidental inventorie les richesses du continent noir, quel type d'association peut être envisagé entre l'historique et le contemporain en prenant en compte les différences culturelles.
La forme de ces deux axes de recherche utilise les supports les plus humbles et les plus simples de la communication, livrets, carnets, bulletins, cd rom, site internet, envois postaux mis gracieusement à la disposition du public.

MICHÈLE MARTEL

Professeur ► histoire de l'art

Docteure en Histoire de l'art (Université de Paris I - Sorbonne). Sa thèse s'intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d'une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition.
Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré - Lille, Galerie l'AGArt - Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l'option art à l'ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l'histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du Jury du test d'entrée à l'École du Louvre.
Ses textes les plus récents ont paru dans « L'Art comme expérience » (Liénart, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d'art et d'écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d'Aimée Bleikasten), « Itinérances. L'art en déplacement » (De l'incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeur ► arts imprimés/édition
Coordinatrice pédagogique – 4ème année.

Née en 1973. Vit et travaille à Paris.

Après des études d'histoire de l'art à l'École du Louvre, Cécile Monteiro-Braz se spécialise dans les métiers du livre et de la création imprimée au sein de l'École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l'atelier Bordas à Paris où elle exerce le métier de lithographe et collabore aux créations originales de nombreux peintres et sculpteurs contemporains.
Parallèlement, elle est nommée responsable de la programmation des expositions de la galerie de l'atelier et assure de 1996 à 2005 la relation aux collectionneurs et institutions dans le cadre de salons d'art contemporain notamment la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International.
Dans les années 2000, elle s'ouvre aux nouvelles technologies en intégrant à sa pratique les nouveaux procédés d'impression numérique jet d'encre. Elle est depuis spécialisée dans le tirage d'exposition « fine art ». Elle est également l'auteur du catalogue raisonné de l'œuvre gravé de James Brown « Impressions, 1986-1999 » (Bouquinerie de l'Institut éditeur).
Depuis 2005, Cécile Monteiro-Braz est professeur d'enseignement artistique à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole.
Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s'égarer, elle conçoit des ensembles de sculptures et de travaux sur papier qui, tout en empruntant à notre alentour, orchestrent une autre ordonnance de la réalité, la transformant en de nouveaux mondes plus intérieurs.
En tant qu'ornementiste, elle appréhende un sensible en fuite de la friture du monde. Échelle domestique. Silence. Lente immobilité du temps où demeure malgré tout le vivant. Et pourquoi pas ? Faire un pas vers une poétique réclame le retrait.

http://cmbraz.online.fr

JÜRGEN NEFZGER

Professeur ► photographie

Jürgen Nefzger est né en 1968 à Fürth en Allemagne et réside en France depuis 1990. Diplômé de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles en 1994, il vit et travaille entre Paris et Nice.

Dans une veine documentaire, Jürgen Nefzger aborde principalement des sujets relevant d'une interrogation sur le paysage contemporain. Depuis une vingtaine années il dresse le portrait de notre société à travers l'usage et l'usure du territoire qu'il soit urbain, périurbain, industriel ou rural. Les images construisent des narrations qui permettent une immersion dans un univers toujours plus marqué par la présence humaine. Des problématiques sociales et politiques se dégagent de ces récits, invitant le spectateur à une expérience esthétique qui l'engage en tant qu'individu responsable du monde dans lequel il évolue. En dehors de la photographie Jürgen Nefzger utilise la vidéo dans des projets récents.

Monographies :
« Villaflores », catalogue d'exposition, Lyon, Galerie Le Bleu du ciel, centre de photographie contemporaine, 2014
« Fluffy Clouds », Ostfildern (All.), éd. Hatje Cantz, 2010
« Holzwege », Montreuil-sur-Brèche, Diaphane éd., 2009
« Nocturnes », Ostfildern (All.), éd. Hatje Cantz, 2008
« Dunkerque », Paris, Archibooks, 2007
« Hexagone 1, Le paysage fabriqué », Cunlhat, Fûdo éd., 2006
« Hexagone 2, Le paysage consommé », Cunlhat, Fûdo éd., 2006
« La Forteresse », Bordeaux, Centre régional des lettres Aquitaine : William Blake & Co, 1995

www.juergennefzger.com

ODILE PLASSARD

Professeur ► histoire et théorie des arts.

Maîtrise d'Histoire de l'Art et Licence de Lettres Modernes. A dirigé l'artothèque de Lyon en 1985 puis assuré jusqu'en 1996 la direction du centre d'art ELAC (Espace Lyonnais d'Art Contemporain) en collaboration avec le Musée d'Art contemporain de Lyon. Participe aux Biennales d'art contemporain dont « La couleur seule, l'expérience du monochrome » et « L'amour de l'art ». Organise une quarantaine d'expositions telles que « Status of Sculpture » avec Robert Gober, Laurie Parsons, Christian Marclay… ; « Here's looking at me , autoportraits contemporains » avec Christian Boltanski, Louise Bourgeois, Gino de Dominici, Adrian Piper, Mike Kelley… ou des expositions plus historiques comme « Verso l'arte povera », « Muzeum szutuki w lodzi 1931-1992 », « Manessier la passion »…
Enseigne l'histoire et la théorie des arts à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole depuis 1997 : une approche théorique et critique fondée sur la formation universitaire ainsi que la pratique de l'exposition et la rencontre avec les artistes.

GENEVIÈVE POISSON

Professeur ► approche scientifique
Responsable des échanges internationaux.

Née en 1952. Docteur Ingénieur.
École des Mines de Saint-Étienne/Université de Grenoble.

Responsable, de 1987 à 1994, de l'enseignement des aspects physico-chimiques de la restauration des peintures de chevalet dans le cadre de l'option Conservation-Restauration de l'École des Beaux-arts de Clermont-Ferrand.
Depuis 1994, professeur d'approche scientifique et technologique à l'ESACM.

ALEX POU

Professeur ► images / mouvement

Né en 1974, vit à Paris et travaille partout.
École Estienne, Master à la Sorbonne I, DNSEP aux Beaux-Arts de Paris. Il a par ailleurs été le co-fondateur des éditions MIX. de 1999 à 2008 (avec Fabien Vallos et Claire Malrieux).

Il réalise des films projetés dans des festivals, centres d'art ou galeries. Les derniers films, « Histoire de l'ombre (histoire de France) » (2014), « Le nouveau nouveau monde » (2011), « Grand Capricorne » (2010), « La préhistoire » (2008) et « L'invisible » (2006) ont été montrés en cinéma au Centre Georges Pompidou, au Consortium de Dijon, à la fondation Ricard pour l'art contemporain, au Palais de Tokyo, à la galerie Filles du Calvaire, au centre d'art Khiasma à Pantin, au festival Côté Court à Saint-Denis, au Fid de Marseille, et au RedBrick House à Yokohama. En 2015 et 2016, il travaille avec Bertrand Belin et Sharif Andoura sur deux films : « Diviser l'enfer » et « Fleuve ». Parallèlement, il travaille sur des projets comme « Le cinéma du diable » ou « La première phase », séances se jouant à la fois sur et devant l'écran où le direct et la projection de films fonctionnent comme des moments interrogeant à la fois le présent, l'enregistrement et l'espace de réception qu'est la salle de cinéma.
Il réalise aussi des dessins, pensés comme des formes de scénarios de films impossibles à réaliser. Des dessins pensés comme des films utilisant le collage comme montage, l'image comme projection, l'écriture comme scénario ou dialogue, la superposition comme rush, la dimension comme durée.
Il a enseigné le cinéma et la vidéo à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes de 2008 à 2010.

www.alexpou.fr

SARAH RITTER

Professeur ► photographie

Née en 1978. Vit à Besançon et travaille en France et à l'étranger.

Après avoir étudié la philosophie à Strasbourg avec Jean-Luc Nancy, Sarah Ritter se tourne vers les arts visuels, pour terminer par des études de photographie à l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles. Elle a réalisé plusieurs résidences en France et à l'étranger (Vietnam, Espagne, Finlande). Sa photographie a fait l'objet de diverses publications, catalogues et micro-éditions, à l'occasion desquelles Jean-Luc Nancy et Arand Claass ont commenté son travail. Parmi ses expositions personnelles et collectives, on peut citer : « Nos Heures » au Centre Photographique d'Ile-de-France, « Les jours à venir le seront toujours » à la Cable Factory (Helsinki), « Pictures for Nothing » au centre d'art contemporain le Pavé dans la Mare, la Biennale de Mulhouse, les Transphotographiques de Lille, et le festival Voies Off à plusieurs reprises durant les rencontres internationales de la photographie

www.sarahritter.net

MARION ROBIN

Professeur ► peinture/couleur/espace
Coordinatrice pédagogique – année initiale.

Née en 1981, vit et travaille à Clermont-Ferrand

« (...) Là où les peintres dans le genre Marion Robin et ceux dans mon genre tombent d'accord, c'est à propos des images : elles ne sont pas forcément des problèmes, mais elles sont au moins des réserves de questions. Une image n'est jamais une représentation exclusive du réel, elle n'est pas une donnée brute, même si elle tend à occuper une position dominante. Elle est le résultat d'une construction. (...)

Il s'agit d'une attitude face aux images. Avant d'en disposer, de les manipuler, on danse avec elles. Une image on lui tourne le dos ou on rêve d'entreprendre un voyage à l'intérieur. Dans son épaisseur, son vide, sa profondeur de champ.

Ce voyage dans l'image reste un rêve, puisqu'elle est plate, et c'est tant mieux.
On peut
toujours
rêver.
(...) »

Pierre Mabille, extrait du texte « Mon Oeil », 2010

YVON ROUSSEAU

Professeur ► histoire de l'art

Né en 1951, vit et travaille en Auvergne.

Après son diplôme à l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand et un second cycle d'études universitaires en Arts Plastiques et Histoire de l'Art, se consacre à l'enseignement.

VASSILIS SALPISTIS

Professeur ► peinture/couleur/espace
Coordinateur pédagogique – 5ème année

Né à Thessalonique (Grèce) en 1975.
Vit et travaille à Paris.

Vassilis Salpistis a fait ses études à l'école d'art de Saint-Étienne puis aux Beaux-Arts de Paris où il obtient son diplôme en 2000. Il est représenté à Athènes par la galerie Kappatos et expose en France et à l'étranger. Il développe un travail artistique orienté vers la peinture qui revendique une diversité formelle et technique, en dehors du strict cadre de ce médium, pour privilégier l'intégration d'autres pratiques telle que la vidéo et l'image imprimée, dans un rapport toujours plus élargi à l'image. Son travail s'ouvre également vers l'écriture, notamment à travers la performance et le théâtre.

www.salpistis.com

J. EMIL SENNEWALD

Professeur ► philosophie

Né en 1969.

Critique d'art, journaliste et enseignant, J. Emil Sennewald s'intéresse particulièrement aux relations entre texte et image, à la critique de l'image, au dessin, à la notion de l'espace visuel et aux théories de la critique.

Docteur en lettres, il a soutenu une thèse sur la poétique des contes des frères Grimm à l'Université d'Hambourg (publié 2004). Membre d'AICA France, il travaille à Paris pour le compte de différents journaux et revues, dont « Kunst-Bulletin » (Zürich), « Springerin » (Vienne), « Kunstzeitung » (Regensbourg), « Kunst&Auktionen » (Berlin), « Die Zeit » (Berlin), « Roven » (Paris). Publications récentes sur weiswald.com.
Co-fondateur du projet « transversale », il a organisé plusieurs colloques, tables rondes et publications sur les formes de pensée des artistes et des chercheurs en sciences humaines et sociales (voir site). Actuellement il co-organise, avec l'artiste et commissaire d'exposition Thierry Fournier, le laboratoire de recherche « Displays » sur l'avenir de l'exposition à l'âge numérique au sein de l'ENSAD (Paris). Propriétaire et directeur du project room parisien, « café au lit », il a mis en oeuvre, de 2011 à 2013, un grand nombre d'expositions, d'interventions artistiques et de débats publics (voir site).
Il a enseigné à la Kunstakademie Düsseldorf et à la Zürcher Hochschule der Künste (Zürich). Actuellement il est chargé de cours à la F+F Kunstschule (Zürich) et à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

www.weiswald.com
www.transversale.org
www.cafeaulit.de

STÉPHANE THIDET

Professeur ► sculpture/volume/espace/installation

Né en 1974 à Paris. Vit à Paris et travaille à Aubervilliers.
Diplômé de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris en 2002 et de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Rouen en 1996.

« L'univers de Stéphane Thidet est habité par des fictions mélancoliques, mystérieuses et désertées. Son travail, ancré dans l'observation de la réalité, de la "toute-présence" du monde, se développe autour d'un processus de transformation qu'il fait subir à ce qu'il observe et pointe. Dans l'utilisation de différents médias (installation, sculpture, photographie...), il applique une grammaire assez proche de celle du cinéma (repérages préalables, ralentis, fondus enchaînés...), qui lui permet d'établir une méthode d'analyse du réel et de ses possibilités d'hybridation. Il cherche ainsi à activer dans ses œuvres ce qu'il appelle "un nouvel état des choses", sorte de légère déformation dans la poche du réel » (Extrait du texte de Sophie Kaplan, « Déplacer la pluie »).

www.stephanethidet.com

INTERVENANTS ET INVITÉS

Artistes, écrivains, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeurs, responsables culturels, avocats, éditeurs, etc. sont régulièrement invités à présenter des conférences et/ou intervenir au sein des pôles d'enseignement, des ateliers ou des séminaires de recherche.
Les workshops et les conférences font partie intégrante des enseignements et font l'objet de l'attribution de crédits ECTS obligatoires ou optionnels selon les cas. Ils peuvent être organisés en fonction des options et des années mais peuvent aussi être transversaux.

À titre d'information, liste des intervenants au cours de l'année 2014/2015 :

Labos et ARCs
Régine ABADIA
Vincent BLESBOIS
Thierry FOURNIER
Massimo FURLAN
Fabrice GALLIS
Laurent LE DEUNFF
Claire MALRIEUX
Manuela MARQUES
Roberto MARTINEZ
Anthony POIRAUDEAU
Sylvain PRUDHOMME
Renaud REDIEN-COLLOT
Hubert RENARD
Charles ROBINSON

Workshops
Pierre BAUMANN
David BLASCO
Hervé BREHIER
Guillaume CONSTANTIN
Michèle MARTEL
Flora MOSCOVICI
Christophe MUREAU
Matthias POISSON
Marc et Arlette SIMON
Franck THIEME

Semaine transversale/ Semaine folle
Bettina ATALA
Julien BEAUCOURT
Fabrice CROUX

Réalités de l'art
Emeric DUCREUX
Brigitte LIABEUF
François MERLE
Laurent MOSZKOWICZ

Conférences / interventions
Wang BING
Ismaël BAHRI
Tiffany BLACK
Jean-Yves BOSSEUR
Marie CANTOS
Pierre-Laurent CASSIERE
Rachel DUFOUR
Anne-Marie FILAIRE
Audrey ILLOUZ
Charles PENNEQUIN
La BALISE
Netherlands Film Academy

Autres
Hélène GAUDY (écrivain en résidence)
Nelly GIRARDEAU
Carole MANARANCHE

Jurys
Jurys blancs
Léo GUY-DENARCY
Arnaud DESHAYE
Jan KOPP
Sarah TRITZ
Claire VIALLAT

Jury de DNAP
Benjamin HOCHART
Caroline MUHEIM (présidente)

Jury de DNSEP
Marcelline DELBECQ
Mériem KORICHI (membre du jury de mémoire)
Claire LE RESTIF (présidente)
David RENAUD

Coopérative de recherche
Tiphaine CALMETTES
Mathilde CHENIN
Marina GUYOT
Louise HERVE & Chloé MAILLET
Pierre FRULLONI
Guillaume ROBERT
Lucia SAGRADINI

Recherche
Journée d'étude « Cracking perspectives #2 »
Rémy HERITIER
Fabrice FLAHUTEZ
Marianne JAKOBI
Roberta TRAPANI

Journées d'études Science-fiction
Damien AIRAULT
Sylvie ALLOUCHE
Nicolas BOONE
Alain DELLA NEGRA & Kaori KINOSHITA
Catherine DUFOUR
Benjamin HOCHART
Kapwani KIWANGA
Pierre LAGRANGE
Michèle MARTEL
Wiktor STOCZKOWSKI

Invitations dans le cadre de la recherche
Xavier BISMUTH
Jean-Michel ESPITALLIER
Caroline LARDY
Anne QUERRIEN
Julien SALLE

ÉQUIPEMENTS

L'ESACM met à la disposition des étudiants de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page 230), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiants par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un riche fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques dont l'utilisation fait l'objet de règle d'utilisation spécifique (voir le règlement intérieur page 239).

BIBLIOTHÈQUE ET DOCUMENTATION

Responsable : Brigitte BELIN
Assistante : Joëlle DA COSTA

La bibliothèque propose un fonds documentaire en art contemporain, une aide et une formation à la recherche documentaire, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte : expositions et manifestations françaises et internationales, sélection de programmes d'émissions culturelles, informations sur les différentes écoles d'art et sur « l'aprés école », informations professionnelles (propositions de stages et d'emplois, concours et bourses, festivals, etc.).

■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

Consultation sur place ou service de prêt :
- Périodiques
- Catalogues d'exposition français et étrangers
- Ouvrages divers (art, culture générale, techniques, ...)
- Dictionnaires et encyclopédies
- Documents multimédias (DVD, cédéroms, vidéos, CD audio, diapositives, ...).

La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (base spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles périodiques en art et design, et des références de mémoires de DNSEP : www.bsad.eu

Consultation des catalogues :
- De la bibliothèque de l'ESACM : www.bibliotheques-clermontcommunaute.net
- De la BCU (logiciel Absys) : http://bibliotheque.clermont-universite.fr

■ HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au vendredi :
9H30 - 12H30 et 14H00 -18H30
- Arrêt des prêts entre 12H30 et 14H00, et à 18H00
- Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiants régulièrement inscrits à l'école
- Équipe pédagogique, intervenants et personnel de l'école
- Élèves inscrits aux cours publics du soir (consultation sur place, pas de prêt)
- Public extérieur (consultation sur place, pas de prêts).

■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel)
- 3 semaines renouvelables (5 documents maximum)
- Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.

Les DVD, cédéroms, vidéos, CD audio et diapositives sont à visionner dans l'École.
Les périodiques, dictionnaires, encyclopédies et histoires de l'art sont à consulter sur place (possibilité de photocopies à usage personnel).

Gestion informatisée des prêts :
Le catalogue de la bibliothèque de l'ESACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Communauté, logiciel Carthame).
Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant inscrit à l'ESACM.
Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la BCU (Bibliothèque Clermont Université) : chaque étudiant de l'ESACM aura donc une seule carte de prêt, qu'il soit inscrit uniquement à la bibliothèque de l'ESACM, ou qu'il soit également inscrit à une ou des bibliothèques communautaires et/ou à la BCU.

■ IMPORTANT

ATTENTION AU RESPECT DE LA DURÉE DES PRÊTS (suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur).
TOUT DOCUMENT QUI SORT DE LA BIBLIOTHÈQUE DOIT ÊTRE NOTIFIÉ AUX BIBLIOTHÉCAIRES (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève).

La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque) : merci d'en prendre soin.

TOUT DOCUMENT DÉTÉRIORÉ OU PERDU SERA REMBOURSÉ À SA VALEUR D'ACHAT.

■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur internet, la consultation de catalogues informatisés et de bases bibliographiques, ainsi que des travaux de traitement de texte (chaque étudiant, enseignant et membre du personnel de l'ESACM dispose d'un code d'accès personnel).

Un point de visionnage de DVD et d'écoute CD audio a été aménagé dans la bibliothèque depuis 2013/2014.

Un copieur n/b est à disposition pour des photocopies à usage personnel (système à cartes rechargeables : 5,00 € pour 100 photocopies) et pour des impressions à partir des ordinateurs.

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

LE GRAND ATELIER

Le hall d'entrée de l'ESACM, appelé « Le Grand Atelier », est un espace aux multiples usages. S'il accueille chaque année des événements récurrents comme l'exposition des diplômés ou la restitution des workshops en lycées professionnels (voir page 72) ou l'exposition qui se tient en parallèle du festival du Court Métrage, il est laissé volontairement libre une grande partie de l'année pour que les enseignants et étudiants se saisissent de cet espace. Accrochages, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie... ce lieu est ouvert aux projets.

ATELIERS TECHNIQUES

■]PROTOLAB[

Accès sur demande et en présence de Florence Arrieu.

Un FabLab, le]ProtoLab[dont l'orientation générale est dirigé vers le développement de pratiques et de projets artistiques est ouvert dans les locaux de l'école, aux étudiants comme du grand public.
Le terme « FabLab » désigne un LABoratoire de FABrication. C'est un lieu où toute personne, quelque soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d'objets dont il a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs.

Dans le respect de la charte des FabLabs (http://fab.cba.mit.edu/about/charter/), l'utilisation du ProtoLab se fera de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins des étudiants, enseignants, chercheurs, etc. Plusieurs ateliers « BrefS » seront proposés aux étudiants en début d'année pour des initiations rapides à l'utilisation des machines du]ProtoLab[.

Outils mis à disposition :
Une imprimante 3D,
une découpe/graveuse laser,
une kinect,
une tablette graphique,
un plotter de découpe,
une brodeuse,
des cartes Arduino (Uno et Esplora),
du matériel électronique et robotique,
une perceuse colonne et fraiseuse manuelle,
une plieuse papier.

L'histoire des Fab Labs :
Le concept de Fab Lab est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiants qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l'idée se développe en dehors des universités et s'étend dans le monde entier. Depuis plus d'une centaine de FabLabs ont émergés en Amérique, Europe, Afrique et Asie depuis lors. La technologie se démocratise, les procédés de fabrications aussi ... Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d'imprimer des objets en volume, aime à citer Karl Marx. «... Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu'ils ne possèdent pas d'outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat ...» Même si, comme s'en amuse Bowyer, «... cette idée s'est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production ...»

En savoir plus :
www.esacm.fr/fr/esacm/page/protolab/le-fablab-0

■ ATELIERS VOLUME / MENUISERIE

Les étudiants peuvent travailler dans l'atelier volume en dehors de la présence des enseignants du pôle après validation de leur projet. L'utilisation de certains outils se fait sous réserve de l'autonomie technique de l'étudiant et en présence de l'agent en service dans l'atelier.

Pour l'utilisation du four, la cuisson doit être validée au préalable par un enseignant du pôle volume qui donnera les prescriptions nécessaires. Une fiche de demande d'utilisation est à récupérer auprès de l'administration pour ce faire.

À noter que la menuiserie ferme à 16h.

■ ATELIER MAQUETTE

Accès sur demande et autorisation d'un enseignant du pôle volume.

En complément de l'atelier Volume, les étudiants de 3ème, 4ème et 5ème année peuvent accéder à l'atelier maquette pour la fabrication de petits volumes qui nécessitent des outils spécifiques permettant le travail essentiellement du bois, des matériaux composites de petites tailles et des assemblages précis.
Cet atelier est ouvert sur demande, en fonction des projets de chacun, suite à l'accord d'un enseignant du pôle volume.
Pour accéder à cet atelier, l'étudiant devra s'inscrire et prendre un pass à l'accueil qu'il remettre à la fin du travail. Durant ce laps de temps, il est tenu responsable de l'atelier et de ses équipements même s'il laisse entrer d'autres étudiants
Les outils, le matériel de cet atelier demande la plus grande attention, et le nettoyage des lieux (table de travail, sol) et le rangement des petits outils sont obligatoires après chaque utilisation.

■ ATELIER ARTS IMPRIMÉS

Pour les étudiants de 1ère année, accès dans le cadre des cours dispensés par Cécile Monteiro-Braz selon le calendrier pédagogique.
Pour les étudiants de 2ème année, accès dans le cadre du labo Empreinter / Transférer dispensé par Cécile Monteiro-Braz selon le calendrier pédagogique.
Conjointement, un accès est possible dès lors que le projet à expérimenter et/ou réaliser par l'étudiant a été validé en amont tant dans son intention que dans la forme à lui donner lors des permanences assurées par l'étudiant moniteur et/où ou sur autorisation spéciale demandée à Cécile Monteiro-Braz.
Pour les étudiants de 3ème, 4ème, et 5ème années ayant mis en place une autonomie de travail et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition, accès en plus du labo Publico dispensé par Cécile Monteiro-Braz, lors des permanences assurées par l'étudiant moniteur et/ou sur autorisation spéciale demandée à Cécile Monteiro-Braz dès lors que le projet à expérimenter et/ou réaliser par l'étudiant a été validé en amont tant dans son intention que dans la forme à lui donner.
L'atelier Arts Imprimés est un lieu de vie où les expériences se partagent et se mêlent au fil des apprentissages. L'étudiant moniteur est un interlocuteur privilégié qui témoigne d'une bonne connaissance globale des techniques et pratiques possibles.
Il a en particulier la responsabilité de l'atelier de sérigraphie : formé en particulier à l'utilisation et aux normes sécuritaires du châssis d'insolation des écrans par Cécile Monteiro-Braz. Il est responsable de l'insolation des écrans dont les projets sont validés. Il veillera par ailleurs au bon usage de l'ensemble du matériel et s'assurera d'une bonne gestion économique des consommables mis à disposition.

■ ATELIER IMPRESSION / LABO PHOTO

Accès sur demande et autorisation d'un enseignant du pôle image.

L'utilisation du matériel de la salle impression / numérisation et des labos photos (développement et tirage papier) est conditionnée par une formation préalable. Les tirages doivent être validés par un professeur avant réalisation.

■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Accès sur réservation auprès de Fabrice Guérinon

Les étudiants de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo comprenant 5 postes équipés d'Adobe Premiere. En dehors des temps d'initiation où la salle est réservée aux 1ères années, l'accès aux postes de montage se fait sur réservation préalable auprès de Fabrice Guérinon.

■ ATELIER SON

Accès sur demande et autorisation d'un enseignant concerné. Rencontres hebdomadaires organisées par Geoffrey Veyrines, moniteur son.

Différents types de rencontres se déroulent dans l'atelier son :

- Collectives, sous forme d'initiation théorique (les multiples facettes du son dans les arts plastiques) et technique (les grandes ligne de l'enregistrement studio et en extérieur, les premiers réflexes à avoir en conditions réelles lors d'une prise de son...).
- Par petits groupes de cinq personnes, où la théorie est adossée au terrain et visent particulièrement la post synchronisation du son à l'image, à destination des films et vidéos, et le mixage sonore propre aux matériaux sonores, souvent rattaché aux installations, sculptures et performances (prise en main du matériel mobile et studio, initiation aux logiciels d'édition et de mixage – Cubase 7.5 et Ableton.Live).
- Individuelles, pour aborder les questions de la composition et de l'intention de mixage, pour préciser le caractère du son ou l'ambiance de l'œuvre, pour des productions singulières.

Ces rencontres se déroulent une fois par semaine, le jour des rendez-vous sera communiqué en début d'année. L'accès au studio est limité aux étudiants initiés.

L'atelier son sert également aux multiples initiatives et projets en lien avec le son dans l'école tels que le labo « Imaginary landscape » (voir page 66) autour de séances d'écoutes et de pratique des musiques expérimentales ou la cellule « EN LIVE » autour de l'organisation d'événements qui seront le terrain d'expression d'œuvres nécessitant une interaction avec le public (concert, performance, lecture, projection vidéo...).

LES ARCs

ATELIERS DE RECHERCHE ET DE CRÉATION

Ces ateliers ont pour objectifs de créer et d'optimiser les conditions d'émergence du projet personnel de l'étudiant en veillant au croisement de ses aspects théoriques, critiques, plastiques et techniques. Ils s'adressent aux étudiants des phases « programme » (à partir du 2ème semestre de l'année 2) et « projet » du cursus.

Les ARCs mettent en avant la notion de projet et sa contextualisation, les hypothèses de recherche qui en découlent, la quête de moyens et de techniques adaptés à la mise en œuvre des intentions, les croisements raisonnés ou intuitifs des démarches. Ils mettent en place des processus plus que des procédures.

Les ARCs permettent d'affirmer une singularité, de donner une coloration différente d'une école à une autre. Ils amènent un groupe d'enseignants et d'étudiants à développer une dynamique de questionnement sur une thématique ou une problématique formulées collectivement, à un moment donné, pour un temps donné.

L'école mobilise l'ensemble de ses ressources (théoriques, critiques, pratiques et techniques). Elle peut faire appel à des intervenants extérieurs et puiser dans des lieux de ressources qui lui sont extérieurs.

Les ARCs ne viennent ni à la place des cours ni à celle des entretiens avec les étudiants. Ils résultent d'une démarche résolument transversale qui les inscrit entre enseignement fondamental et enseignements spécifiques aux options et aux différentes phases du cursus.

Toute inscription ou désinscription de l'ARC doit être signalée au coordinateur de l'année et à la responsable générale des études.

ARC « PAYSAGE »

Roland COGNET, Vassilis SALPISTIS, Stéphane THIDET (et intervenants)

PARCOURS ET WORKSHOP EN GRÈCE, MARS OU AVRIL 2015 (dates à préciser)

▸ Semestres
S4 (nombre de places limitées), S5, S6, S7, S8, S9
Sélection sur pré-dossier suite à une réunion de présentation de l'ARC.

▸ Méthode
1 semaine de workshop à l'extérieur de l'école.
Des conférences, rencontres, débats sont proposés en lien avec les problématiques soulevées par l'ARC Paysage (enjeux du travail de recherche dans l'espace du paysage, espace public / privé, questions propres au contexte dans lequel le workshop se déroule…).

▸ Objectifs
Pour la phase programme : L'objectif pédagogique est tout d'abord d'amener l'étudiant à engager un travail de recherche très investi dans un ou plusieurs espaces extérieurs, en dehors de l'école, de s'y confronter physiquement et aussi d'approfondir sa culture sur les questions liées au paysage. Il devra réaliser un projet, dans un esprit d'expérimentation et de découverte.

Pour la phase projet : L'étudiant de 4ème année qui intègre la semaine de workshop poursuit et intensifie les axes émergeant de son propre projet, et renforce sa connaissance et son expérimentation de la question de l'espace du paysage dans toute sa diversité. En 5ème année, l'accent est porté sur la méthodologie du travail et l'adaptation de l'étudiant aux réalités d'un contexte. L'objectif est de permettre à ce nouveau projet de trouver toute sa place et sa légitimité dans le prolongement ou l'affirmation du travail de l'étudiant, et de participer à la préparation de son DNSEP.

▸ Contenu
L'ARC Paysage, qui se déroule sous la forme d'un workshop à l'extérieur de l'école, est proposé aux étudiants des phases programme et projet. Un lieu est choisi (site naturel, ville, zone périurbaine, lieu public…) pour la réalisation de ce workshop. Une réunion de présentation se déroule dans l'amphi et un pré-dossier est demandé pour sélectionner les étudiants. La participation aux conférences, rencontres, débats proposés dans le cadre de l'ARC Paysage est obligatoire pour tous ceux qui s'y inscrivent.
Le travail réalisé dans l'ARC Paysage doit permettre à l'étudiant d'engager ou de poursuivre une réflexion et des expérimentations plastiques, de les confronter à l'espace physique et à la réalisation in situ.

▸ Évaluation
L'évaluation du travail et de l'engagement de l'étudiant se fera pendant la semaine de workshop et à l'occasion du bilan du semestre concerné. Elle portera sur son investissement dans toutes les phases du projet, sur la justesse des moyens utilisés, autant que sur sa « débrouillardise ».

▸ Bibliographie

BESSE Jean-Marc, « Voir la Terre. Six essais sur le paysage et la géographie », Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2000
« Bruce Nauman » , catalogue d'exposition, Paris, Centre Georges Pompidou, 1997
CAUQUELIN Anne, « L'Invention du paysage », Paris, Plon, 1989
CAUQUELIN Anne, « Le site et le paysage », Paris, PUF Collection Quadrige, 2002
CLEMENT Gilles, « Traité succinct de l'art involontaire », Paris, Sens et Tonka, 1997
CROS Caroline, LE BON Laurent, KAEPPELIN Olivier, « L'art à ciel ouvert : commandes publiques en France 1983-2007 », Paris, Flammarion, 2008
DE MEREDIEU Florence, DUGUET Anne-Marie, CAUQUELIN Anne, WEISSBERG Jean- Louis, « Paysages virtuels », Paris, éditions Dis-Voir, 1988
« Dennis Oppenheim: Galloping through the West », Reno, Nevada Museum of Art, 2003
« Fischli and Weiss : Fleurs et questions », catalogue d'exposition, Paris, Paris musées, 2007
« Francis Alÿs », Londres, Phaidon Press Ltd, 2007
GARRAUD Colette, « L'artiste contemporain et la nature : Parcs et paysages européens », Malakoff, Hazan, 2007
« Gordon Matta-Clark : you are the measure », NY/Londres, Whitney Museum of American Art/ Yale University Press, 2007
LEE Pamela M., « Object to be destroyed : the work of Gordon Matta- Clark », Cambridge, MIT press, 2001
NANCY Jean-Luc, « Corps de/dans la ville », conférence à l'Université de Toulouse, 2008 : [sur Internet]
ROGER Alain, « Court traité du paysage », Paris, Gallimard, 1997
SPECTOR Nancy, « Felix Gonzalez-Torres », NY, Guggenheim Museum, 2007
TIBERGHIEN Gilles A., « Notes sur la nature, la cabane et quelques autres choses », Strasbourg, Ed. de l'École supérieure des arts décoratifs, collection CONFER, 2000
TIBERGHIEN Gilles A., « Nature, art, paysage », Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2001
Catalogue : Dia Beacon Dia Art Fondation
Catalogue : Documenta Kassel 16/06-23/09 2007

Une bibliographie complémentaire liée au contexte spécifique dans lequel le workshop va se dérouler sera donnée aux étudiants en début de semestre.

ARC « PAYSAGE »

Roland COGNET, Vassilis SALPISTIS, Stéphane THIDET

▸ Semestre S4

▸ Méthode L'ARC Paysage au semestre 4 se déroule sous la forme d'un workshop à l'extérieur de l'école. Pour participer à cet ARC, un pré-dossier est demandé à la suite d'une réunion de présentation du workshop. Les enseignants qui encadrent le projet sélectionneront les dossiers sur des critères de pertinence et de qualité de projet.

▸ Objectifs L'objectif de cette semaine de workshop est d'amener l'étudiant à comprendre l'espace du paysage dans sa diversité pour une expérimentation physique et un travail in situ, lui permettant d'acquérir une culture liée à ces questions du paysage, de prolonger et d'enrichir sa recherche personnelle.

▸ Contenu Expérimenter l'espace avec un projet réalisé in situ, prendre conscience des enjeux et des contraintes liés à cet exercice ; prendre en charge la réalisation avec les moyens donnés ; documenter le travail par l'écrit, la photo, la vidéo, le son.
Les places pour ce workshop étant limitées, il convient d'être motivé et de présenter un pré-projet.

▸ Évaluation Les évaluations du travail réalisé pendant ce workshop ARC Paysage se retrouveront en fin de semestre sur la grille d'évaluation.

▸ Bibliographie

AUZANNEAU Vincent, « Introduction à la notion de paysage », Bordeaux, École d'architecture de Bordeaux, 1992
BAQUÉ Dominique, « Identification d'une ville », Paris, Regard, 2006
TIBERGHIEN Gilles A., « Land Art », Paris, Dominique Carré, 1994
TIBERGHIEN Gilles A., « Nature, art, paysage », Arles/Versailles, Actes Sud/ENSP, 2001

ARC « GESTE »

Brigitte BELIN, Christophe FIAT, Alex POU (et intervenants)
Workshop avec Yamina BENAHMED DAHO, écrivaine en résidence à l'ESACM

▸ Semestres S4, S5, S6, S7, S8, S9

▸ Méthode Rendez-vous avec les enseignants de l'ARC. Workshop avec Yamina Benahmed Daho.
Temps de travail et rencontres avec des intervenants extérieurs.

▸ Objectifs Appréhender la question du geste dans ses formes multiples.
Ouvrir le champ de savoir à d'autres espaces de création qui mettent en jeu le corps.
Mettre en place des outils de travail à travers l'écriture, la danse et la performance qui dialoguent entre eux et avec les formes plastiques.

▸ Contenu Depuis peu, quelques années, certaines pièces d'artistes sont rangées sous la catégorie, « œuvres immatérielles ». L'immatériel désigne l'art de la performance. Elles sont des traces (objets ou captations vidéos) ou des protocoles de travail (partitions) qui ont permis l'élaboration de la performance in situ, faite à une date donnée, dans un lieu précis.
Nous entendons par Geste, ce qui motive la création de telles œuvres. Dans la culture médiévale, le geste désignait une action héroïque c'est-à-dire une action digne d'être racontée dans un récit le plus souvent oral. Se questionner sur le geste aujourd'hui, c'est poser l'hypothèse d'un récit dont la forme passerait par des œuvres mêlant les arts de la scène (danse, théâtre, musique…) et la littérature (poésie et poésie sonore, roman, nouvelles). Un récit dont l'étudiant serait le narrateur-auteur et l'acteur de sa propre histoire.
Dans cet ARC, les étudiants sont sensibilisés à la dramaturgie, aux questions de la mise en scène et à l'art de l'interprétation.

WORKSHOP AVEC YAMINA BENAHMED DAHO / ÉCRIRE LE SPORT
Écrire le sport est un geste multiple. Il peut célébrer un exploit (se faisant ainsi héritier de la tradition épique), dénoncer une pratique (Jean-Louis Le Touzet s'y appliquait avec une drôlerie majestueuse quand il rapportait les étapes du Tour de France dans *Libération*), raconter une vie de sportif (Jean Echenoz, d'ellipses en digressions, réinvente le roman biographique avec *Courir*), examiner les corps (Lola Lafon ausculte celui de Nadia Comaneci dans *La Petite communiste qui ne souriait jamais*), servir une politique (Gabe Polsky a conçu son documentaire sur l'équipe russe de hockey – logiquement nommé « L'Armée Rouge » – comme un miroir de la Guerre Froide), penser un système économique (que Grégory Schneider analyse régulièrement dans *Libération*), expliquer l'origine et l'évolution d'un sport (*La controverse pied/main* de Xavier De La Porte propose une explication de l'éloge du pied dans le football). Écrire le sport ne se limite donc jamais à écrire *sur* le sport. C'est aussi, et souvent, écrire *pour* le sport, *contre* le sport, *autour* du sport. C'est toujours déployer un fait réel autant que créer une fiction. Parce qu'il offre une multiplicité de combinaisons d'écriture, écrire le sport est un geste qui s'apparente à une digression, cette stratégie littéraire plus ou moins consciente, savante et ludique, qui invite le lecteur à suivre l'auteur dans les méandres de son récit.
À partir du fait (matchs filmés, photographies, documentaires, archives – collectés et/ou créés par les élèves), nous inventerons le geste – un texte qui saurait raconter ce qu'on ne s'attendait pas à lire. Les ateliers, les rendez-vous (individuels ou collectifs) et les workshops permettront de découvrir, analyser, partager des textes et des images reflétant le rapport de l'écrit avec le sport et, plus précisément, l'art de la digression. Chacun pourra ainsi tester, enrichir, parfaire, créer sa technique d'écriture, tel le sportif inventant un beau geste.

▸ Évaluation Investissement, présence, qualité et pertinence des réalisations.

▸ Bibliographie Les références bibliographiques seront données par les différents intervenants, au fur et à mesure de l'année. Il est toutefois conseiller de lire les ouvrages de Yamina Benahmed Daho qui sont à la bibliothèque.

ARC « LES QUATRE SAISONS »

Jacques MALGORN, Jürgen NEFZGER (et intervenants)

▸ Semestres S4, S5, S6, S7, S8, S9

▸ Méthode La première édition de l'ARC « Les quatre saisons » est proposée comme point de départ d'un projet qui se déroulera sur quatre années consécutives. Chaque fois, un groupe d'étudiants partira pour un workshop d'une semaine sur un territoire à une saison différente. Dans cette continuité, il permettra au fil des ans de constituer une recherche pluridisciplinaire en référence à la commande publique de création photographique, « Les quatre saisons du territoire », initiée par le CAC-Granit Belfort de janvier 1987 à décembre 1990.
Chaque nouvelle année, les travaux des étudiants des « saisons » précédentes constitueront de nouvelles références à prendre en compte. L'approche transversale se construira au fil de l'ARC, ouvrant la création photographique sur d'autres territoires et sur différents dispositifs d'exposition, ne se limitant pas à la semaine du workshop et s'entourant d'un travail de recherche. Ainsi, nous chercherons à identifier les points de convergences en même temps que nous soulignerons les éléments de divergences dans les systèmes de représentations de l'image, mais aussi dans les systèmes de communication au sens le plus large possible. Pour cela nous regarderons les formes en usage d'une saison à l'autre, d'une décennie antérieure au moment présent. Nous pointerons le constant en même espace que la nouveauté. Les territoires étudiés le seront par le regard mais aussi par l'action, le texte, la performance, le geste et la réflexion.

▸ Objectifs Permettre à l'étudiant de conceptualiser une approche de création à partir d'un référent historique.
Interroger la notion même de commande. Quels sont les enjeux artistiques, documentaires, politiques et publics de telles opérations ? Comment les conçoivent et les perçoivent chacun des protagonistes ? Quelles en sont la finalité et la postérité ?
La semaine du workshop est un temps fort de l'ARC entièrement vouée à la réalisation du projet individuel permettant l'acquisition d'une pratique de terrain.
Une réflexion sur la forme collective finale à inventer pour ce projet, édition, exposition, site web, sera également conduite tout au long de l'ARC.

▸ Contenu Présentation de la commande historique « Les quatre saisons du territoire » par Fréderique Mocquet. Doctorante en architecture au sein du laboratoire du LIAT de l'ENSA Paris-Malaquais, elle travaille sur les projets photographiques observant l'évolution des territoires et les problématiques de l'aménagement de l'espace.
Analyse des quatre publications (une par saison) associées à la commande historique.
Conception d'un projet individuel à partir de ces bases.
Voyage d'une semaine sous forme d'un workshop à Belfort et dans les environs, et rencontre sur place avec Bernard Birsinger (photographe de la DATAR impliqué sur le projet initial des quatre saisons du territoire)
Atelier de restitution et mise en forme des travaux avec Arno Gisinger.
Né en 1964 en Autriche. Après avoir poursuivi des études d'histoire et de philologie allemande à Innsbruck, Arno Gisinger sort diplômé de l'Ecole nationale supérieure de la photographie (Arles) en 1994. Cette double formation de photographe et d'historien l'amène à travailler sur les relations entre mémoire, histoire et représentations photographiques. Il est maître de conférences à l'Université Paris 8.

▸ Évaluation L'évaluation se fait à partir des critères de participation, de curiosité et de qualité de la réflexion.

▸ Bibliographie

Ouvrages de référence :
« Les Quatre Saisons du territoire, L'Eté 1987 », Belfort, Ed. de l'Est, Belfort : Granit CAC, 1988.
« Les Quatre Saisons du territoire, Le Printemps 1988 », Belfort, Ed. de l'Est, Belfort : Granit CAC, 1989
« Les Quatre Saisons du territoire, L'Hiver 1989 », Belfort, Ed. de l'Est, Belfort : Granit CAC, 1990.
« Les Quatre Saisons du territoire, L'automne 1990 », Belfort, Ed. de l'Est, Belfort : Granit CAC, 1991

Ouvrages généraux sur le paysage :
BERQUE Augustin, « Médiance, de milieux en paysages, Reclus géographiques », Paris, Belin, 2000
BESSE Jean-Marc, « Le Goût du monde, exercices de paysages », Arles, Actes Sud, 2009
COLLOT Michel, « La Pensée-paysage », Arles, Actes Sud, 2011
BRINCKERHOFF-JACKSON John, « A la découverte du paysage vernaculaire », Arles, Actes Sud, 2003
JULLIEN François, « Vivre de paysage ou l'impensé de la raison », Paris, Gallimard, 2014
ROGER Alain, « Court traité du paysage », Paris, Gallimard, 1997

Photographie et paysage :
OLLIER Christine, « Paysage cosa mentale ou le renouvellement de la notion de paysage à travers la photographie contemporaine », Paris, Loco Ed., 2013

Histoire, analyses et théories de la commande :
« La Mission photographique de la DATAR. Nouvelles perspectives critiques », Paris, La Documentation Française, 2014
DE MONDENARD Anne, « La Mission héliographique : mythe et histoire », In *Etudes Photographiques*, n°2, mai 1997 [sur Internet]
BERTHO Raphaële, « Les origines de la Mission Photographique de la DATAR : un acte d'aménagement du territoire », dans le cadre de la journée d'étude Etablissement de la photographie dans le paysage culturel français (1969-1981), INHA, 2008 [sur Internet]
GUIGUENO Vincent, « La France vue du sol, Une Histoire de la Mission photographique de la Datar (1983-1989) », In *Etudes photographiques* n° 18, mai 2006, pp 96-119 [sur Internet]

LES LABOS

Complémentaires des pôles d'enseignement, ces ateliers s'adressent à des groupes restreints d'étudiants et permettent de développer les aspects pratiques, techniques et théoriques qui ne sont pas abordés dans le cadre des cours.

Les labos peuvent également s'articuler autour d'un projet collectif réalisé par l'école dans le cadre de partenariats extérieurs.

Pour participer à un labo, l'étudiant soumet d'abord sa candidature au coordinateur de l'année, la liste définitive des participants est arrêtée ensuite par l'enseignant référent. Pour tout changement ou désinscription, l'étudiant doit au préalable soumettre sa demande au coordinateur de l'année et à la responsable générale des études.

LABO « EMPREINTER / TRANSFÉRER »

Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Semestre S4 (8 étudiants).

► Méthode Initiation théorique et pratique en atelier aux techniques de création originale imprimée contemporaine. Suivi des étudiants dans leur apprentissage technique et leurs réalisations plastiques liées au sujet donné.

► Objectifs Au moyen de l'impression, permettre à l'étudiant de mettre en œuvre avec méthodologie une création tirée en plusieurs couleurs et à plusieurs exemplaires.
Favoriser la mise en œuvre de techniques mixtes en établissant des passerelles avec d'autres médiums abordés par l'étudiant notamment le dessin, la peinture, la photographie, le jet d'encre, etc.
Éveiller la curiosité de l'étudiant à la pratique et aux enjeux du multiple.

► Contenu Approche théorique :
- définition de l'œuvre imprimée originale contemporaine,
- état des lieux sur les différentes techniques d'impression utilisées dans les ateliers contemporains,
- définition du métier d'éditeur imprimeur dans le cadre d'un atelier de création originale ; mise en évidence de la grande diversité des moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chaque projet ainsi que de la notion d'expérimentation nécessaire à une création mêlant savoir-faire et innovation,
- présentation d'œuvres originales contemporaines pour caractériser la spécificité de chacune des techniques et permettre à l'étudiant d'identifier seul la nature d'œuvres imprimées.

Apprentissage pratique :
- préparation et création de la matrice, apprentissage et détournement des outils propres à chacune des techniques abordées, mise en œuvre des impressions sur presse et expérimentations de différents supports imprimables,
- « du bon usage des encres d'imprimerie » : atelier de couleurs et de composition des teintes,
- familiarisation avec les différentes familles de papiers et supports.

► Évaluation Compréhension et réponse au sujet donné.
Capacité de l'étudiant à s'approprier et à singulariser des savoir-faire.
Qualité des impressions et de leurs présentations (orales et formelles) lors du bilan.
Curiosité et participation à la vie de l'atelier.

► Bibliographie
COX Paul, « Cox codex », Paris, Seuil, 2004
WYE Deborah, « Artist and prints : masterworks from the Museum of Modern Art », New-York, Moma, 2005
Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris/Chatou : www.cneai.com
Centre international estampe et livre, Villeurbanne : www.urdla.com
Centre de la gravure et de l'image imprimée, La Louvière : www.centredelagravure.be
Galerie de multiples, Paris : www.galeriedemultiples.com
Pace Prints, New-York : www.paceprints.com
Brooke Alexander, New-York : www.baeditions.com

LABO « PUBLICO »

Cécile MONTEIRO-BRAZ (et intervenants)

► Semestres S5, S6 (10 étudiants), S7, S8, S9
Les étudiants n'ayant pas suivi Publico en 3ème année doivent obligatoirement assister au cours théorique collégial prévu en S5 et éventuellement faire les exercices proposés pour asseoir les enjeux du labo.

► Méthode En 3ème année : Enseignement théorique et pratique en atelier en lien avec les exercices proposés. Rendez-vous collectifs et entretiens individuels.
En 4ème et 5ème années : Entretiens individuels sur rendez-vous uniquement. Suivi de l'étudiant dans sa recherche et sa réflexion inscrite au sein du projet.

► Objectifs Permettre à l'étudiant de s'approprier l'ensemble des outils en vue d'une pratique éditoriale pertinente et a priori imprimée. Développer avec lui des méthodes de travail adaptées. Le rendre autonome dans ses réalisations. Favoriser l'appropriation et le détournement de l'ensemble des moyens permettant la multiplicité.
Permettre la mise en place et le développement d'une réflexion critique autour des questions concernant la publication au sens large, sa mise en forme et son statut.

► Contenu Approche théorique et pratique des gestes et des outils nécessaires à la conception et à la réalisation d'une publication unique ou à plusieurs exemplaires (notamment via les techniques traditionnelles d'impression comme la gravure taille-douce, la lithographie, la sérigraphie, la gravure sur bois et linoléum mais aussi les technologies numériques comme le jet d'encre, ou mécaniques comme la photocopieuse…). Présentation d'ouvrages qui illustrent différentes approches éditoriales et caractérisent les pratiques contemporaines. Le livre d'artiste en tant que médium et œuvre autonome ainsi que ses modes de production et de diffusion étant en particulier au cœur des préoccupations du labo, plusieurs artistes seront invités pour que les étudiants mesurent leur engagement dans la pratique de ce médium qui tient une place particulière dans le champ de l'art. Une attention forte sera marquée quant à l'indissociable relation entre un contenu et une forme ; les notions d'édition à tirage limité, d'édition à variation et d'édition ouverte seront abordées en regard des différents dispositifs de présentation envisageables selon le statut des réalisations.

► Évaluation En 3ème année (évaluation en S6) : Présence aux rendez-vous collectifs. Compréhension des exercices, qualité des réalisations et des mises en forme. Curiosité et inventivité de l'étudiant. Pertinence des présentations (orales et formelles) au bilan.
En 4ème et 5ème années : Qualité des publications. Capacité de l'étudiant à mettre en œuvre une production inscrite au cœur de sa recherche et son projet personnel. Pertinence de son analyse et de sa réflexion critique. Pertinence des présentations (orales et formelles) au bilan.

► Bibliographie
BROGOWSKI Leszek, « Éditer l'art », Chatou, Les éditions de la transparence, 2010
KLANTEN Robert, HELLIGE Hendrik, « Impressive : printmaking, letterpress & graphic design », Berlin, Gestalten, 2010
MOEGLIN-DELCROIX Anne, « Esthétique du livre d'artiste 1960-1980 », Paris, Le mot et le reste & BNF, 2012
MOEGLIN-DELCROIX Anne, « Le Livre d'artiste », Marseille, Le Mot et Le Reste, 2006
MOEGLIN-DELCROIX Anne, « Le pas et la page, approches de la nature dans le livre d'artiste », Digne-Les-Bains, Musée Gassendi, 2014
PEYRE Yves, « Peinture et poésie : le dialogue par le livre 1874-1999 », Paris, Gallimard, 2006
RUSCHA Ed, « Huit textes – Vingt-trois entretiens /1965 – 2009 », Zurich, JRP/ Ringier, 2011
WYE Deborah, « Artist and prints : masterworks from the Museum of Modern Art », New-York, Moma, 2005
Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris et Chatou : www.cneai.com
Centre des livres d'artistes, Saint-Yrieix-la-Perche : www.cdla.info
Cabinet du livre d'artiste, Université de Rennes 2 : www.univ-rennes2.fr/cabinet-livre-artiste
Centre international estampe et livre, Villeurbanne : www.urdla.com
Librairie Florence Loewy, Paris : www.florenceloewy.com
Printed Matter : https://printedmatter.org

LABO « DOCUMENTAIRES »

Régine CIROTTEAU (et intervenants)

▸ Semestres S4, S5, S6, S7, S8, S9

▸ Méthode Projections de documents filmiques en amphithéâtre et cours de scénario en atelier.
Recherche d'archives, enquête de terrain et réalisation d'un film.
Workshop avec la réalisatrice Régine Abadia et intervention de l'écrivain et essayiste Ariel Kyrou.

▸ Objectifs - Une phase de découverte par le biais d'un choix vidéographique qui met en relation le documentaire, les images d'archives et la mise en scène d'oeuvres d'art.
Les étudiants (années 3, 4 et 5) aiguiseront leur regard et préciseront leur approche à partir de ces questions : Comment intégrer les œuvres d'art dans la dramaturgie générale d'un film ? Comment utiliser les archives pour situer un contexte historique ? Comment détourner des archives pour recréer des performances ou des événements sans passer par la fiction ? Comment la création sonore peut être un support narratif de premier plan ? Comment les techniques d'animation et de MashUp peuvent-elles s'adapter au documentaire ?
Les étudiants seront amenés à élaborer un projet personnel de film à partir de ces questions avec la possibilité de s'en saisir ou de s'en éloigner. Ainsi ils préciseront leur sujet documentaire, sa forme et son écriture.
Les étudiants (année 2) auront une initiation au projet documentaire avec une approche des développements possibles d'un scénario.
- La seconde phase portera sur l'analyse des éléments de recherche récoltés et l'originalité du traitement par le scénario, afin de soutenir leur démarche personnelle et de réaliser un documentaire d'une durée maximum de 17 minutes.

▸ Contenu Depuis le début du XXème siècle, le scénario considéré à la fois comme forme narrative et comme système de pensée, est utilisé et étudié de diverses manières par les cinéastes et les vidéastes. Le labo documentaires propose une sensibilisation à la place particulière occupée par le scénario dans les arts visuels et le cinéma et, à partir de là, il se concentre sur la variété des problématiques et des partis pris qui se dégagent autour du documentaire. Le documentaire pose la question de la réalité à saisir sur le vif : la caméra-vérité de Robert Flaherty dans « L'homme d'Aran » montre l'homme au travail, la caméra à l'épaule initiée par Pennebaker capte le débat politique, le film « Le mystère Picasso » de H.G. Clouzot nous fait participer au geste, à l'œuvre en train de se faire… Ces méthodes d'écriture de l'image conjuguées aux partis pris esthétiques et à des techniques adaptées fondent le documentaire. Si le documentaire est toujours ancré dans le réel, il tend à s'en échapper, à créer ses propres dérives ; car il est aussi création, œuvre, au même titre que la fiction. Certains documentaristes croisent plusieurs territoires qui engagent aussi bien le travail, l'oeuvre d'art, le politique, la photographie, l'archive, les mouvements, autant de possibles visuels et d'hypothèses narratives dont les étudiants seront invités à se saisir.

Dans le cadre de son workshop, Régine Abadia mettra l'accent sur la croisée des chemins entre l'écriture documentaire, les archives filmées, la reproduction d'oeuvres d'art et la création sonore. Elle présentera également, lors d'une conférence pour tous, son dernier film « Esprit dada » réalisé à l'occasion du centenaire du mouvement Dada (Diffusion sur Arte fév. 2016).
En articulation avec les journées d'études « science-fiction », qui se sont tenues à l'ESACM, l' intervention d'Ariel Kyrou, écrivain et essayiste, consistera en une présentation suivie d'une discussion avec les étudiants, autour de l'avancée de leur propre documentaire, puis d'une réflexion commune sur les déclinaisons possibles d'un tel travail sur le mode transmédia. La seconde phase de son intervention portera sur la littérature et le cinéma de science-fiction, de leurs codes, de leurs différentes familles. Ce qui donnera l'occasion d'une conférence pour tous d'Ariel Kyrou, à partir d'une diffusion du film dont il est coauteur, « Les mondes de Philip K. Dick » (diffusion Arte, janvier 2016).

▸ Évaluation Qualité de l'engagement et du point de vue.
Pertinence du projet et conduite du carnet de recherche.
Développement scénaristique en adéquation avec les formes plastiques.
Qualité de la réalisation du documentaire en lien avec le champ de l'art.

▸ Bibliographie

BINH N. T., MOURE José (coordonné par), « Documentaire et fiction : Allers-retours », Bruxelles : Les Impressions Nouvelles, coll. Caméras subjectives, 2015
DACHY Marc, « Archives Dada : chronique », Paris : Hazan, 2005
DELPORTE Christian, GERVEREAU Laurent, MARECHAL Denis (sous la dir. de), « Quelle est la place des images en histoire ? », Paris : Nouveau Monde éditions, 2008
REVUE 1895 n°41 – 2003 ARCHIVES (http://1895.revues.org/245)

▸ Filmographie

GREENEWAY Peter, « Que viva Eisenstein ! », 2015
MARKER Chris, « Level Five », 1996
PELECHIAN Artavazd, « Au début », 1967
SMOLDERS Olivier, « La part de l'ombre », 28 min, 2013
YU Jessica, « In the Realms of the Unreal », 2004

LABO « CHANTIERS NUMÉRIQUES / INDUSTRIA »

Florence ARRIEU, Emilie BROUT & Maxime MARION, J. Emil SENNEWALD
(et intervenants)

▸ Semestres

S4, S5, S6, S7, S8, S9

▸ Méthode

Pour se rendre compte de l'influence des cultures numériques sur tous les médiums et pratiques artistiques – volume, image, son, peinture, performance, etc. – les chantiers numériques proposent une approche croisée : découverte des technologies et apprentissage des bases des cultures numériques. Partant de son projet personel, l'étudiant découvre, manipule, développe les possibles en milieu numérique, tout en réfléchissant à sa manière de concevoir et de faire son travail artistique. Cette introduction aux matières numériques comprend – selon les exigences et les envies individuelles – des bases de codage, l'emploi d'appareils comme Arduino, imprimante 3D, brodeuse numérique jusqu'à la découverte des technologies de réalité augmentée comme l'oculus Rift ou l'hologramme. Complété par des brefs topos d'introduction aux mots clés des cultures numériques et en collaboration avec l'école d'ingénierie informatique ISIMA, le champ est ouvert pour devenir acteur émancipé d'un art qui ait « une conscience de l'environnement technologique qui voit leur avènement et les enjeux qu'il soulève. »

▸ Objectifs

Découvrir et désenchanter appareils, matériaux, méthodes technologiques.
Identifier les cultures numériques, leur histoire industrielle et leur impact sur les pratiques artistiques.
Devenir acteur émancipé d'un art qui ait « une conscience de l'environnement technologique qui voit leur avènement et les enjeux qu'il soulève. » (1)

▸ Contenu

Par une approche croisée pratique/théorie et en lien avec le Labo.art, les chantiers numériques mettent l'accent sur l'histoire et les croisements entre de technologies, connaissances et création. Le point de départ est le mot latin « industria », qui signifie zèle, aisance, activité. Nous vivons actuellement une deuxième révolution industrielle, celle de la culture. Être appliqué, créatif, flexible, suivre des économies d'attention et d'expérience (2) sont les mots d'ordre de cette époque d'« everyware » (3). Le moteur de ce tournant est la technologie numérique. Son carburant, la création artistique et ses expositions. Soutenue par une idéologie de l'immatériel, l'omniprésence d'interfaces semble mettre tout à disposition sur écrans, à distance d'un clic. Cela s'inscrit dans une histoire, celle de la re-organisation des savoirs par l'industrialisation tel qu'elle a été pensée et mise en œuvre par des pionniers comme Alan Turing, Vannevar Bush ou Paul Otlet. Nous allons retracer cette histoire en nous rendant au « Mundaneum » à Mons, monument de la première transformation des connaissances en données (4). S'appuyant sur la première bibliographie universelle fort de 15 millions de titres créé par Otlet, le Mundaneum employait vers 1912 une dizaine de collaboratrices pour « répondre à n'importe quelle question posée par téléphone » – 1500 personnes appelait par an. Aujourd'hui, nous sommes tous des ouvriers du « Big Data », continuellement en activité pour nourrir réseaux sociaux, bases de données, dispositifs de communication. Si l'industrie culturelle tire ses plus-values par l'exploitation des créateurs, il convient de demander si les alternatives proposées comme l'open source, le partage de données, le hacking suffisent pour construire un nouveau modèle économique (5). Clermont-Ferrand, haut lieu de la « première » industrialisation, est le terrain idéal pour réfléchir (en discutant avec des intervenants ou en se rendant sur les sites) à l'impact de ces changements (6). Réfléchir en pratiquant : écaillons smartphones et ordinateurs pour y mettre des grains de sable qui pourraient devenir des perles de résistance...(7).

▸ Évaluation

Participation active aux séances de travail.
Développement d'un projet en lien avec sa recherche plastique en utilisant le ProtoLab.
Présence aux rendez-vous et déplacements.
Pertinence des recherches, réalisations et présentations.
Engagement pour documenter et communiquer ses activités (livre de bord).

▸ Bibliographie

(4) OTLET Paul, « Traité de documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique », Bruxelles, 1934 [sur Internet]
LEVIE Françoise, « L'homme qui voulait classer le monde », Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2008 (DVD du même titre, Memento Distribution, Nivelles 2010)
DUBRAY Charlotte (dir.), « Le Mundaneum, les archives des la connaissance », Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2008
RAYWARD W. Boyd, « Alle Kennis van de Wereld », vidéo, Noorederlicht 1998 [sur Internet]
BUSH Vannevar, « As we may think / Comme nous pourrions penser », in The Atlantic Monthly, juillet 1945, trad. Ch. Monnatte [sur Internet]
TYLDUM Morten, « Imitation game », film, Bear Pictures 2014
(1) AUBART François, « Naviguer la mer immense », in Bat -△⋔☼, 2012/10, #3, p. 121-134 [sur Internet]
(6) ARNS Inke, DE RUYTER Thibaut (éd.), « Industrial (Research) », Berlin, Revolver, 2014
(5) ASSANGE Julian, « Cypherpunks: Freedom and the Future of the Internet », New York / London, OR Books, 2012
LANDWEHR Dominik, « Hacking », Bâle, Christoph Merian Verlag, 2014
(3) GREENFIELD Adam, « Everyware : the dawning age of ubiquitous computing », Berkeley, CA, New Riders, 2006
(2) JEUNE Raphaële, « Instant, anomie, neutre, indétermination : l'événement au temps du bégaiement du présent et de l'innovation forcée », Optical Sound, 2013/automne, #1, p. 126-143 [sur Internet]
(7) WIESING Lambert, « Réalité virtuelle : l'ajustement de l'image et de l'imagination », trivium, 2008, #1 [sur Internet]

D'autres titres seront donnés pendant l'année.

LABO « .art »

Emilie BROUT & Maxime MARION

▸ **Semestres** S4, S6, S8

▸ **Méthode** Enseignement théorique et pratique.
Rendez-vous collectifs critiques autour des travaux et dans lesquels sont notamment proposés des thématiques auxquelles les étudiants sont invités à répondre plastiquement.

▸ **Objectifs** Permettre à l'étudiant d'interroger les problématiques liées à la culture du numérique et d'internet en matière de création contemporaine et émergente. Développer avec lui une méthodologie adaptée à son travail, et l'aider à être autonome dans les réalisations. Favoriser une grande diversité de pratiques et de médiums, de l'image imprimée au net art en passant par l'installation ou la sculpture. Interroger les questions de l'accrochage et de la diffusion des œuvres dans un contexte toujours plus poreux entre univers physique et digital. Inciter l'étudiant à une réflexion critique et le sensibiliser aux enjeux esthétiques, sociétaux et politiques apportés par la révolution du numérique et d'internet, du fait de la reconfiguration des outils de production et de diffusion et la dissémination du réseau dans toutes les strates de notre culture.

▸ **Contenu** Enseignement théorique et pratique, et approfondissement de la question du numérique et du web dans tous les champs de l'art contemporain.
Approche analytique lors de séances collectives (présentations d'œuvres, pratiques artistiques et amateur, concepts et techniques) et expérimentale (pratique en atelier en lien avec les thématiques proposées).
Problématiques liées à l'image vernaculaire (photographie amateur, scientifique, utilitaire) telles que l'appropriation, la transformation, le détournement ou le droit d'auteur, notamment dans un contexte connecté via l'exploitation de documents disponibles en ligne.
Accompagnement dans la recherche personnelle de l'étudiant en apportant une attention particulière à véritablement l'inscrire dans une production contemporaine.

▸ **Évaluation** Présence aux rendez-vous collectifs.
Qualité des réalisations.
Curiosité et implication de l'étudiant.
Pertinence des présentations (orales et formelles) au bilan.
Pertinence de la recherche personnelle.
Capacité de l'étudiant à analyser sa démarche et à élaborer une réflexion critique.

▸ **Références**
http://collecttheworld.linkartcenter.eu
http://we-make-money-not-art.com
http://rhizome.org
QUARANTA Domenico, « Beyond New Media Art », Brescia, LINK Editions, 2013
CHEROUX Clément, « Vernaculaires », Paris, Le Point du Jour, 2012
GROYS Boris, « En public – Poétique de l'auto-design », Paris, PUF, 2015
BOISSIER Jean-Louis, « La relation comme forme : l'interactivité en art », Genève, MAMCO, 2009

D'autres références seront données durant l'année.

LABO « ARCHIVES DE L'ÉCOLE »

Damien AIRAULT, Philippe EYDIEU

▸ **Semestres** S4, S5, S6, S7, S8, S9

▸ **Méthode** Rendez-vous bi-mensuel et séances de travail, production de dispositifs d'archivage et de plateformes de restitution. Certaines restitutions seront publiques et les dispositifs peuvent être pérennes.

▸ **Objectifs** Percevoir et analyser la place de la documentation dans une école d'art.
Penser puis produire sur mesure son archive, dans le but d'une retranscription publique.

▸ **Contenu** Ce laboratoire est construit autour d'un objectif concret : concevoir et réaliser des dispositifs d'enregistrement et de communication dédiés à la vie de l'école. Les premiers questionnements apparaissent logiquement : quelles traces sélectionner ? Quel(s) support(s) pour les transmettre ? Avec quelle fréquence ? Quel montage opérer pour singulariser ou non une sélection ? Quel statut donner aux éléments transmis (captations, créations, fictions) ? Sont-ils signés ? L'esthétique du document ? Qu'en est-il des archives existantes de l'école ? etc.
Ainsi des problématiques comme l'objectivité, le statut d'une information, le public, la communication, l'auteur, le crédit du document seront abordées dans un lot à la fois d'exercices pratiques et de réalisations.

▸ **Évaluation** En fonction de l'implication dans le travail collectif, la pertinence, la richesse et l'inventivité des propositions ainsi que leur pragmatisme.

▸ **Références** La bibliographie reste à constituer en fonction des contenus sélectionnés dans l'école. Elle s'agrémente de films, d'émissions de radio et de sites internet.

LABO « SCIENCES SANS NOM »
(À LA RECHERCHE DU TEMPS PRÉSENT)

Michel GAILLOT, Michèle MARTEL, Odile PLASSARD,
Vassilis SALPISTIS, J. Emil SENNEWALD

▸ Semestres
S4, S5, S6, S7, S8, S9
6 étudiants

▸ Méthode
Leçons, débats et discussions. Cheminements de pensées cartographiques et diagrammes inscrits sur tableaux mobiles. Voyage au printemps.

▸ Objectifs
Aborder certaines strates de l'art (et de la vie) et ce qui, dans des facettes parfois oblitérées de l'histoire, marque le présent et l'éclaire. Questionner l'histoire des pratiques artistiques liées à une certaine idée de la nature, mais également les utopies sociales et individuelles qui lui sont liées, tout comme les recherches d'un mode de vie alternatif, de mouvements d'intériorisation et de retraite.

▸ Contenu
Il s'agirait d'aller sur les traces de Joseph Beuys afin de mieux saisir la genèse intellectuelle et sensible d'un engagement artistique et politique hors du commun mais aussi d'aborder toutes les questions que cela peut poser dans notre présent même.
Le voyage pourrait se dérouler en minibus. Il pourrait traverser des villes et des sites d'Allemagne, de Suisse ou d'Italie où philosophes, scientifiques, poètes, artistes, savants, mystiques ou personnages historiques ont vécu au XIIème, XIIIème, XVIIIème, XIXème ou XXème siècles mais aussi fondé, nourri et participé à l'élaboration plastique de l'œuvre de Joseph Beuys. Il s'agira surtout d'aller sur les traces de notre propre culture et de la réfléchir dans ses pans les plus oubliés. Pour cette année 2015-2016, la Suisse sera le premier champ d'explorations : le Goetheanum à Dornach et la pensée de l'anthroposophe Rudolf Steiner qui a marqué non seulement Joseph Beuys mais également un grand nombre d'artistes durant tout le XXème siècle, Monte Verita, « La montagne de la Vérité » à Ascona dans le Tessin et sa communauté libertaire fondée en 1900 redécouverte par le commissaire d'exposition Harald Szemann dès 1976, Les Rencontres d'Eranos qui ont pris place à partir de 1933 où auteurs et savants de toute provenance ont débattu de thèmes rapprochant l'est et l'ouest, la pensée orientale et le monde de l'occident, l'intuition et la science, et enfin éventuellement le col de la Furka où des artistes dans les années 80 et 90 ont participé à un programme d'interventions devenues aussi légendaires que confidentielles à plus de 2400m d'altitude.

Au cours de rencontres mensuelles, et à partir d'éclairages approfondis sur les multiples projets de vie originaux et d'utopies vécues qui ont imprégné le sol de l'actuelle localité thermale de Locarno, de l'étude de ce potentiel énorme d'énergies mises en place pour une réforme de la civilisation qu'a été Monte Verita mais aussi de l'importance et de l'influence de la pensée de Rudolf Steiner, nous serons amenés à penser et préparer le voyage, à préciser le sens que nous voulons bien lui donner et en inventer les modalités.

▸ Évaluation
Investissement dans l'invention et l'organisation du projet.
Qualité des recherches et de la réflexion.
Qualité de l'engagement.

▸ Bibliographie
GOETHE Johann Wolfang, « La métamorphose des plantes : et autres récits botaniques », avec une introduction de Rudolf Steiner, Laboissière-en-Thelle, Ed. Triades, 4ème éd. française, 2013
HESSE Hermann, « Knulp », Paris, Le Livre de Poche, 1995
HESSE Hermann, « L'homme qui voulait changer le monde » in L'*homme qui voulait changer le monde*, Paris, Le Livre de poche, 2007
« Initiales M.V. (Monte Verità) », Lyon, ENSBA, 2014
LACHMAN Gary, « Rudolf Steiner, une biographie », Arles, Actes Sud, 2009
LAMARCHE-VADEL Bernard, « Joseph Beuys : is it about a bicycle ? », Paris, Marval /Galerie Beaubourg, Verone, Sarenco-Strazzer, 1985
NOSCHIS Kaj, « Monte Verita, Ascona et le génie des lieux », Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011
SZEEMANN Harald, « La vérité a plusieurs mamelles », in *Ecrire les expositions*, Bruxelles, la lettre volée, 1996

Des éléments bibliographiques plus exhaustifs seront communiqués durant les rencontres.

LABO « ARGENTIQUE »

Jürgen NEFZGER

► Semestres S4, S6, S8
Nombre limité à 10 participants

► Méthode Initiation technique et théorique lors de séances collectives.
Visite d'expositions.
Suivi du travail de l'étudiant en séances de travail collectives.

► Objectifs À l'air du (presque) tout numérique un retour vers les connaissances et techniques argentiques permettra de comprendre le procédé photographique.
S'approprier des notions liées aux fondements de la photographie permettra à l'étudiant de mieux saisir les possibilités et les contraintes d'une pratique ayant subit une forte transformation technique depuis une quinzaine d'année. Il pourra ainsi accéder à une meilleure compréhension de l'outil photographique et à une autonomie de travail en chambre noire.

► Contenu Visites d'expositions afin de se confronter aux oeuvres accrochées et d'examiner la facture des tirages.
Acquisition des notions de base du procédé argentique :
- choix et développement manuel des films,
- connaissance des produits et du matériel labo,
- apprentissage du travail en laboratoire noir et blanc.
Élaboration de tirages sur différents supports en apprenant des techniques de masquage et de retouches manuelles.
Méthodes de séchage.
Archivage de négatifs et tirages.

► Évaluation Participation et implication de l'étudiant.
Progression lors des séances, qualité des réalisations, compréhension et restitution des acquis techniques et historiques.

► Références

CARTIER-BRESSON Anne, « Le vocabulaire technique de la Photographie », Paris, Marval-Paris Musée, 2008
BACHELIER Philippe, « Noir & Blanc : De la prise de vue au tirage », Paris, Éd. VM, 2005
HICKS Roger, SCHULTZ Frances, « Pratique du labo noir et blanc », Paris, Eyrolles, 2004

Site très riche en information technique : www.galerie-photo.com/technique.html

LABO « JUSTIFICATIF DE RÉSIDENCE »

Jürgen NEFZGER (et intervenants)

► Semestres S5, S6, S7, S8, S9

► Méthode Nous interrogerons les problématiques de la résidence d'artiste en s'appuyant sur celle proposée annuellement par la ville de Clermont-Ferrand à des photographes. La réflexion s'appuiera sur des rencontres avec des chercheurs, des artistes et des responsables culturels, et une pratique accompagnant une enquête de terrain. Un workshop avec un photographe prolongera cette analyse à travers l'expérimentation d'un dispositif de travail en résidence. Un travail de création photographique individuel accompagnera le labo pendant toute sa durée, en réponse à un cahier de charge développé en amont du workshop.

► Objectifs L'objectif est de sensibiliser l'étudiant aux enjeux de la résidence. Trop souvent perçue comme une situation de confort laissant libre court à la création, les réalités de la résidence ont évolué ces dernières années vers un objet hybride. Les modalités très libres au départ se recentrent aujourd'hui autour d'un cahier de charges plaçant l'artiste dans un rôle ambigu entre création et médiation. Il s'agit donc de fournir à l'étudiant des outils de réflexion et de travail afin de pouvoir se positionner entre les attentes extérieures et sa propre démarche d'artiste-auteur. Le côté pratique initié sous forme de workshop permettra de développer une expérience en situation de résidence.

► Contenu 1. Introduction aux enjeux de la résidence et suivi des travaux par Frédérique Mocquet, Doctorante en architecture, qui travaille sur les projets photographiques observant l'évolution des territoires et les problématiques de l'aménagement de l'espace.
2. Rencontre avec Régis Besse, directeur de la culture à la ville de Clermont-Ferrand et avec Martial Déflacieux, directeur du programme « Artistes en résidence » ainsi qu'avec le photographe Bruno Boudjelal actuellement en résidence.
3. Workshop avec le photographe Geoffroy Mathieu (www.geoffroymathieu.com)
4. Poursuite d'une recherche individuelle en s'appuyant sur un cahier de charge remis en début d'année, en vue d'une restitution des travaux dont la forme reste à inventer.

► Évaluation L'évaluation se fait au regard de l'implication de l'étudiant et de la pertinence de ses réalisations.

► Références

BALLESTA Jordi , « La commande au risque de l'illustration », in *Études photographiques*, n°31, Printemps 2014 [sur Internet]
MOREL Gaëlle, « Entre art et culture. Politique institutionnelle et photographie en France, 1976-1996 » in *Etudes Photographiques*, n°16, mai 2005 [sur Internet]

- Ouvrages édités lors des résidences photographiques clermontoises :
BAUDELAIRE Eric, « Déplacements de site », Paris, Archibooks, 2008
NEFZGER Jürgen, « Nocturnes », Ostfildern, Hatje Cantz, 2008
ELLENA Véronique, « L'argent », Montreuil-sur-Breche, Diaphane éd., 2010
KOLLAR Martin, « Cahier », Montreuil-sur-Breche, Diaphane éd., 2011
BOURGUEDIEU Christophe, « La montagne », Paris, éd. Loco, 2012
DAVIS John, « Hidden River », Paris, éd. Loco, 2013
CUISSET Thibault, « Ecarts », Paris, éd. Loco, 2014

- Publications en lien avec d'autres résidences photographiques :
CLANET Céline, « Des barrages et des hommes », Arles, Actes Sud, Fondation FACIM, 2011
DELADERRIERE François, « Nice et Savoie, un regard contemporain », Arles, Actes Sud, FACIM, 2010
TENU Claire, « La ville que nous voyons », Cherbourg, Ed. du Point du Jour, 2013
PATAUT Marc, « Humaine », Cherbourg, Coéd. CRP / Ed. du Point du Jour, 2012
« Images d'un renouvellement urbain », Cherbourg, Ed. du Point du Jour, 2008
« Bruxelles à l'infini. Photographes en résidence », Bruxelles, coll. Contretype, ARP Ed., 2014

- Voir les ouvrages monographiques de Geoffroy Mathieu
et le blog de Frédérique Mocquet (www.oeil-arpenteur.org/blog/)

LABO « IMAGINARY LANDSCAPES »

Roland COGNET, Philippe EYDIEU, Stéphane THIDET

▸ **Semestres** S5, S6, S7, S8, S9

▸ **Méthode** Atelier d'expérimentations sonores, liées aux questions d'espace et de temps.
Séances d'écoute et visionnage de films abordant la musique et la pratique sonore.
Réalisation de dispositifs sonores individuels et collectifs, mettant en jeu l'installation ou la performance, le dessin, l'écriture…

▸ **Objectifs** Expérimenter les différents aspects de la dimension sonore. Invention et réalisation de dispositifs, de leur conception à leur mise en forme.

▸ **Contenu** * « Imaginary Landscape No.1 » (1939), John Cage.
Créée à Seattle, cette œuvre marque une date dans l'histoire de la musique : elle constitue l'acte de naissance de la musique électronique vivante (live electronic music) ; pour la première fois, des sons électroniques manipulés en direct sont introduits dans une œuvre musicale.

Au travers de réalisations sonores, de séances d'écoute, de films et de textes, ce labo propose de mettre en lien la pratique plastique et les questions du son et de la musique sous ses différentes formes. Les notions d'espace et de temps seront abordées et questionnées. Différentes formes seront mises en perspective : l'improvisation, la performance, l'installation…

▸ **Évaluation** Implication et participation active aux séances.
Multiplicité des expérimentations.
Curiosité et invention.

▸ **Références**
SACKS Oliver, « Musicophilia : La musique, le cerveau et nous », Paris, Ed. Points, 2009
TOOP David, « Ocean of sound », Montpellier, l'Eclat, Paris, Kargo, 2000
GRAHAM Dan, « Rock my Religion », Paris, Les presses du réel, 1993
GRAHAM Dan, « Rock/Music Textes », Paris, Les presses du réel,1999

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrices : Geneviève POISSON, Aurélie BRÜHL

Depuis son installation dans ses nouveaux locaux l'ESACM poursuit une politique de développement des échanges internationaux qui se décline suivant deux formes : les échanges d'étudiants avec nos établissements partenaires et les résidences à l'étranger pour les étudiants de Master.

ÉCHANGES ÉTUDIANTS

L'ESACM est titulaire de la charte ERASMUS + qui favorise la mobilité étudiante et enseignante en provenance ou à destination des écoles d'art et des universités européennes. L'ESACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers hors du réseau ERASMUS (voir liste ci-après). Cependant, les étudiants ont également la possibilité de soumettre leur candidature dans d'autres établissements d'enseignement supérieur étrangers, sous réserve d'accord préalable de leur projet de mobilité par l'équipe enseignante.

► Modalités

Les séjours à l'étranger et les projets de mobilité doivent être préparés dès la rentrée précédente. Un formulaire de « Voeux de mobilité » devra être rempli et validé par l'équipe pédagogique au début du 2ème semestre en préalable à toute mobilité. Le dossier de candidature devra comprendre :
- Un CV
- Une lettre de motivation
- Un portfolio
- Un contrat d'étude validé par le coordinateur de l'année

Les échanges européens entrant dans le cadre ERASMUS doivent être de trois mois minimum et sont subventionnés par la Communauté Économique Européenne (CEE).

► Validation des périodes de mobilité

À leur retour les étudiants doivent faire une présentation orale de leur séjour lors des journées de restitution. Les enseignants prennent connaissance du travail effectué pendant la période de mobilité et les crédits acquis dans l'établissement partenaire sont pris en compte dans le relevé de crédits.

► Aides à la mobilité

Les étudiants bénéficient de l'aide de l'école pour le voyage, de celle de la Région Auvergne, des bourses ERASMUS pour l'Europe, selon certaines conditions des aides de la Ville de Clermont-Ferrand (pour les villes jumelées et Porto) et de certains départements (pas le Puy de Dôme depuis 2010), des bourses OFAJ pour l'Allemagne.

► Préparation linguistique

Sous réserve d'être accepté, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités ERASMUS : Cours CIEL. Certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le SCLV de l'Université Blaise Pascal propose aussi des cours dans les principales langues européennes.

www.univ-bpclermont.fr/rubrique82.html

► Accueil des étudiants étrangers

L'école accueille les étudiants des établissements partenaires dans le cadre des conventions établies. Elle peut aussi accueillir des étudiants d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

► Partenaires

Réseau ERASMUS
- School of Art, Oxford Brookes University, Oxford, Royaume-Uni
- Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto, Portugal
- Akademia Sztuk Pieknych W Katowicach, Katowice, Pologne
- Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique, Grèce
- Ostravska Univerzita Ostrava, Ostrava, Tchéquie
- Estonian Academy of Art, Tallin, Estonie
- Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia, Italie
- Universidad del Pais Vasco, Bilbao, Espagne
- Yildiz Teknik Universitesi, Istanbul, Turquie
- Suleyman Demirel University, Isparta, Turquie
- University of Ljubljana, Ljubljana, Slovenie
- Faculdad de Bellas Artes, Madrid, Espagne
- Robert Gordon University, Aberdeen, Royaume-Uni
- Institut für Kunst Erziehung, Regensburg, Allemagne
- Vilnius Academy of Arts Vilnius, Lithuanie
- École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles, Belgique

Réseau hors ERASMUS
- Université du Québec à Montréal, UQAM Montréal, Québec, Canada
- University of Oklahoma, Norman, USA
- Universidad Major de San Andres, La Paz, Bolivie
- Pontificia Universidad Catolica del Perù, Lima, Pérou.

L'ESACM a des relations avec le Scottish Sculpture Workshop, à Aberdeen (Écosse) qui a accueilli 4 étudiants en 2014-2015.

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont accessibles depuis le site intranet de l'ESACM.

RÉSIDENCES À L'ÉTRANGER

Ces résidences permettent aux étudiants de la phase projet d'avoir une réelle expérience de vie dans le lieu qui leur est proposé.
En 2015-2016, nous avons mis en place trois résidences qui sont volontairement situées sur des territoires très différents :

- La résidence au sein de l'association Triangle de New-York
- La résidence à Cotonou (Bénin) en lien avec l'Université d'Abomey-Calavi
- La résidence à la Villa Garikula près de Tbilissi (Géorgie)

Ces résidences sont d'environ 5 à 6 semaines avec un jeune artiste issue de l'école comme accompagnateurs et des enseignants.

Les étudiants sont choisis sur appel à projets par un jury composé des coordinateurs de la phase projet, de la responsable des études et de la directrice. Les étudiants ne peuvent pas faire plus d'une résidence par année scolaire.

MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l'école, les étudiants de l'ESACM sont mis en situation professionnelle par le biais de stages et de participation à des expositions. Les jeunes diplômés se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

PENDANT LE CURSUS

STAGES

Les étudiants des phases programme et projet ont la possibilité d'effectuer des stages professionnels conventionnés. L'ESACM a notamment développé des partenariats avec des organismes et des entreprises dont la liste figure sur l'intranet.

L'étudiant doit transmettre au secrétariat pédagogique un mois minimum avant le début du stage, le formulaire de demande de stage rempli et signé par l'enseignant coordinateur.
Le document est téléchargeable depuis le site intranet.

Il est rappelé qu'en phase programme la durée totale des stages est de 15 jours minimum et peut être fractionnée en plusieurs fois sur la totalité des deux années.

En phase projet, s'ils n'effectuent pas de séjour à l'étranger, les étudiants de 4ème année doivent réaliser un stage long d'une durée de 1 mois minimum.

L'ensemble des informations, des offres et des organismes d'accueil sont disponibles sur le site intranet de l'ESACM rubrique « Stages ».

EXPOSITIONS

Dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Michelin, l'ESACM organise chaque année des expositions des étudiants de 5ème année. La Fondation Michelin donne une aide pour les bourses de production attribuées aux diplômés.
En contrepartie, les étudiants montrent leurs travaux au sein du Forum du site des Carmes de l'entreprise. Une sélection des travaux les plus représentatifs est opérée afin que l'ensemble des salariés du Groupe puisse y avoir accès, notamment grâce à un travail de médiation spécifique.

AU SORTIR DE L'ÉCOLE

« DÉPARTS »
EXPOSITION DES DIPLOMÉS 2015

Du 30 septembre au 23 octobre 2015
Vernissage le 29 septembre 2015

Samira Ahmadi Ghotbi / Marie Astre / Antoine Barrot / Camille Brée / Marie-Camille Dodat / Rémy Drouard / Alexandre Paulus / Emma Pavoni / Florent Poussineau / Léa Puissant / Armance Rougiron / Jason Rouillot / Solène Simon / Marjolaine Turpin / Myriam Urvoaz / Camille Varenne / Benoit Vidal /
et la participation de Margaux Chérasse.

Accompagnés par un choix d'oeuvres issues des collections privées de l'équipe de l'ESACM :
Gaston Chaissac / Jean Dupuy / Richard Fauguet / Serge Hélias / Daniel Johnston / Sol Lewitt / Florendo Nanni / Patrick Saytour / David Tremlett / Claude Viallat.

Commissariat : Damien Airault
Accrochage et technique : Colombe Marcasiano et Philippe Eydieu

Cette année, le commissariat est confié à Damien Airault, critique d'art et commissaire d'exposition. Il s'intéresse entre autre aux formes expérimentales de commissariat d'exposition, aux dispositifs de coproduction et de communication, questionnant les œuvres et les pratiques à travers le geste du commissaire et l'expérience du spectateur.

« PREMIÈRE XXI »

La Fabrique Pola, Bordeaux
Du 28 novembre2015 au 4 janvier 2016
Vernissage le 27 novembre 2015

Sélection des jeunes diplômés de l'ESACM :
Marie Astre / Rémy Drouard / Camille Varenne

Le Centre d'art contemporain de l'Abbaye Saint-André de Meymac réalise chaque année une exposition intitulée Première qui réunit une sélection de jeunes diplômés des écoles d'art de Clermont-Ferrand, Bourges et Limoges.
Depuis 3 ans, l'équipe du centre d'art de Meymac délocalise le programme d'exposition Première dans différents lieux afin de dynamiser les rencontres autour du travail des jeunes artistes. Après le centre d'art le BBB à Toulouse et Le Garage à Brive, la 21ème édition de Première sera présentée à La Fabrique Pola à Bordeaux. Cette exposition sera également enrichie d'une édition axée sur le travail de chaque exposant.

« LES ENFANTS DU SABBAT XVII »

Creux de l'Enfer, Thiers
Du 16 mars au 22 mai 2016
Vernissage le 15 mars 2016

Sélection des jeunes diplômés de l'ESACM :
Samira Ahmadi Ghotbi / Antoine Barrot /
Rémy Drouard / Marjolaine Turpin
Camille Varenne.

Les Enfants du Sabbat XVII est une exposition proposée par le Centre d'art contemporain Le Creux de l'Enfer à Thiers. Chaque année, cette exposition réunit de jeunes diplômés issus de l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole et de l'École Nationale des Beaux-Arts de Lyon. Ils ont en commun d'avoir obtenu leur DNSEP l'année qui précède le projet.

Cette exposition est soutenue par Clermont Communauté qui attribue des bourses d'aide à la production en faveur une œuvre inédite pour l'exposition. Elle bénéficie également d'une édition comportant textes analytiques et visuels liés au travail de chaque artiste.

EXPOSITION DE RESTITUTION DES WORKSHOPS EN LYCÉES PRO

Mai 2016

Alexandre Paulus / Antoine Barrot / Armance Rougiron / Benoit Vidal / Florent Poussineau / Emma Pavoni / Marie-Camille Dodat / Myriam Urvoaz

Dispositif fédérant de multiples acteurs (ESACM, FRAC Auvergne, la Délégation Académique à l'Action Culturelle - DAAC, Rectorat), les workshops en lycées professionnels permettent à de jeunes diplômés de l'école d'effectuer un workshop d'une semaine dans un lycée professionnel du département afin de réaliser une œuvre avec l'aide de jeunes lycéens et l'appui technique de l'établissement d'accueil.

Alexandre Paulus travaillera avec le Lycée Professionnel Marie Laurencin, Antoine Barrot avec le Lycée La Fayette, Armance Rougiron avec le BTP CFA Haute Loire, Benoit Vidal avec le Lycée Professionnel de la Communication Saint Géraud, Florent Poussineau avec le Lycée Professionnel François Rabelais, Emma Pavoni avec l'EPL Saint-Flour, Marie-Camille Dodat avec le Lycée Charles et Adrien Dupuy et Myriam Urvoaz avec le Lycée Pierre-Joël Bonté.

La restitution de ce projet donnera lieu à une exposition dans le Grand Atelier de l'école présentant les œuvres réalisées pendant ces workshops.

LES ATELIERS DU GRAND LARGE

Cette année, dans le cadre du rapprochement des régions, l'ESACM rejoint l'ADERA, Association Des Écoles Supérieures d'Art de Rhônes-Alpes-Auvergne. Cette association donne la possibilité aux jeunes diplômés des écoles d'Art de Lyon, Annecy, Saint-Etienne, Valence-Grenoble et Clermont-Ferrand, de bénéficier de multiples soutiens professionnels : ateliers, aides au projet et à la publication d'ouvrages monographiques, suivi de formations à l'étranger… Situés à Décines en banlieue lyonnaise, les Ateliers du Grand Large font partie du programme mis en place par l'ADERA. Ils accueillent une trentaine d'artistes dont, cette année, Jason Rouillot, Benoit Vidal et Rémy Drouard, diplômés de l'ESACM en 2015.

LA RECHERCHE

Coordinateur : Cédric LOIRE

UNE ÉCOLE est, dans sa définition même, un espace de recherche, car toute la pédagogie est fondée sur le projet de l'étudiant. Celui-ci consiste en une recherche personnelle, qui s'articule à une dimension collective, dans ses interactions et ses échanges avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les autres étudiants. L'adossement à la recherche, demandé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour donner au DNSEP le grade Master, doit partir de ce postulat pour développer une réflexion pratique et théorique sur des sujets spécifiques à l'École et portés collectivement. Il ne s'agit pas pour nous de calquer le modèle universitaire ou de créer un post-diplôme mais de mettre en place des « chantiers » - terme volontairement décalé mais qui témoigne assez justement de l'état d'esprit voulu. Ces chantiers réunissent un temps des enseignants et des étudiants de l'école, des artistes jeunes ou confirmés, des théoriciens, des architectes, des doctorants, sur des questions précises afin de travailler, chacun depuis son champ de spécialisation, avec ses outils et ses formes, en dialogue avec les autres. Ils irrigueront l'école par des conférences, des expositions, des manifestations dont les formes restent à inventer, et qui seront mis en place en collaboration avec des laboratoires de recherche universitaire notamment dans le cadre de conventions avec l'Université, telle celle que nous avons avec l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

La recherche en art, comme toute autre recherche, se nourrit de ses propres incertitudes et revêt par-là même un caractère prospectif. Elle pose d'emblée la question de la nécessaire prise de distance avec son objet. S'agissant de la recherche en art - et non sur l'art -, elle est également fondée sur le fait que les enseignants sont d'abord et avant tout des artistes, des théoriciens qui ont une pratique - c'est-à-dire des chercheurs. Des chercheurs qui font eux-mêmes partie de l'objet de leurs recherches. La prise de distance est endossée par la forte dimension collective octroyée à la recherche. Mais tout ne s'y résume ou ne s'y résout pas dans le collectif : chaque chercheur demeure une force d'analyse et de proposition ; le collectif trouve son sens dans cette articulation entre socle individuel de recherche et production d'un terrain commun. La recherche en art ne saurait se limiter au champ théorique : elle n'établit aucune séparation entre l'intelligible et le sensible, et peut ainsi (et d'abord) revêtir l'apparence d'œuvres - ce qui implique de sortir des schémas et attendus académiques. Aussi, plutôt que de définir a priori des objets de recherche, les équipes de l'ESACM visent d'abord à mettre en place des « situations » de recherche, laissant les objets et les formes se construire collectivement, au fil du processus de recherche.

La recherche à l'ESACM opère sur plusieurs plans et plusieurs niveaux : elle multiplie les territoires d'investigation et les angles d'approche ; joue des porosités et échanges entre école et intervenants extérieurs. Rythmée de temps parfois longs (les projets de recherche, la Coopérative), parfois brefs (les voyages de recherche, l'exposition, les colloques et journées d'étude, L'Île de la Tortue), elle articule la pratique et la théorie, qui s'y enrichissent réciproquement ; elle renouvelle de l'intérieur les activités de l'école et en même temps contribue à son ouverture sur le monde extérieur.
Surtout, elle participe de ce qui fait la richesse de la vie au sein de l'école, en offrant, à chaque fois, une expérience partagée d'une intensité accrue.

THÉMATIQUES ET AXES DE RECHERCHE

Thématiques, axes et projets de recherches sont proposés, discutés, définis et validés au sein de la Commission recherche de l'ESACM, qui réunit régulièrement les enseignants-chercheurs, les étudiants-chercheurs, les résidents-chercheurs et les chercheurs invités à titre d'experts.
L'ensemble des activités de recherche explore et croise 2 champs thématiques : « Les espaces des paysages » et, depuis 2012, « Les mondes du travail ». Chacune de ces thématiques a ouvert des perspectives et donné un cadre à des recherches qui ont suivi des processus variés et pris des formes multiples : séminaires et journées d'études, expositions, publications, voyages, films, etc.

LES ESPACES DES PAYSAGES

La thématique de recherche « Les espaces des paysages » s'articule selon deux axes :

Axe 1. Le parti pris de l'expérience : Comment les pratiques et les formes artistiques se trouvent-elles transformées lorsqu'elles se confrontent à l'échelle et aux particularités physiques, géographiques, géologiques, historiques et culturelles de paysages familiers ou découverts ? Comment, en retour, regarder et penser le(s) paysage(s) ainsi investis ?

Axe 2. Le paysage comme forme politique : Dans la mesure où l'existence implique un corps, des corps ; que ces corps impliquent à leur tour un rapport au toucher et à l'espace (au proche et au lointain) ; alors ces corps ne peuvent se tenir, « s'espacer » que dans l'espacement commun du paysage. Cette approche permet d'envisager le(s) paysage(s), façonné(s) par les activités humaines (et les façonnant en retour) en excédant les formes strictement esthétiques de leurs représentations, c'est-à-dire en tant que formes du politique, formes politiques.

LES MONDES DU TRAVAIL

Mise en place en 2012-13, la thématique de recherche « Les mondes du travail » ouvre un vaste champ de réflexion, où se croisent les enjeux propres au travail artistique (dans et hors de l'école), c'est-à-dire une activité potentiellement émancipatrice ; et les questions relatives au travail comme activité économique souvent vécue comme une contrainte, mais aussi constitutive du sentiment d'appartenance à la société. Cette thématique s'appuie sur un fort ancrage local, grâce notamment au partenariat avec la Manufacture de Pneumatiques Michelin, et est construite sur une double articulation : entre l'art et le monde économique ; et du « local » au « global ».

DISPOSITIFS DE RECHERCHE ET D'INITIATION À LA RECHERCHE

Au sein de l'ESACM, la Coopérative de Recherche et l'Île de la Tortue offrent respectivement une plateforme aux activités de recherche et une contribution à l'initiation à la recherche. La Coopérative de Recherche correspond au temps long de la recherche individuelle. Elle permet aussi l'émergence et la maturation de projets collectifs au sein de la communauté des chercheurs. L'Île de la Tortue fonctionne au contraire selon une temporalité à la fois flexible et concentrée ; elle se fonde sur l'intensité féconde d'une rencontre et d'un dialogue entre des étudiants et un invité.
Deux formats, deux rythmes : ces deux dispositifs, à la fois différents et complémentaires, ont en commun le désir d'un partage d'expériences.

Dispositif de recherche :
LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

Mise en place en 2012, la Coopérative de Recherche accueille chaque année une nouvelle équipe de chercheurs, recrutés par voie d'appel à projets. Outre les résidents-chercheurs, elle s'est ouverte en 2013 à des étudiants-chercheurs, récemment diplômés de l'ESACM et d'écoles d'art. Comme les années précédentes, la Coopérative de Recherche offrira en 2015-2016 à ces chercheurs les moyens d'explorer ou d'approfondir un aspect de leurs propres recherches, et sera un temps de discussion et de mise en commun. Surtout, elle accueille en son sein le Troisième Cycle à destination des étudiants-chercheurs. Favorisant les échanges entre chercheurs invités, enseignants et étudiants, la Coopérative contribuera à nourrir les thématiques et programmes de recherche de l'ESACM, en étroite relation avec les équipes de recherche.

Initiation à la recherche :
L'ÎLE DE LA TORTUE

À l'articulation de la recherche et de l'adossement, « L'Île de la Tortue » propose un dispositif plus souple qu'une journée d'étude ou une conférence. Des rencontres entre des chercheurs invités (artistes, écrivains, théoriciens…) et des groupes réduits d'étudiants de Master répondront à un principe simple : l'invité présente un aspect de ses propres recherches (textes, œuvres plastiques, films, expositions…) ; celles-ci fondent l'échange qui s'en suit avec les étudiants, qui en retour font état de leurs propres recherches. Ces rencontres et ces échanges privilégieront des temps courts et intenses ; leurs traces seront préservées sous des formes chaque fois réinventées.

COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

Depuis la rentrée 2012, la Coopérative de Recherche constitue au sein de l'ESACM un dispositif essentiel de la recherche, et sa dénomination même en pointe quelques-uns des caractéristiques et des enjeux : aux appellations « laboratoire » ou « agence » (qui dénotent un assujettissement de la recherche à des critères de rentabilité économique immédiate), on a préféré celui de « coopérative », qui d'emblée en traduit et en revendique la nécessaire et féconde articulation entre l'apport individuel dans chacun des territoires de recherche abordés et la dimension collective, participative et égalitaire propre à l'idée de « coopérative ».
L'idée fondatrice de cette coopérative est bien celle d'une mise en commun de réflexions, d'outils et de formes. Car la recherche au sein de l'école est avant tout envisagée comme recherche artistique : sans se résumer à la dimension théorique, la recherche en art s'invente et se réalise dans la production — qu'il s'agisse d'œuvres plastiques, de publications, d'expositions, de textes ou de toute autre forme engageant son ou ses auteurs dans une démarche de recherche. La recherche en art est aussi envisagée comme un temps de prise de distance vis-à-vis de son propre travail — ce recul permettant à son tour de s'ouvrir à une dimension collective de la recherche.

La Coopérative de Recherche est la plateforme à partir de laquelle s'organisent les activités de recherche à l'ESACM. Elle réunit les enseignants-chercheurs et des étudiants de Master associés aux programmes de recherche, ainsi que les résidents-chercheurs et les étudiants-chercheurs présents au sein de l'ESACM.
Elle offre un dispositif d'accueil de chercheurs (artistes, théoriciens, étudiants-chercheurs), en résidence à l'ESACM afin qu'ils puissent y mener leurs recherches, et nourrir le travail des équipes de recherche au sein de l'école. Elle crée ainsi un contexte favorable à la poursuite et au développement des recherches individuelles de chacun des résidents, qui constituent en retour le substrat à partir duquel des perspectives communes, croisées ou divergentes pourront voir le jour.
Cette présence discontinue mais forte de chercheurs et d'activités de recherche au sein de l'école ne manque pas de se diffuser dans l'ensemble de ses activités quotidiennes. Mieux, les ambitions, perspectives et résultats de ces recherches font l'objet de présentations auprès des étudiants en Master, mais aussi dès la troisième année, qui y sont associés en fonction de leur intérêt et dans le cadre de l'initiation à la recherche.
La Coopérative de Recherche s'appuie sur la dynamique entre singularité des recherches individuelles et mise en œuvre collective du travail, dans une logique expérimentale. C'est la vertu du « corps étranger » introduit au sein de l'école par la présence de chacun des résidents-chercheurs que de provoquer des turbulences, générer des interférences fécondes avec les dispositifs et événements existants.
La Coopérative de Recherche est organisée en veillant à alterner, autant que possible, des temps de présence courts et des temps plus longs pour ses résidents, mais aussi des temps au cours desquels les chercheurs peuvent travailler seuls ou en groupe restreint, et des temps de présence en commun, afin notamment de leur permettre de prendre part aux temps de travail et de séminaire des groupes de recherche — favorisant les échanges de points de vue et l'émergence de perspectives communes avec les équipes d'enseignants-chercheurs de l'école.

La Coopérative de Recherche prend désormais place au cœur du plateau consacré aux ateliers des étudiants des années successives (deuxième étage, salle 02).
En début d'année, chacun des résidents-chercheurs présente son travail et les axes de la recherche menée au sein de l'école. Au cours de l'année, les résidents et étudiants-chercheurs doivent imaginer des formes de restitution « légères » et régulières de l'état de leur recherche (hypothèses, méthodes, questions, problèmes, résultats…), et pourront envisager une forme de restitution de l'ensemble des recherches menées au cours de l'année. Autant que possible, cette restitution associe les étudiants de Master qui se sont impliqués dans les activités de la Coopérative de Recherche.

LE TROISIÈME CYCLE

Mis en œuvre à partir de la rentrée 2014, le Troisième cycle prend place au sein de la Coopérative de Recherche. Il accueille cette année quatre nouveaux jeunes artistes, diplômés de l'ESACM ou d'autres écoles, qui souhaitent poursuivre leur initiation à la recherche de Master dans une recherche approfondie. Présents pour une année comme les résidents-chercheurs, les étudiants-chercheurs, s'ils le souhaitent et sur projet motivé, sont toutefois susceptibles d'intégrer le Troisième Cycle, d'une durée totale de trois ans. Un cinquième étudiant-chercheur, diplômé de l'ESACM en 2014, entame ainsi sa deuxième année de Troisième Cycle.
Dans cette perspective, les étudiants-chercheurs présentent à au moins trois reprises au cours de l'année un état de leur recherche, sous la forme qui leur apparaît la plus pertinente, lors de « rendez-vous » avec un jury de chercheurs qu'ils auront invités et choisis parmi les enseignants-chercheurs et chercheurs-associés. S'ils le souhaitent et sur présentation d'un projet motivé et validé par le collège des enseignants-chercheurs, en accord avec la coordination de la recherche et la direction de l'établissement, ils ont la possibilité au terme de cette année, qui fonctionne comme un temps propédeutique de recherche, de poursuivre et approfondir leur recherche durant deux années supplémentaires dans le cadre du Troisième Cycle.
Un Troisième Cycle en art est autre chose qu'un troisième cycle universitaire. Il n'engage donc pas la nécessité de production écrite/théorique ; mais il n'implique pas non plus d'exclusion de cette forme. La forme artistique doit toutefois rester prépondérante.
Afin de ne pas reproduire la forme et les enjeux propres au DNSEP, il est souhaitable de maintenir ouvert le spectre des formes possibles ; tout comme leur rythme : il ne s'agit pas nécessairement d'une restitution finale, mais de plusieurs temps et formes de restitution au cours du Troisième Cycle — c'est-à-dire qu'à une restitution unique, on préfèrera le principe d'une stratification.
Le Troisième Cycle est un temps consacré à une recherche autonome, construite par l'étudiant-chercheur et non par les équipes de recherche. Il ne s'agit pas de « couper » les étudiants-chercheurs des programmes de recherche, mais ce Troisième Cycle ne peut se limiter au suivi des recherches menées dans le cadre des programmes. Il ne peut également pas se limiter à un simple temps de poursuite du travail artistique, tel qu'il pourrait se faire seul dans l'atelier. Cette dernière doit être pensée, encore une fois, comme un processus de mise à distance critique, dont l'un des leviers est l'articulation avec les travaux des autres chercheurs, avec d'autres champs de recherche, d'autres méthodologies. Il faut que le temps offert par le Troisième Cycle permette à l'étudiant-chercheur, soutenu par les enseignants-chercheurs et les résidents-chercheurs, de mettre en place et de trouver une forme à des questions et des problématiques spécifiques, dans une articulation entre soi et les autres.

RÉSIDENTS-CHERCHEURS & ÉTUDIANTS-CHERCHEURS

Depuis sa création en 2012, la Coopérative a accueilli les résidents-chercheurs suivants :

2012-2013 : Barthélémy BETTE, doctorant en sociologie, Université Paris VII Denis Diderot ; Carole DOUILLARD, artiste ; Tiphaine HAMEAU, jardinier-paysagiste ; Benjamin SABATIER, artiste.

2013-2014 : Céline AHOND, artiste ; Lotte ARNDT, docteure en études culturelles, Université Paris VII Denis Diderot, et Humboldt Universität Berlin ; Barthélémy BETTE, doctorant en sociologie, Université Paris VII Denis Diderot ; Elsa MAURY, doctorante en Art, École de Recherche Graphique (Bruxelles) et Université de Liège ; et trois étudiants-chercheurs : Gaëtan LARANT, diplômé de l'ESACM en 2013 ; Ronan LE CREURER, diplômé de l'École Supérieure des Beaux-Arts TALM en 2012 ; Josselin VIDALENC, diplômé de l'ESACM en 2013.

2014-2015 : Mathilde Chénin, artiste ; Louise Hervé & Chloé Maillet, artistes ; Guillaume Robert, artiste ; Lucia Sagradini-Neumann, docteure en sociologie politique, Université de Caen ; et trois étudiants-chercheurs : Tiphaine Calmettes, diplômée de l'ENSA de Bourges en 2012 ; Pierre Frulloni, diplômé de l'ESACM en 2013 ; Marina Guyot, diplômée de l'ESACM en 2013.

En **2015-2016**, la Coopérative de Recherche accueille les résidents-chercheurs suivants : Simon Boudvin, artiste ; François Marcelly-Fernandez, doctorant en histoire et anthropologie, EHESS ; Lucia Sagradini-Neumann, docteure en sociologie politique, Université de Caen.
Et cinq étudiants-chercheurs :
1ère année de Troisième Cycle : Samira Ahmadi Ghotbi, diplômée de l'ESACM en 2015 ; Antoine Barrot, diplômé de l'ESACM en 2015 ; Sarah Clerval, diplômée de l'ESAM Caen en 2013 ; Camille Varenne, diplômée de l'ESACM en 2015.
2ème année de Troisième Cycle : Pierre Frulloni, diplômé de l'ESACM en 2013.

L'ÎLE DE LA TORTUE

Dans son Histoire des aventuriers, des flibustiers et des boucaniers d'Amérique parue en 1678, Alexandre-Olivier Œxmelin décrit la société qui s'est constituée au cours du XVIIème siècle sur l'Île de la Tortue. Située au large des côtes nord-ouest d'Hispaniola (aujourd'hui Saint-Domingue), cette île d'une superficie de moins de 200 km², initialement peuplée par les Indiens Taïnos, est alors le carrefour essentiel d'un vaste réseau de refuges et de repaires où se croisent et se rencontrent les équipages de navires flibustiers en provenance de toute la Mer des Caraïbes — et, au-delà, de tous les océans du monde.
Réunis au sein de la confrérie des Frères de la Côte, flibustiers, boucaniers et habitants font de l'Île de la Tortue le lieu de dépôt et de partage des butins de la flibuste. La société précaire et changeante qu'ils constituent fonctionne selon des principes d'équité économique et suivant une organisation de type démocratique et égalitaire. Sa forme anticipe ce que Michel Foucault a défini comme « hétérotopie » ; plus récemment, Hakim Bey, citant dans TAZ le modèle d'organisation politique des flibustiers, en fait le prototype de ce qu'il appelle « zone autonome temporaire ».

L'histoire — réelle ou fantasmée — de l'Île de la Tortue, l'imaginaire et l'esprit d'aventure que convoque son éloignement géographique, tout comme son caractère d'hétérotopie ou de zone autonome temporaire, constituent le substrat à partir duquel on tentera ici d'en actualiser la puissance émancipatrice.
À l'école, l'Île de la Tortue demeure un espace-temps poreux, ouvert aux sollicitations et aux perturbations de l'extérieur. Suivant un rythme variable, l'Île de la Tortue accueille des artistes, des théoriciens de toutes disciplines, des acteurs de la vie sociale et culturelle… Elle est aussi — et surtout — ouverte aux étudiants dont la force de proposition contribue à la faire vivre.
Les modalités de ces invitations sont simples et participent pleinement de la logique ouverte du projet : il s'agit de propositions motivées émanant du collège des professeurs, des étudiants — et pourquoi pas, s'ils le souhaitent, des invités eux-mêmes —, soumises à la commission de recherche pour validation. Chaque invitation est conçue sur le principe de l'échange : l'invité aborde un aspect de ses recherches ou de son travail en cours avec un petit groupe d'étudiants, chaque fois différents car réunis précisément en fonction de l'intérêt partagé pour les questions abordées. En retour, les étudiants présentent à l'invité un état de leur propre travail (réalisation, travail en cours ou projet). C'est sur la base de ces regards, et de ces attentions croisées que se structure la discussion, qui peut à son tour constituer le préalable à l'invention et la mise en œuvre d'une proposition commune. L'Île de la Tortue vise à offrir les conditions de possibilité d'un large éventail de ces propositions : simples discussions, expositions, conférences, projections, performances, éditions, concerts, et toutes autres formes susceptibles d'être imaginées et concrétisées sur des temps courts (une journée, deux tout au plus) afin de stimuler les échanges et d'en accroître l'intensité.
On rappellera que l'activité artistique est autant une façon de regarder et penser le monde — c'est-à-dire d'être au monde —, que le lieu de cristallisation de mondes inventés. Mais on n'imposera ni ne proposera de thématique préalable orientant le choix des invités et des manifestations.
L'Île de la Tortue ambitionne avant tout de générer d'autres modes relationnels et collaboratifs entre invités et étudiants. À mi-chemin de la pédagogie et de la recherche, trait d'union entre ces deux activités complémentaires mais se vivant à des rythmes différents, elle offre une forme plus souple, peut-être moins intimidante que les conférences ou les journées d'étude en amphithéâtre. Elle ne vise cependant pas à remplacer ces dernières mais à les nourrir en permettant aux étudiants d'apprivoiser plus aisément la prise de parole et le débat public.

Lieu d'accueil de paroles et d'actes, d'histoires et de projets de tous horizons, l'Île de la Tortue abrite ainsi des formes changeantes, qui sans cesse redessinent ses propres contours et reliefs.
Paysage déplacé à la fois dans l'espace (de la Mer des Caraïbes aux montagnes d'Auvergne) et dans le temps (du paysage de la société flibustière du XVIIème siècle au contexte social, politique et économique actuel), l'Île de la Tortue est d'abord une hypothèse, une situation, quelque chose comme — on l'espère — un espace des possibles, d'où pourra parfois, furtivement, surgir un monde à la fois espéré et inattendu.

RÉALISATIONS ET PROGRAMMES DE RECHERCHE ANNÉE 2015-2016

PUBLICATIONS, FILMS
À l'automne 2015 paraîtront aux éditions de l'ESACM les actes du colloque « Le travail à l'œuvre », organisé en 2013 par les résidents de la Coopérative de Recherche.
En octobre 2015, paraîtra également La pelote et la trame, journal composé par les résidents et étudiants-chercheurs de la Coopérative 2014-2015. La sortie de ce journal sera l'occasion de présenter plusieurs formes produites par les programmes de recherche au cours des années précédentes.
Deux films réalisés par des groupes de recherche seront présentés : Marfa#3, Sculpture en travail.

EXPOSITION
Exposition du projet Le Film infini (le travail) après les tournages dans les sites de Cataroux et de Shanghai en 2014-2015. L'exposition se tiendra au sein des sites de Cataroux en février 2016 et une projection sera organisée pour les salariés chinois à Shanghai au même moment.

JOURNÉES D'ÉTUDE
- Les enseignants de cinéma des écoles d'art de Nîmes, Annecy, la HEAR et Clermont-Ferrand mettent en place un travail sur l'œuvre de Jean-Daniel Pollet. Des 1ères rencontres seront organisées à l'ESACM les 19 et 20 octobre. Le 19 octobre, une soirée réunira l'ensemble de l'école autour de discussions et de projections de films de Pollet.
- Nouvelle journée de projections et de discussions sur les thèmes du Land Art et du désert (faisant suite aux journées organisées en 2013 et 2014). Intitulée « Cracking Perspectives », cette journée est co-organisée avec Fabrice Flahutez (Maître de Conférences en Histoire de l'art à l'Université de Paris Ouest Nanterre) et avec le CHEC de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.
- Est également projetée une journée d'étude consacrée aux séries télévisées, à leurs relations et leur influence sur des aspects de la création artistique récente.

L'ÎLE DE LA TORTUE
À l'articulation de la recherche et de l'adossement, L'Île de la Tortue propose un dispositif plus souple qu'une journée d'étude ou une conférence. Des rencontres entre des chercheurs invités (artistes, écrivains, théoriciens…) et des groupes réduits d'étudiants de Master répondront à un principe simple : l'invité présente un aspect de ses propres recherches (textes, œuvres plastiques, films, expositions…) ; celles-ci fondent l'échange qui s'en suit avec les étudiants, qui en retour font état de leurs propres recherches. Ces rencontres et ces échanges privilégieront des temps courts et intenses ; leurs traces seront préservées sous des formes chaque fois réinventées.

PROJETS ET VOYAGES DE RECHERCHE
Programmes initiés en 2013-2014
La sculpture en travail :
Au travers d'entretiens avec des sculpteurs sur leur lieu de travail, il s'agit d'aborder les questions propres à la sculpture, à son travail et à ce qui la travaille. Ces entretiens s'attacheront à faire émerger ce qui constitue le travail de l'artiste au quotidien, dans la perspective de l'œuvre à réaliser ; mais aussi ce qui, à différents moments et différents degrés, « travaille » fondamentalement la sculpture : matériaux, gestes, savoir-faire, processus, méthodes, lieux des opérations, histoire…

Un film infini (Le travail) :
Comment représenter le travail, le voir, en parler, comprendre, alors qu'il devient impossible de filmer les lieux de travail, usines, industries, bureaux ; c'est-à-dire ce qui représente l'activité la plus chronophage de notre vie de citoyen ? C'est cette question qui alimentera et animera cette recherche. Alimenter n'est pas le point de départ d'une réflexion, mais c'est un processus : de l'ingurgitation jusqu'au rejet. Le médium utilisé sera le film.
Comme les années précédentes, nous commencerons par filmer un lieu de travail, un club de Rugby. À partir des premières séquences tournées, le film dérivera encore au contact de sa mémoire. Nous inviterons des personnes extérieures à l'école pour penser avec nous ce qui a été enregistré, et à partir de ces rencontres, nous continuerons le film, et ainsi de suite. Les rencontres peuvent être enregistrées et participer au film. Ainsi, le film se fait en se faisant, il se construit organiquement en fonction des rencontres et produit alors un travail sur lui-même. Faire un film avec son sujet et non pas sur son sujet. Un rendez-vous par

mois sera organisé avec des philosophes de l'image, éthnologues, patrons d'entreprises, des artistes, des ouvriers, des employés, des critiques de cinéma, etc. Le film n'aura donc ni temps ni auteur déterminé. Ce sera un film collectif, dont les acteurs seront aussi les auteurs.

Programme commencé en 2014-2015

L'intercalaire :
Mis en place en 2014 dans le cadre de la thématique de recherche « Les espaces des paysages », ce programme explore la notion de « latence » : Une période de latence est un délai entre une action et le déclenchement d'une réaction, un laps de temps diffus qui s'intercale entre deux moments. Il n'est pas réellement quantifiable, ni définissable, il peut exister en éveil, en sommeil, dans des moments de détente ou d'ennui, de lecture, de promenades… Cependant, sa finalité est la concrétisation de quelque chose, que ça soit un geste, une pensée ou une mise en forme. Pour ce projet de recherche la notion de latence est au cœur de notre travail. Cette notion a été expérimentée à travers deux déplacements, deux destinations différentes : un premier temps dans le cadre sauvage des Îles d'Aran, un second à la Grande Motte, hors-saison. Des expériences qui y ont été menées et des dialogues qui ont suivi, a émergé l'idée de créer Les éditions de l'intercalaire, une maison d'édition envisagée comme un dispositif et une forme de recherche.

Programme mis en place en 2015-2016

Exploring Robinson :
Ce programme de recherche se propose d'explorer après-coup les nombreuses pistes et hypothèses esquissées et mises de côté au cours des deux années de travail du groupe de recherche Robinson (Vendredi) / Vendredi (Robinson). De nombreux documents ont en effet été trouvés, travaillés et agencés. Ils prennent diverses formes : théâtre, chansons, poèmes, dessins… Quoi en faire ? Ne sont-ils pas autant d'expériences individuelles et collectives à reprendre dans une activité d'archivage ? Ceci afin de trouver une forme non pas définitive mais stable, c'est-à-dire apte à être diffusée pour que d'autres poursuivent leurs recherches sur ce sujet ou s'informent de « là jusqu'où nous sommes allés » ou prennent tout simplement plaisir à revisiter Robinson Crusoé par nos travaux. « Archiver » ne consiste pas à s'enfermer dans une salle de cours et à recenser, puis à trier et à mettre à jour des traces comme ça se passe dans une opération de Police ou lors d'une expertise. Il faut plutôt entendre par archivage, la création d'une forme plastique, ou disons d'une forme poétique au sens de la « poeïsis » d'Aristote. Archiver, c'est faire, fabriquer, sélectionné et découvrir sans doute des manques et faire avec ou et remédier mais toujours avec pragmatisme.

LA SCULPTURE EN TRAVAIL

Équipe de recherche
Roland COGNET, Cédric LOIRE
Chercheur(s) de la Coopérative
Des étudiants de Master (4ème et 5ème années)

Présentation générale
Dans le cadre de la thématique de recherche « Les mondes du travail », il s'agit, au travers d'entretiens avec des sculpteurs sur leur lieu de travail, d'aborder les questions propres à la sculpture, à son travail et à ce qui la travaille.
Ces entretiens s'attacheront en effet à faire émerger ce qui constitue le travail de l'artiste au quotidien, dans la perspective de l'œuvre à réaliser ; mais aussi ce qui, à différents moments et différents degrés, « travaille » fondamentalement la sculpture : matériaux, gestes, savoir-faire, processus, méthodes, lieux des opérations, histoire…

Méthodologie et étapes de la recherche
Préparation en amont
- Recenser le fonds documentaire de la bibliothèque (au besoin, le compléter avec ouvrages et articles concernant les artistes interrogés). Cette bibliographie constituera une base de travail à répartir entre les étudiants (lectures croisées à partir desquelles composer les premiers questionnements).
- Élaborer une méthodologie de l'entretien, en associant à cette réflexion un sociologue ayant, dans le cadre de sa discipline, une pratique de l'entretien avec des artistes (Barthélémy Bette, résident-chercheur de la Coopérative de recherche).

L'entretien proprement dit
- Afin d'être le moins intrusif possible et de laisser le maximum de champ à la parole, l'entretien fera l'objet d'une simple captation sonore. Celle-ci pourra toutefois, si les conditions le permettent, être associée à un plan séquence dans l'atelier (le plus simple possible pour éviter d'alourdir le travail avec le montage). Le temps de la prise de vue pourra alors être diversement géré en fonction de l'artiste et des lieux (pendant, après l'entretien, en filmant l'artiste, en montrant le hors-champs de l'atelier).

Après
- Retranscription des propos, afin de dédoubler la forme de la base de donnée : d'une part la parole vivante ; d'autre part sa retranscription écrite dans la perspective, pourquoi pas, d'une publication.
- Si la forme de l'entretien est celle d'un film, une phase de montage sera nécessaire. La forme du dispositif se doit de rester très simple afin d'éviter d'alourdir cette phase du travail. Par exemple, un plan fixe, ou un plan séquence.

Objectifs
- Constituer une base de données sur le travail de la sculpture, dans la perspective d'une consultation par les enseignants et étudiants de l'école, mais aussi par les chercheurs souhaitant accéder à ces sources.
- Réfléchir, à travers cette base de données, sur le travail artistique dans ses articulation avec les processus de conception (esthétique et technique), de réalisation (fabrication par l'artiste ou déléguée à des tiers).

Forme de restitution de la recherche
- Constituer une collection d'entretiens audio/vidéo.
- Publier les retranscriptions de ces entretiens.

Entretiens réalisés et à venir
Entretiens réalisés :
Bernard Pagès, Eve Bailey, Steven Brower, Alain Kirili, Arnaud Vasseux.
En cours de montage :
Eve Bailey, Steven Brower, Alain Kirili, Arnaud Vasseux.
Entretiens à venir :
Anita Molinero

Bibliographie, Références filmiques (sélection) :
NAVEL Georges, « Travaux », Paris, Stock, 1945
SERRA Richard, « Écrits et entretiens 1970-1989 », Paris, Daniel Lelong éditeur, 1990
KOUNELLIS Jannis, « Odyssée Lagunaire : écrits et entretiens 1966-1989 », Paris, Daniel Lelong éditeur, 1990
CHARBONNIER Georges, « Couleurs de ce temps », série d'entretiens radiophoniques (Marcel Duchamp, Max Ernst, Henri Matisse…), Paris, Radiodiffusion française, 1950-1960
BOUTANG Pierre-André, « Tony Grand », film documentaire, 28', Production : Soraperaga, CGP, CNAP, 1984

UN FILM INFINI (LE TRAVAIL)

Équipe de recherche
Alex POU, Sarah RITTER, Cédric LOIRE
Chercheur(s) de la Coopérative
Des étudiants de 3ème année et de Master

Comment représenter le travail, le voir, en parler, comprendre, alors qu'il devient impossible de filmer les lieux de travail, usines, industries, bureaux ; c'est-à-dire ce qui représente l'activité la plus chronophage de notre vie de citoyen ? C'est cette question qui alimentera et animera notre recherche. Alimenter n'est pas le point de départ d'une réflexion, mais c'est le processus qui nous intéressera, de l'ingurgitation jusqu'au rejet.
Nous utiliserons comme médium, le film.

Pourquoi ? Parce que peut-être que le cinéma, inventé à la fin du XIXème siècle entretient une étroite relation avec le travail moderne : c'est un travail d'équipe qui utilise une machine qui demande un apprentissage, donc des techniciens ; cette machine produit des images qui sont, après avoir été développées, montées entre elles pour faire naître une forme. Cette forme qu'est le film nécessite donc un temps et un lieu et un coût spécifique en fonction du film produit. Mais cela ne s'arrête pas là, il faut ensuite exploiter le film pour le distribuer afin qu'il trouve son public. Le vocabulaire qui précède, équipe, apprentissage, techniciens, produire, développement, montage, temps, lieu, coût, exploitation, distribution, public, sont des mots qui renvoient directement à l'univers du travail moderne. Ne parle-t-on pas d'industrie cinématographique ? Le cinéma a donc un lien constitutif avec le travail, mais il est aussi celui qui l'a le premier enregistré (la sortie d'usine des frères Lumière). Il y a un étrange parallèle qui s'opère entre ces deux notions que sont cinéma et travail, comme si une forme de travail (cinéma) s'était émancipée d'un ensemble plus vaste pour se mettre à l'écart et le regarder, comme une sorte de faux-frère voyeuriste et fainéant, se dégageant ainsi du fonctionnalisme industriel et se concentrant plutôt sur l'analyse de son propre objet, sa propre image. Faire un film qui essaierait de regarder le travail, serait aussi un film qui se travaillerait lui-même, qui fonctionnerait sans scénario mais à partir du travail filmé, et poserait la question : quand commence et quand finit le travail ? Nous le savons, le travail ne se limite pas au temps payé, il infuse notre vie, jusque dans nos rêves. Le travail nous travaille. Il s'agira donc de construire un film qui agence ces différentes relations.

Formes, du mécanique à l'organique
Un film infini, c'est se laisser aller au travail, casser l'idée de la forme finie, prédéfinie, scénaristique, et c'est donc organiser une contre-forme à l'idée de travail.
Avec l'équipe de recherche des étudiants de Master, nous travaillerons une journée tous les quinze jours. Nous ne savons pas où nous allons, nous connaissons seulement l'objet de notre recherche-enquête et comment elle commence.

Méthodologie de travail
Dans un 1er temps, l'équipe de Film Infini (le travail) se concentre sur la création d'une culture commune. Cela passe par la lecture de textes, le visionnage de films, des temps de discussion mais aussi le partage de moments quotidiens comme le repas. Viennent ensuite les temps de tournage collectif qui ont eu lieu de 2013 à 2015 dans une ferme laitière robotisée, dans les usines Michelin à Clermont-Ferrand et Shanghai, et à l'intérieur de l'école. Durant ces temps de tournage, chacun ressent différemment ce moment de prise d'images. L'approche de chacun révèle un rapport différent à l'image. Ces rushes sont ensuite stockés sur disque dur, s'accumulent, se mélangent, s'ordonnent, s'oublient, ressurgissent. On peut voir cette banque de données comme l'inconscient du Film Infini (le travail). Le montage revient donc à faire advenir cet inconscient pour lui donner forme et le rendre accessible. Cette étape complexe a pour l'instant donné lieu à des fragments montés qui sont montrés dans des enchaînements différents selon les circonstances (exposition dans l'usine Michelin de Clermont-Ferrand, journées de recherche au CNEAI). Cette année tentera donc de répondre aux questions posées lors de l'année précédente : Comment accéder à cet inconscient filmique ? Comment cet accès peut-il devenir une expérience commune ?
Comment les nouveaux arrivants du Film Infini vont-ils réagir face à cette masse d'images qu'ils ne maîtrisent pas ?
Film Infini (le travail) renouvelle chaque année son équipe avec des personnes qui quittent le projet, d'autres qui restent et deviennent des passeurs, et des nouveaux qui apportent un regard neuf sur le travail mené. Pour les personnes qui arrivent, une initiation est nécessaire. En cette fin d'année, elle a pris forme par des moments de visionnages collectifs des rushes. Une réorganisation et un codage ont été inventés pour rendre accessible cette masse d'images. Enfin, après ces différentes étapes accompagnées de moments quotidiens partagés, il a été possible de se projeter ensemble pour penser la suite.
Une généalogie apparaît. Les images se stratifient, s'archivent pour constituer une réelle mémoire collective.
Son étude permettra d'observer le mode d'être ensemble d'une communauté temporaire, sa logique, son fonctionnement. Cela pourrait presque s'apparenter à une étude ethnologique où le film infini devient un territoire et les images une mémoire qui constitue une culture. On peut même penser à une forme de psychanalyse qui tenterait d'aborder les zones obscures de cet inconscient collectif.
Michel Foucault explique qu'autrefois, la mémoire collective se construisait grâce au récit des mythes et des légendes, et qu'à présent, elle utilise les images. Il assigne au cinéma la fonction de « faire passer de l'histoire ou avoir un rapport à l'histoire ou intensifier des régions de notre mémoire ou de notre oubli ». Il sera intéressant d'observer quelles histoires, quelles légendes convoqueront le film infini, non seulement sur les questions du travail mais peut-être aussi dans d'autres domaines.
Comme les années précédentes, nous commencerons par filmer un lieu de travail, un club de Rugby. À partir des 1ères séquences tournées, le film dérivera encore au contact de sa mémoire.
Nous inviterons des personnes extérieures à l'école pour penser avec nous ce qui a été enregistré, et à partir de ces rencontres, nous continuerons le film, et ainsi de suite. Les rencontres peuvent être enregistrées et participer au film. Ainsi, le film se fait en se faisant, il se construit organiquement en fonction des rencontres et produit alors un travail sur lui-même. Faire un film avec son sujet et non pas sur son sujet.
Un rendez-vous par mois sera organisé avec des philosophes de l'image, ethnologues, patrons d'entreprises, des artistes, des ouvriers, des employés, des critiques de cinéma, etc.
Le film n'aura donc ni temps ni auteur déterminé. Ce sera un film collectif, dont les acteurs seront aussi les auteurs.

Partenaires
Ce dialogue a été amorcé lors des journées d'études « Le travail à l'œuvre » en avril 2013 auxquelles nos partenaires étaient invités. L'Université Blaise Pascal sera présente dans notre recherche notamment à travers les Arts du Spectacle-cinéma, présents dans le laboratoire de recherche le CHEC.
L'institut du Travail Social de la Région Auvergne met en place sa recherche et nous sommes en train d'élaborer des échanges mais sans avoir encore mis en place une collaboration.
Notre partenariat avec les Manufactures Michelin a été initié dès 2011 et se poursuit depuis à travers différents projets.

Bibliographie sélective
AGAMBEN Giorgio, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », Paris, Rivages poche/ Petite bibliothèque, Payot, 2007
ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne » (1961), Paris, Agora Pocket, 2001
ARENDT Hannah, « La crise de la culture » (1972), Paris, Folio Essais, Gallimard, 1989
BECKER Howard S., « Les mondes de l'art » (1982), Paris, Champs Flammarion, 1988
BEGOUT Brucet, « Le ParK », Paris, Allia, 2010
BENTHAM Jeremy, « Panoptique » (1791), Paris, collection Mille et une nuits, Arthème Fayard, 2002
BEY Hakim, « TAZ, Zone Autonome Temporaire », Paris, Éditions de l'éclat, 1997
BUCK-MORSS Susan, « Voir le Capital. Théorie critique et culture visuelle », Paris, Les prairies ordinaires, 2010
CHARMATZ Boris, « Je suis une école. Expérimentation Arts, pédagogie », Paris, Les prairies ordinaires, 2009
CHIAPELLO Eve, BOLTANSKI Luc, « Le nouvel esprit du capitalisme », Paris, Gallimard, 1999
COROUGE Christian, PIALOUX Michel, « Résister à la chaîne. Dialogue entre un ouvrier de Peugeot et un sociologue », Paris, éditions Agone, 2011
DANEY Serge, « Persévérance », Paris, POL, 1991
FILOCHE Gérard, « Carnets d'un inspecteur du travail », Paris, Ramsay, 2004
FORD Henry, « Ma vie et mon oeuvre », Paris, Payot, 1930
MARX Karl, « Le capital », Paris, H. Oriol, 1883
MEDA Dominique, « Le travail : une valeur en voie de disparition », Paris, Aubier, 1996
LINHART Robert, « L'établi », Paris, Ed. de Minuit, 1989
THOEMMES Jens, « Vers la fin du temps de travail ? », Paris, PUF, 2000
VINCENT Jean-Marie, « Critique du travail : le faire et l'agir », Paris, PUF, 1987
WEIL Simone, « La condition ouvrière », Paris, Gallimard, 2002

Filmographie sélective
BING Wang , « A l'ouest des rails », Chine, 2003
CAVALIER Alain Cavalier, « 24 Portraits », France, 1987-1991
COSTA Pedro, « Notre homme, o nosso homem », Portugal, 2010
DURHAM Jimmie (avec Maria Thereza Alves), « Smashing », vidéo, 92 minutes, 2004
EISENSTEIN Sergueï, « La grève », film, noir & blanc, 1925
FAROCKI harun, « La sortie des usines, arbeiter verlassen die fabrik », Allemagne, 1995
FAROCKI Harun, « In comparison », film 16 mm, 61 minutes, 2009 (et l'ensemble de l'œuvre)
GODARD Jean-Luc, « Numéro 2 », film, 1975
GUIRAUDIE Alain, « Ce vieux rêve qui bouge », France, 2001
LE ROUX Hervé, « Reprise », sortie 1997 (reprise en 2008)
LUMIERE Auguste & Louis, « La sortie de l'usine Lumière à Lyon », film, 45 secondes, 19 mars 1895
MOULLET Luc, PIZZORNO Antonietta et EZZEDINE Hassan, « La comédie du travail » , France, 1987
PALLIERES Arnaud, « Disneyland, mon vieux pays natal », 2002
ROHMER, Eric, « L'homme et la machine, Montrouge », CNDP, 1967
ROUAUD Christian, « Les Lip, l'imagination au pouvoir », France, 2007

L'INTERCALAIRE

Une première année de recherche, deux destinations, trois intervalles.
Les îles d'Aran, octobre 2014, 10 jours.
La Grande Motte, hiver 2015, 10 jours.
Passer de l'âge de pierre à l'âge de béton.

Partir sans outils de captation, marcher sans carte, ramasser des cailloux, du sable, des graines.
Observer le paysage, vérifier les horizons, partager les images à travers des jumelles.

Telles ont été les actions qui ont accompagné nos voyages.

Avant, entre et après, d'autres temps de travail et de réflexion.
Avec des antennes, dès le deuxième intervalle, pour ouvrir le groupe et nourrir la recherche.

Partager des idées, des œuvres, des lectures et des films via un blog privé, par mails.
Faire des analogies de paysages à partir de l'expérience de l'île, fondatrice de notre mode de fonctionnement.
Des analogies de récits et d'images à partir d'une mémoire commune, avec la subjectivité de chacun.

Polyphonie.

À l'instar des noix de coco, les graines traversent les océans et germent. Une latence s'est installée.
Nos récoltes, nos archives et notre documentation sont stockées dans une armoire, notre disque dur.

Peu à peu des gestes collectifs se succèdent, parfois furtifs, parfois imperceptibles, souvent énigmatiques.
Des indices circulent dans le bâtiment comme des pièces égarées d'un puzzle : une diffusion en simultané d'une balade, des Post-it disséminés, une annonce sonore, une retranscription des dialogues d'un film, une interprétation d'une conversation.

Peu à peu l'idée d'une maison d'édition comme forme de recherche se met en place.
Réaliser des objets dans un temps étiré et dans un différé de leur diffusion.

Transmettre notre expérience d'une histoire commune et d'une pensée rhizomique à d'autres.
Notre rapport à l'errance, aux éléments, à l'ennui, à l'image. Aux chemins détournés et aux remises en question perpétuelles des formes pour trouver le juste équilibre du sens d'un geste collectif.

Son nom, Les éditions de L'intercalaire.
Durée de vie, 10 ans. Écho à Vermilion Sands, éloge du temps ralenti.
Prochaines étapes de travail avant sa mise en route :
Formulation de la ligne éditoriale et mise en place d'un site internet pour la maison d'édition.
Poursuite du travail typographique et réalisation des objets en cours (une carte postale, un bottin, un puzzle).

Les chercheurs :
Alexandre Paulus, Antoine Barrot, Armance Rougiron, Brigitte Belin, Fabrice Gallis, Julien Sallé, Lina Jabbour, Lucia Sagradini-Neumann, Marion Robin, Marjolaine Turpin, Philippe Eydieu, Samira Ahmadi-Ghotbi, Tiphaine Calmettes, Vincent Blesbois.

Bibliographie, filmographie, sitographie (sélection)

BALLARD James Graham, « Vermilion Sands », (1971) Rééd. Ed. Tristram, 2013
MAVRIDORAKIS Valérie, « Art et science-fiction : La ballard connection », Ed. Emsh, 2011
BOUVIER Nicolas, « Journal d'Aran et d'autres lieux », Ed. Payot, 1990, Rééd. Coll. Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs, 2001
FLAHERTY Robert, « L'homme d'Aran », 1h16min., Angletterre, 1934
DELEUZE Gilles, « L'île déserte et autres textes (1953-1974) », Ed. Les éditions de minuit, Coll. Paradoxe, 2002
FOUCAULT Michel, « Le corps utopique - Les hétéroptopies », Ed. Lignes, 2009
BUCI-GLUKSMAN Christine, « L'Esthétique du temps au Japon : Du zen au virtuel », Ed. Galilée, 2001
BORGES Jorge Luis, « Fictions », (1944) Ed. Gallimard, Coll. Folio n° 614, 1974
BORGES Jorge Luis, « Le livre de sable », 1975, Ed. Gallimard, 1978
WENDERS Wim, « L'état des choses », 2h07min., Allemagne, 1982
ANDERSEN Wes, « La vie aquatique », 1h58min., USA, 2004
PEETERS Frederick, LÉVY Pierre-Oscar, « Château de sable », Ed. Atrabile, 2010
BUZATTI Dino, « Le désert des tartares », (1940) Ed. Robert Laffont, 1949
DARWIN Charles, « L'origine des espèces », (1859) Ed. Flammarion, 2008
AMIROU Rachid, « L'imaginaire touristique », Ed. PUF, 1995
CHALANDON Sorj, « Mon traître », Ed. Grasset, 2008
GOIMARD Jacques, IOAKIMIDIS Demètre, KLEIN Gérard, textes réunis par, « Histoires de science-fiction », Coéd. Le livre de poche/Actuel, Coll. La Grande anthologie de la science-fiction n° HS, 1984
MAY Peter, « L'île des chasseurs d'oiseaux », Ed. Éditions du Rouergue, 2009
LUMET Sydney, « 12 hommes en colère », 1h36min., USA, 1957
DEAN Tacita, « Teignmouth Electron » (Special Edition), Ed. Book Works Studio, Londres, 1999
PRELORENZO Claude, PICON Antoine, « Aventure du balnéaire. La Grande Motte de Jean Balladur », Ed.Parenthèses, Coll. Eupalinos, 1999
TABUCHI Eric, « Atlas of forms », http://atlas-of-forms.net
TABUCHI Eric, utopark.net
TATI Jacques, « Les vacances de Mr Hulot », 1h28min., France, 1953
DELIGNY Fernand, « Cartes et lignes d'erre », Ed. L'arachnéen, 2013
DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, « Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux », Ed. Les éditions de Minuit, 1980
JOUANNAIS Jean-Yves, « Les barrages de sable », Ed. Grasset, 2014
BERNARDET Thomas, HULOT Florent, « Walker films », série de films vidéo couleur, depuis 2000
CAILLOIS Roger, « La passion des pierres », 26min., archive de l'émission Variance, INA, 01/01/1974
JULIEN François, « Vivre de paysage ou l'impensé de la raison », Ed. Gallimard, Coll. Bibliothèque des idées, 2014
CORTAZAR Julio, DUNLOP Carol, « Les autonautes de la cosmoroute, ou un voyage intemporel Paris-Marseille », Ed. Gallimard, 1983
DERRIDA Jacques, « La carte postale », Ed. Flammarion, 1999
« Suspended spaces », collectif composé d'artistes, de chercheurs, philosophes, Paris, depuis 2007
GUIBERT Hervé, « L'image fantôme », Ed. Les éditions de Minuit, 1981
FLÉCHEUX Céline, « L'horizon », Ed. Klincksieck, 2014
DAMASIO Alain, « La horde du contrevent », (2004), Ed. Gallimard, Coll. SF n°271, 2015
ELIASON Olafur, « Uncertain archives », http://olafureliasson.net/uncertain
BALLARD James Graham, « La trilogie de béton : Crash!, L'île de béton », I.G.H., Ed. Gallimard, Coll. Folio n° 5725, 2014
BAILLY Jean-Christophe, « Du récit au geste », Ed. HEAR, Coll. Confer, 1998
DAVILA Thierry, « Marcher, Créer : déplacements, flâneries, dérives dans l'art de la fin du XXe siècle », Ed. Éditions du regard, Coll. ARTS PALST, 2007
DEAN Tacita, « Écrits choisis 1992-2011 », Ed. HEAR, Coll. Que dit l'artiste ?, 2011
RUTAULT Claude, « Lointains », Ed. Éditions des cendres, 2011
BITBOL Michel, ELIASSON Olafur, « Never known but is the knower », Ed. William Stewart/Studio Olafur Eliason, Berlin, 2014
RAY Satyajit, « Le salon de musique », 1h40min., Inde, 1958
GLISSANT Édouard, « Traité du Tout-Monde (poétique IV) », Ed. Gallimard, Coll. Blanche, 1997
AUDÉGUY Stéphane, « La théorie des nuages », Ed. Gallimard, 2005
DAMISCH Hubert, « Théorie des nuages », Ed. Seuil, 1972
ALONSO Lisando, « Jauja », 3h28 min., Argentine, 2014
TEGUIA Tariq, « Révolution Zendj », 2h17min., Algérie/France/Liban/Qatar, 2013
TEGUIA Tariq, « Inland », 2h20min., France/Algérie, 2008
RASSOULOF Mohammad, « La vie sur l'eau », 86min., Iran, 2005
PALMER Michael, « Sun », Ed. P.O.L, 1996
DELEUZE Gilles, « L'abécédaire », 1988, 7h33 min., Ed. Montparnasse, 1ère diffusion sur Arte en 1996
BECKETT Samuel, « Mercier et Camier », (1946), Ed. Éditions de Minuit, 1970, Rééd. 2006
HOCQUARD Emmanuel, « Ma haie », Ed. P.O.L, 2001
JOUANNAIS Jean-Yves, « Artistes sans œuvres », Ed. Gallimard, Coll. Verticales, 2009

EXPLORING ROBINSON

Équipe de recherche
Christophe FIAT, Alex POU
Chercheur(s) de la Coopérative
Des étudiants de Master (4ème et 5ème années)

Lors des deux années de recherche qui ont été mené sur le Robinson Crusoé inventé par l'écrivain anglais Daniel Defoe nous avons accumulé des matériaux qui dessinent les contours d'un mythe. Celui du bon sauvage ou de la victime, survivant en milieu hostile. Très certainement, le mythe de l'homme isolé, l'homme seul au monde. Ces matériaux pourraient se décliner ainsi : Robinson et son journal de bord, Robinson et son costume, Robinson et ses animaux, Robinson et l'île, Robinson et son serviteur, Vendredi, Robinson et les cannibales. Un mythe qui a été nourrit jusqu'à aujourd'hui par la littérature, la peinture, la musique et le cinéma et le théâtre. Beaucoup de matériaux ont été trouvés et travaillés et agencés par les équipes de recherche. Ils sont nombreux et prennent diverses formes : chansons, poèmes, dessins, photographies, art de la performance... Quoi en faire ? Ne sont-ils pas autant d'expériences individuelles et collectives à reprendre dans une activité d'archivage ? Ceci afin de trouver une forme non pas définitive mais stable, c'est-à-dire apte à être diffusée pour que d'autres poursuivent leurs recherches sur ce sujet ou s'informent de « là jusqu'où nous sommes allés » ou prennent tout simplement plaisir à revisiter Robinson Crusoé grâce à nos travaux

« Archiver » ne consiste pas à s'enfermer dans une salle de cours et à recenser, puis à trier et à mettre à jour des traces comme ça se passe dans une opération de Police ou lors d'une expertise. Il faut plutôt entendre par archivage, la création d'une forme plastique ou disons d'une forme poétique au sens de la *poeïsis* d'Aristote. Archiver, c'est faire, fabriquer, sélectionné et découvrir sans doute des manques et faire avec ou et remédier mais toujours avec pragmatisme. Ça participe du travail de l'archéologue : tout à coup, on interrompt des recherches pour interpréter des objets disparates et leur donner une signification.
Marie Hélène Boursier s'inspirant des travaux de Jacques Derrida parle d'une « archive vive » (Sexpolitiques, Queer zones 2, 2005). C'est cela qui nous intéresse. Pour elle, l'archive n'appartient pas au passé, mais au futur. Elle ouvre un espace qui réorganise un nouveau modèle. L'archive n'est pas non plus administrative mais performative, c'est-à-dire qu'elle met à distance l'imprimé et le livre comme modèles dominants pour prendre en compte la voix et le corps, via l'enregistrement sonore ou même la vidéo. Mais pour autant le livre n'est pas congédié, il peut réapparaître mais sous la forme d'un cadre et non de ce qui fait autorité. Par exemple privilégier l'abécédaire sur le dictionnaire ou l'encyclopédique sur le théorique.

Étant donné que Robinson Crusoé est un personnage, une des questions qui se pose est de savoir si nous pouvons en faire une icône ou une idole (Jean-Luc Marion, « La croisée du visible », 1996). S'il est une icône, c'est lui, Robinson qui nous regarde. Il serait alors notre double humain avec lequel nous pourrions éventuellement entrer en communication par des signes à inventer. S'il est une idole, c'est nous qui le regardons. Nous serions voyeurs d'une image qui mobiliserait notre désir pour que nous puissions faire une expérience intense mais limitée de notre imagination. Mais il peut être aussi être ni l'un ni l'autre, quelque chose qui ne soit pas dans notre continuité (Icône) et qui ne soit pas non plus totalement extérieur à nous (Idole). Ni ressemblance, ni différence. Troisième possibilité : il pourrait être un simulacre (Deleuze, « Différence et répétition », 2008) c'est-à-dire un être décentré, divergeant dont la seule unité serait le chaos / K.O ?
Mettre Robinson Crusoé K.O ? O.K ?

Méthodologie
Se saisir des matériaux de la recherche en tenant compte des supports dont ils dépendent, les recenser avec applications, puis les mettre en liens les uns avec les autres afin de construire une forme dans un contexte singulier. Il y aurait donc trois étapes qui pourraient se superposer :
1. Evaluation des matériaux
2. Création d'un lien entre des matériaux sélectionnés
3. Travailler sur ce lien pour en sortir une forme suffisamment homogène pour produire un message.

Bibliographie
BARTHES Roland, « La préparation du roman I et II », Paris, Seuil Imec, 2003
BIOY CASARES Adolfo, « L'invention de Morel », Paris, édition Robert Laffont, 1973
BEGOUT Bruce, « Le ParK », Paris, Allia, 2010
CADIOT Olivier, « Futur, ancien, fugitif », Paris, P.O.L éditeur, 1993
CALVINO Italo, « Le château des destins croisés », Paris, Éditions du Seuil, 1976
DEFOE Daniel, « Robinson Crusoé » (1719), Paris, Albin Michel, 2012 (nouvelle traduction)
DELEUZE Gilles, « Mille plateaux », Paris, Éditions de minuit, 1980
DELEUZE Gilles, « L'épuisé », in Quad et autres pièces pour la télévision de Samuel Beckett, Paris, Éditions de Minuit, 1992
DELEUZE Gilles, « L'île déserte et autres textes » (1953-1974), Paris, éditions de Minuit, 2002
FRIEDMAN Yona, « L'Architecture de survie. Une philosophie de la pauvreté », Paris, éd. L'éclat, 2003
GOMBROWICZ Witold, « Journal », Tome II 1959-1969, Paris, Éditions Gallimard, 1995
HUYSMANS Joris-Karl, « À Rebours » (1884), Paris, Garnier Flammarion, 2004
GODARD Jean-Luc, « Histoire(s) du cinéma » (I), Paris, Gallimard, 2006
GOLDING William, « Sa Majesté des mouches » (1954), Paris, La bibliothèque, Gallimard, 2002
LEVI-STRAUSS Claude, « La pensée sauvage » (1962), Paris, Presses Pocket, 1990
MANN Thomas, « La montagne magique », Paris, Fayard, 1931
PEREC Georges, « Cahier des charges de la vie mode d'emploi », Paris, CNRS Editions Zulma, Collection manuscrits, 1995

Filmographie
BONNARDOT Claude-Jean, « L'invention de Morel », 1967
BOZON Serge, « Mods », 2002
BUNUEL Luis, « Les aventures de Robinson Crusoé », 1954
GARREL Philippe, « La cicatrice intérieure », 1972
GODART Jean-Luc, « Pierrot le fou », 1965
GRECO Emidio, « L'invention de Morel », 1974
GUZMAN Patricio, « L'île de Robinson Crusoé », 1999
GEISSENDORFER Hans W., « La montagne magique », 1982
ROZIER Jacques, « Les Naufragés de l'Île de la Tortue », 1974
ROHMER Eric, « La collectionneuse », 1967
POLLET Jean-Daniel, « Bassae », 1964
POLLET Jean-Daniel, « Tu imagines Robinson », 1967
POLLET Jean-Daniel, « L'ordre », 1973
FISCHLI Peter, WEISS David, « The right way », (16 mm, couleur, 55 min), 1983
GRAHAM Rodney, « Vexation Island », (35 mm, couleur, boucle de 10 min), 1997
Tous les films de Charlie JEFFERY
George MARKSTEIN et Patrick McGOOHAN, Le prisonnier, série télévisée britannique (17 épisodes de 52 minutes), 1967

ANNÉE INITIALE

Coordinatrice : Marion ROBIN

■ PRÉSENTATION

La 1ère année d'un cursus en école d'art est une année de basculement. Elle constitue souvent une rupture par rapport aux systèmes d'apprentissage connus jusque-là et ouvre sur des pratiques artistiques construites et discutées. En 1ère année, les étudiants ont à relier leurs premières intuitions plastiques à une approche critique et personnelle du monde. Ils bénéficient d'un atelier collectif, qui favorise les échanges et le travail au quotidien dans l'école.
Durant cette année, l'étudiant mesure ses aptitudes ou non à s'engager dans un cursus artistique de plusieurs années. Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. Il sédimente une autonomie de travail et de pensée.
Le rythme de travail est soutenu. Les étudiants gagneront à travailler avec régularité en profitant pleinement de leur atelier, de la vie de l'école, des enseignants et des intervenants extérieurs, d'une activité culturelle riche et ouverte, et d'échanges avec les étudiants de l'ensemble du cursus.

■ OBJECTIFS

L'année initiale invite les étudiants à s'impliquer dans la culture artistique et à découvrir les approches et les langages mis en œuvre dans la création contemporaine.

Le programme pédagogique permet à l'étudiant :
- d'acquérir des bases techniques, des savoir-faire fondamentaux et des outils conceptuels
- d'amorcer une méthodologie de travail
- de développer ses capacités d'analyse formelle et critique
- de s'approprier pleinement les travaux encadrés et proposés par les enseignants pour dessiner petit à petit sa propre relation au monde

■ DÉROULEMENT

L'année est découpée en deux semestres, qui font chacun l'objet d'une présentation formelle et orale publique à un collège d'enseignants. Elle permet aux étudiants de présenter les différents travaux réalisés et les étapes de leurs recherches, de penser la mise en espace / l'accrochage, de tisser des premières relations entre les réalisations, et d'affiner un regard autocritique sur l'ensemble du travail.
Le 1er semestre est réservé à l'apprentissage pratique et théorique des fondamentaux à travers des travaux encadrés et des cours.
Au 2ème semestre, à travers un thème transversal associant les trois pôles d'enseignements plastiques (sculpture/volume/installation, dessin/peinture/couleur/arts imprimés, photographie/vidéo/image), les étudiants se familiarisent avec la notion de « projet » et développent leurs affinités avec certains médiums. Cette approche nécessite plus d'autonomie dans le travail et de connexions avec les réalités d'un travail artistique.

Tout au long de l'année, les étudiants disposent de temps et d'espaces de travail privilégiés avec des artistes invités dans le cadre de workshops (semaine transversale, semaine folle, workshop dessin,...)
Différents livres/carnets (un livre de bord, un carnet dédié aux cours pour tous, un carnet de conférences et un carnet pour le Point films) accompagnent les étudiants tout au long de l'année, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, pour mémoriser, annoter, archiver leurs réflexions, leurs découvertes, lors des différentes rencontres, visites, lectures, projections, conférences...
Les étudiants ont également l'occasion de se projeter dans le cursus complet en assistant un étudiant de 3ème année dans la préparation, la réalisation et l'accrochage de son DNAP et un étudiant de 5ème année pour son DNSEP.

■ ÉVALUATION

Elle est à la fois spécifique à chacun des enseignements et complétée par une appréciation collégiale du travail et du parcours, lors des bilans de fin de semestre. Elle porte sur la qualité des réalisations, l'assiduité et l'engagement de l'étudiant, les capacités d'adaptation et de méthodologie, l'analyse des résultats et sa progression, la curiosité et l'ouverture de l'étudiant.

Bilan du 1er semestre : 18 au 22 janvier 2016
Bilan du 2ème semestre : 23 au 27 mai 2016

Si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits (voir modalités d'attribution des crédits p.15), l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 rattrapages compris + 30 au semestre 2) est requise pour valider l'année initiale et le passage en deuxième année, à l'ESACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

Tous les enseignements ainsi que les conférences, les workshops, les projections, les voyages programmés par l'école sont obligatoires.

Tout compte.

S1 -

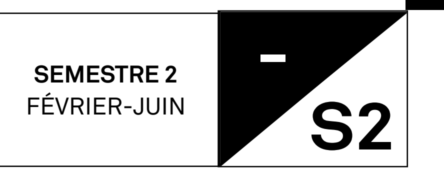
SEMESTRE 1
OCTOBRE-JANVIER

1ÈRE ANNÉE

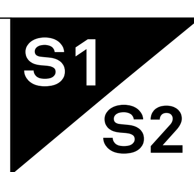
		Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - LANGUE ETRANGERE (10 ECTS)				
Histoire et théorie des arts	10 ECTS	Art contemporain Histoire de l'Art	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Yvon ROUSSEAU	5
		Philosophie Littérature Points Film Conférences et présentations	Michel GAILLOT Christophe FIAT Alex POU Collège des professeurs	5
		Be water my friend (évaluation en S2) Approche scientifique Bibliothèque-Méthodologie Livre de bord	Emilie BROUT & Maxime MARION Geneviève POISSON Yvon ROUSSEAU, Brigitte BELIN Collège des professeurs	
Langue	validation en S2	Anglais	Françoise ANGLESIO Miranda DICKENSON Marijoy INDIG Paul SCOTHERN	Validation en S2
UE - INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES (18 ECTS)				
Fondamentaux	3 ECTS	Dessin / Modèle vivant Workshop dessin	Lina JABBOUR, Vassilis SALPISTIS	3
Techniques	validation en S2	Initiation code : Hello World! Initiation PAO Initiation photo Initiation vidéo	Emilie BROUT & Maxime MARION Florence ARRIEU Stéphane GANDOLFO Fabrice GUERINON	Validation en S2
Pratiques	15 ECTS	Sculpture / Volume / Espace / Installation	Roland COGNET Jan KOPP Jacques MALGORN Stéphane THIDET	5
		Peinture / Couleur / Espace Arts imprimés	Lina JABBOUR, Marion ROBIN, Vassilis SALPISTIS Cécile MONTEIRO-BRAZ	5
		Photographie Images en mouvement	Jürgen NEFZGER, Sarah RITTER Nelly GIRARDEAU, Alex POU	5
UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THEORIQUE (2 ECTS)				
	2 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	2
			TOTAL DES CREDITS / 1er SEMESTRE	30

TABLEAUX DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

SEMESTRE 2
FÉVRIER-JUIN



		Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - LANGUE ETRANGERE (10 ECTS)				
Histoire et théorie des arts	9 ECTS	Art contemporain Histoire de l'Art	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Yvon ROUSSEAU	5
		Philosophie Conférences et présentations	Michel GAILLOT Collège des professeurs	4
		Be water my friend Bibliothèque-Méthodologie Livre de bord	Emilie BROUT & Maxime MARION Yvon ROUSSEAU, Brigitte BELIN Collège des professeurs	
Langue	1 ECTS	Anglais	Françoise ANGLESIO Miranda DICKENSON Marijoy INDIG Paul SCOTHERN	1
UE - INITIATION AUX TECHNIQUES ET AUX PRATIQUES (16 ECTS)				
Fondamentaux	2 ECTS	Dessin / Modèle vivant	Lina JABBOUR, Vassilis SALPISTIS	2
Techniques	4 ECTS	Initiation code : Hello World! Initiation PAO Initiation photo Initiation vidéo	Emilie BROUT & Maxime MARION Florence ARRIEU Stéphane GANDOLFO Fabrice GUERINON	4
INITIATION AU PROJET				
Pratiques	8 ECTS	Méthodologie et mise en œuvre du projet	Emilie BROUT & Maxime MARION Régine CIROTTEAU Roland COGNET Lina JABBOUR Jan KOPP Jacques MALGORN Cécile MONTEIRO-BRAZ Jürgen NEFZGER Alex POU Marion ROBIN Vassilis SALPISTIS Stéphane THIDET	4
		Qualité et pertinence des réalisations		4
	1 ECTS	Workshops	Collège des professeurs	1
	1 ECTS	Assistanat diplômes	Collège des professeurs	1
UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THEORIQUE (4 ECTS)				
	4 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
			TOTAL DES CREDITS / 2eme SEMESTRE	30



ART CONTEMPORAIN

COURS POUR TOUS
Damien Airault

Art et vie confondus / actualités de l'art

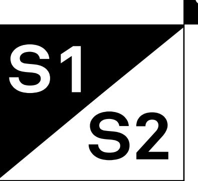
► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.

► Contenu À partir de quelques figures fondatrices comme Gustave Courbet ou Salvador Dali, ce cours traitera de formes d'engagement total dans la pratique artistique jusqu'à prendre part dans la vie publique des artistes. Les artistes « à systèmes » seront évoqués comme Marcel Broodthaers, Marcel Mariën, Ruppersberg ou encore Allan Kaprow. Notre objectif est de déterminer les nuances théoriques entre les différentes positions et de regarder l'actualité possible de tels partis pris, au jour d'œuvres de ces dernières années.

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux cours pour tous qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

► Bibliographie
DUCHAMP Marcel, « Le processus créatif », Paris, L'Echoppe, 1990
KAPROW Allan, « Art et vie confondus », Paris, Centre Georges Pompidou, 1999
WARHOL Andy, « Ma philosophie de A à B et vice-versa », Paris, Flammarion, 2007 (copie 1977)
« Hors limites, l'art et la vie, 1952-1994 », Paris : Centre Georges Pompidou, 1994
« Broodthaers », Paris, Musée du Jeu de Paume, 1992



COURS POUR TOUS
Michèle Martel

« Comme il arrive qu'un lecteur à demi-distrait crayonne aux marges d'un ouvrage... »

► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

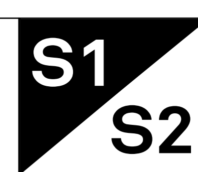
► Objectifs Ce cours s'attache à construire des généalogies théoriques et formelles entre art contemporain et des exemples tirés de l'histoire de l'art. Il permet d'appréhender l'histoire d'un medium, d'en explorer son territoire jusqu'à ses lisières voire ses débordements.

► Contenu Le dessin a longtemps été conçu comme une activité qui retranscrit une inspiration ou un concept permettant à l'artiste de rendre visible une forme préexistant dans sa pensée et de travailler ainsi à sa construction. Or, comme l'écrit Philippe Alain-Michaud, « [le dessin] ne jette pas un pont entre l'ordre de la pensée et celui de la visualité, mais rend celle-ci opaque à la discursivité : il ne travaille pas à la transposition, mais au déplacement et à la transformation. » Quelques expositions de dessins récentes, comme celles de Miriam Cahn, d'Henry Darger, de Sylvia Bächli ou encore de William Anastasi, serviront de points d'appui pour que s'esquissent les multiples chemins entre pensée et geste, intention et égarements, images et mouvements.

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux cours pour tous qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

► Bibliographie
« Vitamine D, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2005
« Henry Darger : 1892-1973 », Paris, Paris-Musée, 2015
« Miriam Cahn : 1979, 2005, 2010 », Paris, Les presses du réel, 2014
« Gilgian Gelzer face time », Clermont-Ferrand : Un, Deux, Quatre Editions, 2004
« Drawing now : salon du dessin contemporain », n°1 à 9, 2007 / 2015
Roven, Revue critique sur le dessin contemporain, semestriel, depuis 2009
The Drawer, Revue de dessin, semestriel, depuis 2011

Une bibliographie complémentaire sera délivrée et commentée à chaque séance.



HISTOIRE DE L'ART
Yvon ROUSSEAU

► Méthode Cours magistral.

► Objectifs Situer les grandes périodes de l'histoire de l'art, leurs enjeux et les principaux courants de pensée qui les ont marquées. Proposer des parallèles avec l'époque actuelle. Donner des repères et des outils permettant de mieux comprendre la création artistique, notamment contemporaine.

► Contenu En introduction, un rapide aperçu de l'histoire de l'art occidental jusqu'au XIXème siècle sera proposé, parcours qui abordera la question de la fonction de l'œuvre et de l'évolution du statut de l'artiste et au terme duquel sera plus particulièrement questionnée la notion de « modernité ».
La suite du programme développera plus largement l'étude des différents mouvements qui ont marqué l'histoire de l'art moderne, de l'invention de la photographie jusqu'à la Première Guerre mondiale.
Des dossiers thématiques, confrontant les principaux aspects de l'art moderne avec certaines orientations de l'art contemporain, compléteront cette étude afin de mettre en évidence notamment « ruptures » et « continuités » (exemples : « art et engagement », « primitivisme », « autonomie de la couleur », « abstractions », « forme et contenu symbolique », « sculptures, objets, installations », etc.).

► Évaluation Participation active aux cours, contrôle de la prise de notes.
Un devoir sur table (minimum) au cours de chaque semestre.

► Bibliographie Ouvrages généraux (des références bibliographiques spécifiques seront fournies dans le cadre des cours) :
GOMBRICH Ernst H, « Histoire de l'art », Paris, Phaidon, 7ème édition française, 2001
HAMON Françoise, DAGEN Philippe, « Époque contemporaine - XIXème et XXème siècles », Paris, Flammarion, 1995
LEMOINE Serge (sous la dir.), « L'art moderne et contemporain », Paris, Larousse, 2006
HARRISON Charles, WOOD Paul, « Art en théorie : 1900-1990 », Paris, Hazan, 1997



PHILOSOPHIE
Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois. Par ailleurs, les questionnements qui émergeront seront développés avec les étudiants lors de rencontres en petits groupes.

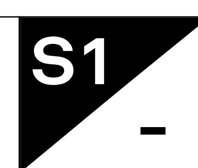
► Objectifs Cet enseignement a pour but de présenter aux étudiants les enjeux de certaines grandes questions philosophiques et esthétiques qui croisent les horizons de questionnements actuels.

► Contenu Ce cours se construira comme un cycle de conférences, dont les sujets recouperont de près les thèmes de recherche de l'école. Seront notamment abordés cette année trois grands axes de questionnements :
- Genèse, histoire et analyse critique des images et de la représentation en général.
- Art, technique, travail / ou la question de la « techné » – dans son rapport à la Nature ou au Monde – comme fondatrice de la civilisation occidentale et comme motrice de la mondialisation.
- Art et espace public. Y aurait-il un sens à parler d'une fonction sociale ou politique de l'art ?
Chacune de ces questions pourront s'étaler sur une ou plusieurs séances, en fonction de leurs propres nécessités internes, ainsi que des débats ou autres questions qu'elles pourront dès lors engendrer…

Des temps de retours sur les « cours pour tous de philosophie » seront organisés chaque mois. Au sein de petits groupes de discussion, les étudiants pourront revenir sur ce qu'ils n'ont pas compris. Seront abordés plus précisément les enjeux majeurs déployés lors des cours pour tous, en prenant le temps de s'y attarder lors d'une analyse et d'une synthèse rigoureuse et argumentée…

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux et aux rencontres en groupe.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux cours pour tous qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

► Bibliographie
NANCY Jean-Luc, « L'art, artisanat du sans fin », in *Artistes et après ?*, Nîmes, éd. Jacqueline Chambon, 1998
ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002.
MONDZAIN Marie-José, « L'image peut-elle tuer ? », Paris, Bayard, 2002
BELTING Hans, « Pour une anthropologie des images », Paris, Gallimard, 2004
GOODY Jack, « La peur des représentations, l'ambivalence à l'égard des images… », Paris, Ed. de la découverte, 2003
GUATTARI Félix, « Chaosmose », Paris, Galilée, 1992
ARDENNE Paul, « Un Art contextuel. Création artistique en milieu urbain, en situation d'intervention, de participation », Paris, Flammarion, 2002



LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Des méthodes étrangères en littérature

► Méthode Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.

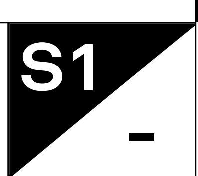
► Objectifs Faire connaître le lien qui unit la littérature à la voix enregistrée et montrer en quoi cette forme sonore, presque musicale (qui parfois prend la forme de la poésie sonore) nous ouvre à un espace plastique.

► Contenu En 1948, dans « Qu'est-ce que la Littérature ? », Jean Paul Sartre préconisait l'usage de méthodes étrangères en littérature. Il souhaitait que les écrivains fassent des pièces radiophoniques, des scénarios de films, du théâtre en plus d'écrire et de publier des livres. En 1951, André Gide dans son dernier livre racontait qu'il s'était acheté un dictaphone pour s'enregistrer et continuer ainsi à écrire son Journal... De cette époque date une prise de conscience des écrivains : et si la littérature pouvait avoir une autre forme que le livre ? Bien entendu tout ceci avait été amorcé par les avant-gardes italiennes russes et françaises au début du siècle, mais pas seulement, Marcel Proust à la fin du « Temps Retrouvé » revient au début du cycle de sa Recherche commencé par « Du côté de chez Swann » par l'examen des sons qui persistent en nous et qui déclenchent des souvenirs. Il écrit : *ne pas changer la place des sons.*

► Évaluation Participation active et assidue.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux cours pour tous qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

► Bibliographie

SARTRE Jean-Paul, « Qu'est-ce que la littérature ? », Paris, Gallimard, 1948
GIDE André, « Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits », Paris, Gallimard, 1952
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
Essais et conférences de Bernard Heidzieck



POINT FILMS

Alex POU, Nelly GIRARDEAU

► Méthode Présentation et projection de films dans l'amphithéâtre, les mercredi à 18h30, une fois tous les 15 jours. Discussion entre les étudiants et les enseignants au terme de la projection.

► Objectifs Appréhender le cinéma comme un art à part entière.
Appréhender les enjeux qui traversent une œuvre filmique.
Mettre en évidence la construction et la pensée filmique.

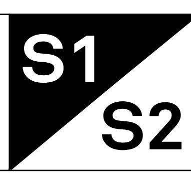
► Contenu Contextualisation du film dans l'histoire et l'œuvre du réalisateur.
Regarder les films.
Mettre en relation plusieurs points de vue à partir de ce qui a été vu.

Sous la forme d'un ciné-club bi-mensuel, ce cours offre un panorama du cinéma et de la vidéo contemporaine. Il permet de faire découvrir aux étudiants un cinéma contemporain affranchi des vieux codes traditionnels de la narration hérités du roman du XIXème siècle.
Le cinéma est un art qui compose avec le temps et l'espace, fabriquant ainsi un langage qui n'appartient qu'à lui et qui génère des types de récits, de sensations, de questions qui lui sont spécifiques. En montrant une sélection de films, dont les origines appartiennent toutes au même médium qu'est le cinéma, le principe de ces séances est de brouiller les étiquettes aujourd'hui obsolètes que sont le documentaire, la fiction, l'essai afin de faire prendre conscience à l'étudiant de l'existence d'un art sans nom, trouble, exigeant, actuel, en prise avec l'historicité de nos existences. Chaque séance proposera donc une perspective différente pour appréhender ce cinéma et sera suivie d'une discussion entre les étudiants et les enseignants présents.
L'ensemble des films projetés engagera alors des temps forts de découvertes, de questionnements, de confrontations, amenant à un débat d'idées.

► Évaluation Participation active et assidue (ce cours, obligatoire pour la 1ère année, est facultatif pour le reste de l'école).
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié au point films qui sera demandé avant le bilan du semestre 1.

► Filmographie

BUNUEL Luis, « La voix lactée », Espagne, 1969, 98 min.
WEERASETHAKUL Apichatpong, « Tropical malady », Thaïlande, 2004, 120 min.
CRONENBERG David, « Videodrome », Canada, 1983, 87 min.
ANTONIONI Michelangelo, « Le désert rouge », Italie, 1964, 120 min.
PARADJANOV Sergueï, « Sayat Nova », Russie, 1969, 73 min.
CASTAING-TAYLOR Lucien et PARAVEL Verena, « Leviathan », France, Royaume-Uni, Etats-Unis, 2012, 87 min.



CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

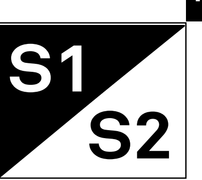
Collège des professeurs

► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion des étudiants sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chercheurs… sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit dans le cadre de cycle de conférences ouvertes au grand public, à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche…).

► Évaluation Présence assidue et attentive.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux conférences qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.



BE WATER MY FRIEND

Émilie BROUT et Maxime MARION

FREE SURF

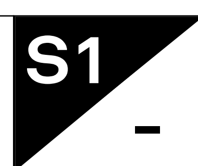
► Méthode Free surf thématique + courte présentation de liens internet par les étudiants en fin de chaque séance.

► Objectifs Via un free surf (parcours libre à partir de liens sur internet), le cours vise à faire découvrir un large panorama de la création artistique contemporaine, des pratiques émergentes et de la culture digitale.

► Contenu Chaque séance porte sur un thème spécifique où se côtoient indifféremment œuvres majeures du net-art, mêmes ou vidéos virales d'amateurs. Dans le cadre de la fenêtre du navigateur, de manière fluide à la fois légère et approfondie, sont ainsi abordées les notions centrales liées à la manière dont le numérique et internet ont bouleversé notre culture depuis une vingtaine d'années. Les étudiants sont eux aussi invités à partager leurs liens, tous recensés et accessibles en ligne par la suite sur un Surfing Club dédié. Ponctuellement des intervenants pourront également présenter leur propre free surf ou, pourquoi pas, se mesurer aux étudiants lors d'un battle de links.

► Évaluation Validation en S2 selon les critères suivants :
Participation active et assidue, présentation de liens.

► Webographie
www.camangepasdepain.net/2009/04/17/surfing-clubs-list-blogs-collaboratifs-netart-et-alentours
http://collecttheworld.linkartcenter.eu
http://we-make-money-not-art.com
http://rhizome.org
http://www.reddit.com
http://icanhas.cheezburger.com
www.windows93.net



APPROCHE SCIENTIFIQUE

Geneviève POISSON

► Méthode Cours magistral illustré par des projections de diapos, vidéos, sites Internet…

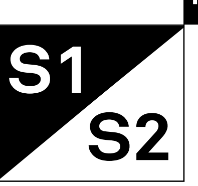
► Objectifs Il s'agit d'une approche de l'art complémentaire de celle des autres enseignements de culture générale. Ce cours a un double objectif :
- aborder certains aspects techniques ou scientifiques mis en jeu dans les œuvres d'art pour permettre une meilleure compréhension des œuvres et une réappropriation de ces notions dans les travaux des étudiants.
- montrer l'importance capitale des découvertes scientifiques et techniques du début du XXème siècle, la manière dont elles ont bouleversé notre vision du monde, comment elles sont à l'origine de la technologie moderne et l'influence qu'elles ont eue sur le travail des artistes.

► Contenu Les différents modes de représentation de l'espace et leur évolution historique dans l'art ; les formes et les structures dans la nature ; les propriétés des matériaux, toxicologie, climatologie.
La notion de lumière dans l'histoire des sciences, histoire de la lumière dans l'art, la révolution scientifique du début du XXème siècle, les propriétés de la lumière, la vision, la notion de couleur ; l'aperçu des nouvelles théories de cosmologie ; l'aperçu historique des relations art/science et art/technologie.

► Évaluation Un devoir sur table.

► Bibliographie

« Représentation de l'espace » 1 et 2 et « Anamorphose » n° 33, Diathèque ART, CNDP
COMAR Philippe, « La perspective en jeu, les dessous de l'image », Paris, Découvertes Gallimard n° 138, 1992
FLOCON Albert, TATON René, « La perspective », Que sais-je n° 1050, Paris, PUF, 1993
BOULEAU Charles, « La géométrie secrète des peintres », Charpentes, Paris, Seuil, 1963
NINIO Jacques, « La science des illusions », Paris, Odile Jacob, Sciences, 1998
« Les secrets de la perspective », Paris, Fleurus idées, 1989
JANTZEN Eric, « Traité pratique de perspective », Paris, Editions de La Villette, 1985
THOMPSON D'Arcy, « Forme et croissance », Paris, Seuil, 1992
STEVENS Peter S., « Les formes dans la nature », Paris, Seuil, 1978
PINCAS Abraham, « Le lustre de la main », Paris, ENSBA, 1991
DELCROIX G., HAVEL M., « Phénomènes physiques et peinture artistique », Erec, 1989
DE MEREDIEU Florence, « Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne », Paris, Bordas Cultures, 1995
Monographies sur le lumino-cinétisme, l'Op Art, Claude LEVEQUE…
SHLAIN Leonard, « Art and Physics », New York, Quill, 1991
ALLEGRE Claude, « Un peu de science pour tout le monde », Paris, Fayard, 2003
HAWKING Stephen, « Une brève histoire du temps », Paris, Flammarion, 1989
JARROSSON Bruno, « Invitation à la philosophie des sciences », Paris, Seuil, 1992



BIBLIOTHÈQUE/MÉTHODOLOGIE

Brigitte BELIN, Yvon ROUSSEAU

► Méthode Travaux dirigés.

► Objectifs La bibliothèque est le lieu de ressources indispensable pour la recherche et les références liées à chaque exercice. Elle constitue le premier outil du travail d'approfondissement que l'étudiant doit effectuer à la suite des différents enseignements, pratiques et théoriques, qu'il a reçus. Apprendre à utiliser cet outil est prioritaire.
Inciter à la lecture. Susciter et renforcer l'intérêt pour la recherche documentaire et bibliographique. Initier et développer l'analyse des œuvres, des mouvements artistiques et des écrits qui les accompagnent. Encourager l'expression écrite et orale.

► Contenu Travaux dirigés d'analyse d'œuvres (recherches iconographiques et bibliographiques) et de lecture de textes (écrits d'artistes, manifestes théoriques, articles critiques, etc.) en liaison avec les cours d'histoire de l'art et d'art contemporain. Comptes-rendus de visites d'expositions.
Les œuvres des collections publiques locales (Musée d'Art Roger Quilliot, Fonds Régional d'Art Contemporain, etc.) serviront ponctuellement de support aux travaux d'analyse et de recherche.

► Évaluation Participation active aux travaux dirigés, comptes-rendus écrits, exposés oraux.



LIVRE DE BORD

Collège des professeurs

► Méthode Constitution d'un document qui rappelle, rapporte et augmente de notes personnelles les connaissances rencontrées tant dans l'établissement qu'à l'extérieur.

► Objectifs Tout au long de l'année initiale, l'étudiant doit constituer un « livre de bord ».
Le livre de bord recense les initiatives personnelles, il tient lieu de mémoire, de pense bête des événements culturels rencontrés tant dans l'établissement qu'à l'extérieur.
Il consigne les réflexions, les découvertes, il est un journal régulier, permanent où l'on retrouve les notes, les images nécessaires qui permettent de se souvenir, ou de visualiser.
Cela permet de disposer d'un outil qui rétroactivement donne les dates, les lieux, les intitulés et les grandes lignes d'un parcours ouvert, curieux et diversifié.

► Contenu La forme et le contenu sont laissés à l'initiative de l'étudiant, mais il est rappelé que l'objectif est d'avoir un document lisible, qui peut être lu par les enseignants, mis sur table lors des bilans ou des jurys de diplômes. Aussi durant l'année initiale, l'étudiant doit remplir et tenir à jour avec régularité son livre de bord pour le présenter lors des bilans semestriels.

► Évaluation Ce document est pris en compte dans l'évaluation « histoire et théorie des arts », il est validé par le collège des professeurs et le coordinateur de l'année.



ANGLAIS

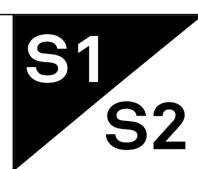
Françoise ANGLESIO, Miranda DICKENSON, Marijoy INDIG, Paul SCOTHERN

► Méthode Approche communicative, travail en petit groupe ou binôme, mise en situation.
Supports pédagogiques : audio, vidéo, presse, internet, documents.

► Objectifs En fonction du niveau de départ : réactiver, réviser, élargir les connaissances de la langue et les aptitudes à communiquer surtout à l'oral, dans les situations courantes.

► Contenu Situations de communication de la vie courante, des loisirs et de la vie professionnelle.
A titre d'exemple et en fonction du niveau de départ :
Entrer en relation, décrire des activités, rapporter des événements, se situer dans l'espace et le temps, exprimer ses goûts, justifier, téléphoner, anticiper, décrire des projets, des intentions, émettre des hypothèses, des probabilités, conseiller, argumenter, persuader, convaincre, participer à une réunion…
Lexique et structures grammaticales se rapportant à chaque niveau et chaque thématique.
Introduction graduelle de présentation de projets liés à l'École.

► Évaluation L'évaluation est formative, écrite ou orale. Elle repose sur la progression de l'étudiant et sa participation active au cours.



DESSIN/MODÈLE VIVANT

Lina JABBOUR, Vassilis SALPISTIS
Intervenante modèle vivant : Carole MANARANCHE
Workshop avec intervenant extérieur en S1

► Méthode
Pratique d'atelier, accrochage et discussion autour des travaux.
Workshop avec un intervenant extérieur en S1.

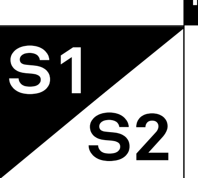
► Objectifs
Explorer le dessin dans sa dimension d'écriture et de recherche, aborder dans sa diversité par des prises de notes, croquis, carnets de recherche et dessins autonomes. L'expérimenter sous toutes ses formes possibles pour construire un point de vue et un langage propre à chacun. Au second semestre, le dessin sera considéré dans sa dimension la plus large en continuant le travail d'observation pour aiguiser le regard et approfondir les techniques.

► Contenu
Dans l'observation ou dans l'immédiateté le dessin permet d'appréhender et d'analyser votre entourage, d'interroger votre pensée et de développer votre point de vue. Vous allez, tout le long de l'année, dessiner votre environnement d'après nature en expérimentant différentes techniques et en questionnant les notions d'espace, de rapport d'échelle, de proportion et de perspective. Questionner aussi l'ombre et la lumière ; le plein, les vides et le cadrage pour structurer le dessin ; le geste pour aborder la feuille dans ses limites et ses débordements possibles ; la ligne et le trait pour leur caractère expressif. Ce travail, doublé d'une réflexion commune sur les supports, les formats, les matériaux et les compositions, vous permettra d'affiner progressivement votre propre écriture. Vous allez aussi développer votre vocabulaire de forme en tenant quotidiennement un carnet de croquis.

► Évaluation
Curiosité, expérimentation, ouverture et qualité du travail.
Participation active aux séances de dessin. Investissement et travail réalisé dans le cadre du workshop. Au second semestre, seront également prises en compte la pertinence des propostions et la capacité d'analyse critique.

► Bibliographie
Semestre 1 :
BEUYS Joseph, « Premières aquarelles », Munich, Éd. Schirmer-Mosel, 1989
Les carnets du paysage n°24, « Du dessin », Arles/Versailles, Éd. Actes Sud / ENSP, 2013
COZENS Alexandre, « Nouvelle méthode pour dessiner des paysages », Paris, Éd. Allia, 2005
DION Mark, « The natural history of the museum », Paris, Ed. Archibooks, 2007
« Henri Matisse - Ellsworth Kelly : dessins de plantes », Paris, Coéd. Gallimard/Centre Pompidou, 2002
HOCKNEY David, « Fleurs Fraîches », Paris, Éd. de la Martinière, 2010
NOTTELLET Olivier, « Pfffuutt », Sète, Éd. Villa Saint Clair, 2006
MRZYK Petra, MORICEAU Jean-François, « Éphéméride », Coéd. Les presses du réel / Le parvis / La salle de bains, 2008
PEINADO Bruno, « Me, Myself and I », Paris, Coéd. Blackjack Éditions / Loevenbruck, 2008
SHRIGLEY David, « The book of Shrigley », San Francisco, Éd. Chronicle books, 2005

Semestre 2 :
« Vitamine D, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2005
« Vitamine D2, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2013
Revue Roven n°1 à n°11, Paris, Ed. Roven, 2009/2015
Revue Collection n°1 à n°4, Saint-Denis, Ed. En marge, 2011/2014
Revue The drawer n°1 à n°9, Paris, Ed. The drawer, 2011/2015



HELLO WORLD!

Émilie BROUT et Maxime MARION

INITIATION AU CODE

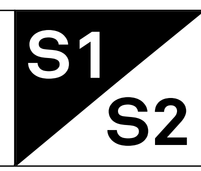
► Méthode
Initiation pratique à la programmation par demi groupe.

► Objectifs
Permettre à l'étudiant de s'initier à la pratique de la programmation par la mise en œuvre d'exercices. Apprentissage des fondements du code et de la programmation orientée objet principalement via le logiciel Processing. Initiation aux concepts d'algorithme, d'interface, d'image dynamique et interactive, de générativité, d'intégration web, etc.

► Contenu
Apprentissage pratique :
Familiarisation avec les grands concepts de la programmation inhérents à tous langages.
Initiation aux langages Java et Javascript via le framework opensource Processing.
Approche instinctive et expérimentale du code
Concepts de classe, d'interaction, de générativité (exploitation du chaos, émergence)
Ouverture vers d'autres langages (HTML, PHP, XML, ...) et interfaces de programmation (API Google, Twitter, Flickr, etc.)

► Évaluation
Validation en S2 selon les critères suivants :
Compréhension de la spécificité de la technique employée.
Qualité des expérimentations ou des projets réalisés.
Curiosité et participation à la vie de l'atelier.

► Webographie/ Bibliographie
www.openclassrooms.com
www.stackorverflow.com
MAEDA John, « Design by Numbers », Cambridge, MIT Press, 1999
GERIDAN Jean-Michel, LAFARGUE Jean-Noël, « Processing : Le code informatique comme outil de création », Paris, Pearson, 2011
HOFSTADTER Douglas, « Gödel, Escher, Bach : Les Brins d'une guirlande éternelle », Paris, Dunod, 2008
BOLL Marcel, « L'exploitation du hasard », Paris, PUF, 1947



INITIATION P.A.O.

Assistante d'enseignement : Florence ARRIEU

► **Méthode** Cours magistral, démonstration, travaux pratiques par petits groupes, diffusion d'un MOOC.

► **Objectifs** Apprentissage de logiciels professionnels, permettant l'autonomie des étudiants dans la conception de fichiers numériques, en vue de réaliser des mises en page de documents qui seront nécessaires à la poursuite de leur cursus.

► **Contenu** Cours général sur les bases des logiciels de PAO de la suite CS d'Adobe.
Démonstration et utilisation des caractéristiques fondamentales de la PAO liant image, dessin et mise en page par la mise en pratique de logiciels.
Travaux pratiques par petits groupes en salle d'infographie, en alternance avec la diffusion d'un MOOC en salle de culture générale.
La production de documents, mis en page avec le logiciel InDesign, permettra l'apprentissage des fondamentaux par la pratique, en vue d'acquérir une bonne méthode de travail pour la création de documents complets, dossier, brochure, affiche, dépliant…
La réalisation de documents imprimés permettra d'acquérir autonomie sera mise en parallèle avec une réflexion sur la lecture et la perception de l'image au travers de sa mise en forme dans la page.

► **Évaluation** Validation en S2.
Echanges, assiduité et progression dans les pratiques proposées.

► **Bibliographie**
Yves PERROUSSEAUX et François RICHAUDEAU pour l'ensemble des ouvrages à l'usage des personnes qui pratiquent la PAO sans connaissances en typographie, édités par l'Atelier Perrousseaux.
Magazines en kiosque sur la création graphique et le web design.

Sites de références :
http://advancedcreation.fr
http://webdesignmag.fr
www.primalinea.com
www.wisibility.com
www.tv.adobe.com/fr/



INITIATION PHOTO

Assistant d'enseignement : Stéphane GANDOLFO

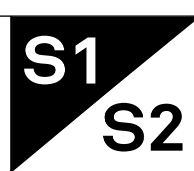
► **Méthode** Cours collectifs généraux et exercices en modules restreints.

► **Objectifs** Initiation au vocabulaire technique de la photographie. Connaissance et prise en main du matériel de prise de vue et des modes d'élaboration et de présentation de l'image.

► **Contenu** Cours techniques de prise de vue, définition des matériels et des supports. Énoncé et démonstration des principes constitutifs de l'image.

► **Évaluation** Validation en S2.
Assiduité aux cours et aux exercices, participation, justesse des réponses (QCM, exercices pratiques) en corrélation avec les principes techniques énoncés.

► **Bibliographie**
GATTINONI Christian, « Les Mots de la photographie », Paris, Belin, 2004
BOUILLOT René, « Cours de photographie », Paris, Dunod, 2001
BOUILLOT René, « La Pratique du reflex 24x36 », Paris, VM, 1998



INITIATION MONTAGE VIDÉO

Assistant d'enseignement : Fabrice GUÉRINON

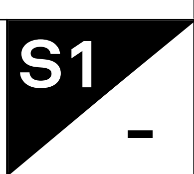
► Méthode
Enseignement par groupe de 5 étudiants alternant des leçons théoriques avec des exercices et des travaux pratiques.

► Objectifs
Acquisition des bases techniques du montage non linéaire effectué à l'aide de la technologie numérique.
Réalisation d'un montage à partir de plans tournés par l'étudiant.

► Contenu
Pratique de l'environnement informatique Mac.
Logique de travail et d'interface.
Création d'un espace de stockage sur le serveur vidéo.
Notions de vidéo numérique (terminologie, méthodologie).
Formats et tailles d'images.
Champs/trames.
Débits.
Découverte de l'interface Adobe Premiere Pro
Réglage des préférences.
Réglage d'acquisitions.
Dérushage.
Manipulation des plans et séquences.
Montage par insertion / écrasement.
Notions d'audio (formats, niveaux, balance, cross fade)
Exportations HD.
Création d'un DVD à partir d'un exercice donné.
Rédaction d'une note d'intention.

► Évaluation
Validation en S2.
Assiduité, compréhension, curiosité.
QCM technique.
Qualité de la réalisation, pertinence du travail, regard critique.

► Bibliographie
DULOUTRE Julien, « Maîtrisez Adobe Premiere Pro CC », Paris, Elephorm, 2013
MERCADO Gustavo « l'art de filmer », Paris, Pearso, 2011
VINEYARD Jérémy, « Les Plans au cinéma », Paris, Eyrolles, 2004



SCULPTURE/VOLUME/ESPACE/INSTALLATION

Roland COGNET, Jan KOPP, Jacques MALGORN, Stéphane THIDET

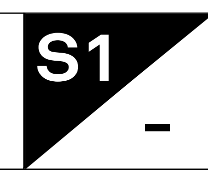
► Méthode
Successions d'exercices en atelier et dans les autres espaces de l'école, sur des phases de deux journées consécutives. Sujets donnés et présentés abordant différentes questions de la sculpture et de l'installation (la construction, l'assemblage, le modelage, l'objet, l'espace) et différents matériaux (carton, bois, papier, matériaux mixtes). Des références sont proposées pour chaque phase de travail.

► Objectifs
Permettre à l'étudiant de progresser dans la compréhension des enjeux, analyse une forme tridimensionnelle, initiation au travail des matériaux, l'expérimentation de l'espace à travers l'installation et l'assemblage.
Concernant la notion d'espace, les objectifs sont : construire un espace/construire dans l'espace, installation et dispositif en appréhendant la question de l'échelle et du lieu.
Acquérir des repères dans les différents mouvements et artistes de l'histoire moderne et contemporaine.

► Contenu
Initiation à la notion de sculpture, de volume, d'installation. Importance donnée à la pratique, au geste, utilisation des outils de modelage.
Importance donnée à l'approche du volume par le dessin : transcrire le volume de l'objet, l'espace perspectif, les bases de la perspective conique, le dessin de recherche et de projet. Cela comprend une réflexion sur les outils, les formats et les supports du dessin. Le modelage permettra à l'étudiant de comprendre et d'expérimenter le volume à travers un exercice d'observation.
Approches des outils et de l'atelier : par petits groupes.
Les vendredis après-midi, au début du premier semestre Fabrice BAC fera une information sur l'emploi des outils portatifs, des postes de travail de l'atelier volume et une initiation à l'atelier bois. Il insistera sur les règles de sécurité.

► Évaluation
Correction collective et individuelle au cours des exercices proposés.
Evaluation des dossiers constitués par l'étudiant avec photos, dessins, texte et mise en forme relatant le travail.
Évaluation du carnet de « dessin volume ».
Les critères seront l'engagement, la curiosité, la motivation.

► Bibliographie et références artistes
Se documenter sur le travail de Kawamata, Bruce Nauman, Bill Woodrow, Richard Deacon, Anish Kapoor, les frères Chapuisat… (catalogues en bibliothèque, en ligne sites internet des artistes, des musées, fondations, …).
« Qu'est ce que la sculpture moderne ? », Paris, Centre Georges Pompidou, 1986
BOUISSET Maïten, « Arte Povera », Paris, éd. du Regard, 1994
« Minimalisme », Paris, éd. Phaidon, 2005
« Installation, l'art en situation », Londres, éd. Thames & Hudson, 1997
KEUCHEYAN Razmig, « Le constructivisme : des origines à nos jours », Paris, Hermann, 2007
LEMNY Doina, « Brancusi », Paris, Édition du Centre Pompidou, 2012
« Étienne Martin. Les demeures », Catalogue d'exposition, ouvrage collectif, Paris, Éditions du Centre Pompidou, 1992



PEINTURE/COULEUR/ESPACE

Lina JABBOUR, Cécile MONTEIRO-BRAZ, Marion ROBIN, Vassilis SALPISTIS

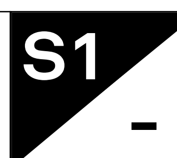
▸ Méthode
Cours, exercices, entretiens collectifs et individuels.

▸ Objectifs
Expérimenter et assimiler les notions fondamentales de la couleur.
Apprendre à relier ses envies et sa spontanéité à l'analyse et aux enjeux artistiques de la peinture contemporaine.
Mettre en place une autonomie de travail en identifiant ses propres singularités à travers les différentes expérimentations proposées.

▸ Contenu
Différents exercices permettront d'aborder la couleur au moyen des techniques spécifiques de la peinture, et notamment des trois paramètres clés : teinte, valeur, saturation. La manipulation des outils conventionnels et expérimentaux, tout comme la préparation des multiples supports, seront abordés en regard des autres médiums enseignés notamment au sein du pôle.

▸ Évaluation
Assimilation des notions théoriques.
Qualité du développement des expérimentations et appropriation personnelle des exercices.
Participation et engagement dans le travail.
Qualité et pertinence des réalisations.

▸ Bibliographie
ALBERS Josef, « L'Interaction des couleurs », Paris, Hazan, 2013
AYME Albert, « Seize et une variations », (suivi de « Une chanson pour don Albert » - poème de Michel Butor ; « Portrait d'Albert Aymé » - partition musicale et texte de Jean-Yves Bosseur), Paris, Ed. Traversière, 1983
BRIAND-PICARD Claude, PERROT Antoine, « La Couleur importée, Ready-made Color », Paris, Ed. Positions et Maison de la Culture d'Amiens, 2002
« La Couleur seule », catalogue d'exposition, Lyon / Paris, Ville de Lyon / Musées de France / CNAP, 1988
DEBRAY Cécile (sous la dir. de), « Marcel Duchamp la peinture, même - 1910-1923 », Paris, Centre Pompidou, 2014
DIX Otto, « Comment je peins un tableau : deux leçons de peinture », Paris, INHA / éditions Ophrys, 2011
GAGE John, « La Couleur dans l'art », Paris, Thames & Hudson, 2009
ITTEN Johannes, « L'Art de la couleur », Paris, Dessain et Tolra, 1981
KANDINSKY Wassily, « Du Spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier », Paris, Collection Folio essais, Gallimard, 1989
« Matisse : la couleur découpée », Paris, Somogy, 2013
SCHNEIDER Pierre, « Matisse », Paris, Flammarion, 1992



ARTS IMPRIMÉS

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Lina JABBOUR

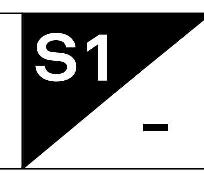
▸ Méthode
Initiation pratique en atelier.

▸ Objectifs
Permettre à l'étudiant d'envisager de manière transversale la pratique du dessin par la mise en œuvre d'une création tirée à plusieurs exemplaires inscrite dans la continuité d'un des sujets de dessin abordé avec Lina Jabbour.
Éveiller la curiosité de l'étudiant au processus du multiple.
Le sensibiliser en particulier aux outils traditionnels de la gravure en relief (bois et linoléum).

▸ Contenu
Apprentissage pratique :
- conception, création et préparation de la matrice,
- du bon usage des outils spécifiques à la gravure en relief,
- du bon usage de l'encre noire : mise en œuvre et expérimentations des impressions,
- familiarisation avec les différents papiers et supports imprimables, en particulier le papier Vélin

▸ Évaluation
Compréhension de la spécificité de la technique employée.
Qualité du dessin gravé et des épreuves imprimées.
Curiosité et participation à la vie de l'atelier.

▸ Bibliographie
BRANNAC Paul, « Michel François », Paris, ParisArt.com, Galerie Kamel Mennour, 2011
BRIEND Christian, GUENIN Hélène, « Une brève histoire des lignes », Metz, Centre Pompidou-Metz, 2013
CHERIX Christophe, « Robert Morris, estampes et multiples, 1952-1998 », Genève, Cabinet des Estampes du Musée d'Art et d'Histoire, 1999
COUVELAIRE Louise, « Franck,Gehry, l'angoisse de la ligne droite », M le magazine du Monde, article du 12 septembre 2014
COX Paul, « Jeu de construction », Paris, blog du Centre Pompidou, 2005 (en particulier la note 21 du 5 mars 2005 : www.paulcox.centrepompidou.fr/article-161209)
FICK Bill, GRABOWSKI Beth, « Manuel complet de la gravure », Paris, Eyrolles, 2009
GROSS Béatrice, « Sol LeWITT », Metz, Centre Pompidou, 2012
« Hokusai manga : Carnet de croquis de Katsushika Hokusai », Paris, La Martinière, 2011
KANDINSKY Vassily, « Point et ligne sur plan », Paris, Gallimard folio essais, 1991
RÉGENT Emmanuel, « Mes plans sur la comète, drifting away », Paris, Palais de Tokyo et Fondation Pierre Bergé – Yves Saint Laurent, 2010
VOIGT Jorinde, « Nexus », Berlin, Hatje Cantz, 2013
YOKOYAMA Yûichi, « Travaux publics », Montreuil, Matière, 2004
YOUNG Joan « Julie Mehretu : Grey area », New-York, Guggenheim Museum, 2010
Centre National de l'Estampe et de l'Art Imprimé, Paris et Chatou : www.cneai.com
Centre international estampe et livre, Villeurbanne : www.urdla.com



PHOTOGRAPHIE/IMAGES EN MOUVEMENT

Jürgen NEFZGER, Alex POU, Sarah RITTER, Nelly GIRARDEAU
Assistants d'enseignement : Stéphane GANDOLFO, Fabrice GUÉRINON

► Méthode
Cours magistraux et exercices.
Réflexions et analyses à partir de documents visuels.
Élaboration d'un projet à plusieurs et travail en groupes.

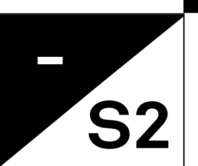
► Objectifs
Introduction à l'histoire de la photographie, du cinéma et de la vidéo.
Initiation aux techniques et aux pratiques des médiums photographiques et vidéographiques.
Structuration d'une pensée à travers une expression visuelle.
Approche des enjeux contemporains dans la pratique de l'image
Acquisition de bases techniques et familiarisation avec les différents outils de captation d'images.

► Contenu
Introduction pratique et théorique de la photographie et des images en mouvement (vidéo, cinéma).
Élaboration d'un projet en groupe sous la forme d'un exercice.
Approche théorique :
- Réflexions et analyses à partir de documents visuels.
- Cours sur l'histoire de la photographie.
- Présentation d'une sélection des travaux de photographes et vidéastes contemporains.

Approche pratique :
- En atelier : prise en main des différents appareils.
- Apprentissage des différents outils de captation d'images.
- Expérimentation et utilisation du matériel de prise de vue en groupe.
- Découverte du studio – laboratoire – salle d'impression.
- Formulation d'une proposition de travail sous forme d'exercice.

► Évaluation
Participation active aux cours. Curiosité et volonté critique.
Constitution d'un dossier de recherche image/photographie/vidéo.
Pertinence du projet réalisé.

► Bibliographie et filmographie
GATTINONI Christian, Yannick VIGOUROUX (sous la dir. de), « La Photographie contemporaine », Paris, Scala, 2009
« Qu'est-ce que la Photographie aujourd'hui ? », Paris, Beaux Arts éditions, 2007
DVD Contacts - « Le Photoreportage / La Photographie Contemporaine / La Photographie Conceptuelle », ARTE VIDEO
GODARD Jean-Luc, « Histoires du cinéma », 1988
PAZIENZA Claudio, « Archipels nitrate », 2009
MARKER Chris, « La jetée », 1962
DES PALLIERES Arnaud, « Qu'est ce que l'acte de création par Gilles Deleuze », 1987
BRESSON Robert, « Notes sur le cinématographe », Paris, Ed. Gallimard, 1975
PARFAIT Françoise, « Vidéo, un art contemporain », Paris, Editions du Regard, 2001
BOULEAU Annick, « Passage du cinéma 4992 », Paris, Edition Ansedonia, 2013
CAVALIER Alain, « La Rencontre », 1996



INITIATION AU PROJET

Collège des professeurs

► Méthode
Suivi régulier en atelier par l'ensemble des enseignants.

► Objectifs
Associer la conception d'un projet à sa mise en forme et en espace.
Trouver des outils/matériaux/méthodes pour partager clairement ses intentions de travail, de recherches.
Appréhender la maquette comme un lieu vivant, articulé à la réalité de la réalisation d'un travail artistique.
S'exercer au changement d'échelle.

► Contenu
Conception d'un ensemble cohérent de propositions personnelles à partir d'une des notions proposées par le collège des enseignants.
Réalisation d'une maquette en 3D pour expérimenter et mettre en place dans un second temps un élément à l'échelle 1.

► Évaluation
L'initiation au projet sera évaluée au regard de la méthodologie et de la mise en œuvre du projet tout au long du semestre, et sur la qualité et la pertinence des réalisations. Le collège des enseignants s'appuiera sur la documentation des étapes du travail (croquis préparatoires, recherches techniques, références…) et sera attentif à la pertinence de l'ensemble des propositions, les qualités plastiques de la maquette et de la réalisation à l'échelle 1, et le passage de l'un à l'autre.

► Bibliographie
COLARD Jean-Max, « L'exposition de mes rêves », Genève, MAMCO, 2013
« Nouvelles vagues », Magazine palais n°18, Paris, Palais de Tokyo, été 2013
O'DOHERTY Brian, « White Cube : l'espace de la galerie et son idéologie », Zürich, JRP Ringier, 2008




WORKSHOPS

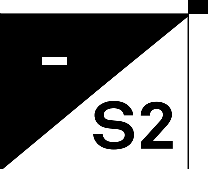
Collège des professeurs

► Méthode Travail intensif autour d'une proposition d'un artiste-auteur invité.

► Objectifs Acquisition de connaissances dans le cadre d'un atelier intensif d'enseignement dirigé par une personnalité extérieure à l'école.

► Contenu La durée (entre 2 et 5 jours) et le fonctionnement du workshop varient selon les enjeux pédagogiques. Les contenus sont très diversifiés et en corrélation avec le travail des personnalités invitées.

► Évaluation Participation effective et présentation lors du bilan semestriel.

ASSISTANAT DIPLÔMES

Collège des professeurs

► Méthode Les étudiants de 1ère année assistent les étudiants de 3ème et de 5ème année dans la préparation, la réalisation et l'accorchage de leurs diplômes. Ces assistanats se mettent en place à partir d'une inscription spontanée des étudiants de 1ère année.

► Objectifs Ces assistanats sont l'occasion d'appréhender le travail d'étudiants plus avancés dans leur projet personnel, de bénéficier d'un échange approfondi avec eux autour de leur parcours et leur travail.
Il s'agit aussi de mesurer les exigences d'un diplôme, et de mettre tout en oeuvre pour répondre techniquement aux différentes demandes.

► Contenu Il s'ajuste au projet et aux besoins de chaque étudiant assisté.

► Évaluation Deux assistanats sont obligatoires (préparation du DNAP et du DNSEP).
La validation est nécessaire au passage en 2ème année.

UE BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THÉORIQUE



BILAN

Collège des professeurs

► **Méthode** Présentation orale et formelle, et synthèse des recherches lors d'un entretien oral autour de l'ensemble des travaux réalisés au cours du semestre.

► **Objectifs** Mesurer et analyser le parcours engagé par chacun.

► **Contenu** Présentation de l'ensemble des réalisations plastiques, des carnets de croquis, des dossiers de recherches, des notes de cours, des dossiers de culture générale, du livre de bord et des carnets sur le point films, les cours pour tous (art contemporain, littérature et philosophie) et les conférences.

► **Évaluation** Évaluation collégiale à la fin de chaque semestre.

2ÈME ET 3ÈME ANNÉES : PHASE PROGRAMME

Coordinateurs :
2ème année : Lina JABBOUR
3ème année : Jacques MALGORN

■ PRÉSENTATION

La phase « programme » est constituée par les années 2 et 3 du cursus. Elle prépare et conduit au Diplôme National d'Art (DNA) – option Art. Depuis le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014, le DNA réunit en un seul diplôme le Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) et le Diplôme National d'Arts et Techniques (DNAT) qui seront encore délivrés jusqu'en 2017 pour les étudiants qui ont commencé leur cursus avant l'entrée en vigueur des dispositions relatives au DNA.
Ces deux années forment une seule entité pédagogique au sein de laquelle est développé un programme d'enseignement des pratiques plastiques personnalisées et collectives, de théorie, d'histoire et d'actualité de l'art, de langue vivante et des techniques de production plastique.

■ OBJECTIFS

Prolongement des apprentissages artistiques fondamentaux, la phase programme a pour objectifs :
- La confrontation avec les champs de connaissance et les questionnements propres à l'art et à la création actuels.
- L'expérimentation plastique dans la diversité des médiums.
- La maîtrise des outils conceptuels, techniques et technologiques.

Organisée en 4 semestres, la pédagogie vise à préparer l'étudiant à se doter d'une méthode de travail spécifique lui permettant de s'engager dans un parcours singularisé.
La méthode est adaptée et progressive (prise en compte de la personnalité de l'étudiant et des étapes de son cheminement). Elle permet le passage :
- Du questionnement thématique à la mise en place d'une problématique.
- De la maîtrise de l'outil à son appropriation.
- De la pratique à la démarche et à la production.

■ CONTENU

En S3, l'étudiant participe obligatoirement aux exercices proposés dans le cadre du dessin et des 3 pôles d'enseignement : Sculpture/Volume/Espace/Installation, Peinture/Couleur/Espace et Image (photo, vidéo, cinéma). Il commence aussi à mettre en place sa recherche personnelle à travers une diversité d'expérimentations.
En S4, une notion commune donnée dans le cadre des pôles permet aussi à l'étudiant de développer à la fois sa recherche personnelle au moyen d'un ou plusieurs médiums, dans un souci de méthodologie, de mise en œuvre, de qualité de réalisation et d'analyse critique. La maturation de cette recherche personnelle se poursuit en S5 en prenant appui sur une notion qui réamorce le travail au sein des pôles. L'étudiant précise et documente ses recherches tout au long de la 3ème année en vue de la préparation du DNAP.
L'enseignement dispensé dans le cadre des disciplines plastiques, des cours théoriques et de langue étrangère est complété en S4 par le travail en Labos, en Ateliers de Recherche et de Création (ARC) ou par un projet de recherche (uniquement pour les 3ème années retenus suite à l'appel à projet). Il est possible de suivre certains ARCs ou Labos en S3 lorsqu'ils commencent au 1er semestre. L'étudiant doit participer à 1 labo ou 1 ARC en 2ème année et à 1 ARC et 1 labo, 2 Labos (voir liste pages 45 à 66) ou 1 projet de recherche (voir pages 83 à 89) en 3ème année.
Les étudiants ont de plus la possibilité d'effectuer des mobilités d'étude ou 1 stage, qui peut être réalisé en plusieurs périodes, entre le premier semestre de l'année 2 et le premier semestre de l'année 3 (15 jours minimum).
Ils peuvent enfin aller suivre des modules d'enseignements dans des établissements partenaires (crédits libres).

■ ÉVALUATION

Les 4 semestres de la phase programme sont sanctionnés par des bilans présentés devant le collège des professeurs et éventuellement des intervenants extérieurs invités :

Année 2 :
11 au 13 janvier 2016
30 mai au 1er juin 2016

Année 3 :
23 au 28 janvier 2016
29 au 31 mars 2016 (bilan blanc avec intervenants extérieurs)

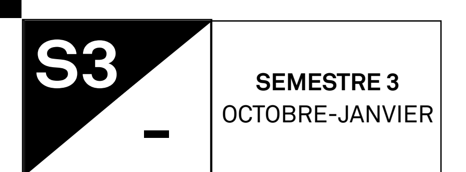
Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits, à l'exception du passage au semestre 3.
Lors du bilan du semestre 6, qui valide l'accord pour se présenter au DNAP, l'étudiant doit impérativement avoir obtenu 105 crédits sur la totalité des années 2 et 3 (15 crédits étant attachés au passage et à l'obtention du DNAP).

■ PASSAGE EN SECOND CYCLE

L'admission en 4ème année des étudiants ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ESACM est subordonnée l'obtention du DNAP et à l'avis de la commission d'admission en 2nd cycle (voir page 247).
Cette commission se réunit début avril et est constituée d'au moins 4 membres :
- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 3 enseignants de l'école minimum nommés par le directeur, dont l'un est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.
L'étudiant de 3ème année qui ne souhaite pas poursuivre en 4ème année doit le préciser par écrit.

L'étudiant de 3ème année peut présenter un projet de mobilité pour un départ au 1er ou au 2ème semestre de la 4ème année (voir formulaire à télécharger dans l'Intranet).



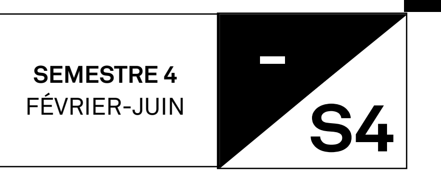
SEMESTRE 3
OCTOBRE-JANVIER

2ÈME ANNÉE

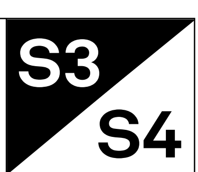
		Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
		UE - HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - LANGUE ETRANGERE (8 ECTS)		
Histoire et théorie des arts	6 ECTS	Art contemporain Histoire de l'Art Art numérique Philosophie Littérature Conférences et présentations	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Yvon ROUSSEAU Geneviève POISSON Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD Christophe FIAT Collège des professeurs	6
Histoire et théorie des arts	2 ECTS	Mini-Mémoire Be water my friend Livre de bord	Yvon ROUSSEAU, Brigitte BELIN Emilie BROUT & Maxime MARION Collège des professeurs	2
Langue	Validation en S4	Anglais	Françoise ANGLESIO Miranda DICKENSON Marijoy INDIG Paul SCOTHERN	Validation S4
		UE - METHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISE EN ŒUVRE (16 ECTS)		
Fondamentaux	4 ECTS	Dessin	Lina JABBOUR	4
Pratiques	12 ECTS	Sculpture / Volume / Espace / Installation Workshops techniques (validation en S4)	Roland COGNET Jan KOPP Jacques MALGORN Stéphane THIDET	4
Pratiques	12 ECTS	Peinture / Couleur / Espace	Lina JABBOUR, Marion ROBIN, Vassilis SALPISTIS	4
Pratiques	12 ECTS	Photographie Images en mouvement Analyse filmique	Jürgen NEFZGER, Sarah RITTER Nelly GIRARDEAU, Alex POU Régine CIROTTEAU	4
Focus	Validation en S4	ARC ou Labo (optionnel)	Professeur(s) responsable(s)	Validation en S4
		UE - RECHERCHES ET EXPERIMENTATIONS PERSONNELLES (2 ECTS)		
	2 ECTS	Recherches et expérimentations personnelles	Collège des professeurs	2
		UE - STAGE		
	Validation en S5	Stage (de 15 jours à 1 mois)	Collège des professeurs	Validation en S5
		UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THEORIQUE (4 ECTS)		
	4 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
			TOTAL DES CREDITS / 3ème SEMESTRE	**30**

TABLEAUX DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

SEMESTRE 4
FÉVRIER-JUIN



		Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
		UE - HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - LANGUE ETRANGERE (8 ECTS)		
Histoire et théorie des arts	4 ECTS	Art contemporain Histoire de l'Art Philosophie Conférences et présentations	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Yvon ROUSSEAU Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD Collège des professeurs	4
Histoire et théorie des arts	3 ECTS	Mini-mémoire Be water my friend Séminaire d'écriture Livre de bord	Yvon ROUSSEAU, Brigitte BELIN Emilie BROUT & Maxime MARION Christophe FIAT Collège des professeurs	3
Langue	1 ECTS	Anglais	Françoise ANGLESIO Miranda DICKENSON Marijoy INDIG Paul SCOTHERN	1
		UE - METHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISE EN ŒUVRE (14 ECTS)		
Fondamentaux	3 ECTS	Dessin Workshop	Lina JABBOUR	3
		PÔLES	Emilie BROUT & Maxime MARION Régine CIROTTEAU Roland COGNET Lina JABBOUR Jan KOPP Jacques MALGORN Jürgen NEFZGER Alex POU Marion ROBIN Vassilis SALPISTIS Stéphane THIDET	
Pratiques	8 ECTS	Méthodologie et mise en œuvre du projet		4
Pratiques	8 ECTS	Qualité des réalisations et pertinence de l'analyse critique		4
Focus	3 ECTS	ARC ou Labo	Professeur(s) responsable(s)	3
		UE - RECHERCHES ET EXPERIMENTATIONS PERSONNELLES (4 ECTS)		
	4 ECTS	Recherches et expérimentations personnelles	Collège des professeurs	4
		UE - MOBILITE ET STAGE		
		Stage (15 jours minimum)	Collège des professeurs	Validation en S5
		Mobilité d'études / crédits libres	Etablissement d'accueil	_
		UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THEORIQUE (4 ECTS)		
	4 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
			TOTAL DES CREDITS / 4ème SEMESTRE	**30**



ART CONTEMPORAIN

COURS POUR TOUS
Damien Airault

Art et vie confondus / actualités de l'art

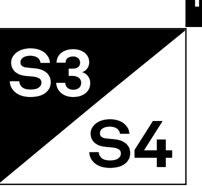
► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.

► Contenu À partir de quelques figures fondatrices comme Gustave Courbet ou Salvador Dali, ce cours traitera de formes d'engagement total dans la pratique artistique jusqu'à prendre part dans la vie publique des artistes. Les artistes « à systèmes » seront évoqués comme Marcel Broodthaers, Marcel Mariën, Ruppersberg ou encore Allan Kaprow. Notre objectif est de déterminer les nuances théoriques entre les différentes positions et de regarder l'actualité possible de tels partis pris, au jour d'œuvres de ces dernières années.

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
Devoir écrit en S2 en lien avec les deux cours magistraux d'art contemporain.

► Bibliographie
DUCHAMP Marcel, « Le processus créatif », Paris, L'Echoppe, 1990
KAPROW Allan, « Art et vie confondus », Paris, Centre Georges Pompidou, 1999
WARHOL Andy, « Ma philosophie de A à B et vice-versa », Paris, Flammarion, 2007 (copie 1977)
« Hors limites, l'art et la vie, 1952-1994 », Paris : Centre Georges Pompidou, 1994
« Broodthaers », Paris, Musée du Jeu de Paume, 1992



COURS POUR TOUS
Michèle Martel

« Comme il arrive qu'un lecteur à demi-distrait crayonne aux marges d'un ouvrage… »

► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

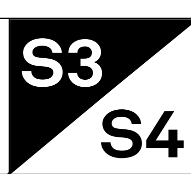
► Objectifs Ce cours s'attache à construire des généalogies théoriques et formelles entre art contemporain et des exemples tirés de l'histoire de l'art. Il permet d'appréhender l'histoire d'un medium, d'en explorer son territoire jusqu'à ses lisières voire ses débordements.

► Contenu Le dessin a longtemps été conçu comme une activité qui retranscrit une inspiration ou un concept permettant à l'artiste de rendre visible une forme préexistant dans sa pensée et de travailler ainsi à sa construction. Or, comme l'écrit Philippe Alain-Michaud, « [le dessin] ne jette pas un pont entre l'ordre de la pensée et celui de la visualité, mais rend celle-ci opaque à la discursivité : il ne travaille pas à la transposition, mais au déplacement et à la transformation. » Quelques expositions de dessins récentes, comme celles de Miriam Cahn, d'Henry Darger, de Sylvia Bächli ou encore de William Anastasi, serviront de points d'appui pour que s'esquissent les multiples chemins entre pensée et geste, intention et égarements, images et mouvements.

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
Devoir écrit en S2 en lien avec les deux cours magistraux d'art contemporain.

► Bibliographie
« Vitamine D, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2005
« Henry Darger : 1892-1973 », Paris, Paris-Musée, 2015
« Miriam Cahn : 1979, 2005, 2010 », Paris, Les presses du réel, 2014
« Gilgian Gelzer face time », Clermont-Ferrand : Un, Deux, Quatre Editions, 2004
« Drawing now : salon du dessin contemporain », n°1 à 9, 2007 / 2015
Roven, Revue critique sur le dessin contemporain, semestriel, depuis 2009
The Drawer, Revue de dessin, semestriel, depuis 2011

Une bibliographie complémentaire sera délivrée et commentée à chaque séance.



HISTOIRE DE L'ART

Yvon ROUSSEAU

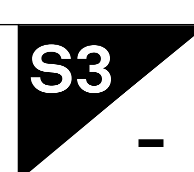
► Méthode Cours magistral.

► Objectifs Acquérir une connaissance des différents mouvements artistiques de la seconde moitié du XXème siècle, de leurs enjeux et des principaux courants de pensée qui les ont influencés.
Développer, en visant l'autonomie de l'étudiant, l'analyse des œuvres et des textes critiques et théoriques qui les accompagnent.

► Contenu Le cours du premier semestre est consacré aux mutations de l'art occidental depuis la Seconde Guerre mondiale, s'attachera principalement aux allers et retours et confrontations artistiques Europe / États-Unis d'Amérique.
Au second semestre, le cours proposera d'étudier l'ouverture aux formes nouvelles (texte, photo, vidéo, performance, son, installation, etc.) et l'élargissement du champ de l'art qui ont marqué les pratiques artistiques depuis les années 1960.

► Évaluation Participation active aux cours, contrôle de la prise de notes.
Un devoir sur table (minimum) au cours de chaque semestre.

► Bibliographie Ouvrages généraux (des références bibliographiques spécifiques seront fournies dans le cadre des cours) :
ARCHER Michael, « L'Art depuis 1960 », Paris, Thames & Hudson, 2ème édition française, 2002
HARRISON Charles, WOOD Paul, « Art en théorie : 1900-1990 », Paris, Hazan, 1997
WHEELER Daniel, « L'Art du XXème siècle - de 1945 à nos jours », Paris, Flammarion, 1992



ART NUMÉRIQUE

Geneviève POISSON

► Méthode Cours magistral illustré par des projections de diapos, vidéos, sites internet…

► Objectifs La révolution technologique a bouleversé notre rapport au monde, notre rapport à nous même et aux autres, notre rapport aux images, notre rapport à la connaissance. « Un nouvel espace cognitif, distinct de l'espace physique et de l'espace mental s'offre à nous, il se manifeste sur l'écran. C'est un espace à explorer ».
Les scientifiques s'en sont emparés pour révéler, visualiser des phénomènes inaccessibles aux sens. Les artistes se sont aussi appropriés ce nouvel espace de création.
Ce cours permet aux étudiants de situer l'art numérique dans une perspective historique, artistique et technologique. Il envisage l'art numérique dans la diversité de ses approches conceptuelles, autour de quatre axes principaux : le numérique comme outil de création, Art et Internet, les installations numériques, la simulation du vivant.

► Contenu Approche historique, des premiers ordinateurs aux installations de réalité virtuelle ; les précurseurs de l'art numérique, de l'art systématique à l'art programmatique.
Le numérique comme outil : spécificités de l'image numérique, images numériques, relations à la photographie, à la sculpture, art virtuel : 3D.
Installations interactives, espaces immersifs de réalité virtuelle : caves.
Art et Internet.
Vie artificielle, intelligence artificielle et art.

► Évaluation Un exposé et/ou un devoir sur table en fin de semestre 3.

► Bibliographie
COUCHOT Edmond, « La Technologie dans l'art », Paris, éd. Jacqueline Chambon, 1998
DE MEREDIEU Florence, « Arts et nouvelles technologies », Paris, Larousse, 2003
GATTINONI Christian, VIGOUROUX Yannick, « La Photographie contemporaine », Lyon, éd. Scala, 2005
GREENE Rachel, « L'Art Internet », Londres, Thames and Hudson, 2005.
PAUL Christiane, « L'Art numérique », Londres, Thames and Hudson, 2003
WILSON Stephen, « Information arts », MIT Press, 2002

Monday
29

Tuesday ◑ 23:11
1

Wednesday
2

Thursday
3

Friday
4

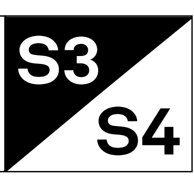
Saturday
5

Sunday
6

→ L'intercalaire

Interlude entre 18H30 et 20H30

Amphi ?



PHILOSOPHIE

COURS POUR TOUS
Michel Gaillot

► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois. Par ailleurs, les questionnements qui émergeront seront développés avec les étudiants lors de deux rencontres semestrielles.

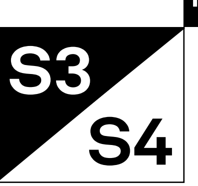
► Objectifs Cet enseignement a pour but de présenter aux étudiants les enjeux de certaines grandes questions philosophiques et esthétiques qui croisent les horizons de questionnements actuels.

► Contenu Ce cours se construira comme un cycle de conférences, dont les sujets recouperont de près les thèmes de recherche de l'école. Seront notamment abordés cette année trois grands axes de questionnements :
- Genèse, histoire et analyse critique des images et de la représentation en général.
- Art, technique, travail / ou la question de la « techné » - dans son rapport à la Nature ou au Monde - comme fondatrice de la civilisation occidentale et comme motrice de la mondialisation.
- Art et espace public. Y aurait-il un sens à parler d'une fonction sociale ou politique de l'art ?
Chacune de ces questions pourront s'étaler sur une ou plusieurs séances, en fonction de leurs propres nécessités internes, ainsi que des débats ou autres questions qu'elles pourront dès lors engendrer…

Lors de deux rendez-vous semestriels, les étudiants pourront aborder plus précisément les enjeux majeurs déployés lors des cours pour tous, en prenant le temps de s'y attarder lors d'une analyse et d'une synthèse rigoureuse et argumentée…

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux et aux rencontres semestrielles. Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux cours pour tous qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

► Bibliographie
NANCY Jean-Luc, « L'art, artisanat du sans fin », in *Artistes et après ?*, Nîmes, éd. Jacqueline Chambon, 1998
ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002.
MONDZAIN Marie-José, « L'image peut-elle tuer ? », Paris, Bayard, 2002
BELTING Hans, « Pour une anthropologie des images », Paris, Gallimard, 2004
GOODY Jack, « La peur des représentations, l'ambivalence à l'égard des images… », Paris, Ed. de la découverte, 2003
GUATTARI Félix, « Chaosmose », Paris, Galilée, 1992
ARDENNE Paul, « Un Art contextuel. Création artistique en milieu urbain, en situation d'intervention, de participation », Paris, Flammarion, 2002



SEMINAIRE / TRANSITIONS
J. Emil Sennewald

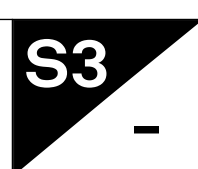
► Méthode Séminaire réunissant les étudiants de la phase programme au sein de deux groupes de niveaux (base avec un taux de lectures et de travail reproductif élevé / transfert avec davantage d'application par rapport aux projets personnels). Lectures actives de textes donnés. Préparation d'exposés et de présentations en groupe. Débats en groupe et « à chaud » (un contre un groupe ou l'inverse) pouvant se déplacer sur des lieux extérieurs à l'école.

► Objectifs Le séminaire « base » est principalement dédié à la découverte d'une problématique et aux notions philosophiques. Le séminaire « transfert » est plutôt centré sur l'emploi des connaissances, l'application et le développement des idées. Cette année le séminaire permettra aux étudiants de penser la particularité de la transition. En s'appuyant sur des textes philosophiques et littéraires, sur les films, le théâtre et les tableaux historiques, sur des œuvres d'art contemporain, mais aussi sur des expériences personnels, des observations au quotidien et des particularités des lieux « de transit », l'objectif de ce cours est de penser la transition comme acte créatif.

► Contenu Moment de suspens ou mouvement accéléré, la transition a la particularité d'être un temps d'indétermination momentanée. Comme le pas traversant un seuil, on est à moitié encore ancré à terre, à moitié en suspens dans l'air, sans savoir exactement ce qui nous attend de l'autre côté mais en étant sûr qu'il n'y a pas de retour. Le terme « transition » a vécu ces dernières années une certaine conjoncture grâce aux mouvements écologiques. On parle de la « transition énergétique » pour marquer un changement profond de la manière dont l'homme utilisera les ressources naturelles. Mais est-ce qu'il s'agit vraiment d'un changement profond ? Et de quelle manière ce changement transformera notre façon d'être au monde ? Il faudrait s'interroger de manière plus précise et plus pertinente sur ce terme, qui signifie, du latin « trans » et « ire », le mouvement d'aller à travers, de passer à l'autre côté. Il faudrait distinguer le terme de la « transcendance » et de la « transgression », le mettre en relation à la « transduction », la « transversale », le « transculturel » et le « transgenre ». Il y a des transitions au quotidien comme celle entre espace privé et espace public, entre espace de l'atelier ou espace du musée. Ce qui comprend également une réflexion sur la manière dont on mène cette transition, sur le soin à appliquer, vers l'autre, vers soi-même. Suivant la proposition de penser plutôt une multitude de « transitions » que la grande et unique « Transition », il convient de définir des lieux et des situations actuelles nous menant à des limites que nous devrons transgresser – ou pas.

► Évaluation Participation active aux cours et excursions, dossiers et projets en groupe, travail sur table et essais.

► Bibliographie (sélective)
ARENDT Hannah, « Le domaine public et le domaine privé », in *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, coll. Pocket Agora, 1983
BINSWANGER Ludwig, « Rêve et existence », Paris, J. Vrin, 2012
BRUGERE Fabienne, « L'éthique du care », Paris, PUF, 2011
CHABOT Pascal, « L'âge des transitions », Paris, PUF, 2015
CHABOT Pascal, « La philosophie de Simondon », Paris, J. Vrin, 2003
DERRIDA Jacques, « La différance [1968] », in *Marges de la philosophie*, Paris, Ed. de Minuit, 1972, p. 1-31
FEUERBACH Ludwig, « Ethique : l'Eudémonisme - Suivi de Le mystère du sacrifice ou L'homme est ce qu'il mange », Paris, Herrmann, 2013
FREUD Sigmund, « Psychologie collective et analyse du moi », 1921 [sur Internet]
KRAUSS Rosalind, « L'inconscient optique », Paris, Ed. Au même titre, 2002
SERRES Michel, « Petite Poucette », Paris, Le Pommier, 2013
SIMONDON Gilbert, « L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information », Grenoble, Éd. Jérôme Millon, 2005



LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Des méthodes étrangères en littérature

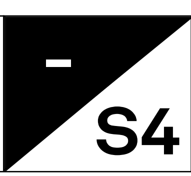
► Méthode Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.

► Objectifs Faire connaître le lien qui unit la littérature à la voix enregistrée et montrer en quoi cette forme sonore, presque musicale (qui parfois prend la forme de la poésie sonore) nous ouvre à un espace plastique.

► Contenu En 1948, dans « Qu'est-ce que la Littérature ? », Jean Paul Sartre préconisait l'usage de méthodes étrangères en littérature. Il souhaitait que les écrivains fassent des pièces radiophoniques, des scénarios de films, du théâtre en plus d'écrire et de publier des livres. En 1951, André Gide dans son dernier livre racontait qu'il s'était acheté un dictaphone pour s'enregistrer et continuer ainsi à écrire son Journal... De cette époque date une prise de conscience des écrivains : et si la littérature pouvait avoir une autre forme que le livre ? Bien entendu tout ceci avait été amorcé par les avant-gardes italiennes russes et françaises au début du siècle, mais pas seulement, Marcel Proust à la fin du « Temps Retrouvé » revient au début du cycle de sa Recherche commencé par « Du côté de chez Swann » par l'examen des sons qui persistent en nous et qui déclenchent des souvenirs. Il écrit : *ne pas changer la place des sons.*

► Évaluation Participation active et assidue.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux cours pour tous qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.

► Bibliographie
SARTRE Jean-Paul, « Qu'est-ce que la littérature ? », Paris, Gallimard, 1948
GIDE André, « Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits », Paris, Gallimard, 1952
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
Essais et conférences de Bernard Heidzieck



SÉMINAIRE

Le téléphone de Proust

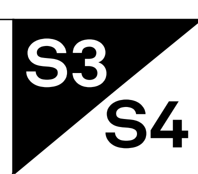
► Méthode Pendant les séminaires, nous ferons constamment des allers et retours entre le statut d'un texte imprimé et sa valeur sonore dès qu'il est passé par le filtre de la voix de l'auteur, puis nous nous poserons la question de savoir jusqu'où la littérature peut déborder du livre et devenir une onde, une fréquence acoustique, une plastique musicale autonome. Mais aussi, comment nous pouvons revenir au livre après cette excursion, comment nous pouvons croire encore au livre.

► Objectifs Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec des textes en les superposant à des créations sonores dites ou déclamées par des écrivains. Cette réflexion les amènera à se demander la nature même d'une composition sonore compte tenu de son sens, des signes qu'elle émet et de la place de la voix humaine.

► Contenu Au XX[ème] siècle, certains écrivains se sont aventurés au-delà du livre pour chercher des formes nouvelles à leur langue. Certains ont même créé des œuvres pour nos oreilles, des œuvres sonores espérant non pas fermer les livres mais au contraire les ouvrir pour les utiliser comme des chambres d'échos, des caisses de résonance.
Ce séminaire s'intitule « le téléphone de Proust » parce qu'il est sans doute le premier écrivain à avoir introduit dans l'expérience même de son écriture l'idée qu'il se fait de l'imagination, le recours aux sons (tintement des cloches, bruits des villes, conversations en soirées, concerts en direct...). Il n'a jamais enregistré sa voix, mais il a développé dans la « Recherche du Temps perdu », tout un univers acoustique riche en écoute culminant dans quelques expériences téléphoniques aussi comiques et que terriblement angoissantes. Proust sera notre base arrière dans cette réflexion sur l'agencement entre l'écrit et le son, la langue et la voix, le livre et le magnétophone.
A partir des pièces sonores d'Appolinaire, d'Antonin Artaud, de William Burroughs, de Boris Vian, mais aussi de Gérashim Luca jusqu'à des auteurs contemporains comme Bernard Heidsieck, Olivier Cadiot ou Christophe Tarkos, nous réfléchirons ensemble sur le sens qu'il y a à enregistrer des textes au moyen de magnétophones, de dictaphones ou de logiciels de sons. Comment juger des formes plastiques spontanément sonores de ces écrivains au regard de leurs propres livres ?

► Évaluation Engagement et participation active aux échanges. Inventivité. Exposés.

► Bibliographie
LUCA Gérashim, « Héros-limite », Paris, J. Corti, 2000
La trilogie de William Burroughs
ARTAUD Antonin, « Pour en finir avec le jugement de dieu », Vénissieux : La Mauvaise graine, 1998
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
TARKOS Christophe, « L'Enregistré », Paris, POL, 2014
TARKOS Christophe, « Ecrits poétiques », Paris, POL, 2008
CADIOT Olivier, « Retour définitif et durable de l'être aimé », Paris, Gallimard, 2008 (livre + disque)
HEIDSIECK Bernard, « Vaduz et respirations et brèves rencontres », Romainville, Al Dante, Marseille, Transbordeurs, 2007



CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

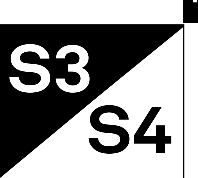
Collège des professeurs

► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion des étudiants sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit dans le cadre de cycle de conférences ouvertes au grand public, à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

► Évaluation Présence assidue et attentive.
Pertinence des prises de notes et des annotations personnelles dans le carnet spécifiquement dédié aux conférences qui sera demandé avant chaque bilan pour une correction collégiale.



MINI-MÉMOIRE

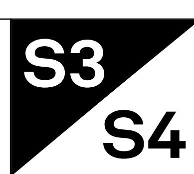
Brigitte BELIN, Yvon ROUSSEAU

► Méthode Travaux dirigés en petits groupes, entretiens individuels de suivi de recherches.

► Objectifs Approfondir la conduite d'une recherche documentaire et bibliographique, la maîtrise de l'expression écrite et orale, le développement des capacités d'analyse et de synthèse.

► Contenu Élaboration d'un document écrit (mini mémoire) portant sur les références artistiques de l'étudiant, réalisé à partir d'une recherche iconographique et bibliographique.
Sujet : « Une collection virtuelle d'œuvres d'art organisée autour d'une thématique choisie par l'étudiant ».

► Évaluation Participation régulière aux entretiens de suivi de recherches.
Critères d'évaluation du document écrit (S4) :
- pertinence de la thématique et du choix des œuvres,
- actualité et personnalité du propos,
- cohérence et clarté du commentaire,
- expression écrite, respect des normes bibliographiques,
- présentation.



BE WATER MY FRIEND

Émilie BROUT et Maxime MARION

FREE SURF

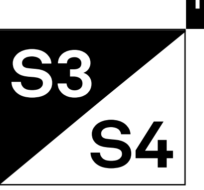
► Méthode Free surf thématique + courte présentation de liens internet par les étudiants en fin de chaque séance, ouvert à toutes les années.

► Objectifs Via un free surf (parcours libre à partir de liens sur internet), le cours vise à faire découvrir un large panorama de la création artistique contemporaine, des pratiques émergentes et de la culture digitale. Au second semestre sera réalisé un travail d'édition multiplateforme regroupant tous ces liens (du beau livre à l'édition sous forme de GIF animé, en passant par le PDF gratuit et l'impression à la demande) afin d'aborder une réflexion sur la reconfiguration du statut de l'édition qui s'est peu à peu opérée depuis l'arrivée d'internet.

► Contenu Chaque séance porte sur un thème spécifique où se côtoient indifféremment œuvres majeures du net-art, mèmes ou vidéos virales d'amateurs. Dans le cadre de la fenêtre du navigateur, de manière à la fois légère et approfondie, sont ainsi abordées les notions centrales liées à la manière dont le numérique et internet ont bouleversé notre culture depuis une vingtaine d'années. Les étudiants sont eux aussi invités à partager leurs liens, tous recensés et accessibles en ligne par la suite sur un Surfing Club dédié.
Ponctuellement des intervenants pourront également présenter leur propre free surf ou, pourquoi pas, se mesurer aux étudiants lors d'un battle de links.
Au second semestre, tous ces liens seront réunis sous forme de captures d'écran au sein d'une même publication déclinée en différentes éditions, à la manière du projet de Paul Soulhellis « The Printed Web » : beau livre, PDF gratuit, impression à la demande, GIF animé. Comment rendre compte de contenus issus d'internet, par nature mouvants et en constante évolution ? Comment exploiter la multiplicité des formats et des plateformes de publication au sein d'un travail éditorial ?

► Évaluation Participation active et assidue, présentation de liens.
Validation en S4 selon les critères suivants : Implication dans le travail d'édition, qualité de la réalisation.

► Webographie
www.camangepasdepain.net/2009/04/17/surfing-clubs-list-blogs-collaboratifs-netart-et-alentours
http://collecttheworld.linkartcenter.eu
http://we-make-money-not-art.com
http://rhizome.org
http://www.reddit.com
http://icanhas.cheezburger.com
www.windows93.net



LIVRE DE BORD

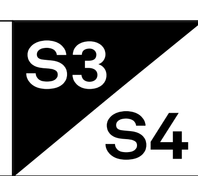
Collège des professeurs

► Méthode Constitution d'un document qui rappelle, rapporte et augmente de notes personnelles les connaissances rencontrées tant dans l'établissement qu'à l'extérieur.

► Objectifs Tout au long de l'année scolaire, l'étudiant doit constituer un « livre de bord ».
Le livre de bord recense les initiatives personnelles, il tient lieu de mémoire, de pense bête des événements culturels rencontrés tant dans l'établissement qu'à l'extérieur.
Il consigne les réflexions, les découvertes, il est un journal régulier, permanent où l'on retrouve les notes, les images nécessaires qui permettent de se souvenir, ou de visualiser. Cela permet de disposer d'un outil qui rétroactivement donne les dates, les lieux, les intitulés et les grandes lignes d'un parcours ouvert, curieux et diversifié.

► Contenu La forme et le contenu sont laissés à l'initiative de l'étudiant, mais il est rappelé que l'objectif est d'avoir un document lisible, qui peut être lu par les enseignants, mis sur table lors des bilans ou des jurys de diplômes. Aussi durant l'année scolaire, l'étudiant doit remplir et tenir à jour avec régularité son livre de bord pour le présenter lors des bilans semestriels.

► Évaluation Ce document est pris en compte dans l'évaluation « histoire et théorie des arts », il est validé par le collège des professeurs et le coordinateur de l'année.



ANGLAIS

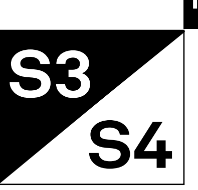
Françoise ANGLESIO, Miranda DICKENSON, Marijoy INDIG, Paul SCOTHERN

► Méthode Approche communicative, travail en petit groupe ou binôme, mise en situation.
Supports pédagogiques : audio, vidéo, presse, internet, documents.

► Objectifs En fonction du niveau de départ : réactiver, réviser, élargir les connaissances de la langue et les aptitudes à communiquer surtout à l'oral, dans les situations courantes.

► Contenu Situations de communication de la vie courante, des loisirs et de la vie professionnelle.
A titre d'exemple et en fonction du niveau de départ :
Entrer en relation, décrire des activités, rapporter des événements, se situer dans l'espace et le temps, exprimer ses goûts, justifier, téléphoner, anticiper, décrire des projets, des intentions, émettre des hypothèses, des probabilités, conseiller, argumenter, persuader, convaincre, participer à une réunion…
Lexique et structures grammaticales se rapportant à chaque niveau et chaque thématique.
Introduction graduelle de présentation de projets liés à l'École.

► Évaluation L'évaluation est formative, écrite ou orale. Elle repose sur la progression de l'étudiant et sa participation active au cours.



DESSIN

Lina JABBOUR
Workshop avec intervenant extérieur en S4

► Méthode Travail en atelier, entretiens individuels et suivis des travaux.
Workshop avec intervenant extérieur en S4.

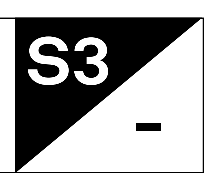
► Objectifs La pratique du dessin sera abordée en S3 avec le carnet comme support de travail pour faire apparaître la trajectoire d'un raisonnement et amorcer la construction d'une recherche personnelle.
Elle se poursuivra en S4 comme outil de réflexion et comme matière première pour développer cette recherche personnelle.

► Contenu Un carnet est un espace de travail qui se construit à partir de croquis, schémas, écritures, plans, images glanées, territoires traversés… Il permet de voir les liens qui se trament entre ces différents éléments et de percevoir les intentions d'une recherche personnelle. Il permet aussi d'ouvrir les champs possibles du dessin et de questionner leurs statuts.
Dans la continuité de ce travail mené en S3, la pratique du dessin sera explorée par débordement et résonnance avec d'autres supports et médiums.

► Évaluation Curiosité, concentration et qualité du travail ; participation active aux séances de dessin ; auxquels s'ajoutent en S4, l'expérimentation et la capacité d'analyse critique.

► Bibliographie
Semestre 3 :
BUREN Daniel, « Esquisses graphiques » (www.danielburen.com/)
CARAËS Marie-Aude, MARCHAND-ZANARTU Nicole, « Images de pensée », Paris, RMN, 2011
Collection Carnets de dessin des Éditions du Centre Pompidou
« Cuzin », Arles : Ed. Analogues, 2006
FRIEDMAN Yona, « Dessins et maquettes - 1945-2010 ». Dijon/Paris, Les presses du réel, Kamel Mennour, 2010
HOPTMAN Laura, « Drawing now : 8 propositions », NY, Ed. Museum of modern art, 2002
« 72 projets (pour ne plus y penser », co-édition CNAP / FRAC paca, 2004
Revue Roven n°9, Paris, Roven Éditions, printemps-été 2013

Semestre 4 :
« Une brève histoire des lignes », Metz, Éditions du Centre Pompidou-Metz, 2013
DERRIDA Jacques, « À dessein, le dessin », Le Havre, Franciscopolis éditions, 2013
Revue Cursif n°1, « Le dessin dans tout ses états », co-édition Musées du Nord-Pas-De-Calais/Analogues, 2011
Revue Roven de 1 à 10
Revue Collection de 1 à 3
Revue The drawer de 1 à 5



SCULPTURE/VOLUME/ESPACE/INSTALLATION

Roland COGNET, Jan KOPP, Jacques MALGORN, Stéphane THIDET

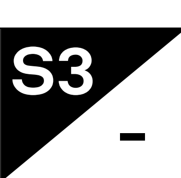
► Méthode
Pratique et suivi en atelier à travers des séquences de 2 journées consécutives, avec présentation du sujet abordé alimentée par des références.
Dessin de projets/dessin d'espace.

► Objectifs
Renforcement des acquis et permettant des expérimentations ouvertes à partir d'un sujet proposé jusqu'à la réalisation finalisée du projet. Consolidation des bases fondamentales des notions de volume, d'espace, apprentissage d'une méthode de travail de la réflexion à la réalisation matérielle. Approche pratique des outils et des matériaux. Ouverture du champ de réflexion sur les enjeux actuels de la sculpture et de l'installation. Connaissance des innovations technologiques et des nouveaux outils / matériaux.

► Contenu
Des apprentissage techniques à la culture des matériaux : approche des connaissances techniques liées à la connaissance des matériaux, aussi de leur culture spécifique. Ces approches sont des moyens de compréhension en vue de la fabrication de pièces en lien avec le sens du projet.
Ouverture et lien avec le champ théorique : les enjeux de la sculpture et de l'installation aujourd'hui en relation avec les enseignants de culture générale.
Approfondir la connaissance de la culture spécifique des matériaux, terre, bois, métal, etc.
Inscription du savoir-faire avec le sens de l'objet, notion de production, usage des différents outils (stages spécifiques, démonstration, apprentissage, sécurité).
L'espace : espace d'exposition, espace perspectif / in situ (architecture et expérience du dehors) / espace social et culturel (historique, géographique, politique).
Notion de projet : dessin de projet, maquette / simulation de la mise en espace et du rapport d'échelle.
Réflexion sur l'inscription plastique et théorique du projet.

► Évaluation
Dans le pôle, bilan en fin de semestre, présentation du travail et évaluation des dossiers.

► Bibliographie
« Un siècle de sculpture anglaise », Paris, Éditions du Jeu de Paume, 1996
GRENIER Jean, « Britannica 30 ans de sculpture », Paris, ELA, 1988
BLUME Euger, « Les matériaux de la sculpture », Marseille, Images en manœuvres, 2003
DIDI HUBERMAN Georges, « L'empreinte », Paris, Centre Georges Pompidou, 1997
« Joseph BEUYS », Paris, Centre Georges Pompidou,1994
« Ubi Fluxus, ibi motus 1990-1962 », Milan, Mazzotta, 1990.
MACEL Christine, « Gabriel Orozco », Paris, Éditions du Centre Pompidou, 2010
« Hubert Duprat : Massive Centrale », ouvrage collectif, Paris, Éd Silvana, 2011
« Roman Signer », Paris, Éd. Phaidon Press Ltd, 2006
« Bruce Nauman : Live or Die », Cologne, édition Dumont, 2010
Centre Pompidou : http://mediation.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-huyghe/
Palais de Tokyo : www.palaisdetokyo.com/fr/exposition/celeste-boursier-mougenot
Biennale de Venise / Pavillon français : www.institutfrancais.com/fr/actualites/pavillon-francais-biennale-de-venise-2015-revolutions
www.diaart.org/
http://momaps1.org/exhibitions/



WORKSHOPS TECHNIQUES

Intervenants extérieurs

Du 20 au 27 janvier 2016

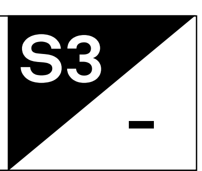
Moulage / Céramique / Métal

► Méthode
Pratique et suivi en atelier.
Apprentissage des outils et des matériaux.
Dessin de projets / dessin d'espace.

► Objectifs
Renforcement des acquis et expérimentation du projet à la réalisation.
Consolidation des bases fondamentales des notions de volume et de corps dans l'espace.

► Contenu
Apprentissage technique / culture des matériaux :
Les connaissances techniques comme outil de compréhension et moyen de fabrication.
Inscription du savoir-faire avec le sens de l'objet, notion de production, usage des différents outils (stages spécifiques, démonstration, apprentissage, sécurité).
Approfondir la connaissance de la culture spécifique des matériaux.

► Évaluation
Pris en compte dans l'évaluation des pôles en fin de S4 : présentation du travail et évaluation des dossiers.



PEINTURE/COULEUR/ESPACE

Lina JABBOUR, Marion ROBIN, Vassilis SALPISTIS

« LA FAÇADE ET LA CABANE »

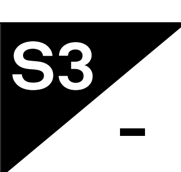
► Méthode Travail en atelier et suivi réguliers des réalisations dans le cadre du projet « la façade et la cabane ».

► Objectifs Développement des expérimentations et approfondissement des acquis théoriques et pratiques.
Mise en résonance du travail avec la recherche personnelle.

► Contenu « La façade et la cabane » est un projet qui met l'architecture de l'école à l'étude et au travail, comme sujet d'une réflexion critique ainsi que comme support et medium qui invitera à aborder la peinture à l'échelle de l'architecture.
À travers une double proposition, les étudiants seront amenés à concevoir, expérimenter et réaliser des propositions personnelles mais aussi à réfléchir à leur agencement ensemble, dans un projet commun qui va proliférer en investissant progressivement le bâtiment de l'école.
L'hypothèse de travail de départ sera le développement d'une double variation sur le thème de la galerie de portraits.
La façade et la cabane seront abordées simultanément et d'une manière complémentaire, engageant ainsi une réflexion plus large sur ce que la peinture peut faire des lieux même de sa fabrication.

► Évaluation Pertinence de la recherche.
Qualité des réalisations et de la présentation du travail.

► Bibliographie
BAILLY Jean-Christophe, « Kurt Schwitters », Paris, Hazan, 1993
« Kurt Schwitters », Paris, éd. Centre Georges Pompidou, 1994
DACHY Marc, « La cathédrale de la misère érotique. D'un rythme supérieur en architecture : le Merzbau de Kurt Schwitters », Paris, Sens & Tonka, 2015
BUCHLOH Benjamin H.D., GINGERAS Alison M., BASUALDO Carlos, « Thomas Hirschhorn », Londres, New York, Phaïdon, 2004
« Thomas Hirschhorn : Gramsci Monument », Köln, Walther König / Dia Art Foundation, 2015
DEZEUZE Anna, « Thomas Hirschhorn, Deleuze Monument », MIT Press, 2014
COULANGE Alain, JORDAN Bernard, TANGUY Claire, LE RESTIF Claire, VONNA Karine, « Cuzin », Arles, éditions Analogues, 2006
BUREN Daniel, « Mot à mot », Paris, éditions du Centre Pompidou, Éditions Xavier Barral, éditions de La Martinière, 2002
BUREN Daniel, « Le musée qui n'existait pas », Paris, centre Georges Pompidou, éd. Xavier Barral, 2010
WARE Chris, « Building Stories », Londres, Delcourt, 2014
« Julian Opie @ meymac », Meymac, Abbaye Saint-André, 2001
LOMBARDI Sarah, ROUSSEAU-LAGARDE Valérie, « Richard Greaves, anarchitecte/anarchitect », Milan, 5 Continents Éditions, 2005
« Yona Friedman, drawings & models 1945-2010 », Dijon, Les Presses du réel, 2006
MARCEL Antoine, « Traité de la cabane solitaire », Paris, Arléa, 2006



ANALYSE FILMIQUE

Régine CIROTTEAU

► Méthode Projection d'extraits de films en amphithéâtre.

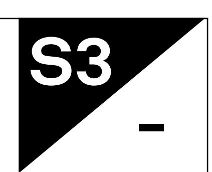
► Objectifs Le cour se déroule en quatre séances :
1) Acquisition du langage cinématographique à partir de séquences de films incontournables dans le cinéma de genre fantastique.
2) Connaissance de la grammaire du montage à partir des choix de procédés de réalisateurs et de leurs méthodes de construction.
3) Comment le film se définit-il ? Quelles sont ses formes ? Les étudiants seront amenés à exposer leur point de vue.
4) À partir du commentaire de l'historien Jean Boullet, les étudiants analyseront : comment le fantastique constitue-t-il un déplacement du réel ? En créant de nouveaux mécanismes scénaristiques, comment traduit-on l'imaginaire à l'écran ?

► Contenu L'analyse de films participe au fondement de la connaissance du langage cinématographique en utilisant la méthode du plan par plan.
Plusieurs expériences seront menées mettant en perspective la notion de perception, le cadrage, les échelles du plan-personnage, les champs de vision, le mouvement, etc. en s'appuyant sur les variations esthétiques et la psychologie des personnages qui évoluent avec le parti pris du fantastique.
En fonction des territoires culturels et sociaux, les étudiants exploreront la diversité des approches de la narration, de la mise en scène et de la construction de la bande sonore.

► Évaluation Qualité de l'écoute et engagement dans la participation orale
Capacité d'observation et d'analyse
Inventivité à concevoir un plan dans plusieurs perspectives

► Filmographie DREYER Carl, « Vampyr - L'étrange aventure de David Gray », 1932
FRANJU Eugène, « Les Yeux sans visage », 1960
KOBAYASHI Masaki, « Kwaidan », 1964
FISCHER Terence, « Les vièrges de Satan », 1968
POLANSKI Roman, « Le locataire », 1976
WEIR Peter, « La dernière vague », 1977
CRONENBERG David, « Vidéodrome », 1982
MITCHELL David Robert, « It follows », 2014

► Bibliographie
CAEN Michel et STANZICK Nicolas (sous la dir. de), « Midi-minuit fantastique », Intégrale augmentée. Vol. 1, Pertuis : Rouge Profond, 2014



PHOTOGRAPHIE/IMAGES EN MOUVEMENT

Nelly GIRARDEAU, Jürgen NEFZGER, Alex POU, Sarah RITTER

▸ Méthode

Enseignement théorique en photographie sous forme de cours magistraux.
Elaboration d'un projet photographique et filmique à partir d'un sujet commun.
Visionnage et lectures en groupe.

▸ Objectifs

Réflexion par et sur l'image photographique et filmique. Travailler la transversalité d'une proposition initiale en explorant le médium par l'image fixe et en mouvement. Nourrir sa réflexion de références à l'histoire du médium, se construire une culture générale et personnelle. Faire des allers retours entre des œuvres historiques et des travaux contemporains. Développer sa capacité de conceptualisation. Approfondir ses connaissances en prise de vue.
Se familiariser avec les différents types de matériel (argentique et numérique). Méthodologie et analyse de plans à partir d'une documentation filmique et vidéographique. Amorce d'une réflexion sur l'objet filmique. Réalisation d'une vidéo courte et d'un ensemble de photographies.

▸ Contenu

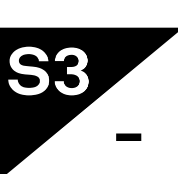
Visionnages et discussions autour du sujet : « MONDES ».
Les étudiants seront amenés à réfléchir sur le sujet comme enjeu politique, éthique et esthétique. Ils devront se confronter à des territoires inconnus et extérieurs à l'école pour concevoir un film et une série de photos sur le sujet de leur choix. Ils conduiront une réflexion sur le sens de l'image, du son et du montage (tant du point de vue photographique que cinématographique).
En photographie chaque étudiant devra élaborer un projet personnel articulé à partir du sujet. Ces projets individuels ainsi que l'avancée du travail seront discutés en groupe par le biais de la projection et de l'accrochage.
Pour le projet filmique les étudiants travailleront par petit groupe afin de développer ensemble aussi bien des partis pris techniques qu'esthétiques.

▸ Évaluation

Participation active aux cours, maîtrise technique, qualité de la réalisation, curiosité et réflexion critique.

▸ Bibliographie

Ouvrages de référence en photographie :
POIVERT Michel, « La photographie contemporaine », Paris, Flammarion, 2002
FRIZOT Michel, « Nouvelle histoire de la Photographie », Paris, Larousse, 1994
BAQUE Dominique, « Pour un nouvel art politique », Paris, Flammarion, 2004
BAQUE Dominique, « Photographie Plasticienne, L'extrême contemporain », Paris, Ed. du regard, 2004
FRIZOT Michel, « Nouvelle histoire de la Photographie », Paris, Larousse, 1994
CHEVRIER Jean-François, « Walker Evans dans le temps et dans l'histoire », Paris, L'Arachnéen, 2010
CHEVRIER Jean-François, « Entre les beaux-arts et les médias », Paris, L'Arachnéen, 2010
CHEVRIER Jean-François, « Des territoires », Paris, L'Arachnéen, 2010
SEKULA Allan, « Ecrits sur la photographie », Paris, Beaux-Arts de Paris éd., 2013
LUGON Olivier, « Le style documentaire », Paris, Macula, 2001
SONTAG Susan, « Devant la douleur des autres », Paris, Christian Bourgois, 2003
Les carnets du Bal #1, « Les images manquantes », Paris, Le Bal, 2010
Les carnets du Bal #2, « L'image déjà là », Paris, Le Bal, 2011
Les carnets du Bal #3, « L'image document entre réalité et fiction », Paris, Le Bal, 2012
Infra-mince #1-8, Arles, Actes Sud – ENS de la Photographie, 2005/2013



▸ Bibliographie (suite)

Pour les images en mouvement :

Filmographie
CAVALIER Alain, « Pater », France, 2011
ANTONIONI Michelangelo, « Le désert rouge », Italie, 1964
GODARD Jean-Luc, « 2 ou 3 choses que je sais d'elle », France, 1967
DES PALLIERES Arnaud, « Disneyland, mon vieux pays natal », France, 2001
CASTING-TAYLOR Lucien, PARAVEL Verena, « Leviathan », France, Etats-Unis, 2012
BOUTET Antoine, « Le plein pays », France, 2009
TARKOVSKI Andreï, « Le miroir », Russie, 1974
WISEMAN Frederick, « Titicut follies », 1967
KRAMER Robert, « Route One », 1989
LOZNITZA Serguei, « Paysage », 2003

Bibliographie
TARKOVSKI Andreï, « Le temps scellé », Paris, Ed. Cahiers du cinéma, 1989
RUIZ Raul, « Poétique du cinéma », Paris, Ed. Dis Voir, 2005
BRESSON Robert, « Notes sur le cinématographe », Paris, Ed. Gallimard, 1975
VEL Tanguy, « Cinéma », Paris, Ed. de minuit, 1999
BOULEAU Annick, « Passage du cinéma 4992 », Paris, Ed. Ansedonia, 2013
VILAIN Dominique, « Le travail du cinéma 1et 2 », Paris, PU de Vincennes, 2013
MAURY Corinne, « Habiter le monde, éloge du poètique dans le cinéma », Bruxelles, Ed. Yellow now, 2011
PILARD Philippe, « Frederick Wiseman, chroniqueur du monde contemporain », Paris, Ed. Du Cerf, 2006

Site : www.debordements.fr/



PÔLES

VOLUME	Roland Cognet, Jan Kopp, Jacques Malgorn, Stéphane Thidet
PEINTURE	Lina Jabbour, Marion Robin, Vassilis Salpistis
IMAGES	Régine Cirotteau, Jürgen Nefzger, Alex Pou

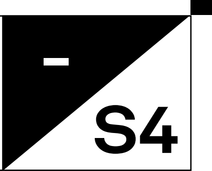
► Méthode Entretiens individuels et suivis de projets.
Accompagnement dans les réalisations.

► Objectifs Acquisition de méthodes pour mettre en œuvre les projets (références, méthodologie, étapes préparatoires…).
Mise en résonance du travail avec la recherche personnelle et ouverture aux possibles transversalités.

► Contenu Poursuite du travail entamé au premier semestre à partir d'une notion commune donnée par les trois pôles. L'étudiant développera les expérimentations, perfectionnera ses acquis et prendra en compte les spécificités liées à chaque pratique dans une perspective ouverte et dynamique. Les différentes étapes, recherches, conceptions et réalisations des projets permettront de préciser les intentions de chacun.

► Évaluation Pertinence de la recherche et adéquation de la méthodologie mise en œuvre.
Qualité des réalisations et de la mise en espace.
Justesse de l'analyse critique.

► Bibliographie Une bibliographie constituée par l'ensemble des enseignants des pôles sera remise aux étudiants en début de semestre, en fonction de la notion commune choisie et au regard de la pluralité des approches de chacune des pratiques.



ARC ou LABO

Professeurs responsables

Les étudiants doivent choisir un ARC ou un Labo
Présentation détaillée : ARC (pages 45 à 51) et Labos (pages 53 à 66)

► Objectifs et contenu ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : en complément des pôles d'enseignement, les Labos permettent de développer les aspects pratiques, techniques et théoriques qui ne sont pas abordés dans le cadre des cours.

► Méthode et évaluation Les conditions d'évaluation et la méthodologie adoptée diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo (se référer aux présentations détaillées). À noter qu'il est possible de suivre certains ARCs ou Labos en S3 lorsqu'ils commencent au 1er semestre.



RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS PERSONNELLES

Collège des professeurs

► Méthode Entretiens avec les enseignants des différents pôles et/ou de la culture générale.

► Objectifs Construction et mise en place d'une démarche personnelle, d'un langage propre à chacun pour élargir le travail parallèlement aux exercices proposés dans les différents pôles.

► Contenu Multiplier les expérimentations autour d'un questionnement individuel en explorant différents médiums et supports, en développant un vocabulaire de formes et en documentant la réflexion par des prises de notes, des références plastiques, théoriques, littéraires ou cinématographiques, etc.
Ces expérimentations sont à poursuivre, analyser et approfondir au semestre 4. L'étudiant développera la documentation et inscrira l'ensemble de sa recherche dans le contexte de l'histoire de l'art, de la culture générale et de la pensée.

► Évaluation Évaluation continue et bilan semestriel collégial.

STAGE

Collège des professeurs

► Méthode Stage en milieu professionnel.

► Objectifs Stage et expérience des milieux de création et de production permettent d'approfondir la connaissance des milieux professionnels (entreprises, milieux culturels et institutionnels) et de développer les compétences pratiques en termes d'outils et de travail en équipe.

► Contenu Les durées de stages obligatoires sont de 15 jours minimum pour la totalité de la phase programme.

► Évaluation Les périodes de stages sont fixées de façon concertée entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'entreprise. Le stage est évalué par l'équipe pédagogique dans le cadre du bilan semestriel et validé en S5.



MOBILITÉ D'ÉTUDES

Collège des professeurs

► Méthode Les séjours à l'étranger et les projets de mobilité doivent être préparés dès la rentrée précédente.
Un formulaire de « Voeux de mobilité » devra être rempli et validé par l'équipe pédagogique au début du 2ème semestre en préalable à toute mobilité.
Le dossier de candidature devra comprendre :
- Un CV
- Une lettre de motivation
- Un portfolio
- Un contrat d'étude validé par le coordinateur de l'année

► Objectifs Permettre aux étudiants de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail.
Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner.
Améliorer leur pratique d'une langue.

► Contenu L'étudiant suit l'enseignement dispensé dans l'établissement d'accueil et y développe un travail plastique.
Il doit aussi poursuivre son travail sur le mini-mémoire.

► Évaluation Le travail de l'étudiant est évalué dans l'établissement d'accueil qui doit fournir un relevé des notes et des crédits obtenus.
Au retour, un bilan est également effectué par les enseignants de l'ESACM, il prend aussi en compte l'avancée du mini-mémoire et les crédits obtenus.
L'étudiant doit présenter son séjour devant les étudiants et les professeurs lors d'une journée de restitution des expériences de mobilité dans l'amphithéâtre de l'école.

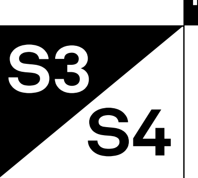
CRÉDITS LIBRES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

► Méthode Des crédits peuvent être choisis dans d'autres établissements universitaires sous réserve de l'accord du collège des professeurs. La méthode est définie par l'établissement d'accueil.

► Objectifs et contenu En fonction du cours ou du crédit choisi.

► Évaluation Conjointement entre l'établissement et le collège des professeurs lors des bilans d'évaluation en fin de semestre.



BILAN

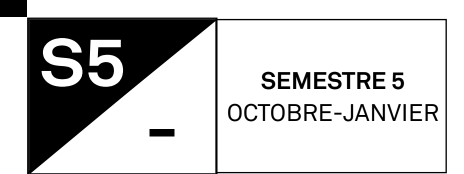
Collège des professeurs

► Méthode Présentation orale et formelle, et synthèse des recherches : lors d'un entretien oral autour d'une présentation des travaux réalisés au cours du semestre et d'une mise en espace de la recherche personnelle.

► Objectifs Mesurer et analyser le parcours engagé par chacun.

► Contenu Présentation des réalisations plastiques, de la recherche personnelle, des carnets de croquis, des notes de cours, des dossiers de recherches, des dossiers de culture générale, du livre de bord et des carnets sur les cours pour tous (art contemporain, littérature et philosophie) et les conférences.

► Évaluation Évaluation collégiale à la fin de chaque semestre.



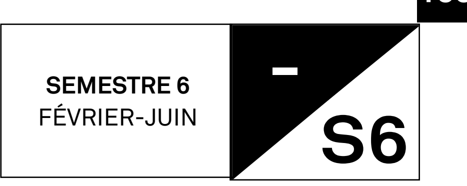
SEMESTRE 5
OCTOBRE-JANVIER

3ÈME ANNÉE

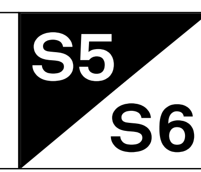
		Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - LANGUE ETRANGERE (8 ECTS)				
Histoire et théorie des arts	7 ECTS	Histoire et théorie des Arts (validation en S6) Séminaire théorie des Arts Art contemporain	Cédric LOIRE Odile PLASSARD Damien AIRAULT, Michèle MARTEL	4
		Philosophie Littérature Conférences et présentations	Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD Christophe FIAT Collège des professeurs	3
Langue	1 ECTS	Anglais	Miranda DICKENSON	1
UE - METHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISE EN ŒUVRE (10 ECTS)				
Pratiques		PÔLES	Emilie BROUT & Maxime MARION Régine CIROTTEAU Roland COGNET Lina JABBOUR Jan KOPP Jacques MALGORN Cécile MONTEIRO-BRAZ Jürgen NEFZGER Alex POU Sarah RITTER Marion ROBIN Vassilis SALPISTIS Stéphane THIDET	
	8 ECTS	Méthodologie et mise en œuvre		4
		Qualité des réalisations et pertinence de l'analyse critique		4
Focus	Validation en S6	ARC / LABO ou LABO 1 / LABO 2 ou 1 projet de recherche (Validation en S6)	Professeur(s) responsable(s)	Validation en S6
	2 ECTS	Méthodologie du mémoire Introduction aux réalités de l'art	Cédric LOIRE, Michèle MARTEL Odile PLASSARD	2
UE - RECHERCHES ET EXPERIMENTATIONS PERSONNELLES (6 ECTS)				
6 ECTS		Recherches et expérimentations personnelles	Collège des professeurs	6
UE - MOBILITE ET STAGE (2 ECTS)				
2 ECTS		Stage (15 jours minimum)	Collège des professeurs	2
		Crédits libres	Etablissement d'accueil	_
UE - BILAN DU TRAVAIL PLASTIQUE ET THEORIQUE (4 ECTS)				
4 ECTS		Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	4
			TOTAL DES CREDITS / 5ème SEMESTRE	30

TABLEAUX DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

SEMESTRE 6
FÉVRIER-JUIN



		Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
UE - HISTOIRE ET THEORIE DES ARTS - LANGUE ETRANGERE (5 ECTS)				
Histoire et théorie des arts	3 ECTS	Histoire et théorie des Arts Art contemporain	Cédric LOIRE Damien AIRAULT, Michèle MARTEL	3
	2 ECTS	Philosophie Séminaire d'écriture Conférences et présentations	Michel GAILLOT, J. Emil SENNEWALD Christophe FIAT Collège des professeurs	2
UE - METHODOLOGIE, TECHNIQUES ET MISE EN ŒUVRE (4 ECTS)				
Focus	4 ECTS	ARC / LABO ou LABO 1 / LABO 2 ou 1 projet de recherche	Professeur(s) responsable(s)	4
		Méthodologie du mémoire Introduction aux réalités de l'art	Cédric LOIRE, Michèle MARTEL Odile PLASSARD	
UE - RECHERCHES ET EXPERIMENTATIONS PERSONNELLES (6 ECTS)				
6 ECTS		Recherches et expérimentations personnelles	Collège des professeurs	6
		Présentation devant travaux	Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Jacques MALGORN	
UE - MOBILITE ET STAGE				
		Crédits libres	Etablissement d'accueil	_
UE - DIPLÔME (15 ECTS)				
15 ECTS		DIPLÔME NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES Option Art	Jury du DNAP	15
			TOTAL DES CREDITS ACQUIS / 6ème SEMESTRE	30



HISTOIRE ET THÉORIE DES ARTS
Cédric LOIRE

► **Méthode** Cours magistral, commentaires d'œuvres et de textes.

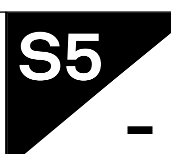
► **Objectifs** Connaître l'histoire des arts de la période, les débats critiques et théoriques qui s'y rapportent.

► **Contenu** Summer of the 80's :
Du tournant postmoderne à l'esthétique relationnelle
Dès la fin des années 1970 apparaît dans le champ des sciences humaines et dans celui des arts le terme « postmodernisme ». Son usage va connaître un succès croissant au cours de la décennie suivante, en dépit ou peut-être en raison des significations ambiguës voire contradictoires qu'il recouvre, et que nous aborderons à travers des exemples puisés dans le champ artistique autant que dans le contexte historique, politique et social.
Il s'agira donc d'une traversée des « années 80 », qui débordera assez largement sur la décennie précédente et s'achèvera au cœur des années 1990, alors qu'un nouveau « mot magique » – l'esthétique relationnelle – polarise les débats critiques et théoriques sur l'art contemporain.

► **Évaluation** Evaluation en S6.
Présence et participation active aux cours.

► **Bibliographie** Des références complémentaires seront fournies au cours de l'année :

ARCHER Michael, « L'art depuis 1960 », Paris, Thames & Hudson, 2ème édition française, 2002
BONITO OLIVA Achille, « La Trans-Avant-Garde Italienne », in *La mode, la morale, la passion. Aspects de l'art aujourd'hui 1977-1987*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1987
BOURRIAUD Nicolas, « Esthétique relationnelle », Dijon/Paris, Les presses du réel, 1998
CUSSET François, « La décennie – Le grand cauchemar des années 1980 », Paris, La Découverte, 2006
GRAHAM Dan, « Rock My Religion », Dijon/Paris, Les presses du réel, 1993
GREENBERG Clement, « Avant-garde et Kitsch », in *Art et Culture, essais critiques*, Paris, Macula, 2000 (cop. 1939)
HALLEY Peter, « La crise de la géométrie et autres essais 1981-1987 », Paris, Ensba, 1992
HARRISON Charles, WOOD Paul (dir.), « Art en théorie 1900-1990. Une anthologie », Paris, Hazan, 1997
« L'Hiver de l'amour », catalogue de l'exposition, Paris, ARC - MAM de la Ville de Paris, 1994
JAMESON Fredric, « Le postmodernisme ou la logique du capitalisme tardif » (1991), Paris, Éditions de l'Ensba, 2007
JIMENEZ Marc, « La querelle de l'art contemporain », Paris, Gallimard Folio Essais, 2005
KRAUSS Rosalind, « L'originalité de l'avant-garde et autres mythes modernistes », Paris, Macula, 1993 (cop. 1985)
LAMARCHE-VADEL Bernard, « Conférences – La bande-son de l'art contemporain », Paris, Les éditions du regard, 2005
MILLET Catherine, « L'art contemporain en France », édition revue et augmentée, Paris, Flammarion, 2005
PORTOGHESI Paolo, « Au-delà de l'architecture moderne », Paris, L'équerre, 1981
VENTURI Robert, SCOTT BROWN Denise, IZENOUR Steven, « L'enseignement de Las Vegas » (1971), Paris, Mardaga, 1987



SÉMINAIRE THÉORIE DES ARTS
Odile PLASSARD

► **Méthode** Présentations orales par groupes.
Approches thématiques et discussions collectives.

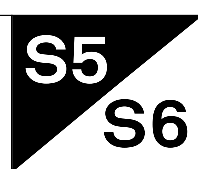
► **Objectifs** Inscrits dans les enjeux de notre temps, les thèmes abordés tendent à élargir l'espace critique, à proposer des mises en perspective historiques et provoquer des questionnements et discussions argumentés. Le cours dans sa diversité et sa souplesse est conçu pour permettre des liens avec la recherche personnelle et faciliter l'intégration théorie/pratique.
Acquisitions de connaissances et méthodes traversent l'ensemble des interventions.

► **Contenu** A partir du « champ complexe et élargi » de l'art des années 60 et 70 ainsi que de ses relectures successives depuis les années 80, le cours aborde les pratiques artistiques, les théories sur l'art et les débats d'idées qui ont nourri les décennies passées et questionnent encore notre présent. Les présentations orales par groupe sont l'occasion pour chacun de poser et de développer de façon claire des questions spécifiques aux pratiques artistiques actuelles et de leurs enjeux. Elles sont une introduction informelle à la méthodologie du mémoire.

► **Évaluation** Participation active et assidue au cours.
Intervention orale sous forme d'exposés, accompagnée d'une problématique écrite et d'une bibliographie.

► **Bibliographie**

ARCHER Michael, « L'Art depuis 1960 », Paris, Thames & Hudson, 2ème éd. française, 2002
FOSTER Hal, « Le Retour du réel », Bruxelles, La lettre volée, 2005
FOSTER Hal, « Design & Crime », Paris, Les Prairies Ordinaires, 2008
HARRISON Charles, WOOD Paul, « Art en théorie : 1900 – 1990 », Paris, Hazan, éd. Française, 1997
LEBEER Irmeline, « L'Art, c'est une meilleure idée ! », Nîmes, éd. J. Chambon, 1997
Des références bibliographiques spécifiques seront fournies dans le cadre des cours.



ART CONTEMPORAIN

COURS POUR TOUS
Damien Airault

Art et vie confondus / actualités de l'art

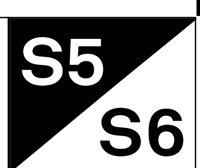
► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.

► Contenu À partir de quelques figures fondatrices comme Gustave Courbet ou Salvador Dali, ce cours traitera de formes d'engagement total dans la pratique artistique jusqu'à prendre part dans la vie publique des artistes. Les artistes « à systèmes » seront évoqués comme Marcel Broodthaers, Marcel Mariën, Ruppersberg ou encore Allan Kaprow. Notre objectif est de déterminer les nuances théoriques entre les différentes positions et de regarder l'actualité possible de tels partis pris, au jour d'œuvres de ces dernières années.

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
Devoir écrit et brève synthèse orale en S6 dans le cadre du séminaire d'Art Contemporain.

► Bibliographie
DUCHAMP Marcel, « Le processus créatif », Paris, L'Echoppe, 1990
KAPROW Allan, « Art et vie confondus », Paris, Centre Georges Pompidou, 1999
WARHOL Andy, « Ma philosophie de A à B et vice-versa », Paris, Flammarion, 2007 (cop. 1977)
« Hors limites, l'art et la vie, 1952-1994 », Paris, Centre Georges Pompidou, 1994
« Broodthaers », Paris, Musée du Jeu de Paume, 1992



COURS POUR TOUS
Michèle Martel

« Comme il arrive qu'un lecteur à demi-distrait crayonne aux marges d'un ouvrage… »

► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

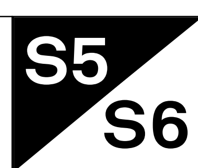
► Objectifs Ce cours s'attache à construire des généalogies théoriques et formelles entre art contemporain et des exemples tirés de l'histoire de l'art. Il permet d'appréhender l'histoire d'un medium, d'en explorer son territoire jusqu'à ses lisières voire ses débordements.

► Contenu Le dessin a longtemps été conçu comme une activité qui retranscrit une inspiration ou un concept permettant à l'artiste de rendre visible une forme préexistant dans sa pensée et de travailler ainsi à sa construction. Or, comme l'écrit Philippe Alain-Michaud, « [le dessin] ne jette pas un pont entre l'ordre de la pensée et celui de la visualité, mais rend celle-ci opaque à la discursivité : il ne travaille pas à la transposition, mais au déplacement et à la transformation. » Quelques expositions de dessins récentes, comme celles de Miriam Cahn, d'Henry Darger, de Sylvia Bächli ou encore de William Anastasi, serviront de points d'appui pour que s'esquissent les multiples chemins entre pensée et geste, intention et égarements, images et mouvements.

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.
Devoir écrit et brève synthèse orale en S6 dans le cadre du séminaire d'art contemporain.

► Bibliographie
« Vitamine D, Nouvelles perspectives en dessin », Paris, Ed. Phaidon, 2005
« Henry Darger : 1892-1973 », Paris, Paris-Musée, 2015
« Miriam Cahn : 1979, 2005, 2010 », Paris, Les presses du réel, 2014
« Gilgian Gelzer face time », Clermont-Ferrand : Un, Deux, Quatre Editions, 2004
« Drawing now : salon du dessin contemporain », n°1 à 9, 2007 / 2015
Roven, Revue critique sur le dessin contemporain, semestriel, depuis 2009
The Drawer, Revue de dessin, semestriel, depuis 2011

Une bibliographie complémentaire sera délivrée et commentée à chaque séance.



ART CONTEMPORAIN
Damien AIRAULT

SÉMINAIRE

Appropriation 2 : du ready-made au ready-made de ready-made

► Méthode Cours théoriques et débats.

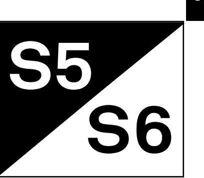
► Objectifs Comprendre, avec quelques clés, la façon dont s'est constituée une partie de la scène actuelle, en abordant son histoire récente.

► Contenu En commençant par la scène new-yorkaise des années 70, nous verrons comment la notion d'auteur se complexifie peu à peu, et comment les volontés critiques passent désormais par un usage ou un détournement des mass-médias d'une part et des archétypes modernes d'autre part, comme le ready-made ou le collage. Inspiré des théories de Jean Baudrillard d'un coté et des positions situationnistes de l'autre, les artistes du tournant des années 70/80 proposent peut-être à la fois une critique et un accomplissement de la post-modernité qui les entoure.

► Évaluation Participation active et assidue au séminaire. Devoir écrit et brève synthèse orale en S6.

► Bibliographie
BOURDIEU Pierre, « La distinction », Paris, Ed. de Minuit, coll. Le Sens Commun, 1979
GREENBERG Clément, « Art et Culture », Paris, Macula, 1992 (cop. 1961)
BAUDRILLARD Jean, « La société de consommation », Paris, Gallimard, coll. Folio Essais, 1999 (cop. 1970)
BAUDRILLARD Jean, « Le système des objets », Paris, Gallimard, coll. Tel, 1978
BAUDRILLARD Jean, « Simulacre et simulation », Paris, Ed. Galilée, 1981
« Internationale Situationniste (1958–1969) », bulletins de l'I.S., Paris, Fayard, coll. Librairie Arthème, 1997.
DEBORD Guy-Ernest, « La Société du Spectacle », Paris, Gallimard, coll. Folio, 1997 (cop. 1967)
« La Véritable Scission, Internationale Situationniste, textes de 1969 à 1971 », Paris, Fayard, coll. Librairie Arthème, 1998
JAMESON Fredric, « Le postmodernisme, ou la logique culturelle du capitalisme tardif », Paris, Ed. Ensba, 2011 (cop. 1991 – version anglaise)
« Un art de la distinction », Meymac, Editions de l'Abbaye Saint-André, Centre d'Art Contemporain, 1990
HALLEY Peter, « La crise de la géométrie et autres essais (1981-1987) », Paris, Ed. Ensba, 2015

Et les monographies des travaux de Sturtevant, Peter Halley, Sherrie Levine, Louise Lawler, Richard Prince, Ane Craven, Robert Longo, Cindy Sherman, Allan McCollum, Haim Steinbach...



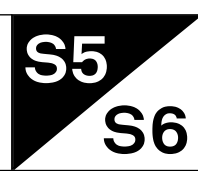
CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS
Collège des professeurs

► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion des étudiants sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chercheurs... sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit dans le cadre de cycle de conférences ouvertes au grand public, à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche...).

► Évaluation Présence assidue et attentive.



PHILOSOPHIE

COURS POUR TOUS
Michel Gaillot

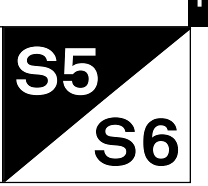
► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois.

► Objectifs Cet enseignement a pour but de présenter aux étudiants les enjeux de certaines grandes questions philosophiques et esthétiques qui croisent les horizons de questionnements actuels.

► Contenu Ce cours se construira comme un cycle de conférences, dont les sujets recouperont de près les thèmes de recherche de l'école. Seront notamment abordés cette année trois grands axes de questionnements :
- Genèse, histoire et analyse critique des images et de la représentation en général.
- Art, technique, travail / ou la question de la « techné » - dans son rapport à la Nature ou au Monde - comme fondatrice de la civilisation occidentale et comme motrice de la mondialisation.
- Art et espace public. Y aurait-il un sens à parler d'une fonction sociale ou politique de l'art ?
Chacune de ces questions pourront s'étaler sur une ou plusieurs séances, en fonction de leurs propres nécessités internes, ainsi que des débats ou autres questions qu'elles pourront dès lors engendrer…

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.

► Bibliographie
NANCY Jean-Luc, « L'art, artisanat du sans fin », in *Artistes et après ?*, Nîmes, éd. Jacqueline Chambon, 1998
ARENDT Hannah, « Condition de l'homme moderne », Paris, Essai (poche), 2002.
MONDZAIN Marie-José, « L'image peut-elle tuer ? », Paris, Bayard, 2002
BELTING Hans, « Pour une anthropologie des images », Paris, Gallimard, 2004
GOODY Jack, « La peur des représentations, l'ambivalence à l'égard des images… », Paris, Ed. de la découverte, 2003
GUATTARI Félix, « Chaosmose », Paris, Galilée, 1992
ARDENNE Paul, « Un Art contextuel. Création artistique en milieu urbain, en situation d'intervention, de participation », Paris, Flammarion, 2002



SEMINAIRE / TRANSITIONS
J. Emil Sennewald

► Méthode Séminaire réunissant les étudiants de la phase programme au sein de deux groupes de niveaux (base avec un taux de lectures et de travail reproductif élevé / transfert avec davantage d'application par rapport aux projets personnels). Lectures actives de textes donnés. Préparation d'exposés et de présentations en groupe. Débats en groupe et « à chaud » (un contre un groupe ou l'inverse) pouvant se déplacer sur des lieux extérieurs à l'école.

► Objectifs Le séminaire « base » est principalement dédié à la découverte d'une problématique et aux notions philosophiques. Le séminaire « transfert » est plutôt centré sur l'emploi des connaissances, l'application et le développement des idées. Cette année le séminaire permettra aux étudiants de penser la particularité de la transition. En s'appuyant sur des textes philosophiques et littéraires, sur les films, le théâtre et les tableaux historiques, sur des œuvres d'art contemporain, mais aussi sur des expériences personnels, des observations au quotidien et des particularités des lieux « de transit », l'objectif de ce cours est de penser la transition comme acte créatif.

► Contenu Moment de suspens ou mouvement accéléré, la transition a la particularité d'être un temps d'indétermination momentanée. Comme le pas traversant un seuil, on est à moitié encore ancré à terre, à moitié en suspens dans l'air, sans savoir exactement ce qui nous attend de l'autre côté mais en étant sûr qu'il n'y a pas de retour. Le terme « transition » a vécu ces dernières années une certaine conjoncture grâce aux mouvements écologiques. On parle de la « transition énergétique » pour marquer un changement profond de la manière dont l'homme utilisera les ressources naturelles. Mais est-ce qu'il s'agit vraiment d'un changement profond ? Et de quelle manière ce changement transformera notre façon d'être au monde ? Il faudrait s'interroger de manière plus précise et plus pertinente sur ce terme, qui signifie, du latin « trans » et « ire », le mouvement d'aller à travers, de passer à l'autre côté. Il faudrait distinguer le terme de la « transcendance » et de la « transgression », le mettre en relation à la « transduction », la « transversale », le « transculturel » et le « transgenre ». Il y a des transitions au quotidien comme celle entre espace privé et espace public, entre espace de l'atelier ou espace du musée. Ce qui comprend également une réflexion sur la manière dont on mène cette transition, sur le soin à appliquer, vers l'autre, vers soi-même. Suivant la proposition de penser plutôt une multitude de « transitions » que la grande et unique « Transition », il convient de définir des lieux et des situations actuelles nous menant à des limites que nous devrons transgresser – ou pas.

► Évaluation Participation active aux cours et excursions, dossiers et projets en groupe, travail sur table et essais.

► Bibliographie (sélective)
ARENDT Hannah, « Le domaine public et le domaine privé », in *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, coll. Pocket Agora, 1983
BINSWANGER Ludwig, « Rêve et existence », Paris, J. Vrin, 2012
BRUGERE Fabienne, « L'éthique du care », Paris, PUF, 2011
CHABOT Pascal, « L'âge des transitions », Paris, PUF, 2015
CHABOT Pascal, « La philosophie de Simondon », Paris, J. Vrin, 2003
DERRIDA Jacques, « La différance [1968] », in *Marges de la philosophie*, Paris, Ed. de Minuit, 1972, p. 1-31
FEUERBACH Ludwig, « Ethique : l'Eudémonisme - Suivi de Le mystère du sacrifice ou L'homme est ce qu'il mange », Paris, Herrmann, 2013
FREUD Sigmund, « Psychologie collective et analyse du moi », 1921 [sur Internet]
KRAUSS Rosalind, « L'inconscient optique », Paris, Ed. Au même titre, 2002
SERRES Michel, « Petite Poucette », Paris, Le Pommier, 2013
SIMONDON Gilbert, « L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information », Grenoble, Éd. Jérôme Millon, 2005



LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Des méthodes étrangères en littérature

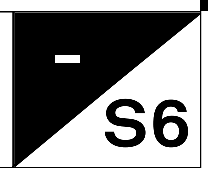
► Méthode Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.

► Objectifs Faire connaître le lien qui unit la littérature à la voix enregistrée et montrer en quoi cette forme sonore, presque musicale (qui parfois prend la forme de la poésie sonore) nous ouvre à un espace plastique.

► Contenu En 1948, dans « Qu'est-ce que la Littérature ? », Jean Paul Sartre préconisait l'usage de méthodes étrangères en littérature. Il souhaitait que les écrivains fassent des pièces radiophoniques, des scénarios de films, du théâtre en plus d'écrire et de publier des livres. En 1951, André Gide dans son dernier livre racontait qu'il s'était acheté un dictaphone pour s'enregistrer et continuer ainsi à écrire son Journal… De cette époque date une prise de conscience des écrivains : et si la littérature pouvait avoir une autre forme que le livre ? Bien entendu tout ceci avait été amorcé par les avant-gardes italiennes russes et françaises au début du siècle, mais pas seulement, Marcel Proust à la fin du « Temps Retrouvé » revient au début du cycle de sa Recherche commencé par « Du côté de chez Swann » par l'examen des sons qui persistent en nous et qui déclenchent des souvenirs. Il écrit : *ne pas changer la place des sons.*

► Évaluation Participation active et assidue.

► Bibliographie
SARTRE Jean-Paul, « Qu'est-ce que la littérature ? », Paris, Gallimard, 1948
GIDE André, « Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits », Paris, Gallimard, 1952
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
Essais et conférences de Bernard Heidzieck



SÉMINAIRE

Le téléphone de Proust

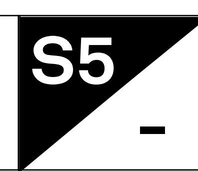
► Méthode Pendant les séminaires, nous ferons constamment des allers et retours entre le statut d'un texte imprimé et sa valeur sonore dès qu'il est passé par le filtre de la voix de l'auteur, puis nous nous poserons la question de savoir jusqu'où la littérature peut déborder du livre et devenir une onde, une fréquence acoustique, une plastique musicale autonome. Mais aussi, comment nous pouvons revenir au livre après cette excursion, comment nous pouvons croire encore au livre.

► Objectifs Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec des textes en les superposant à des créations sonores dites ou déclamées par des écrivains. Cette réflexion les amènera à se demander la nature même d'une composition sonore compte tenu de son sens, des signes qu'elle émet et de la place de la voix humaine.

► Contenu Au XXème siècle, certains écrivains se sont aventurés au-delà du livre pour chercher des formes nouvelles à leur langue. Certains ont même créé des œuvres pour nos oreilles, des œuvres sonores espérant non pas fermer les livres mais au contraire les ouvrir pour les utiliser comme des chambres d'échos, des caisses de résonance.
Ce séminaire s'intitule « le téléphone de Proust » parce qu'il est sans doute le premier écrivain à avoir introduit dans l'expérience même de son écriture l'idée qu'il se fait de l'imagination, le recours aux sons (tintement des cloches, bruits des villes, conversations en soirées, concerts en direct…). Il n'a jamais enregistré sa voix, mais il a développé dans la « Recherche du Temps perdu », tout un univers acoustique riche en écoute culminant dans quelques expériences téléphoniques aussi comiques et que terriblement angoissantes. Proust sera notre base arrière dans cette réflexion sur l'agencement entre l'écrit et le son, la langue et la voix, le livre et le magnétophone.
A partir des pièces sonores d'Appolinaire, d'Antonin Artaud, de William Burroughs, de Boris Vian, mais aussi de Gérashim Luca jusqu'à des auteurs contemporains comme Bernard Heidsieck, Olivier Cadiot ou Christophe Tarkos, nous réfléchirons ensemble sur le sens qu'il y a à enregistrer des textes au moyen de magnétophones, de dictaphones ou de logiciels de sons. Comment juger des formes plastiques spontanément sonores de ces écrivains au regard de leurs propres livres ?

► Évaluation Engagement et participation active aux échanges. Inventivité. Exposés.
Contribution à la réflexion et aux échanges. Une attention particulière sera portée à l'appropriation des textes et à la personnalisation de l'analyse critique.

► Bibliographie
LUCA Gérashim, « Héros-limite », Paris, J. Corti, 2000
La trilogie de William Burroughs
ARTAUD Antonin, « Pour en finir avec le jugement de dieu », Vénissieux : La Mauvaise graine, 1998
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
TARKOS Christophe, « L'Enregistré », Paris, POL, 2014
TARKOS Christophe, « Ecrits poétiques », Paris, POL, 2008
CADIOT Olivier, « Retour définitif et durable de l'être aimé », Paris, Gallimard, 2008 (livre + disque)
HEIDSIECK Bernard, « Vaduz et respirations et brèves rencontres », Romainville, Al Dante, Marseille, Transbordeurs, 2007



ANGLAIS

Miranda DICKENSON

► Méthode
Approche communicative, travail en petit groupe ou binôme, mise en situation.
Supports pédagogiques : audio, vidéo, presse, internet, documents.

► Objectifs
En fonction du niveau de départ : réactiver, réviser, élargir les connaissances de la langue et les aptitudes à communiquer surtout à l'oral, dans les situations courantes.

► Contenu
Situations de communication de la vie courante, des loisirs et de la vie professionnelle.
A titre d'exemple et en fonction du niveau de départ :
Entrer en relation, décrire des activités, rapporter des événements, se situer dans l'espace et le temps, exprimer ses goûts, justifier, téléphoner, anticiper, décrire des projets, des intentions, émettre des hypothèses, des probabilités, conseiller, argumenter, persuader, convaincre, participer à une réunion…
Lexique et structures grammaticales se rapportant à chaque niveau et chaque thématique.
Introduction graduelle de présentation de projets liés à l'École.

► Évaluation
L'évaluation est formative, écrite ou orale. Elle repose sur la progression de l'étudiant et sa participation active au cours.



PÔLES

VOLUME	Roland Cognet, Jan Kopp, Jacques Malgorn, Stéphane Thidet
PEINTURE	Lina Jabbour, Cécile Monteiro-Braz, Marion Robin, Vassilis Salpistis
IMAGES	Régine Cirotteau, Jürgen Nefzger, Alex Pou, Sarah Ritter

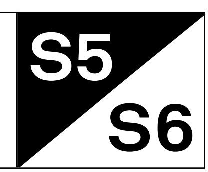
► Méthode
Entretiens individuels et suivis de projets.
Accompagnement dans les réalisations et le développement chez l'étudiant de son regard critique.

► Objectifs
Développement des éléments réflexifs et expérimentaux, approfondissement des techniques.
Mise en résonance du travail avec la recherche personnelle et ouverture aux possibles transversalités.
Consolidation de l'argumentaire théorique et plastique, et de l'inscription du travail.

► Contenu
A partir de la notion « recommencer », l'étudiant réamorce son travail au sein des pôles, développe les expérimentations à partir d'un ou plusieurs médiums et nourrit en cela sa recherche personnelle dans une perspective ouverte et dynamique. Les différentes étapes de recherches, conceptions et réalisations des projets permettront de préciser les intentions de chacun.

► Évaluation
Evaluation continue et lors des bilans.
Présence et investissement.
Pertinence de la recherche et adéquation de la méthodologie mise en œuvre.
Une attention particulière est portée sur l'évolution du travail, la qualité des réalisations et de la mise en espace.
Justesse de l'analyse critique.

► Bibliographie
Une bibliographie constituée par l'ensemble des enseignants des pôles sera remise aux étudiants en début de semestre, en fonction de la notion commune choisie et au regard de la pluralité des approches de chacune des pratiques.



ARC/LABO/PROJET DE RECHERCHE

Professeurs responsables

Les étudiants doivent choisir 2 dispositifs parmi les ARC/Labo ou un projet de recherche.
Présentation détaillée : ARC (pages 45 à 51), Labos (pages 53 à 66) et projets de recherche (pages 83 à 89).

► Objectifs et contenu

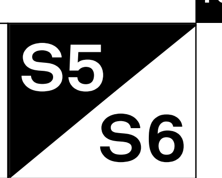
ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : en complément des pôles d'enseignement, les Labos permettent de développer les aspects pratiques, techniques et théoriques qui ne sont pas abordés dans le cadre des cours.

Projets de recherche : la recherche à l'ESACM associe étroitement enseignants, étudiants et chercheurs invités. Elle est plus particulièrement menée au travers de dispositifs pensés moins pour circonscrire des « objets » de recherche, que pour générer des « situations » de recherche, voyages et projets de recherche en offrent des exemples.

► Méthode et évaluation

Validation en S6.
Les conditions d'évaluation et la méthodologie adoptée diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo/Projet de recherche (se référer aux présentations détaillées).



MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE

Cédric LOIRE, Michèle MARTEL

► Méthode

Cours, exercices réalisés collectivement.

► Objectifs

Acquérir et mettre en œuvre les bases méthodologiques du mémoire en intégrant les conventions propres à la recherche.

► Contenu

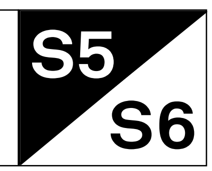
Élaboration d'une méthodologie de recherche applicable au mémoire : lecture active de textes et analyse d'œuvres.
À partir d'un sujet donné, constitution d'une base de sources bibliographiques et iconographiques.
Présentation des conventions formelles propres à la présentation d'une recherche.

► Évaluation

Évaluation en S5 et S6.
Constitution d'un dossier de recherche en S5 ; approfondissement en S6.
Présence et participation active, présentation de l'état des recherches en cours (S5 et S6).

► Bibliographie

Il n'y a pas de bibliographie spécifique pour ce cours.
Celle-ci se constituera au fil des exercices et des exposés.



INTRODUCTION AUX RÉALITÉS DE L'ART

Odile PLASSARD en collaboration avec Emilie BROUT & Maxime MARION
(et intervenants)

► Méthode Séances d'informations et tables rondes.
Travaux dirigés.

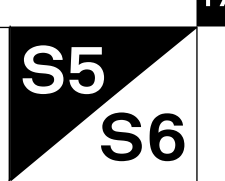
► Objectifs Aider les étudiants à préparer et construire leur parcours de formation et leur cheminement professionnel au sortir de l'Ecole, soit après le DNAP, soit à la suite du DNSEP.

► Contenu Témoignages d'artistes. Rencontres avec des représentants de structure et des professionnels issus des Ecoles d'Art et engagés dans des activités en lien avec les milieux artistiques. Séances d'information sur des questions juridiques, sur les formations accessibles aux étudiants d'école d'art (poursuite d'étude, cursus complémentaires ou spécialisation), ...

► Évaluation Participation active aux séances d'information et aux travaux dirigés.
Constitution de curriculum vitae et de dossiers des travaux plastiques en cours (évalués en S5).

► Bibliographie

BRIERE Frédéric, « Le guide de l'artiste », Paris, Pyramid Ed., 2015
CNAP – Centre National des Arts Plastiques : www.cnap.fr (rubrique « ressources » et « activités professionnelles »)
FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens : www.fraap.org
ONISEP – Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions : www.onisep.fr



RECHERCHES ET EXPÉRIMENTATIONS PERSONNELLES

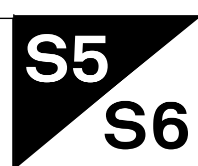
Collège des professeurs

► Méthode Entretiens avec les enseignants des différents pôles et/ou de la culture générale.

► Objectifs Permettre de préciser les interrogations et les intentions pour rendre la recherche personnelle progressivement autonome.

► Contenu Multiplier les expérimentations autour d'un questionnement individuel en explorant différents médiums et supports, en développant un vocabulaire de formes et en documentant la réflexion par des prises de notes, des références plastiques, théoriques, littéraires ou cinématographiques, etc.
Ces expérimentations sont à poursuivre, analyser et approfondir au semestre 4. L'étudiant développera la documentation et inscrira l'ensemble de sa recherche dans le contexte de l'histoire de l'art, de la culture générale et de la pensée.

► Évaluation Évaluation continue et bilan semestriel collégial.



PRÉSENTATION DEVANT TRAVAUX

Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Jacques MALGORN

► Méthode

Présentations orales et écrites du travail de recherche personnelle.
- Rencontre devant travaux par groupes constitués.
- Présentation écrite de la recherche et de ses enjeux.
- Rencontres individuelles sur rendez-vous.

► Objectifs

La théorie n'est jamais avant ou après le travail, elle s'établit en même temps : « c'est un travail au sein du travail » (Félix GONZALES-TORRES).
Ce deuxième semestre est consacré à l'élaboration de la présentation orale et écrite de la recherche personnelle ainsi qu'à ses enjeux.

► Contenu

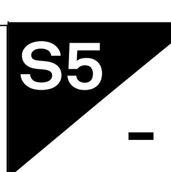
Les contenus sont spécifiques et adaptés aux travaux de chacun.
Ils peuvent concerner :
- Des questions théoriques et des références bibliographiques.
- Des questions historiques et généalogiques spécifiquement liées à la recherche.
- Des questionnements et des recherches précises sur des mots, des notions, des concepts.
- Des références d'œuvres, d'artistes, d'expositions.
- Des informations et des aides d'ordre professionnel (CV, lettre de motivation, dossier professionnel ...).
- Des approches méthodologiques concernant la culture générale.

► Évaluation

Participation active et assidue aux séances collectives.
Présentation écrite du travail de recherche personnelle.
Présentation orale du travail de recherche personnelle.
Initiation à l'élaboration du dossier personnel.

► Bibliographie

Ouvrages, articles et références sont suggérés au moment des entretiens et discussions sur les travaux présentés.



STAGE

Collège des professeurs

► Méthode

Stage en milieu professionnel.

► Objectifs

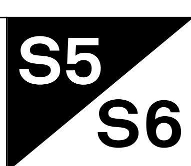
Stage et expérience des milieux de création et de production permettent d'approfondir la connaissance des milieux professionnels (entreprises, milieux culturels et institutionnels) et de développer les compétences pratiques en termes d'outils et de travail en équipe.

► Contenu

Les durées de stages obligatoires sont de 15 jours minimum pour la totalité de la phase programme.

► Évaluation

Les périodes de stages sont fixées de façon concertée entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'entreprise. Le stage est évalué par l'équipe pédagogique dans le cadre du bilan semestriel et validé en S5.



CRÉDITS LIBRES

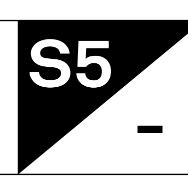
Collège des professeurs et établissement d'accueil

► Méthode Des crédits peuvent être choisis dans d'autres établissements universitaires sous réserve de l'accord du collège des professeurs. La méthode est définie par l'établissement d'accueil.

► Objectifs et contenu En fonction du cours ou du crédit choisi.

► Évaluation Conjointement entre l'établissement et le collège des professeurs lors des bilans d'évaluation en fin de semestre.





BILAN

Collège des professeurs

► Méthode Présentation orale et formelle, et synthèse des recherches : lors d'un entretien oral autour d'une présentation des travaux réalisés au cours du semestre et d'une mise en espace de la recherche personnelle.

► Objectifs Mesurer et analyser le parcours engagé par chacun.

► Contenu Présentation des réalisations plastiques, de la recherche personnelle, des carnets de croquis, des notes de cours, des dossiers de recherches, des dossiers de culture générale, du livre de bord..

► Évaluation Évaluation collégiale.

DIPLÔME NATIONAL D'ARTS PLASTIQUES (OPTION ART)

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

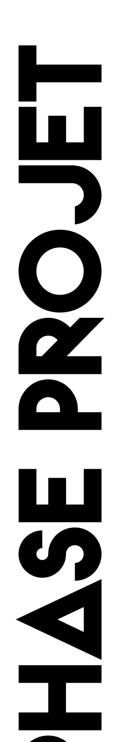
Les épreuves du Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) consistent en :
- Une sélection par l'étudiant de travaux représentatifs des trois années d'études.
- Un entretien avec le jury.
- L'examen du dossier pédagogique du candidat.

Le jury est composé de trois membres :
- 2 personnalités qualifiées parmi lesquelles est désigné le Pésident
- Un enseignant de l'école.

Critères d'évaluation :
- Présentation formelle et critique des travaux.
- Origine et évolution du projet : évaluation des phases de la recherche et de la production.
- Inscription culturelle du travail : pertinence des références et diversité des connaissances.
- Qualité des réalisations.

Période transitoire DNAP / DNA
Tel que prévu dans le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014, à compter de la rentrée 2017-2018, le 1er cycle sera sanctionné par un DNA (Diplôme National d'Art) qui réunit en un seul diplôme le DNAP et le DNAT (Diplôme National d'Arts et Techniques). Pour les étudiants ayant commencé leur cursus avant l'année universitaire 2015-2016, leur 1er cycle reste régit par l'article D.75-10-1 du code de l'éducation dans sa version actuellement en vigueur.

Aide au diplôme
Les étudiants de 3ème année sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée à chaque étudiant, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un enseignant et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école.



4ème ET 5ème ANNÉES : PHASE PROJET

Coordinateurs :
4ème année : Cécile MONTEIRO-BRAZ
5ème année : Vassilis SALPISTIS

■ PRÉSENTATION

Regroupant les années 4 et 5 du cursus, la phase projet constitue le second cycle des études artistiques supérieures et conduit au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP).

La phase projet engage l'étudiant dans une recherche personnelle fondée sur une pratique ouverte et réfléchie de tous les moyens artistiques. L'expérimentation des moyens plastiques les plus divers et l'assimilation de connaissances théoriques et historiques avec une large ouverture sur l'actualité, amènent l'étudiant à construire un projet sensible tout en affirmant son inscription dans le monde.
Au cours de ce cycle d'études, le travail de l'étudiant doit suivre deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de sa recherche personnelle.

D'une manière générale, l'organisation du cursus en année 4 et année 5 se conçoit dans une linéarité : dès le début l'étudiant est placé dans la perspective du diplôme et l'acquisition progressive d'une autonomie.

En 4ème année l'accent est mis sur la mobilité, l'aspect expérimental lié au projet, à l'ouverture et à la recherche.
La 5ème année engage l'étudiant à recentrer cette recherche, et à élaborer les formulations personnelles.

Ce parcours peut être modulé dans son rythme et dans son ordre selon les groupes, les personnes, les opportunités.

■ OBJECTIFS

En phase « projet » les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain.

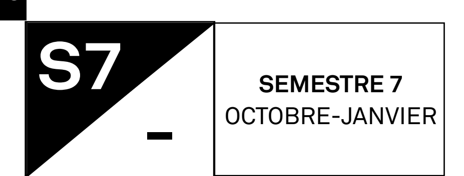
L'enseignement vise la convergence des axes suivants :
- Une méthodologie de travail qui structure le projet plastique et théorique de l'étudiant ainsi que sa mise en forme par l'analyse, l'évaluation et le débat à travers des entretiens individuels ou échanges collégiaux.
- Les enseignements en philosophie, littérature, histoire de l'art et en art contemporain ainsi qu'un suivi personnalisé pour l'élaboration du mémoire de recherche.
- Les Ateliers de Recherche et de Création (ARC), les Labos et/ou la participation aux voyages et programmes de recherche qui permettent aux étudiants d'approfondir certains enjeux de leur travail à partir des diverses problématiques conceptuelles ou pratiques, dans une confrontation collective aux idées et aux pratiques artistiques.
- Les rencontres et les conférences, les visites d'expositions et les débats sur l'actualité – suivis dans ou en dehors de l'Ecole (crédits libres, demandes individuelles de participation à des événements) - qui informent et irriguent les réflexions sur le monde contemporain, sur l'art contemporain et le « monde de l'art », ou sur tout autre champ venant nourrir le projet personnel de l'étudiant.
- Les relations avec les milieux professionnels (stages) et/ou les séjours d'études à l'étranger qui permettent à chaque étudiant de nourrir sa recherche par une expérience « de terrain », et de se confronter au monde professionnel et à sa dimension internationale.
- L'enseignement de l'anglais en S7 et S8 qui amène à une plus grande autonomie autant pour la recherche que pour les déplacements.

■ ÉVALUATION

La phase projet est rythmée par des bilans collégiaux et par des évaluations semestrielles :
Année 4 : du 4 au 6 janvier et du 17 au 19 mai 2016.
Année 5 : du 14 au 16 décembre 2015 et du 21 au 23 mars 2016.

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits, à l'exception du passage au semestre 10. Ainsi, en fin de 4ème année, l'étudiant doit avoir obtenu de 48 à 60 crédits annuels (total de 228 à 240 crédits sur les 4 années). En dessous de 60 crédits annuels, le passage en année supérieure (semestre 9) se fait sous condition de rattrapage selon les modalités définies par l'équipe pédagogique.

En 5ème année, les semestres 9 et 10 se développent autour du projet personnel de l'étudiant qui doit acquérir 30 crédits au semestre 9, 30 crédits étant attachés au passage et à l'obtention du DNSEP.
Nul ne peut se présenter aux épreuves du diplôme s'il n'a pas obtenu 270 crédits.



SEMESTRE 7
OCTOBRE-JANVIER

4ÈME ANNÉE

	Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
	UE - INITIATION A LA RECHERCHE (9 ECTS)		
6 ECTS	Point de convergences (1 séminaire au choix)	Professeur(s) intervenant(s)	6
	Art contemporain Philosophie Littérature Conférences et présentations	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Michel GAILLOT Christophe FIAT Collège des professeurs	
3 ECTS	Mémoire	Professeurs référents	3
	UE - LANGUE ETRANGERE (1 ECTS)		
1 ECTS	Anglais	Françoise ANGLESIO Gilmour FONTAINE Paul SCOTHERN	1
	UE - PROJET PLASTIQUE (20 ECTS)		
	MOBILITE		
	Stage de 1 mois minimum (validation en S8)	Collège des professeurs	Validation en S8
	Crédits libres / mobilité d'études	Collège des professeurs et établissement d'accueil	-
	RECHERCHE PERSONNELLE		
12 ECTS	Prospective et méthodologie	Emilie BROUT & Maxime MARION Régine CIROTTEAU Roland COGNET Lina JABBOUR Jan KOPP Jacques MALGORN Cécile MONTEIRO-BRAZ Jürgen NEFZGER Alex POU Sarah RITTER Marion ROBIN Vassilis SALPISTIS Stéphane THIDET	6
	Expérimentations et mise en œuvre		6
	FOCUS		
5 ECTS	ARC / LABO (2 éléments au choix) ou 1 projet de recherche (validation en S8)	Professeur(s) responsable(s)	5
	Réalités de l'art	Odile PLASSARD	
	BILAN		
3 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	3
		TOTAL DES CREDITS ACQUIS / 7ème SEMESTRE	**30**

TABLEAUX DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

SEMESTRE 8
FÉVRIER-JUIN



	Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
	UE - INITIATION A LA RECHERCHE (9 ECTS)		
5 ECTS	Point de convergences (1 séminaire au choix)	Professeur(s) intervenant(s)	5
	Art contemporain Philosophie Conférences et présentations	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Michel GAILLOT Collège des professeurs	
4 ECTS	Mémoire	Professeurs référents	4
	UE - LANGUE ETRANGERE (1 ECTS)		
1 ECTS	Anglais	Françoise ANGLESIO Gilmour FONTAINE Paul SCOTHERN	1
	UE - PROJET PLASTIQUE (20 ECTS)		
	MOBILITE		
	Stage (de 1 mois minimum)	Collège des professeurs	–
	Crédits libres / mobilité d'études	Collège des professeurs et établissement d'accueil	–
	RECHERCHE PERSONNELLE		
12 ECTS	Prospective et méthodologie	Emilie BROUT & Maxime MARION Régine CIROTTEAU Roland COGNET Lina JABBOUR Jan KOPP Jacques MALGORN Cécile MONTEIRO-BRAZ Jürgen NEFZGER Alex POU Marion ROBIN Vassilis SALPISTIS Stéphane THIDET	6
	Expérimentations et mise en œuvre		6
	FOCUS		
5 ECTS	ARC / LABO (2 éléments au choix) ou 1 projet de recherche	Professeur(s) responsable(s)	5
	Réalités de l'art	Odile PLASSARD	
	BILAN		
3 ECTS	Présentation formelle et orale, synthèse du travail plastique et théorique	Collège des professeurs	3
		TOTAL DES CREDITS ACQUIS / 8ème SEMESTRE	**30**



POINT DE CONVERGENCES

Collège des professeurs

► Méthode

Séminaires de recherche communs aux 4ème et 5ème année.
Minimum de 1 séminaire à choisir parmi la liste proposée en début d'année.
Un séminaire est constitué de 4 séances par semestre et comprend une série d'interventions de professeurs et d'étudiants autour d'un sujet relatif à l'objet commun.

► Objectifs

Construire ses propres outils de la recherche en vue d'une intégration harmonieuse et dynamique des savoirs et des pratiques.

► Contenu

Le bloc initial, d'outil qu'il était, devient source d'outils
Lorsque Leroi-Gourhan écrit cette phrase dans « Le Geste et la parole », il évoque le moment dans l'histoire humaine qui voit naître les premières techniques de débitage de pierre. Au-delà de cette seule question ethnologique, l'auteur tente d'éclaircir, dans ce passage de l'industrie de bloc à celle de l'éclat, le rapport qu'entretient l'utilisateur à son outil ; depuis sa fabrique jusqu'à son usage.
C'est cette question de la création de ses propres outils à partir du bloc initial que constitue la phase programme qui est au centre des enjeux du séminaire de méthodologie de la recherche. Il s'agira d'inventer, initier, déceler les liaisons possibles entre les gestes de l'atelier et les différents apports théoriques et historiques.

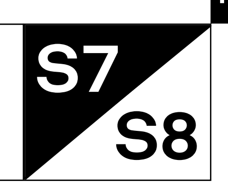
Les séminaires optionnels sont proposés par un groupe d'enseignants et concernent un objet ou un territoire de recherche. Se déroulant en 4 séances au long du semestre, ils s'organisent en une série d'interventions de professeurs et d'étudiants autour d'un sujet relatif à l'objet commun. Ces temps de travail construisent autant d'allers et retours entre les préoccupations du groupe de recherche et le projet personnel de l'étudiant, de déplacements et de glissements entre les salles de cours, la bibliothèque et les ateliers.

► Évaluation

Participation active à l'objet commun du groupe de recherche.
Pertinence de la proposition en regard du projet personnel.

► Bibliographie

Chacun des groupes de séminaire élaborera en commun la bibliographie relative à son objet.



CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Collège des professeurs

► Méthode

Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Objectifs

Développer et nourrir la curiosité et la réflexion des étudiants sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

► Contenu

Artistes, écrivains, philosophes, chercheurs… sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit dans le cadre de cycle de conférences ouvertes au grand public, à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche…).

Les étudiants de la phase projet ont également la possibilité de participer à des colloques en motivant leur choix auprès de la directrice. En retour de la prise en charge de ces déplacements par l'école, ils remettent un compte-rendu pour une mise en partage de l'expérience.

► Évaluation

Présence assidue et attentive.



ART CONTEMPORAIN

COURS POUR TOUS
Damien Airault

Art et vie confondus / actualités de l'art

► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.

► Contenu À partir de quelques figures fondatrices comme Gustave Courbet ou Salvador Dali, ce cours traitera de formes d'engagement total dans la pratique artistique jusqu'à prendre part dans la vie publique des artistes. Les artistes « à systèmes » seront évoqués comme Marcel Broodthaers, Marcel Mariën, Ruppersberg ou encore Allan Kaprow. Notre objectif est de déterminer les nuances théoriques entre les différentes positions et de regarder l'actualité possible de tels partis pris, au jour d'œuvres de ces dernières années.

► Évaluation Validation en S8
Entretiens individuels d'une vingtaine de minutes autour de problématiques abordées dans le cadre des cours magistraux.

► Bibliographie
LIPPARD Lucy, « Six Years, the dematerialization of the art object from 1966 to 1972 », Berkeley / Los Angeles / Londres, University of California Press, 1997 (cop. 1973)
FILLIOU Robert, « Enseigner et apprendre, arts vivants », Paris / Bruxelles, ed. Archives Lebeer Hossmann, 1998 (cop. 1970)
THOMPSON E. P., « William Morris et les arts décoratifs », in *Le tournant populaire des Cultural Studies*, Dijon, Presses du Réel, 2013
« Where's Al - Allen Ruppersberg », Grenoble, Ed. du Magasin-cnac, 2002



COURS POUR TOUS
Michèle Martel

« Comme il arrive qu'un lecteur à demi-distrait crayonne aux marges d'un ouvrage... »

► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Ce cours s'attache à construire des généalogies théoriques et formelles entre art contemporain et des exemples tirés de l'histoire de l'art. Il permet d'appréhender l'histoire d'un medium, d'en explorer son territoire jusqu'à ses lisières voire ses débordements.

► Contenu Le dessin a longtemps été conçu comme une activité qui retranscrit une inspiration ou un concept permettant à l'artiste de rendre visible une forme préexistant dans sa pensée et de travailler ainsi à sa construction. Or, comme l'écrit Philippe Alain-Michaud, « [le dessin] ne jette pas un pont entre l'ordre de la pensée et celui de la visualité, mais rend celle-ci opaque à la discursivité : il ne travaille pas à la transposition, mais au déplacement et à la transformation. » Quelques expositions de dessins récentes, comme celles de Miriam Cahn, d'Henry Darger, de Sylvia Bächli ou encore de William Anastasi, serviront de points d'appui pour que s'esquissent les multiples chemins entre pensée et geste, intention et égarements, images et mouvements.

► Évaluation Validation en S8
Entretiens individuels d'une vingtaine de minutes autour de problématiques abordées dans le cadre des cours magistraux.

► Bibliographie
DAMISCH Hubert, « Traité du trait », Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1995
MICHAUD Philippe-Alain (dir.), « Comme le rêve le dessin », Paris, Centre Pompidou, 2005
VALERY Paul, « Degas, danse, dessin », Paris, Gallimard, 1998
Roven, Revue critique sur le dessin contemporain, semestriel, depuis 2009
The Drawer, Revue de dessin, semestriel, depuis 2011

Une bibliographie complémentaire sera délivrée et commentée à chaque séance.



PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois.

► Objectifs Cet enseignement a pour but de présenter aux étudiants les enjeux de certaines grandes questions philosophiques et esthétiques qui croisent les horizons de questionnements actuels.

► Contenu Ce cours se construira comme un cycle de conférences, dont les sujets recouperont de près les thèmes de recherche de l'école. Seront notamment abordés cette année trois grands axes de questionnements :
- Genèse, histoire et analyse critique des images et de la représentation en général.
- Art, technique, travail / ou la question de la « techné » - dans son rapport à la Nature ou au Monde - comme fondatrice de la civilisation occidentale et comme motrice de la mondialisation.
- Art et espace public. Y aurait-il un sens à parler d'une fonction sociale ou politique de l'art ?

Chacune de ces questions pourront s'étaler sur une ou plusieurs séances, en fonction de leurs propres nécessités internes, ainsi que des débats ou autres questions qu'elles pourront dès lors engendrer…

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.

► Bibliographie

GORZ André, « Métamorphoses du travail, critique de la raison économique », Paris, Folio essais, Gallimard, 2004
STIEGLER Bernard, « La technique et le temps », (3 tomes), Paris, Galilée, 1994-1996
BELTING Hans, « Pour une anthropologie des images », Paris, Gallimard, coll. Le Temps des Images, 2004
BELTING Hans, « Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art », Paris, Éditions du Cerf, 2007
NANCY Jean-Luc, « Au fond des images », Paris, Galilée, 2003
RUBY Christian, « À quoi œuvre l'art ? Esthétique et espace public », EspacesTemps.net, Laboratoire, 2002 [sur Internet]
« Art Grandeur Nature », catalogues-ouvrages collectifs des deux biennales, Synesthésie, 2004 et 2008.
MONGIN Olivier, « L'artiste et le politique, éloge de la scène dans la société des écrans », Paris, Les éditions Textuel, 2004

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Des méthodes étrangères en littérature

► Méthode Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.

► Objectifs Faire connaître le lien qui unit la littérature à la voix enregistrée et montrer en quoi cette forme sonore, presque musicale (qui parfois prend la forme de la poésie sonore) nous ouvre à un espace plastique.

► Contenu En 1948, dans « Qu'est-ce que la Littérature ? », Jean Paul Sartre préconisait l'usage de méthodes étrangères en littérature. Il souhaitait que les écrivains fassent des pièces radiophoniques, des scénarios de films, du théâtre en plus d'écrire et de publier des livres. En 1951, André Gide dans son dernier livre racontait qu'il s'était acheté un dictaphone pour s'enregistrer et continuer ainsi à écrire son Journal… De cette époque date une prise de conscience des écrivains : et si la littérature pouvait avoir une autre forme que le livre ? Bien entendu tout ceci avait été amorcé par les avant-gardes italiennes russes et françaises au début du siècle, mais pas seulement, Marcel Proust à la fin du « Temps Retrouvé » revient au début du cycle de sa Recherche commencé par « Du côté de chez Swann » par l'examen des sons qui persistent en nous et qui déclenchent des souvenirs. Il écrit : *ne pas changer la place des sons.*

► Évaluation Participation active et assidue.

► Bibliographie

SARTRE Jean-Paul, « Qu'est-ce que la littérature ? », Paris, Gallimard, 1948
GIDE André, « Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits », Paris, Gallimard, 1952
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
Essais et conférences de Bernard Heidzieck

MÉMOIRE

Professeurs référents

► Objectifs

Le mémoire de fin d’étude vient en complément nécessaire à tout travail artistique de production des œuvres. La réalisation du mémoire doit se poursuivre pendant toute la durée de la phase projet. L’étudiant aura été préparé à cette fin dès la 2ème année.
Le mémoire doit être conçu comme un outil au service du travail artistique et au développement de l’autonomie de l’étudiant dans la définition et la problématisation de sa recherche, ce qui implique une forte articulation avec la production plastique. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l’étudiant de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d’objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.
Le mémoire de fin d’étude devra aussi permettre à l’étudiant qui le désire de poser les bases d’un travail ultérieur de recherche dans le cadre général du développement de la recherche au sein des écoles d’art, ou dans tout autre contexte, après obtention du DNSEP au grade de master.
Il constituera pour l’étudiant une fois diplômé - et également pour l’école - un élément de référence et une trace du travail. L’exercice de présentation argumentée et critique de son propre travail place également l’étudiant dans une posture pré-professionnelle.

► Contenu

La méthodologie et le plan du mémoire sont entièrement à déterminer par l’étudiant en fonction des spécificités de son travail.
Le mémoire doit comporter la présentation d’une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historique (histoire et histoire de l’art), théorique (philosophie et sciences humaines), technique, scientifique.
Ce matériel sera en partie livresque mais pourra intégrer des œuvres, expositions, événements, ayant ou non fait l’objet d’écrits.
Il fera l’objet d’une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l’élaboration du projet artistique de l’étudiant.
Il sera accompagné d’un inventaire raisonné du corpus de références, soit de l’ensemble des ouvrages consultés (bibliographie respectant les conventions en vigueur), des exemples étudiés, des sources documentaires, selon une forme appropriée, normée et utilisable par autrui.
Le mémoire devra permettre la mise en évidence de la singularité du projet de l’étudiant au regard des exemples évoqués et des contextes choisis : énonciation des problèmes rencontrés ; présentation argumentée des choix esthétiques et méthodologiques, de la forme donnée au mémoire, des différentes étapes de la recherche, des solutions écartées et de celles retenues ; commentaire critique de l’état de la question au moment de la remise du mémoire ; exposé des orientations choisies pour sa poursuite dans la perspective du diplôme. Il s’agit, en somme, de la mise en évidence du processus de travail par une analyse critique.

► Forme

L’étudiant pourra, s’il le désire, s’en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d’un enseignement artistique, il va de soi que l’étudiant doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme du mémoire. Cela dans deux directions essentielles : - l’une concerne l’expression et la forme écrite, l’étudiant se positionnant en auteur par l’autonomie de la phase d’écriture et par son appréhension sensible autant qu’analytique - l’autre concerne la mise en forme visuelle de « l’objet-mémoire », si l’étudiant souhaite exploiter dans sa réalisation la maîtrise qu’il a acquise dans les domaines de la relation texte-image, de la réalisation d’un CD-Rom, d’une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d’indexation bibliographique).
Cependant toute confusion devra être évitée : le mémoire n’est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en terme de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

► Suivi

Chaque étudiant de 4ème année doit choisir en début d’année un professeur théoricien pour le mémoire, ainsi qu’un professeur plasticien, avec qui il déterminera son sujet et la problématique autour de laquelle il s’articule et à qui, tout au long de la phase projet (4ème et 5ème années), il présentera les phases évolutives de ce travail, jusqu’à la réalisation définitive de celui-ci. Des rendez-vous individuels seront prévus à cet effet.
Les deux semestres seront émaillés de temps de rendez-vous collectifs, en groupe, avec un enseignant de l’école, afin d’échanger sur les objets de recherche et les méthodes de chacun. Ces dialogues ne se substituent pas à ceux, au long cours, engagé avec les tuteurs ni au travail de recherches personnelles que nécessite l’écriture du mémoire. Ils permettent de maintenir une dynamique et de déjouer certaines difficultés rencontrées au cours de cette recherche ainsi que d’actualiser la bibliographie et l’iconographie en cours.

► Évaluation

Par les enseignants référents au vu de l’avancée du mémoire et selon le respect du calendrier proposé suivant :

Semaine 40 .... Septembre / Octobre
- Workshop avec Michèle MARTEL

Semaine 41 .... Octobre
- Propositions de référents par les étudiants

Semaine 42 .... Octobre
- Validation/décision concernant le choix des référents

Semaines 44-45 .... Octobre / Novembre
- Réunion étudiants - référents

Semaine 49 .... Novembre / Décembre
- Rendu des sujets et problématique

Semaine 50 .... Décembre
- Validation par les référents

Semaine 4 .... Janvier
- Choix définitif des problématiques développées et rendus des bibliographies / iconographies

Semaine 11 .... Mars
- Remise du plan définitif

Semaine 14 .... Avril
- Remise du plan détaillé, de l’iconographie et de la bibliographie

Semaine 25 .... Juin
- Premier rendu rédigé



ANGLAIS

Françoise ANGLESIO, Silmour FONTAINE, Paul SCOTHERN

► Méthode
Approche communicative, travail de groupe, petit groupe, binôme, mise en situation.
Supports pédagogiques : audio, vidéo, presse, internet, documents authentiques.

► Objectifs
En fonction du niveau de départ : réactiver, réviser, élargir les connaissances de la langue et les aptitudes à communiquer surtout à l'oral, dans les situations courantes.

► Contenu
Situations de communication de la vie courante, des loisirs et de la vie professionnelle.
A titre d'exemple et en fonction du niveau de départ.
Entrer en relation, décrire des activités, rapporter des événements, se situer dans l'espace et le temps, exprimer ses goûts, justifier, anticiper, décrire des projets, des intentions, émettre des hypothèses, des probabilités, conseiller, argumenter, persuader, convaincre.
Lexique et structures grammaticales se rapportant à chaque niveau et chaque thématique.
Introduction graduelle de présentation de projets liés à l'École.

► Évaluation
L'évaluation est formative, écrite ou orale, elle repose sur la progression de l'étudiant et sa participation active au cours.

STAGE LONGUE DURÉE

Collège des professeurs

► Méthode
Stage de longue durée en milieu professionnel (1 mois minimum).

► Objectifs
Se familiariser avec le monde du travail et avec la réalité professionnelle.

► Contenu
Chaque stage devra faire l'objet d'une convention avec l'organisme recevant le stagiaire, visée par le coordinateur.
Une attestation de fin de stage devra être remise au secrétariat pédagogique pour validation et inscription dans le dossier pédagogique de l'étudiant.
Un document relatant le stage est demandé à l'étudiant, accompagné de visuels, photos, dessins, ainsi qu'un texte explicatif, sous forme de dossier.

► Évaluation
Le stage est validé en S8.
Les crédits afférents au stage sont déterminés, avec le coordinateur d'année, au regard du contenu du ou des stages réalisés (stage technique, découverte d'un milieu professionnel, médiation...). Ils viennent en remplacement d'autres crédits de la grille du S8 dans la mesure où le stage n'est pas réalisé hors des périodes de cours mais prend partiellement la place de certains enseignements.



MOBILITÉ D'ÉTUDES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

► Méthode

Les séjours à l'étranger et les projets de mobilité doivent être préparés dès la rentrée précédente.
Un formulaire de « Voeux de mobilité » devra être rempli et validé par l'équipe pédagogique au début du 2ème semestre en préalable à toute mobilité.
Le dossier de candidature devra comprendre :
- Un CV
- Une lettre de motivation
- Un portfolio
- Un contrat d'étude validé par le coordinateur de l'année

► Objectifs

Permettre aux étudiants de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur personnalité et leur travail.
Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner.
Améliorer leur pratique d'une langue.

► Contenu

L'étudiant suit l'enseignement dispensé dans l'établissement d'accueil et y développe un travail plastique.
Il doit aussi poursuivre son travail sur l'essai.

► Évaluation

Le travail de l'étudiant est évalué dans l'établissement d'accueil qui doit fournir un relevé des notes et des crédits obtenus.
Au retour, un bilan est également effectué par les enseignants de l'ESACM, il prend aussi en compte l'avancée de l'essai et les crédits obtenus.
L'étudiant doit présenter son séjour devant les étudiants (en particulier ceux des 4ème et 3ème années) et les professeurs lors d'une journée de restitution des expériences de mobilité dans l'amphithéâtre de l'école.

CRÉDITS LIBRES

Collège des professeurs et établissement d'accueil

► Méthode

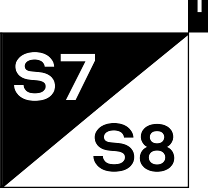
Des crédits peuvent être choisis dans d'autres établissements universitaires sous réserve de l'accord du collège des professeurs. La méthode est définie par l'établissement d'accueil.

► Objectifs et contenu

En fonction du cours ou du crédit choisi.

► Évaluation

Conjointement entre l'établissement et le collège des professeurs lors des bilans d'évaluation en fin de semestre.



RECHERCHE PERSONNELLE

Collège des professeurs

► Méthode

Apports critiques et méthodologiques.

► Objectifs

Affirmation d'une démarche artistique personnelle et prospective.
Réalisation de projets efficients et informés.
Développement d'une pratique de mise en espace.
Préparation du DNSEP.

► Contenu

A partir de la 4ème année, la recherche personnelle est l'élément moteur du travail. Elle implique un engagement soutenu tant dans la méthodologie de travail que dans la production. La recherche personnelle requière, pour chaque étudiant, une capacité sans cesse renouvelée à questionner sa propre démarche et tisser des liens, d'œuvre à œuvre, avec d'autres productions artistiques. Il est indispensable de développer une approche critique afin de préciser plastiquement son engagement en regard d'un contexte contemporain et nourrir ainsi sa propre singularité.
Les apports théoriques (cours, séminaires, colloques lectures) et toutes les possibilités de contact avec la création contemporaine sont un appui indispensable pour la maturation des projets et leur réalisation. L'étudiant est invité à solliciter un regard croisé de tous les enseignants, même si le ou les moyens d'expression privilégiés par l'étudiant peuvent concerner plus particulièrement tel ou tel d'entre eux.
La question de la mise en espace des projets fait partie intégrante de la réflexion critique à mener. Les étudiants sont invités à penser les modes de présentation de leur travail et expérimenter les dispositifs de monstration. Ils peuvent être l'occasion de discussions collectives.
C'est ainsi que le travail individuel ne signifie pas isolement : élaborée dans l'école, la recherche personnelle peut bénéficier d'une manière ou d'une autre, de mises au point fréquentes et d'une relation critique entre les étudiants eux-mêmes.

► Évaluation

Evaluation continue.

► Bibliographie

Bibliographie et références spécifiques sont données à chaque étudiant en fonction du champ de leur recherche personnelle.



ARC/LABO/PROJET DE RECHERCHE

Professeurs responsables

Les étudiants doivent choisir 2 dispositifs parmi les ARC/Labo ou 1 projet de recherche
Présentation détaillée : ARC (pages 45 à 51), Labos (pages 53 à 66) et projets de recherche (pages 83 à 89).

► Objectifs et contenu

ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : en complément des pôles d'enseignement, les Labos permettent de développer les aspects pratiques, techniques et théoriques qui ne sont pas abordés dans le cadre des cours.

Projets de recherche : la recherche à l'ESACM associe étroitement enseignants, étudiants et chercheurs invités. Elle est plus particulièrement menée au travers de dispositifs pensés moins pour circonscrire des « objets » de recherche, que pour générer des « situations » de recherche, voyages et projets de recherche en offrent des exemples.

► Méthode et évaluation

Les conditions d'évaluation et la méthodologie adoptée diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo/Projet de recherche (se référer aux présentations détaillées).



RÉALITÉS DE L'ART

Odile PLASSARD, en collaboration avec Émilie BROUT & Maxime MARION (et intervenants)

► Méthode

Rencontres avec des intervenants spécialisés.
Tables rondes.
Élaboration du CV, dossier portfolio, dossier de projet, demande de bourse et résidence.
Démarches mobiles collectives à la rencontre de structures associatives de la région.

► Objectifs

Dans l'amorce de ce second cycle artistique, il s'agit d'anticiper et de préparer la sortie de l'École. Se repérer dans le paysage artistique, connaître les ouvertures et les développements possibles, se familiariser avec les règles juridiques et sociales, savoir communiquer sur son travail : l'objectif est d'apporter de façon pragmatique des outils et des pistes qui permettent de penser et de préciser son projet professionnel de l'après École.

► Contenu

Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnels de l'art : galeristes, commissaires d'exposition, régisseurs, directeurs d'institutions, conservateurs, conseillers artistiques, juristes, représentants d'associations d'artistes...Élaboration de dossiers et correction collective.

► Évaluation

Participation active et assidue à toutes les rencontres.
Constitution d'un dossier de projet pour une bourse et/ou une résidence d'artiste (évaluation en S7).

► Bibliographie

MENGER Pierre-Michel, « Portrait de l'artiste en travailleur, métamorphoses du capitalisme », Paris, édition Du Seuil, 2002
CHAPIELLO Eve, « Artistes versus Manager », Paris, édition Métailié, 1998
CNAP - Centre National des arts Plastiques, rubriques « ressources » et « activités professionnelles » disponible sur : www.cnap.fr
La Maison des Artistes - association pour la gestion du régime de Sécurité sociale des artistes auteurs pour la branche des arts graphiques et plastiques : www.mda-securitesociale.org
AGESSA – Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs d'œuvres graphiques et plastiques, (en ligne), disponible sur : www.agessa.org
ADAGP – Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (droit d'auteur) disponible sur : http://adagp.fr
FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org

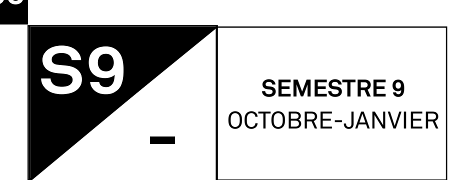
BILAN
Collège des professeurs

▸ **Méthode** Présentation orale et formelle, et synthèse des recherches : lors d'un entretien oral autour d'une présentation des travaux réalisés au cours du semestre et d'une mise en espace de la recherche personnelle.

▸ **Objectifs** Mesurer et analyser le parcours engagé par chacun.

▸ **Contenu** Présentation des réalisations plastiques, de la recherche personnelle, des carnets de croquis, des notes de cours, des dossiers de recherches, des dossiers de culture générale, du mémoire.

▸ **Évaluation** Évaluation collégiale à la fin de chaque semestre.



SEMESTRE 9
OCTOBRE-JANVIER

5ÈME ANNÉE

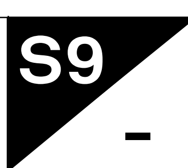
	Enseignement	Professeur(s)	Crédits ECTS
	UE - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE (20 ECTS)		
6 ECTS	Recherches plastiques : méthodologie et analyse critique	Collège des professeurs	6
	ARC / Labo / Projet de recherche (optionnel)	Professeur(s) responsable(s)	
	Présentation devant travaux	Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Vassilis SALPISTIS	
8 ECTS	Point de convergences (1 séminaire au choix)	Professeur(s) intervenant(s)	8
	Art contemporain Philosophie Littérature	Damien AIRAULT, Michèle MARTEL Michel GAILLOT Christophe FIAT	
	Réalités de l'art Conférences et présentations	Odile PLASSARD Collège des professeurs	
6 ECTS	Mémoire	Professeurs référents	6
	UE - PROJET PLASTIQUE (10 ECTS)		
10 ECTS	Mise en œuvre du projet plastique	Collège des professeurs	5
	Présentation formelle et orale	Collège des professeurs	5
		TOTAL DES CREDITS / 9ème SEMESTRE	**30**

TABLEAUX DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET CRÉDITS

SEMESTRE 10
FÉVRIER-JUIN



			Crédits ECTS
	UE - SOUTENANCE DU MEMOIRE (5 ECTS)		
5 ECTS	SOUTENANCE DU MEMOIRE Option Art	Jury de SOUTENANCE	5
	UE - SOUTENANCE DU MEMOIRE (25 ECTS)		
25 ECTS	DIPLÔME NATIONAL SUPERIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE Option Art	Jury DNSEP	25
		TOTAL DES CREDITS / 10ème SEMESTRE	**30**



RECHERCHES PLASTIQUES MÉTHODOLOGIE ET ANALYSE CRITIQUE

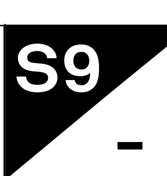
Collège des professeurs

► Méthode
Entretien individuel et suivi du travail en atelier par les professeurs de pratique et de culture générale et par les intervenants extérieurs.
Expérimentations de mises en espace donnant lieu à des échanges d'analyses critiques entre étudiants.

► Objectifs
Confronter et conforter l'assise méthodologique pour structurer le projet plastique et théorique et sa mise en forme en vue notamment du passage du DNSEP.
Consolider l'inscription du travail dans le champ multiple et ouvert de la création contemporaine.
Affiner le regard critique sur son propre travail par des temps d'analyse collective des tests d'accrochage.

► Contenu
La structuration du projet plastique et théorique de l'étudiant et sa mise en forme sont accompagnées par l'analyse, l'évaluation, le débat régulier avec les enseignants, les intervenants et entre étudiants.

► Évaluation
Qualité de l'approche méthodologique dans la structuration des recherches plastiques.
Capacité à nourrir le projet plastique par les apports théoriques, et vice versa.
Justesse de l'analyse critique et pertinence de l'inscription culturelle.



ARC/LABO/PROJET DE RECHERCHE (OPTIONNEL)

Professeurs responsables

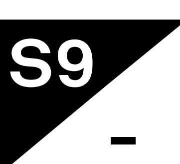
Les étudiants peuvent choisir de participer à des ARC/Labo/Projet de recherche proposés
Présentation détaillée : ARC (pages 45 à 51), Labos (pages 53 à 66) et projets de recherche (pages 83 à 89).

► Objectifs et contenu
ARC : ces dispositifs résultent d'une démarche transversale qui les inscrit entre l'enseignement fondamental et les enseignements spécifiques. Ils sont construits autour d'une problématique et fonctionnent sur le mode du questionnement.

Labos : en complément des pôles d'enseignement, les Labos permettent de développer les aspects pratiques, techniques et théoriques qui ne sont pas abordés dans le cadre des cours.

Projets de recherche : la recherche à l'ESACM associe étroitement enseignants, étudiants et chercheurs invités. Elle est plus particulièrement menée au travers de dispositifs pensés moins pour circonscrire des « objets » de recherche, que pour générer des « situations » de recherche, voyages et projets de recherche en offrent des exemples.

► Méthode et évaluation
Les conditions d'évaluation et la méthodologie adoptée diffèrent en fonction de chaque ARC/Labo/Projet de recherche (se référer aux présentations détaillées).



PRÉSENTATION DEVANT TRAVAUX

Odile PLASSARD, Michel GAILLOT, Vassilis SALPISTIS

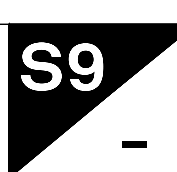
► Méthode Un étudiant est invité à exposer l'état de ses travaux devant un groupe d'étudiants de 5ème année et les enseignants présents.
Durée : une heure par étudiant environ.

► Objectifs Préciser, affiner et consolider le projet personnel.

► Contenu Cette présentation est envisagée comme un temps d'arrêt et de réflexion collective et critique sur la mise en forme du projet personnel. Conçue dans un esprit de liberté et de dialogue, elle vise à préciser et affiner les enjeux du projet, identifier les problèmes plastiques et théoriques et leurs interrelations mais aussi permettre de développer une distance critique pour mieux contextualiser le travail et en préciser le positionnement.

► Évaluation Accrochage et présentation orale du travail personnel.
Présence active et critique aux séances collectives.

► Bibliographie Bibliographie et références spécifiques sont données à chaque étudiant en fonction du champ de leur recherche personnelle.



POINT DE CONVERGENCES

Collège des professeurs

► Méthode Séminaires de recherche communs aux 4ème et 5ème année.
Minimum de 1 séminaire à choisir parmi la liste proposée en début d'année.
Un séminaire est constitué de 4 séances par semestre et comprend une série d'interventions de professeurs et d'étudiants autour d'un sujet relatif à l'objet commun.

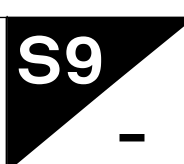
► Objectifs Construire ses propres outils de la recherche en vue d'une intégration harmonieuse et dynamique des savoirs et des pratiques.

► Contenu *Le bloc initial, d'outil qu'il était, devient source d'outils*
Lorsque Leroi-Gourhan écrit cette phrase dans « Le Geste et la parole », il évoque le moment dans l'histoire humaine qui voit naître les premières techniques de débitage de pierre. Au-delà de cette seule question ethnologique, l'auteur tente d'éclaircir, dans ce passage de l'industrie de bloc à celle de l'éclat, le rapport qu'entretient l'utilisateur à son outil ; depuis sa fabrique jusqu'à son usage.
C'est cette question de la création de ses propres outils à partir du bloc initial que constitue la phase programme qui est au centre des enjeux du séminaire de méthodologie de la recherche. Il s'agira d'inventer, initier, déceler les liaisons possibles entre les gestes de l'atelier et les différents apports théoriques et historiques.

Les séminaires optionnels sont proposés par un groupe d'enseignants et concernent un objet ou un territoire de recherche. Se déroulant en 4 séances au long du semestre, ils s'organisent en une série d'interventions de professeurs et d'étudiants autour d'un sujet relatif à l'objet commun. Ces temps de travail construisent autant d'allers et retours entre les préoccupations du groupe de recherche et le projet personnel de l'étudiant, de déplacements et de glissements entre les salles de cours, la bibliothèque et les ateliers.

► Évaluation Participation active à l'objet commun du groupe de recherche.
Pertinence de la proposition en regard du projet personnel.

► Bibliographie Chacun des groupes de séminaire élaborera en commun la bibliographie relative à son objet.



ART CONTEMPORAIN

COURS POUR TOUS
Damien Airault

Art et vie confondus / actualités de l'art

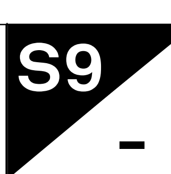
► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Appréhender l'actualité de l'art à travers différentes positions et formes d'engagement.

► Contenu À partir de quelques figures fondatrices comme Gustave Courbet ou Salvador Dali, ce cours traitera de formes d'engagement total dans la pratique artistique jusqu'à prendre part dans la vie publique des artistes. Les artistes « à systèmes » seront évoqués comme Marcel Broodthaers, Marcel Mariën, Ruppersberg ou encore Allan Kaprow. Notre objectif est de déterminer les nuances théoriques entre les différentes positions et de regarder l'actualité possible de tels partis pris, au jour d'œuvres de ces dernières années.

► Évaluation Validation en S9
Entretiens individuels d'une vingtaine de minutes autour de problématiques abordées dans le cadre des cours magistraux.

► Bibliographie
LIPPARD Lucy, « Six Years, the dematerialization of the art object from 1966 to 1972 », Berkeley / Los Angeles / Londres, University of California Press, 1997 (cop. 1973)
FILLIOU Robert, « Enseigner et apprendre, arts vivants », Paris / Bruxelles, ed. Archives Lebeer Hossmann, 1998 (cop. 1970)
THOMPSON E. P., « William Morris et les arts décoratifs », in *Le tournant populaire des Cultural Studies*, Dijon, Presses du Réel, 2013
« Where's Al - Allen Ruppersberg », Grenoble, Ed. du Magasin-cnac, 2002



COURS POUR TOUS
Michèle Martel

« Comme il arrive qu'un lecteur à demi-distrait crayonne aux marges d'un ouvrage… »

► Méthode Ce cours magistral s'adresse à toutes les années et aura lieu tous les quinze jours.

► Objectifs Ce cours s'attache à construire des généalogies théoriques et formelles entre art contemporain et des exemples tirés de l'histoire de l'art. Il permet d'appréhender l'histoire d'un medium, d'en explorer son territoire jusqu'à ses lisières voire ses débordements.

► Contenu Le dessin a longtemps été conçu comme une activité qui retranscrit une inspiration ou un concept permettant à l'artiste de rendre visible une forme préexistant dans sa pensée et de travailler ainsi à sa construction. Or, comme l'écrit Philippe Alain-Michaud, « [le dessin] ne jette pas un pont entre l'ordre de la pensée et celui de la visualité, mais rend celle-ci opaque à la discursivité : il ne travaille pas à la transposition, mais au déplacement et à la transformation. » Quelques expositions de dessins récentes, comme celles de Miriam Cahn, d'Henry Darger, de Sylvia Bächli ou encore de William Anastasi, serviront de points d'appui pour que s'esquissent les multiples chemins entre pensée et geste, intention et égarements, images et mouvements.

► Évaluation Validation en S9
Entretiens individuels d'une vingtaine de minutes autour de problématiques abordées dans le cadre des cours magistraux.

► Bibliographie
DAMISCH Hubert, « Traité du trait », Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1995
MICHAUD Philippe-Alain (dir.), « Comme le rêve le dessin », Paris, Centre Pompidou, 2005
VALERY Paul, « Degas, danse, dessin », Paris, Gallimard, 1998
Roven, Revue critique sur le dessin contemporain, semestriel, depuis 2009
The Drawer, Revue de dessin, semestriel, depuis 2011

Une bibliographie complémentaire sera délivrée et commentée à chaque séance.



PHILOSOPHIE

Michel GAILLOT

COURS POUR TOUS

► Méthode Cours magistral s'adressant à l'ensemble des années, à raison d'un rendez-vous par mois.

► Objectifs Cet enseignement a pour but de présenter aux étudiants les enjeux de certaines grandes questions philosophiques et esthétiques qui croisent les horizons de questionnements actuels.

► Contenu Ce cours se construira comme un cycle de conférences, dont les sujets recouperont de près les thèmes de recherche de l'école. Seront notamment abordés cette année trois grands axes de questionnements :
- Genèse, histoire et analyse critique des images et de la représentation en général.
- Art, technique, travail / ou la question de la « techné » - dans son rapport à la Nature ou au Monde - comme fondatrice de la civilisation occidentale et comme motrice de la mondialisation.
- Art et espace public. Y aurait-il un sens à parler d'une fonction sociale ou politique de l'art ?

Chacune de ces questions pourront s'étaler sur une ou plusieurs séances, en fonction de leurs propres nécessités internes, ainsi que des débats ou autres questions qu'elles pourront dès lors engendrer...

► Évaluation Participation active et assidue aux cours magistraux.

► Bibliographie
GORZ André, « Métamorphoses du travail, critique de la raison économique », Paris, Folio essais, Gallimard, 2004
STIEGLER Bernard, « La technique et le temps », (3 tomes), Paris, Galilée, 1994-1996
BELTING Hans, « Pour une anthropologie des images », Paris, Gallimard, coll. Le Temps des Images, 2004
BELTING Hans, « Image et culte. Une histoire de l'image avant l'époque de l'art », Paris, Éditions du Cerf, 2007
NANCY Jean-Luc, « Au fond des images », Paris, Galilée, 2003
RUBY Christian, « À quoi œuvre l'art ? Esthétique et espace public », EspacesTemps.net, Laboratoire, 2002 [sur Internet]
« Art Grandeur Nature », catalogues-ouvrages collectifs des deux biennales, Synesthésie, 2004 et 2008.
MONGIN Olivier, « L'artiste et le politique, éloge de la scène dans la société des écrans », Paris, Les éditions Textuel, 2004

LITTÉRATURE

Christophe FIAT

COURS POUR TOUS

Des méthodes étrangères en littérature

► Méthode Cours magistral se tenant une fois par mois et s'adressant à tous les étudiants de toutes les années.

► Objectifs Faire connaître le lien qui unit la littérature à la voix enregistrée et montrer en quoi cette forme sonore, presque musicale (qui parfois prend la forme de la poésie sonore) nous ouvre à un espace plastique.

► Contenu En 1948, dans « Qu'est-ce que la Littérature ? », Jean Paul Sartre préconisait l'usage de méthodes étrangères en littérature. Il souhaitait que les écrivains fassent des pièces radiophoniques, des scénarios de films, du théâtre en plus d'écrire et de publier des livres. En 1951, André Gide dans son dernier livre racontait qu'il s'était acheté un dictaphone pour s'enregistrer et continuer ainsi à écrire son Journal... De cette époque date une prise de conscience des écrivains : et si la littérature pouvait avoir une autre forme que le livre ? Bien entendu tout ceci avait été amorcé par les avant-gardes italiennes russes et françaises au début du siècle, mais pas seulement, Marcel Proust à la fin du « Temps Retrouvé » revient au début du cycle de sa Recherche commencé par « Du côté de chez Swann » par l'examen des sons qui persistent en nous et qui déclenchent des souvenirs. Il écrit : *ne pas changer la place des sons.*

► Évaluation Participation active et assidue.

► Bibliographie
SARTRE Jean-Paul, « Qu'est-ce que la littérature ? », Paris, Gallimard, 1948
GIDE André, « Ainsi soit-il ou Les jeux sont faits », Paris, Gallimard, 1952
PROUST Marcel, « A la recherche du temps perdu », Tome VII, *Le temps retrouvé*, Paris, Gallimard, 1933 (cop. 1927)
Essais et conférences de Bernard Heidzieck



CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Collège des professeurs

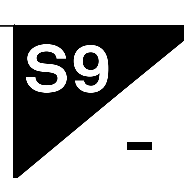
► Méthode Conférence s'adressant à toutes les années de l'école.

► Objectifs Développer et nourrir la curiosité et la réflexion des étudiants sur un champ élargi des problématiques et des enjeux du monde contemporain.

► Contenu Artistes, écrivains, philosophes, chercheurs… sont régulièrement invités à intervenir auprès des étudiants que ce soit dans le cadre de cycle de conférences ouvertes au grand public, à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école (colloque, Coopérative de recherche…).

Les étudiants de la phase projet ont également la possibilité de participer à des colloques en motivant leur choix auprès de la directrice. En retour de la prise en charge de ces déplacements par l'école, ils remettent un compte-rendu pour une mise en partage de l'expérience.

► Évaluation Présence assidue et attentive.



RÉALITÉS DE L'ART

Odile PLASSARD, en collaboration avec Émilie BROUT & Maxime MARION
(et intervenants)

► Méthode Rencontres avec des intervenants spécialisés.
Tables rondes.
Démarches mobiles collectives à la rencontre de structures associatives de la région.

► Objectifs Réfléchir aux modalités d'inscription dans une économie active.
Compléter son projet professionnel par le suivi d'autres cursus universitaires. S'informer, penser, choisir et construire sa propre méthode d'investigation.

► Contenu Rencontres et témoignages d'expériences avec des acteurs du monde de l'art (production, diffusion, juridiction) afin d'aborder les principaux champs qu'un jeune artiste pourra être amené à côtoyer durant son parcours professionnel. Pour se faire, les invités viendront parler de leur propre parcours, de leur métier et de ce qui les a amené à faire des choix. Ils pourront apporter également les outils et les informations nécessaires au développement des projets à venir.

► Évaluation Présence participative à toutes les tables rondes.
Écrits croisés : un étudiant écrit sur le travail d'un autre étudiant.

► Bibliographie Des bibliographies spécifiques et adresses de sites internet seront données lors de chacune des séances.

MÉMOIRE

Professeurs référents

► Objectifs

Le mémoire de fin d'étude vient en complément nécessaire à tout travail artistique de production des œuvres. La réalisation du mémoire doit se poursuivre pendant toute la durée de la phase projet. L'étudiant aura été préparé à cette fin dès la 2ème année.
Le mémoire doit être conçu comme un outil au service du travail artistique et au développement de l'autonomie de l'étudiant dans la définition et la problématisation de sa recherche, ce qui implique une forte articulation avec la production plastique. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.
Le mémoire de fin d'étude devra aussi permettre à l'étudiant qui le désire de poser les bases d'un travail ultérieur de recherche dans le cadre général du développement de la recherche au sein des écoles d'art, ou dans tout autre contexte, après obtention du DNSEP au grade de master.
Il constituera pour l'étudiant une fois diplômé - et également pour l'école - un élément de référence et une trace du travail. L'exercice de présentation argumentée et critique de son propre travail place également l'étudiant dans une posture pré-professionnelle.

► Contenu

La méthodologie et le plan du mémoire sont entièrement à déterminer par l'étudiant en fonction des spécificités de son travail.
Le mémoire doit comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historique (histoire et histoire de l'art), théorique (philosophie et sciences humaines), technique, scientifique.
Ce matériel sera en partie livresque mais pourra intégrer des œuvres, expositions, événements, ayant ou non fait l'objet d'écrits.
Il fera l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant.
Il sera accompagné d'un inventaire raisonné du corpus de références, soit de l'ensemble des ouvrages consultés (bibliographie respectant les conventions en vigueur), des exemples étudiés, des sources documentaires, selon une forme appropriée, normée et utilisable par autrui.
Le mémoire devra permettre la mise en évidence de la singularité du projet de l'étudiant au regard des exemples évoqués et des contextes choisis : énonciation des problèmes rencontrés ; présentation argumentée des choix esthétiques et méthodologiques, de la forme donnée au mémoire, des différentes étapes de la recherche, des solutions écartées et de celles retenues ; commentaire critique de l'état de la question au moment de la remise du mémoire ; exposé des orientations choisies pour sa poursuite dans la perspective du diplôme. Il s'agit, en somme, de la mise en évidence du processus de travail par une analyse critique.

► Forme

L'étudiant pourra, s'il le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme du mémoire. Cela dans deux directions essentielles :
- l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant se positionnant en auteur par l'autonomie de la phase d'écriture et par son appréhension sensible autant qu'analytique
- l'autre concerne la mise en forme visuelle de « l'objet-mémoire », si l'étudiant souhaite exploiter dans sa réalisation la maîtrise qu'il a acquise dans les domaines de la relation texte-image, de la réalisation d'un CD-Rom, d'une vidéo etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique).
Cependant toute confusion devra être évitée : le mémoire n'est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en terme de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

► Suivi

Chaque étudiant de 5ème année doit choisir en début d'année un professeur théoricien ainsi qu'un professeur plasticien, avec qui il déterminera son sujet et la problématique autour de laquelle il s'articule.
Les deux semestres seront émaillés de temps de rendez-vous collectifs, en groupe, avec un enseignant de l'école, afin d'échanger sur les objets de recherche et les méthodes de chacun. Ces dialogues ne se substituent pas à ceux, au long cours, engagé avec les tuteurs ni au travail de recherches personnelles que nécessite l'écriture du mémoire. Ils permettent de maintenir une dynamique et de déjouer certaines difficultés rencontrées au cours de cette recherche ainsi que d'actualiser la bibliographie et l'iconographie en cours.

► Évaluation

Par les enseignants référents au vu de l'avancée du mémoire et selon le respect du calendrier proposé suivant :

Semaine 41 .... Octobre
- Workshop avec Michèle MARTEL

Semaine 44 .... Octobre
- Premier rendu (une vingtaine de pages rédigées, plan, bibliographie, iconographie)

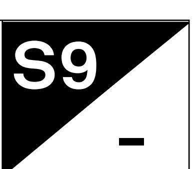
Semaine 47 .... Novembre
- Deuxième rendu (développer l'argumentaire de chaque partie)

Semaine 1 .... Janvier
- Rendu de la totalité du texte du mémoire (comprenant bibliographie et iconographie)

Semaine 9 .... Février
- Rendu définitif du mémoire mis en forme

Semaine 12 .... Mars
- Soutenance blanche

Semaine 19 .... Mai
- Soutenance du mémoire



PROJET PLASTIQUE

Collège des professeurs

MISE EN OEUVRE

► Méthode Entretien individuel et suivi des projets par les enseignants plasticiens.
Mise à disposition des moyens techniques de l'école pour la réalisation du projet.

► Objectifs Mise en oeuvre du projet plastique et de ses éléments constituants en vue de la préparation du DNSEP.

► Contenu Déploiement et mise en place des éléments constitutfs de la recherche personnelle.

► Évaluation Évaluation continue et lors du bilan.
Qualité des réalisations et adéquation des moyens mis en oeuvre.

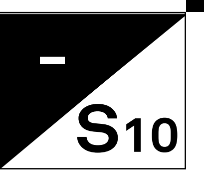
PRÉSENTATION FORMELLE ET ORALE

► Méthode Lors d'un entretien oral autour d'une présentation des travaux réalisés au cours du semestre et d'une mise en espace de la recherche personnelle.

► Objectifs Mesurer et analyser le parcours engagé par chacun.

► Contenu Présentation des réalisations plastiques, de la recherche personnelle, des dossiers de recherches, de l'avancée du mémoire…

► Évaluation Évaluation collégiale à la fin du semestre.

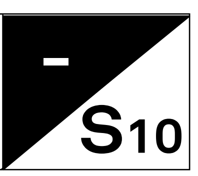


SOUTENANCE DU MÉMOIRE

Collège des professeurs

► Objectifs Le mémoire de fin d'étude vient en complément nécessaire à tout travail artistique de production des œuvres. La réalisation du mémoire doit se poursuivre pendant toute la durée de la phase projet. L'étudiant aura été préparé à cette fin dès la 2ème année.
Le mémoire doit être conçu comme un outil au service du travail artistique et au développement de l'autonomie de l'étudiant dans la définition et la problématisation de sa recherche, ce qui implique une forte articulation avec la production plastique. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l'étudiant de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d'objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.
Le mémoire de fin d'étude devra aussi permettre à l'étudiant qui le désire de poser les bases d'un travail ultérieur de recherche dans le cadre général du développement de la recherche au sein des écoles d'art, ou dans tout autre contexte, après obtention du DNSEP au grade de master.
Il constituera pour l'étudiant une fois diplômé - et également pour l'école - un élément de référence et une trace du travail. L'exercice de présentation argumentée et critique de son propre travail place également l'étudiant dans une posture pré-professionnelle.

► Contenu La méthodologie et le plan du mémoire sont entièrement à déterminer par l'étudiant en fonction des spécificités de son travail.
Le mémoire doit comporter la présentation d'une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historique (histoire et histoire de l'art), théorique (philosophie et sciences humaines), technique, scientifique.
Ce matériel sera en partie livresque mais pourra intégrer des œuvres, expositions, événements, ayant ou non fait l'objet d'écrits.
Il fera l'objet d'une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l'élaboration du projet artistique de l'étudiant.
Il sera accompagné d'un inventaire raisonné du corpus de références, soit de l'ensemble des ouvrages consultés (bibliographie respectant les conventions en vigueur), des exemples étudiés, des sources documentaires, selon une forme appropriée, normée et utilisable par autrui.
Le mémoire devra permettre la mise en évidence de la singularité du projet de l'étudiant au regard des exemples évoqués et des contextes choisis : énonciation des problèmes rencontrés ; présentation argumentée des choix esthétiques et méthodologiques, de la forme donnée au mémoire, des différentes étapes de la recherche, des solutions écartées et de celles retenues ; commentaire critique de l'état de la question au moment de la remise du mémoire ; exposé des orientations choisies pour sa poursuite dans la perspective du diplôme. Il s'agit, en somme, de la mise en évidence du processus de travail par une analyse critique.



L'étudiant pourra, s'il le désire, s'en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d'un enseignement artistique, il va de soi que l'étudiant doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme du mémoire. Cela dans deux directions essentielles :
- l'une concerne l'expression et la forme écrite, l'étudiant se positionnant en auteur par l'autonomie de la phase d'écriture et par son appréhension sensible autant qu'analytique
- l'autre concerne la mise en forme visuelle de « l'objet-mémoire », si l'étudiant souhaite exploiter dans sa réalisation la maîtrise qu'il a acquise dans les domaines de la relation texte-image, de la réalisation d'un CD-Rom, d'une vidéo etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d'indexation bibliographique).

Cependant toute confusion devra être évitée : le mémoire n'est pas un objet artistique de plus, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en terme de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.

Le mémoire sera soutenu devant 2 membres du jury de diplôme dont l'un doit être docteur :
- un représentant de l'école
- un membre extérieur à l'école

Calendrier proposé :

Semaine 41 .... Octobre
- Workshop avec Michèle MARTEL

Semaine 44 .... Octobre
- Premier rendu (une vingtaine de pages rédigées, plan, bibliographie, iconographie)

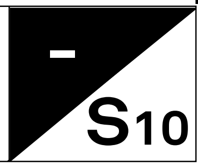
Semaine 47 .... Novembre
- Deuxième rendu (développer l'argumentaire de chaque partie)

Semaine 1 .... Janvier
- Rendu de la totalité du texte du mémoire (comprenant bibliographie et iconographie)

Semaine 9 .... Février
- Rendu définitif du mémoire mis en forme

Semaine 12 .... Mars
- Soutenance blanche

Semaine 19 .... Mai
- Soutenance du mémoire



DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART) DE GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Les épreuves du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) de grade Master :
- La soutenance du mémoire (20 minutes / 5 crédits)
- La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

Le jury est composé de cinq membres (dans le respect de la parité) :
- Quatre personnalités extérieures à l'École parmi lesquelles sera choisi le Président
- Un enseignant représentant de l'École.

La soutenance du mémoire se déroule devant un jury composé de :
- Un représentant de l'École
- Une des quatre personnalités qualifiées.

Un des deux membres de ce jury de mémoire doit être docteur.
La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l'ensemble du jury. Elle est d'une durée de 20 minutes. Le candidat présentera son mémoire aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui posera des questions pour initier un espace de discussions.
Le jury fait un rapport sur chaque mémoire et soutenance remis au Président du jury. Les crédits attribués au mémoire (5 crédits), le sont lors de la délibération à la fin de l'ensemble des épreuves.
Les mémoires devront être rendues suffisamment à l'avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de mémoire et de soutenance sont fixées par le coordinateur de l'année, le responsable général des études et le directeur.

La soutenance du travail plastique devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, proposés par la direction et le coordinateur) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant.
Ce travail d'installation du projet requiert une grande attention et une anticipation des moyens à mettre en œuvre et des besoins en matériel et en outillage. À ce titre, chaque étudiant aura l'assistance d'un (ou de plusieurs selon les cas) étudiants de 1ère année pour aider à la mise en forme de l'installation.
L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.
Le jury se retire ensuite pour délibérer.
Le dossier pédagogique de l'étudiant peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus.
Les résultats sont donnés, selon le choix du président de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

Les critères d'évaluation sont les suivants :
- Présentation formelle et critique du projet
- Élaboration du projet et processus de la recherche
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des productions.

Aide au diplôme
Les étudiants de 5ème année sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée à chaque étudiant, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un enseignant et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignants référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

CALENDRIERS SEMESTRIELS

GÉNÉRALITÉS

L'année scolaire est divisée en deux semestres :

► **Premier semestre :**
du 28 septembre 2015 au 30 janvier 2016

► **Second semestre :**
du 1er février au 24 juin 2016

Le calendrier semestriel et l'emploi du temps qui figurent pages suivantes fixent le cadre général et le rythme de l'année.

Toutes modifications, même mineures, de l'emploi du temps et du calendrier de travail, qu'elles soient à l'initiative des professeurs ou des étudiants doivent obligatoirement être soumises à l'accord de la directrice et du responsable général des études. Le secrétariat pédagogique est chargé de centraliser les informations et d'établir l'agenda.

INTRANET

L'ensemble des informations concernant le déroulement du cursus (conférences, interventions extérieures et tous les autres contenus pédagogiques), sont indiquées sur le calendrier de l'intranet actualisé de façon permanente.
Il est consultable à l'adresse suivante :
http://intranet.esacm.fr
Vos login, mot de passe et adresse mail sont disponibles auprès du secrétariat pédagogique.

IL EST IMPÉRATIF QUE CHAQUE ÉTUDIANT CONSULTE QUOTIDIENNEMENT LE SITE INTRANET DE L'ÉCOLE.

SEPTEMBRE

		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	
M	1						36
Me	2						
J	3						
V	4						
S	5						
D	6						
L	7						37
M	8						
Me	9						
J	10	Journées pédagogiques					
V	11						
S	12						
D	13						
L	14						38
M	15						
Me	16						
J	17						
V	18						
S	19						
D	20					Biennale de Venise	
L	21						39
M	22						
Me	23				Rencontres du Semnoz		
J	24						
V	25						
S	26						
D	27						
L	28	RENTREE					40
M	29	Vernissage diplômés					
Me	30	P	V		WS mémoire		

OCTOBRE

		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	
J	1				WS mémoire		40
V	2						
S	3						
D	4						
L	5						41
M	6	I	P				
Me	7			18h30 - Conf. Michel Poivert			
J	8					WS mémoire	
V	9						
S	10			Comédie			
D	11						
L	12					Workshop ENSACF	42
M	13	V	I	18h : Point fims			
Me	14		18h30 : Yamina Benahmed Daho				
J	15						
V	16						
S	17						
D	18						
L	19	Film Pollet				Recherche	43
M	20	P	V				
Me	21	Coopé 2014/2015					
J	22	11h00 - Conf. Jean-Yves Jouannais					
V	23						
S	24						
D	25						
L	26						44
M	27	I	P	18h : Point fims			
Me	28						
J	29			Assises nat. ESA			
V	30						
S	31						

		NOVEMBRE				
		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
D	1	*Toussaint*				
L	2					45
M	3	V	I			
Me	4					
J	5					
V	6					
S	7					
D	8					
L	9					46
M	10	18h : Point fims				
Me	11	*Armistice 1918*				
J	12	Paris	Lyon	CA		
V	13					
S	14		Comédie			
D	15					
L	16					47
M	17	P	V			
Me	18					
J	19					
V	20					
S	21					
D	22					
L	23					48
M	24	I	P	18h : Point fims		
Me	25					
J	26					
V	27	Vernissage Première XXI				
S	28					
D	29					
L	30					49

		DECEMBRE				
		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
M	1	V	I			49
Me	2					DCL
J	3					
V	4					
S	5					
D	6					
L	7					50
M	8	I	P	18h : Point fims		
Me	9					
J	10	Comédie				
V	11					
S	12					
D	13					
L	14					51
M	15	P	V			Bilan
Me	16					
J	17					
V	18					
S	19					
D	20					
L	21					52
M	22					
Me	23					
J	24					
V	25	*Noël*				
S	26					
D	27					
L	28					
M	29					
Me	30					
J	31					

		JANVIER				
		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
V	1	*Jour de l'an*				
S	2					
D	3					
L	4					1
M	5	V	I	18h : Point fims		
Me	6					
J	7					
V	8					
S	9					
D	10				New York / Cotonou	
L	11	Workshop dessin	Bilan			2
M	12					
Me	13					
J	14					
V	15					
S	16					
D	17					
L	18	Bilan				3
M	19					
Me	20		Workshops techniques			
J	21			21 au 23/01 Forum INFOSUP		
V	22					
S	23				Comédie	
D	24					
L	25		Workshops techniques	Bilan		4
M	26					
Me	27					
J	28					
V	29					
S	30					
D	31					

		FEVRIER				
		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
L	1	New York	Cotonou	Début semestre 2		5
M	2					
Me	3					
J	4					
V	5			Festival du Court métrage		
S	6					
D	7					
L	8					6
M	9					
Me	10				10 et 11/02 : Journées pédagogiques	
J	11					
V	12					
S	13					
D	14					
L	15	Semaine folle				7
M	16					
Me	17					
J	18					
V	19					
S	20					
D	21					
L	22	*Vacances d'hiver*				8
M	23					
Me	24					
J	25					
V	26					
S	27					
D	28					
L	29					Rendu mém. 9

			MARS				
			1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
	M	1					9 Rendu mémoires
☾	Me	2					
	J	3					
	V	4					
	S	5					
	D	6					
	L	7					10
	M	8					
●	Me	9					
	J	10					
	V	11					
	S	12					
	D	13					
	L	14					11 Comédie
☽	M	15	Vernissage Enfants du Sabbat				
	Me	16					
	J	17					
	V	18					
	S	19					
	D	20					
	L	21					12 Bilans blancs Soutenances blanches mémoires
	M	22					
○	Me	23					
	J	24					
	V	25					
	S	26					
	D	27	Pâques				
	L	28	Lundi de Pâques				
	M	29			Bilans blancs		13
	Me	30					
☾	J	31					

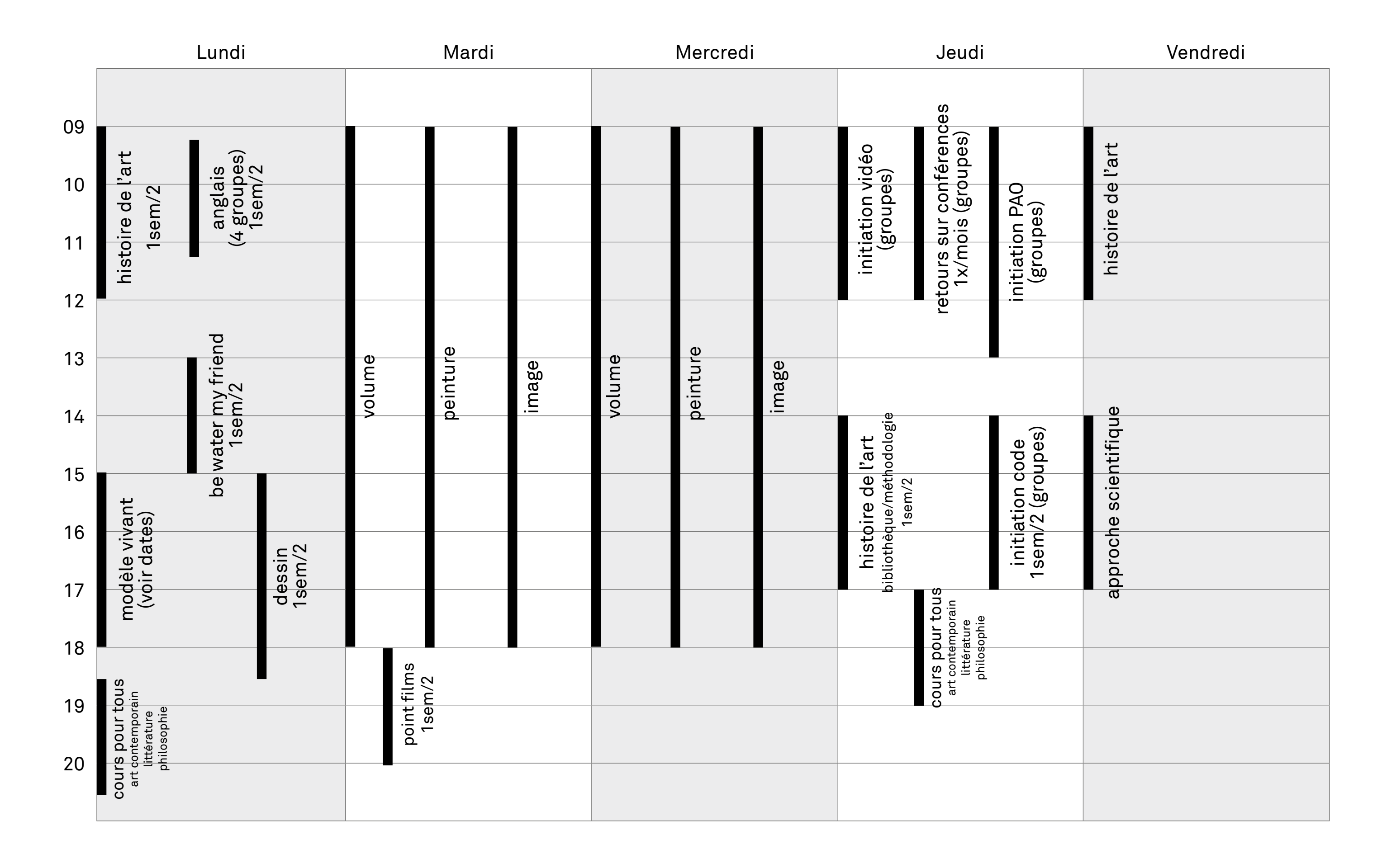
			AVRIL				
			1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
	V	1	Ouverture des portes Anniversaire du bâtiment				13
	S	2					
	D	3					
	L	4			Com. Passage + adm.		14 Com. Passage
	M	5					
	Me	6					
●	J	7					
	V	8					
	S	9	Vacances de printemps				
	D	10					
	L	11					15
	M	12					
	Me	13					
	J	14					
	V	15					
	S	16					
	D	17					
	L	18					16
	M	19					
	Me	20					
	J	21					
☽	V	22					
	S	23					
	D	24					
	L	25					17
	M	26					
	Me	27					
	J	28					
	V	29					
○	S	30					

			MAI				
			1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
	D	1	Fête du Travail				
	L	2	Examen d'entrée Commission d'équivalence				18
	M	3					
	Me	4					
	J	5	Ascension				
●	V	6					
	S	7					
	D	8	Armistice 1945				
	L	9					19 Soutenance mémoires
	M	10					
	Me	11					
	J	12					
☽	V	13					
	S	14					
	D	15	Pentecôte				
	L	16					20
	M	17				Bilan	
	Me	18					
	J	19					
	V	20					
○	S	21					
	D	22					
	L	23	Bilan				21
	M	24					
	Me	25					
	J	26					
	V	27					
	S	28					
☾	D	29					
	L	30		Bilans			22
	M	31					

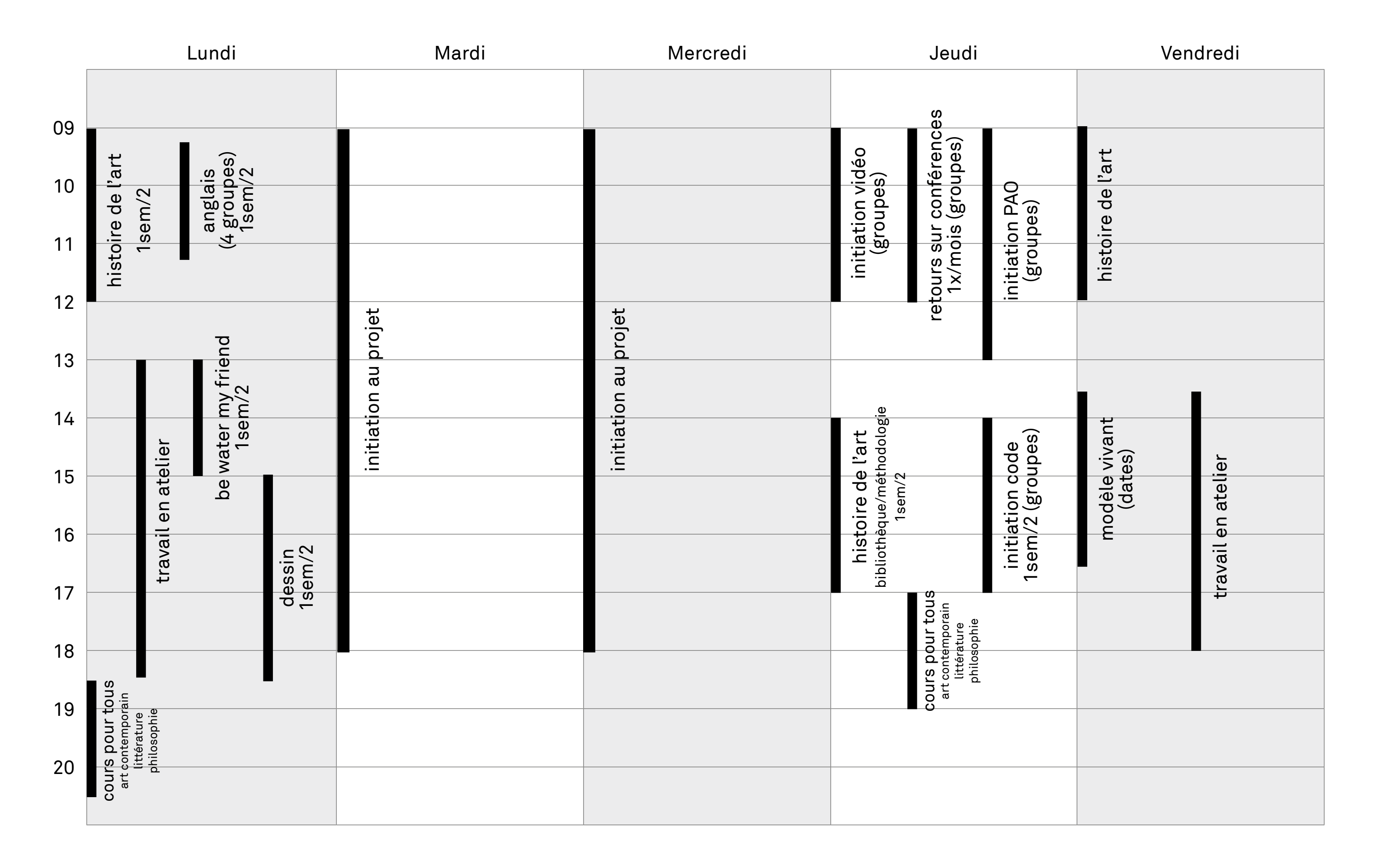
			JUIN				
			1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A
	Me	1		Bilan			22
	J	2					
	V	3				DCL	
	S	4					
●	D	5					
	L	6					23
	M	7			DNAP		
	Me	8					
	J	9					
	V	10					
	S	11					
☽	D	12					
	L	13					24
	M	14					
	Me	15					
	J	16					
	V	17					
	S	18					
	D	19					
○	L	20					25 DNSEP
	M	21					
	Me	22					
	J	23					
	V	24					
	S	25					
	D	26					
☾	L	27	Journées pédagogiques				26
	M	28					
	Me	29					
	J	30					

CALENDRIERS HEBDOMADAIRES

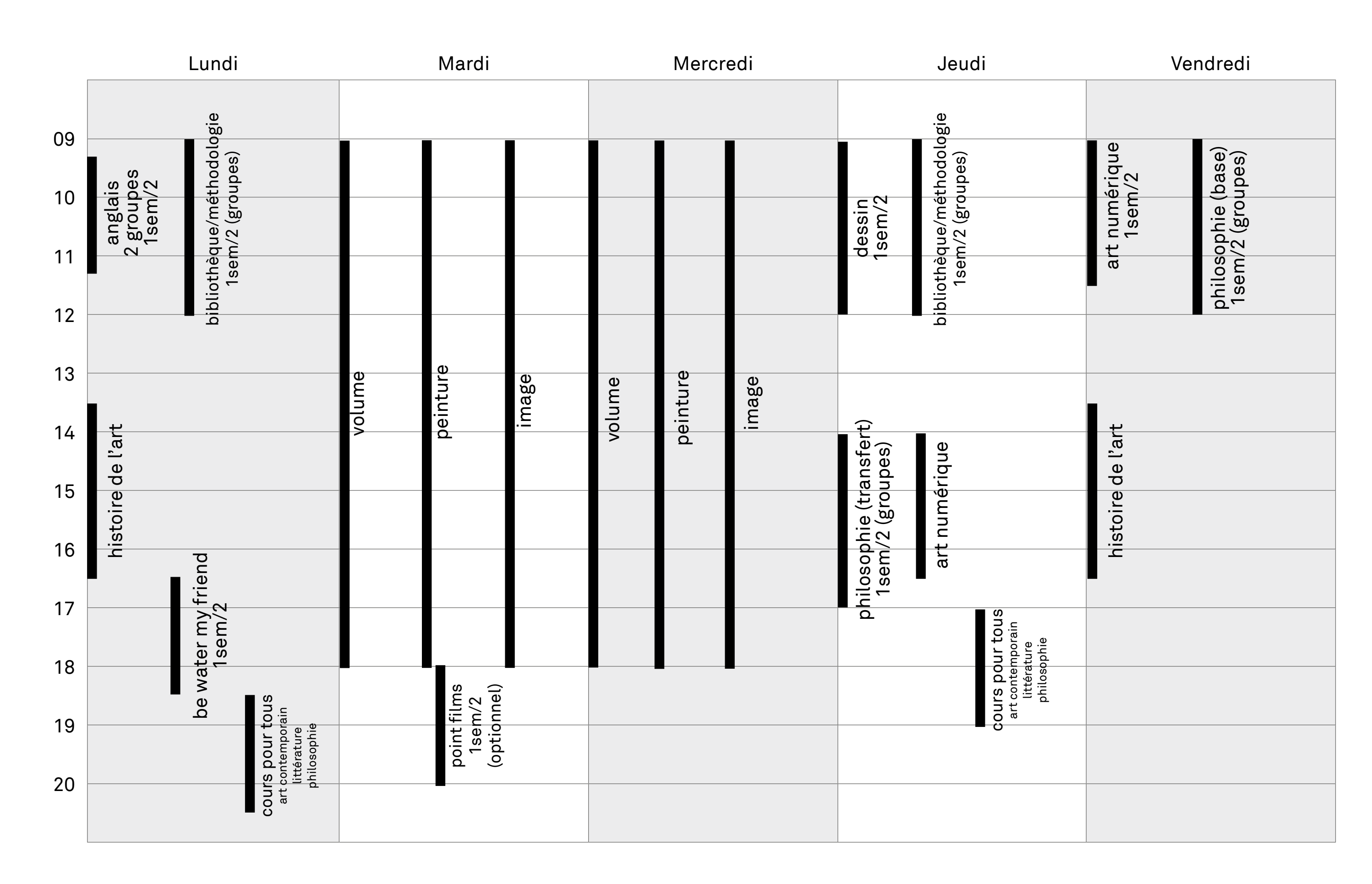
1ÈRE ANNÉE SEMAINE TYPE 1ER SEMESTRE



1ÈRE ANNÉE SEMAINE TYPE 2ÈME SEMESTRE



2ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 1ER SEMESTRE



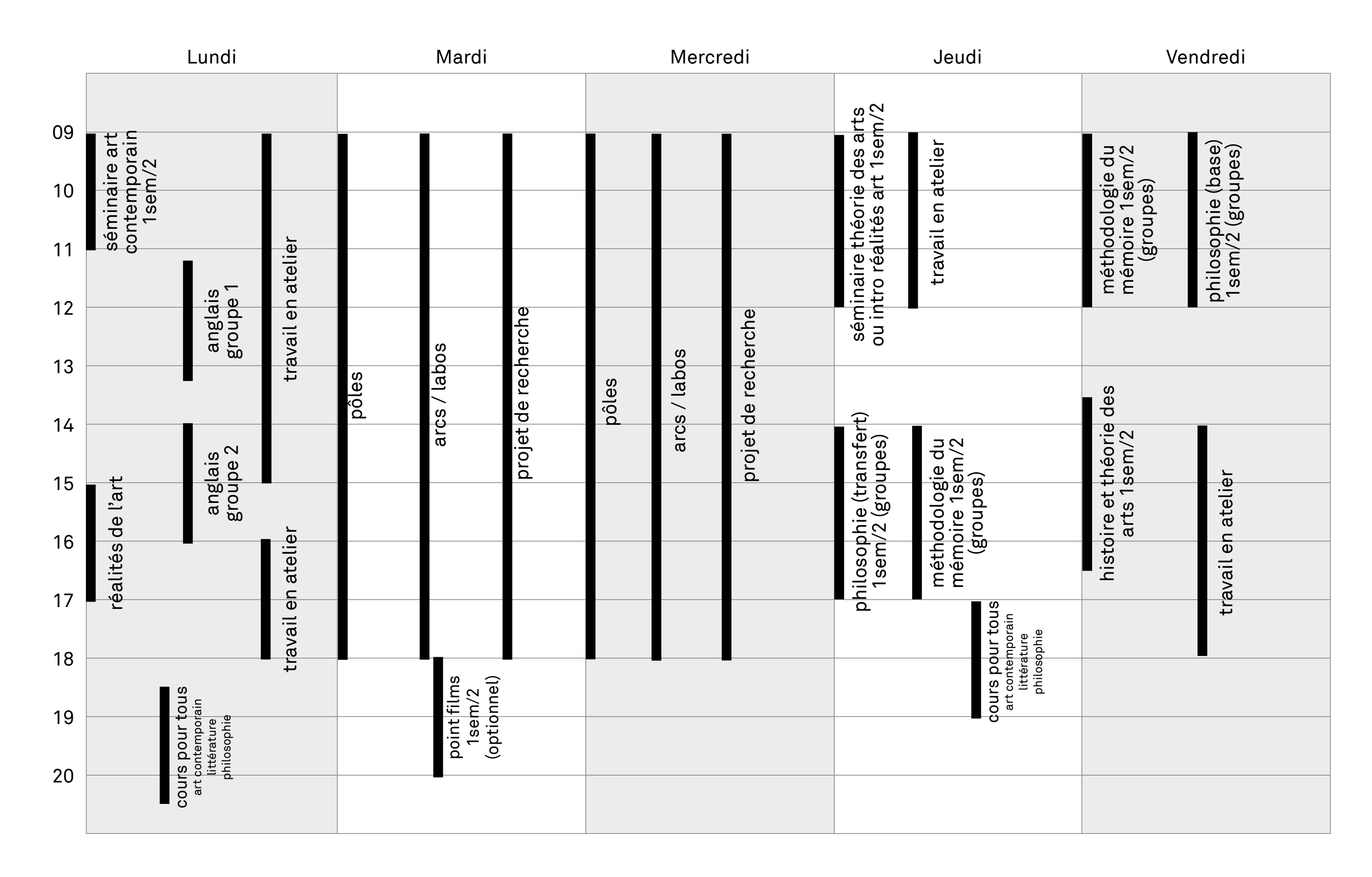
2ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 2ÈME SEMESTRE

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

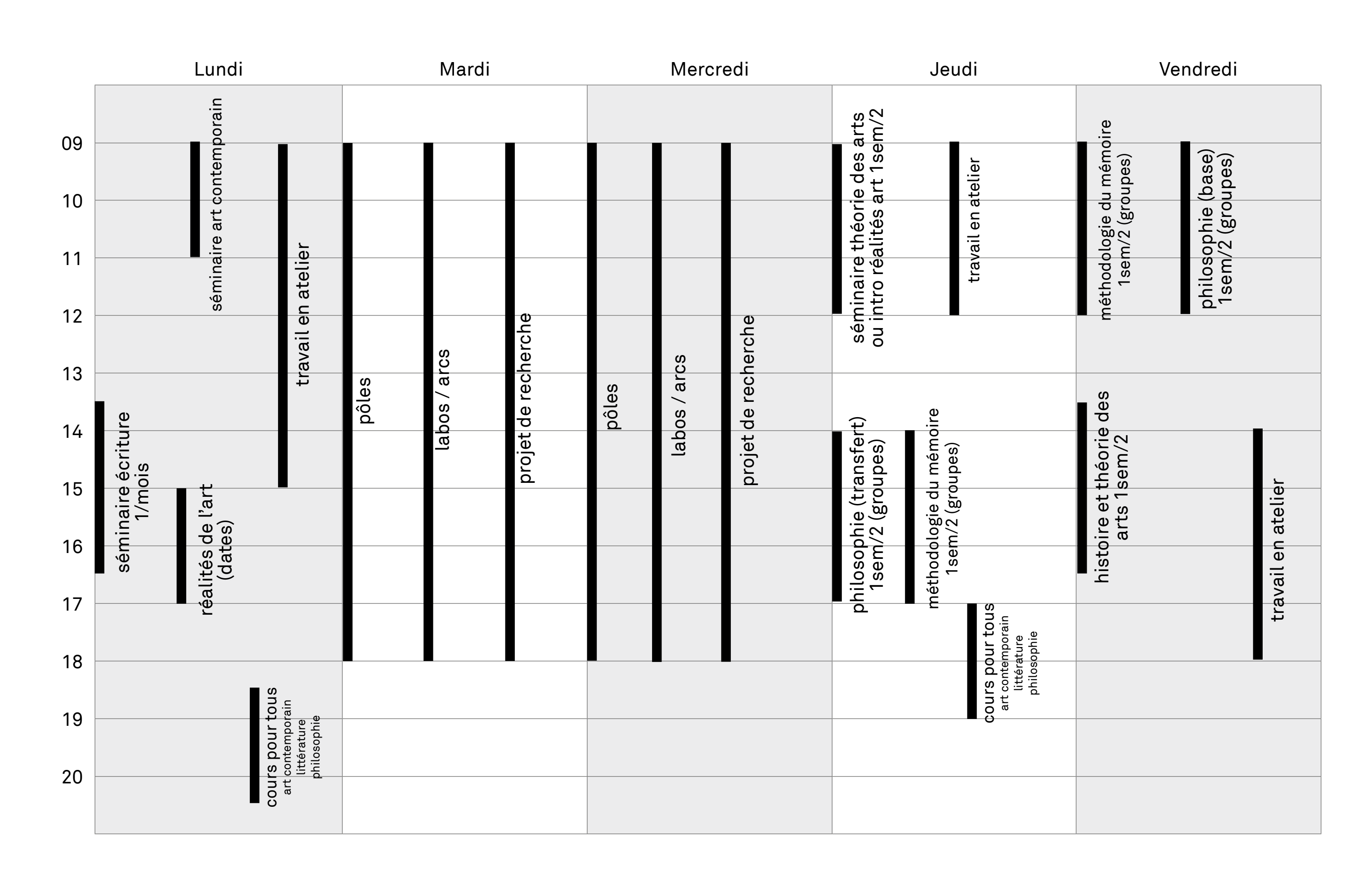
09
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

anglais 2 groupes 1sem/2
bibliothèque/méthodologie 1sem/2 (RDV)
histoire de l'art 3sem/4
sélinaire écriture 1/mois
be water my friend 1sem/2
cours pour tous art contemporain littérature philosophie
pôles
labos
arcs
pôles
labos
arcs
dessin 1sem/2
bibliothèque/méthodologie 1sem/2 (RDV)
philosophie (transfert) 1sem/2 (groupes)
bibliothèque/méthodologie 1sem/2 (RDV)
cours pour tous art contemporain littérature philosophie
travail en atelier
histoire de l'art
philosophie (base) 1sem/2 (groupes)

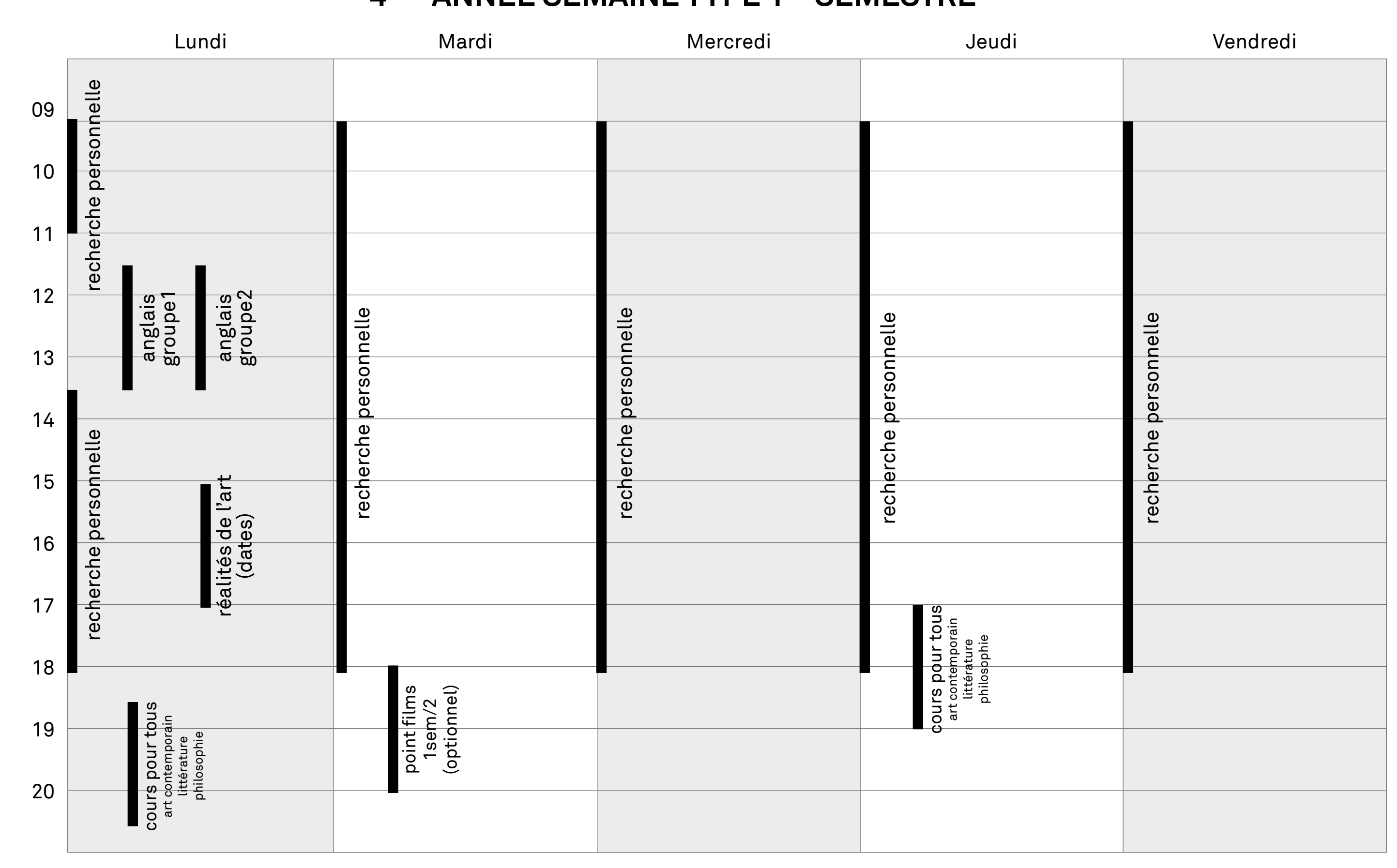
3ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 1ER SEMESTRE



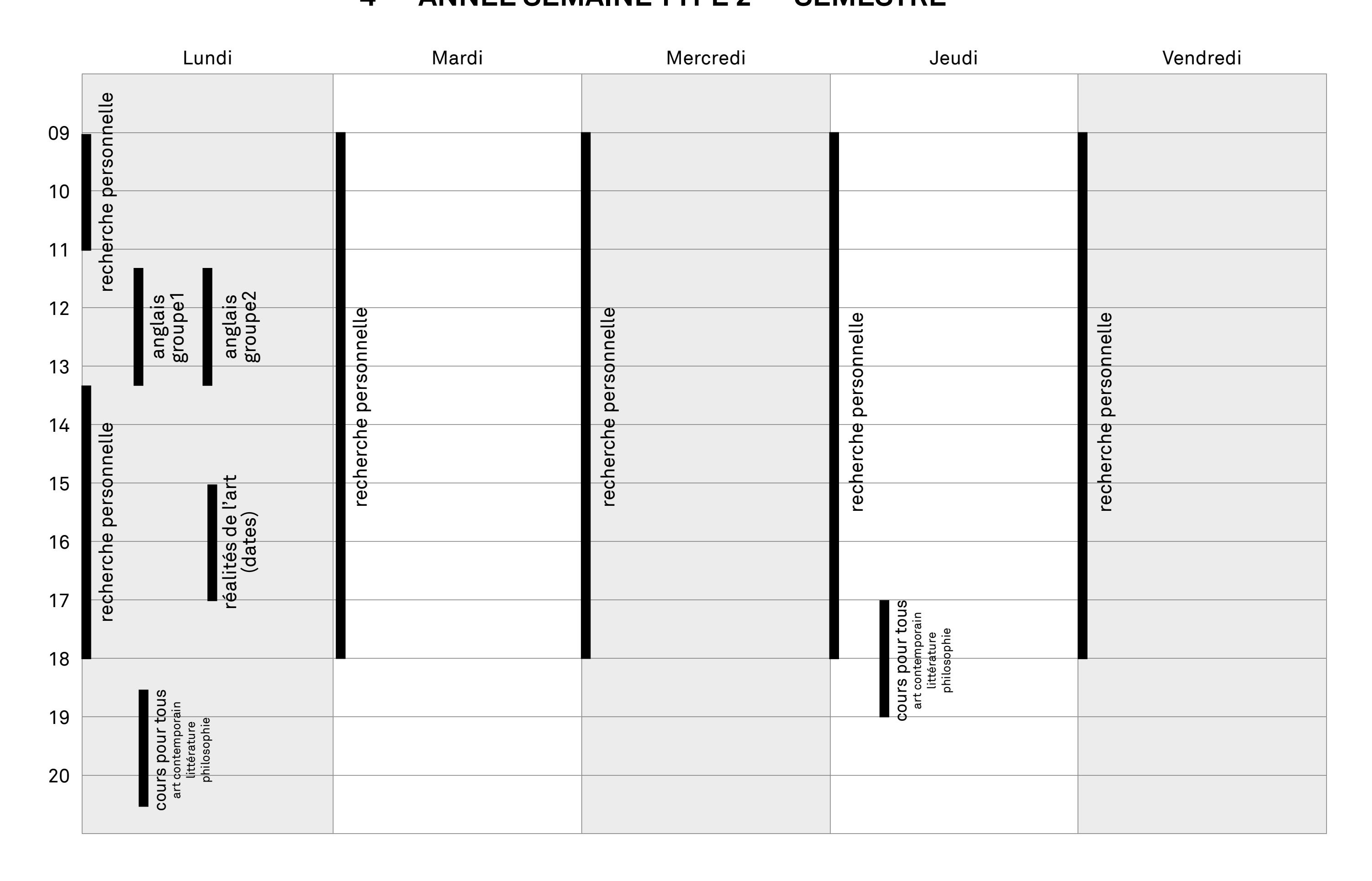
3ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 2ÈME SEMESTRE



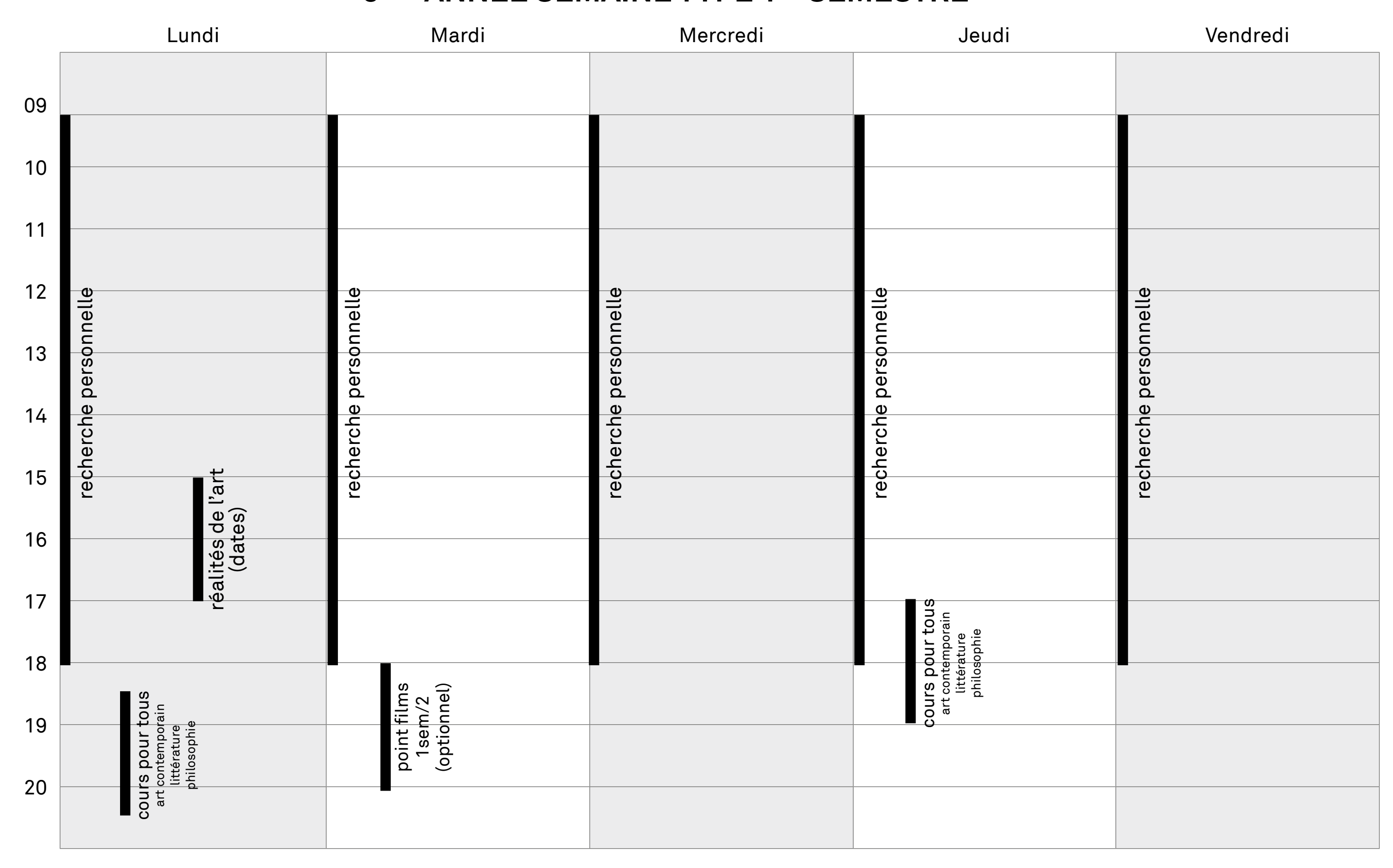
4ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 1ER SEMESTRE



4ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 2ÈME SEMESTRE



5ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 1ER SEMESTRE



5ÈME ANNÉE SEMAINE TYPE 2ÈME SEMESTRE

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

09
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

recherche personnelle
réalités de l'art (dates)
cours pour tous art contemporain littérature philosophie
recherche personnelle
recherche personnelle
recherche personnelle
cours pour tous art contemporain littérature philosophie
recherche personnelle

PLANS DE L'ESACM

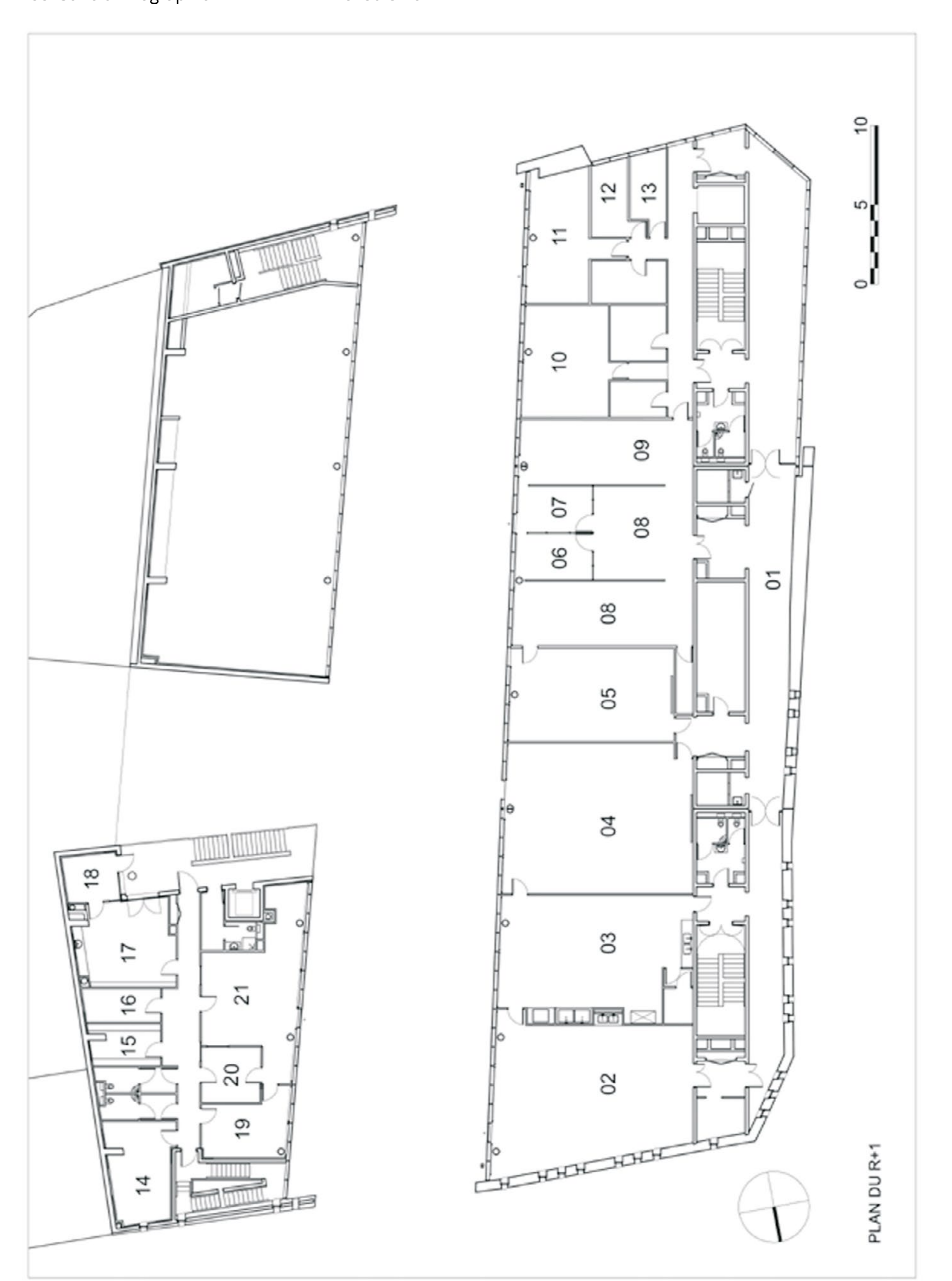
REZ-DE CHAUSSÉE

01. Galerie
02. Loge standard
03. Bibliothèque
04. Bureau bibliothécaire
05. Archives bibliothèque
06. Grand Atelier
07. Régie
08. Amphithéâtre
09. Cour extérieure
10. Atelier menuiserie
11. Local technique chauffage
12. Local technique poubelle
13. Stockage produits toxiques
14. Local tech. compresseur
15. Jardin
16. Atelier volume



1ER ÉTAGE

01. Coursive
02. Atelier sérigraphie
03. Atelier estampe
04. Salle de cours
05. Salle de cours
06. Imprimantes
07. Bureaux
08. Salle d'infographie
09. Salle d'infographie
10. Pôle photo
11. FabLab/ProtoLab
12. Bureau asso. étudiante
13. Bureau régie bâtiment
14. Archive
15. Archive
16. Cuisine
17. Salle des professeurs
18. Bureau responsable pédagogique
19. Bureau directrice
20. Bureau secrétaire générale
21. Secrétariat/Accueil



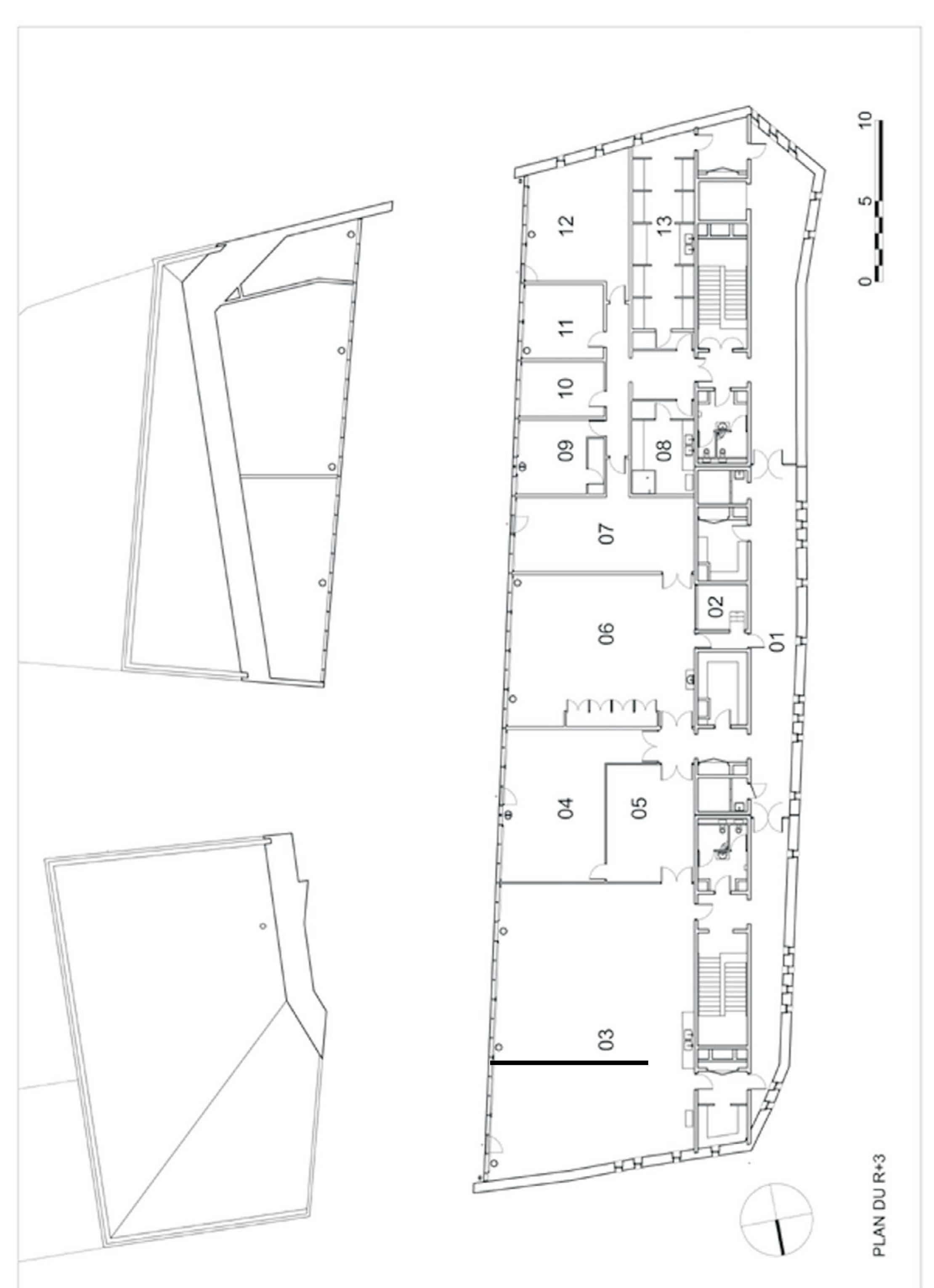
2ÈME ÉTAGE

01. Coursive
02. Coopérative de recherche
03. Atelier 1ère année
04. Atelier 2ème année
05. Atelier 3ème année
06. Plateau 4ème / 5ème années
07. Plateau 4ème / 5ème années
08. Atelier maquette
09. Salle de séminaire
10. Studio artiste invité



3ÈME ÉTAGE

01. Coursive
02. Régie studio vidéo
03. Cours publics dessin / peinture / sculpture
04. Salle de présentation
05. Salle de présentation
06. Studio photo / vidéo
07. Salle de présentation
08. Labo photo / développement de films
09. Bureau assistant vidéo
 + prêt de matériel vidéo
10. Stockage matériel studio
11. Création sonore
12. Montage vidéo
13. Labo photo / tirage papier



VIE ÉTUDIANTE

■ STATUT

Les élèves inscrits à l'ESACM ont le statut d'étudiant : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions… L'édition de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.
Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

■ BOURSES

Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiants de l'ESACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, ils auraient été contraints de renoncer en raison de leur situation sociale.
Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

■ HÉBERGEMENT

En cité universitaire
Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

Allocation logement
Les étudiants peuvent obtenir une aide au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS). Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

■ RESTAURATION

Votre carte d'étudiant de l'ESACM vous donne accès au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue etienne Dolet) ou au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blatin / pas de vente de tickets U).

■ FRAIS DE SCOLARITÉ

L'inscription au cursus des candidats admis est annuelle et personnelle.
Le montant des frais d'inscription est fixé, chaque année, par le Conseil d'Administration de l'ESACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant. Pour les étudiants de 1er cycle : 450€ / Pour les étudiants de 2nd cyle : 500€.
Les boursiers sont exonérés de la moitié de ces frais. En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

■ SANTÉ

Assurance maladie
Au moment de votre inscription administrative, vous devez vous affilier à la sécurité sociale étudiante (également appelée Assurance Maladie Étudiante) : LMDE ou la SMERRA. L'organisme de votre choix vous remboursera vos frais médicaux. Cette affiliation à la sécurité sociale étudiante est, sauf cas particuliers, obligatoire dès l'âge de 16 ans. Elle est gratuite si vous avez moins de 20 ans ou si vous êtes boursier. La cotisation pour 2015/2016 est de 215€. N'oubliez pas de déclarer votre médecin traitant, afin d'emprunter le parcours de soins coordonnés et d'être remboursé à 70%.
L'inscription est établie par le secrétariat de l'école et le chèque de cotisation doit être libellé à l'ordre du Trésor Public.

La Couverture Maladie Universelle
Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l'exception des étudiants de plus de 28 ans ayant épuisé leur maintien de droits.
Les étudiants peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire).
Pour bénéficier de la CMU, l'étudiant doit se procurer un dossier auprès d'un accompagnateur social, de La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) ou de la SMERRA. Le dossier d'instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l'étudiant une réponse dans un délai de deux mois.
Attention, si vous êtes étudiant et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA la mutuelle étudiante pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu'il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

Les mutuelles
L'adhésion à une mutuelle n'est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiants afin qu'ils puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale
Ex : remboursement à 100% du tarif Sécurité Sociale des dépenses de santé.

Service médical
Le SSIU vous propose gratuitement bilans de santé, consultation de médecine générale, de gynécologie, de médecine du sport, de médecine interne, de médecine tropicale et de sevrage tabagique.
Tél. 04 73 34 97 20
Service de santé universitaire (SSU) :
25 rue Etienne Dolet – 63000 Clermont-Ferrand
Bâtiment B du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
service-social@crous-clermont.fr

Service infirmier
Le SSIU assure gratuitement soins, urgences, traitements ambulatoires, vaccinations, actions d'éducation sanitaire et de prévention. Les rendez-vous peuvent être pris au 04 73 40 70 22

Service social
Les assistantes sociales vous reçoivent sur rendez-vous au CROUS (Dolet) - 04 73 34 44 13 et à la MVE (Maison de la vie étudiante, campus des Cézeaux) - 04 73 40 70 22 pour toutes difficultés de la vie universitaire ou personnelle.
Un bureau d'aide psychologique (BAPU) est également à votre écoute.

■ ASSURANCE

Les étudiants doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école.

■ ACTIVITÉS SPORTIVES

Le SIUAPS (Service interuniversitaire des activités physiques et sportives) vous propose plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc..) structurées par niveau, de l'initiation à l'entraînement.
Tout au long de l'année, vous pouvez aussi participer à de nombreux événements sportifs.
SIUAPS :
Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01 – Fax 04 73 29 32 09
www.univ-bpclermont.fr/SERVICES/siuaps

■ ACTIVITÉS CULTURELLES

Service Université Culture (SUC) :
29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand Tél. 04 73 34 66 03 – Fax 04 73 34 66 06
E-mail : SUC@univ-bpclermont.fr
www.univ-bpclermont.fr/SUC
Vous pourrez trouver sur le site le descriptif détaillé des nombreuses activités proposées.

Pour toute information complémentaire, consulter le guide de l'étudiant clermontois édité par la Ville de Clermont-Ferrand :

www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIANT



Le présent règlement intérieur précise l'organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l'Ecole Supérieure d'Art de Clermont Métropole (ESACM). Approuvé par le Conseil d'Administration (CA), il est porté à la connaissance de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'établissement. Tout enseignant de l'école, titulaire, stagiaire, associé, invité, contractuel ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité du directeur de l'école, en conformité avec la réglementation en vigueur.
Tout étudiant de l'école doit s'y conformer.

Glossaire des acronymes utilisés

CA	Conseil d'Administration
CSPVE	Conseil Scientifique Pédagogique et de la Vie Etudiante
DCL	Diplôme de Compétence en Langue
DNA	Diplôme National d'Art
DNAP	Diplôme National d'Art Plastique
DNSEP	Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
ECTS	European Credit Transfert System
EPCC	Etablissement Public de Coopération Culturelle
ESACM	Ecole Supérieure d'Arts de Clermont Métropole
UC	Unité de Cours
UE	Unité d'Enseignement
TCF	Test de connaissance du français

CHAPITRE 1 : ORGANISATION DE LA FORMATION

TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'ESACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d'arts plastiques et en précise les modalités d'application dans le programme pédagogique de l'école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1er et 2nd cycles.

TEXTES NATIONAUX

- **L'arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques - création du Diplôme National d'Art (DNA).
- **L'arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans des établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes.

DOCUMENTS PROPRES À L'ESACM

- **Statut de l'EPCC de l'ESACM** : Depuis le 1er juillet 2010, l'ESACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d'associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Communauté, la ville de Clermont-Ferrand) et l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne) dans l'organisation et le financement de l'école. Les statuts de l'EPCC régissent notamment le fonctionnement de l'ESACM en matière d'organisation administrative et de régime financier et comptable.
- **Le règlement intérieur de l'EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l'EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- **Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l'organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l'ESACM. Ces décisions sont intégrées ultérieurement au règlement intérieur étudiant mais sont à mettre en application dès leur validation en CA.
- **Le livret de l'étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l'étudiant rend compte du programme pédagogique de l'ESACM. Il constitue une source d'information indispensable au bon déroulement du cursus de l'étudiant (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d'évaluation, présentation de l'équipe pédagogique, etc.). Une version papier est remise à chaque étudiant le jour de la rentrée.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

L'entrée à l'ESACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d'entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d'admission par équivalence. Passé ces procédures d'admission, les candidats sélectionnés obtiennent le statut d'étudiant à l'ESACM au terme de démarches d'inscriptions administratives.

INTÉGRER L'ESACM

ADMISSION EN 1ÈRE ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps. Une 2ème session peut également être proposée en septembre sur décision du directeur de l'ESACM. Les candidats ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidats à l'admission en 1ère année doivent :

- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisés à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- avoir moins de 30 ans à la date du dépôt de dossier de candidature ;
- pour les candidats non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF)[1] ;
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription[2].

Dérogations

Pour les candidats ayant plus de 30 ans ou ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le directeur de l'ESACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le candidat doit joindre un dossier artistique et pédagogique en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée. Ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

La commission de recevabilité, constituée du directeur de l'établissement ou son représentant (président) et d'au moins 2 professeurs nommés par le directeur, donne un avis sur l'inscription à l'examen d'entrée du candidat. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le candidat est informé de la décision par courrier.

Limite de candidature

Un candidat déclaré non-admis à 2 sessions de l'examen d'entrée n'est pas autorisé à se présenter lors d'une 3ème session.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat doit s'en acquitter avant les épreuves à l'exception des personnes résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération clermontoise (exonération). Ils restent acquis que le candidat se présente ou non aux épreuves.

---

1. Les candidats non-francophones doivent présenter un niveau satisfaisant de compréhension et d'écriture de la langue française. Le minimum requis pour une entrée en 1ère année est le TCF de niveau B2. Les candidats étrangers possédant un diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau B2 sont dispensés de la présentation du TCF en joignant une copie de leur DELF à leur dossier de candidature. Toutes les informations relatives aux dates, modalités d'inscription et coordonnées des centres d'examen en France ou à l'étranger, sont indiquées sur le site www.ciep.fr.
2. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ESACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

La procédure de sélection
La procédure de sélection s'appuie sur quatre épreuves obligatoires : une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française, une épreuve d'anglais, une épreuve de pratique artistique, un entretien individuel avec un jury. Le jury est composé d'au moins 3 enseignants de l'ESACM, nommés par le directeur. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour du dossier artistique du candidat et des résultats obtenus aux épreuves. La motivation et les aptitudes du candidat à entrer dans une école supérieure d'art sont particulièrement mises en avant. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres.

Résultats
Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués par voie d'affichage dans le hall d'entrée de l'école et sur le site internet. La décision d'admission ou de non-admission est notifiée aux candidats par un courrier du directeur de l'ESACM.

ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2ème, 3ème, 4ème ou 5ème années d'étudiants venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2ème session peut également être proposée en septembre sur décision du directeur de l'ESACM. Les candidats ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité
Les candidats à l'admission en cours de cursus doivent :
- avoir moins de 35 ans à la date du dépôt de dossier de candidature ;
- justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens[3] (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9[4] ;
- pour les candidats non-francophones, attester d'un niveau B2 au TCF[5] ;
- retourner, avant la date limite d'inscription, le dossier de candidature complet[6]. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d'inscription est rejeté.

Dérogation
Les candidats ayant plus de 35 ans ou ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le directeur de l'ESACM, après avis de la commission de recevabilité (voir Admission en 1ère année).

Frais de gestion de dossier
Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l'ESACM. Chaque candidat doit s'en acquitter avant la tenue de la commission à l'exception des personnes résidant sur le territoire de la communauté d'agglomération clermontoise (exonération). Ils restent acquis que le candidat se présente ou non à l'entretien.

La commission d'admission par équivalence
S'ils remplissent toutes les conditions d'admissibilité, les candidats présélectionnés sont convoqués pour un entretien individuel devant un jury composé d'au moins 4 membres : le directeur de l'établissement ou son représentant qui président, et de 3 enseignants de l'école, nommés par le directeur, dont l'un est titulaire d'un doctorat.
L'entretien a pour objet d'apprécier la motivation du candidat, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches pastiques.

Résultats
La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement[7], du dossier artistique et pédagogique fourni par le candidat et du résultat de l'entretien. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.

---
3. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.
4. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :
- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le candidat dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.
5. Se reporter à la note de page n°1.
6. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ESACM ou à retirer auprès de l'accueil de l'école.
7. Il est à noter que, pour les candidats hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs.

INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiants ayant satisfait à l'ensemble des épreuves d'admission ne sont inscrits à l'ESACM et obtiennent leur carte d'étudiant qu'après avoir :
- obtenu leur baccalauréat pour les terminales ou les crédits nécessaires pour les étudiants admissibles en cours de cursus ;
- acquitté les droits annuels d'inscription au cursus fixés par le CA ;
- justifié de leur affiliation à un organisme de Sécurité Sociale et payé le cas échéant le montant de la cotisation correspondante ;
- justifié d'une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans les locaux ou hors des locaux de l'école.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'ESACM peuvent être accueillis pendant les cours et ateliers[8].

DROITS D'INSCRIPTION

Le montant des droits d'inscription est déterminé par le CA de l'ESACM.
En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

STATUT D'ÉTUDIANT

Les élèves inscrits à l'ESACM ont le statut d'étudiant : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions... L'édition de la carte d'étudiant et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet.

Cas particuliers
Les étudiants qui, pour des raisons spécifiques (étudiant salarié, étudiant entrepreneur, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé dans un double cursus, sportif de haut niveau...), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiants, doivent en aviser le directeur de l'ESACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l'établissement.
La possibilité d'aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le directeur de l'établissement, en concertation avec l'équipe pédagogique.

Monitorat
Les étudiants de 2nd cycle ont la possibilité de devenir « moniteur » pour aider au meilleur fonctionnement de certains espaces de travail au sein de l'établissement (ateliers techniques, bibliothèque...) ou dans le cadre de projets portés par l'établissement. Cette forme particulière de vacation, donnant lieu à une rémunération à l'heure, permet notamment au moniteur d'apporter un soutien aux étudiants en cours de cursus dans l'utilisation d'espaces qui, pour certains, seraient fermés et donc inutilisables lorsque les enseignants sont indisponibles ou absents.

ABANDON EN COURS DE CURSUS

L'abandon en cours de cursus doit faire l'objet d'une lettre adressée au directeur de l'ESACM. En l'absence de cette communication, l'abandon est acté par l'équipe pédagogique sur le relevé de crédits de fin de semestre. L'étudiant doit alors restituer, dans les meilleurs délais, son badge d'accès ainsi que les ouvrages et le matériel empruntés à l'établissement.
Si l'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS), l'étudiant reste en situation de maintien de ses droits en terme de sécurité sociale jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

---
8. Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d'accès aux locaux de l'ESACM.



ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

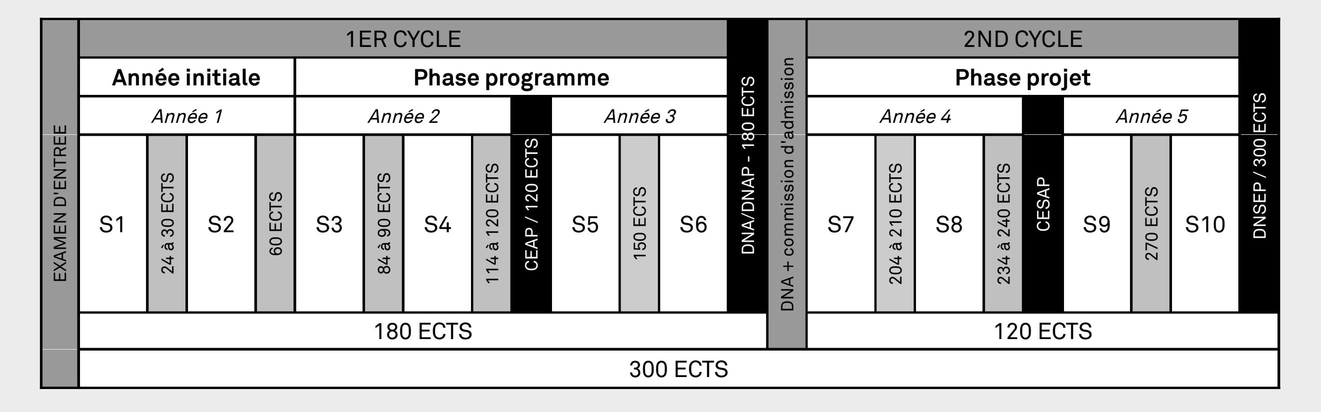
L'organisation des études d'arts plastiques dispensée à l'ESACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1 dans les textes nationaux de référence. Les programmes pédagogiques, les évaluations et la délivrance des diplômes nationaux sont placés sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication.

Période transitoire DNAP / DNA
Le présent règlement intérieur tient compte de la création du Diplôme National d'Art (DNA) issue du décret n°2014-817 du 17 juillet 2014. Dans le cadre de l'enseignement supérieur d'arts plastiques de 1er cycle, le DNA réunit en un seul diplôme le Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP) et de Diplôme National d'Arts et Techniques. Les nouvelles dispositions sont applicables dès l'année universitaire 2015-2016. Toutefois, les cursus de 1er cycle commencés avant cette année universitaire resteront régis jusqu'au terme de l'année 2016-2017 par l'article D.75-10-1 du code de l'éducation dans sa version actuellement en vigueur.

RÉGIME DES ÉTUDES

LA STRUCTURE DES ÉTUDES

Architecture des études



Cycles et diplômes
L'ESACM dispense un enseignement de niveau supérieur sur 3 ou 5 ans, sanctionné par des diplômes nationaux :

- un 1er cycle sanctionné par un DNA (Diplôme National d'Art) / DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) – option art, de niveau licence, composé d'une année généraliste (année initiale – semestres 1 et 2) et de deux années constituant la phase programme (semestres 3 à 6) ;
- un 2nd cycle sanctionné par un DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), correspondant à la phase projet et conférant le grade Master (semestre 7 à 10)

Unité d'Enseignement (UE) et Unité de Cours (UC)
Une année est correspond à 2 semestres. Chaque semestre se compose de plusieurs unités d'enseignements (UE) qui regroupent des unités de cours (UC) présentant une cohérence scientifique et pédagogique. Les UC se déclinent sous des formats distincts (cours magistral, théorique ou pratique, séminaire, travail dirigé, atelier, entretien, workshop, stage, etc.) et font l'objet de présentations détaillées dans le livret de l'étudiant (objectifs, contenus et méthodes, modalités d'évaluation…). Un semestre est acquis lorsque l'étudiant a validé tous les crédits nécessaires à l'obtention des UE.

En année 1, toutes les UC sont spécifiques et obligatoires. De l'année 2 à l'année 5, l'étudiant peut être amené dans certaines UE à choisir des UC pour obtenir le nombre de crédits nécessaire à la validation de son semestre. La répartition et la diversité des UC définissent des parcours et des passages obligés.
Ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiants qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. L'autonomie de l'étudiant est en effet au cœur du cursus comme de la pédagogie.

Progressivité du cursus
Année initiale
L'année 1 permet à l'étudiant de mesurer sa motivation, de déterminer le cycle et l'option qui lui conviennent. Elle est consacrée aux enseignements fondamentaux et aux initiations, et est sanctionnée par une évaluation en milieu d'année (semestre 1) et un bilan en fin d'année.

Phase programme
Les années 2 et 3 constituent la « phase programme » au cours de laquelle sont abordées les approches méthodologiques. L'étudiant effectue un parcours personnel au sein d'ateliers de recherche et de création (ARC), de labos, et des pôles d'enseignement choisis.

Phase projet
Les années 4 et 5 représentent la « phase projet ». Les différents enseignements et stages favorisent l'émergence du projet personnel de l'étudiant puis nourrissent son développement.

LES CRÉDITS D'ENSEIGNEMENT - ECTS

Le cursus de l'ESACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur et s'organise à partir du système ECTS (European Credit Transfer system) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur et pays européens[9].

Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant. Il est basé sur la charge de travail qu'un étudiant doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en terme de connaissances et de compétences à acquérir[10]. Le calcul des ECTS repose sur la règle selon laquelle le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année scolaire correspond à 60 ECTS, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1er cycle correspond à 180 ECTS. Un 2nd cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS.

Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant dans ou en dehors de l'école. Ces données restent indicatives et laissent la place à une marge d'interprétation pour tenir compte de la variété des situations d'enseignement de l'ESACM.

Ainsi, le nombre maximum de crédits pouvant être obtenus par semestre est de 30 ECTS qui se répartissent entre dans les différents UE selon des grilles, spécifiques à chaque année, figurant dans le livret de l'étudiant.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'ATTRIBUTION DES CRÉDITS

Principe des évaluations
Deux types d'évaluation coexistent à l'ESACM :

- un contrôle continu, assuré par les responsable des différentes UC (cours, séminaires, ateliers, workshops…). Ces évaluations reposent sur des modalités variées (devoirs écrits, entretiens individuels, travaux collectifs, contrôle de l'assiduité…) précisées dans le livret de l'étudiant.
- un bilan semestriel, assuré par un collège d'enseignants, qui délivre des évaluations collégiales sur la base d'une présentation par l'étudiant de ses travaux, et d'un entretien individuel.

Les crédits sont délivrés suite au bilan semestriel lors d'une réunion de synthèse du collège des enseignants se déroulant à huis clos.

Notation
L'attribution des crédits est autant quantitative que qualitative (assiduité, motivation, qualité des réalisations, dialogue avec les enseignants). Pour la juste évaluation du travail et des projets développés, les crédits sont qualifiés par une note locale, échelonnée de 0 à 20, et complétés dans la plupart des cas par une appréciation.
La note moyenne de 10 sur 20 est requise, au sein de chaque UC, pour l'attribution des crédits correspondants[11]. Le cas échéant et selon les disciplines et le semestre concernés, des rattrapages sont programmés. A noter que le nombre de crédits attaché à chaque composant du programme n'est pas sécable.

9. Le « Guide d'utilisation des ECTS », édité par Bruxelles en 2009, détaille le fonctionnement du système des crédits européens. Il est téléchargeable sur le site : www.2e2f.fr/docs/guide_fr.pdf
10. On entend par charge de travail le temps moyen dont a théoriquement besoin un étudiant pour atteindre l'ensemble des résultats requis au terme de la formation.
11. Des coefficients peuvent s'appliquer si les charges de travail des différents constituants de l'UC ne sont pas équivalentes. Ces pondérations sont convenues entre le responsable pédagogique, le coordinateur d'année et les enseignants concernés.

Échelle de notation ECTS
L'échelle de notation européenne[12] ne se substitue en aucun cas au système en vigueur à l'ESACM mais vient apporter un complément d'information sur les notes locales attribuées à l'étudiant. Elle aide à l'interprétation des échelles de notes pour faciliter notamment les échanges européens.

Notes ECTS	Définitions	
A	EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.	
B	TRES BIEN : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.	
C	BIEN : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.	Crédits attribués
D	SATISFAISANT : travail honnête, mais comprenant des lacunes importantes.	
E	PASSABLE : le résultat satisfaisant aux critères minimaux.	
FX	INSUFFISANT : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi des crédits.	Crédits non attribués
F	TRES INSUFFISANT : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.	

Bilan semestriel
Le bilan semestriel constitue un moment fort de l'enseignement qui vient compléter l'évaluation effectuée dans le cadre du contrôle continu et permet de mesurer et d'analyser le parcours engagé par les étudiants.
Il se présente sous la forme d'un entretien oral autour d'une présentation (mise en espace) par l'étudiant des travaux et diverses expériences pédagogiques réalisés au cours du semestre (réalisations plastiques, dossiers de recherche, carnets de croquis, notes de cours, conférences, workshops, stages, mémoire...).

L'ordre de passage est établi par les professeurs coordinateurs de l'année. Le bilan semestriel est un temps public. Il est conseillé aux étudiants, notamment en année initiale, d'assister aux bilans des autres étudiants. Leur présence doit rester discrète et ne pas déranger le déroulement du bilan.

Le collège des professeurs participant au bilan semestriel est constitué, sous l'autorité du directeur de l'école, du responsable général des études, du coordinateur d'année, d'au moins un représentant des enseignants de chaque pôle et unité d'enseignement et éventuellement des intervenants extérieurs invités.

Consultation des copies corrigées et procédure de réclamation
Les étudiants ont le droit de consulter leurs copies corrigées. En cas de réclamation, ils peuvent soit solliciter un entretien avec l'enseignant responsable de l'enseignement, soit saisir le directeur de l'ESACM. Dans les deux cas, l'étudiant doit formuler sa demande par écrit au directeur et y exposer le(s) motif(s) de sa réclamation.

12. En deçà de 30 étudiants, l'utilisation de cet outil statistique de conversion perd son sens. L'étudiant reçoit alors en guise de note ECTS soit un P pour admis ou un F en cas d'échec.

ASSIDUITÉ

Présence obligatoire à tout niveau d'études

La présence à l'ensemble des cours et des propositions pédagogiques, obligatoire à tout niveau d'études, ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant dans le cursus. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement.
La présence des étudiants aux cours théoriques et aux conférences notamment est contrôlée par une feuille d'appel. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiants.

Absences ou retard à justifier
En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant doit :
- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant doit en informer le responsable des études et le professeur coordinateur dès le début de l'année et fournir les justificatifs au secrétariat pédagogique.

En dehors de ces cas particuliers et au-delà de plusieurs absences à un même enseignement, les crédits concernés ne seront pas validés. Si au bilan semestriel, l'équipe pédagogique considère que l'acquisition des compétences est fortement compromise et donc l'évaluation impossible, l'abandon de l'étudiant sera acté et mentionné sur le relevé de crédits du semestre concerné.

Pour les étudiants dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le directeur de l'école peut, sur avis du collège des enseignants, proposer un redoublement ou une réorientation à l'étudiant pour une meilleure poursuite de ses études.

MODALITÉS DE PASSAGE AU SEMESTRE SUIVANT

Le passage de l'étudiant au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages aux semestres 3, 6 et 10 qui nécessitent respectivement l'obtention de 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

Admission au semestre 7
L'admission en 4ème année des étudiants ayant réalisé tout ou partie de leur 1er cycle à l'ESACM est subordonnée l'obtention du DNA /DNAP et à l'avis de la commission d'admission en 2nd cycle.
Cette commission se réunit au printemps et est constituée d'au moins 4 membres :
- le directeur de l'établissement ou son représentant, président ;
- 3 enseignants de l'école, nommés par le directeur, dont l'un est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par le directeur. La décision de refus est motivée.
L'étudiant de 3ème année qui ne souhaite pas poursuivre en 4ème année doit le préciser par écrit.

RATTRAPAGE DE CRÉDITS

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7).
L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par le ou les professeurs impliqués.

Les étudiants qui n'obtiennent pas au semestre d'hiver le nombre minimum de crédits européens requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisés par le directeur à suivre les enseignements du semestre de printemps. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de l'enseignant coordinateur d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant ou d'un redoublement.

REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le directeur de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant en difficulté à redoubler son année d'étude. Les crédits acquis par l'étudiant dans certaines UC au cours de l'année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différents bilans et évaluations.
Les étudiants étant admis en 1ère année, même s'ils ont obtenu une partie de leurs crédits de 1ère année dans une autre école, doivent valider l'ensemble des crédits de l'année initiale à l'ESACM.
Un redoublement peut également être demandé par un étudiant, ou proposé par l'équipe pédagogique, pour les motifs suivants notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction du mémoire pour les étudiants non-francophones… La décision est prise par le directeur de l'ESACM après avis du responsable des études et du coordinateur d'année.

Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement
Les étudiants bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1er cycle et entre 2 ou 3 en 2nd cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année[13].

CERTIFICATS ET DIPLÔMES

AUTORISATION DE L'ESACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ESACM, qui :

- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d'artistes ;
- respectent les dispositions de l'arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

AU COURS DU 1ER CYCLE

CEAP : Certificat d'Etudes en Arts Plastiques – Option Art
L'étudiant ayant acquis les 120 ECTS requis à l'issue de l'année 2 obtient le CEAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l'arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiants non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l'ESACM peuvent être admis en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d'études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

DNAP : Diplôme National d'Arts Plastiques - Option Art (jusqu'en 2017)
Marquant la fin du 1er cycle, le DNAP est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L'épreuve
À l'issue du cursus de trois ans, les étudiants ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis à se présenter à l'épreuve du DNAP – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant une présentation par l'étudiant d'une large sélection de travaux plastiques réalisés pendant le 1er cycle.

13. Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

Le jury
Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNAP est composé de 3 membres :

- un enseignant de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le directeur désigne le président du jury.

Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions.
Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Origine et évolution du projet ;
- Inscription culturelle du travail ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents
Le DNAP étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 ECTS sanctionnant le 1er cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNAP est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4[14].
Les étudiants qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNAP.

DNA : Diplôme National d'Art - Option Art (à partir de l'année 2017-2018)
Marquant la fin du 1er cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L'épreuve
À l'issue du cursus de trois ans, les étudiants ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis à se présenter à l'épreuve du DNA – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Le jury
Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l'un doit être un représentant des sciences humaines :

- un enseignant de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le directeur désigne le président du jury.

Des suppléants sont nommés dans les mêmes conditions.
Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Origine et évolution du projet ;
- Inscription culturelle du travail ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents
Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1er cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4[15].
Les étudiants qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

14. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.
15. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.

AU COURS DU 2ND CYCLE

CESAP : Certificat d'Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art
L'étudiant ayant acquis les 240 ECTS requis à l'issue de l'année 4 obtient le CESAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

DCL : Diplôme de Compétence en Langue - Anglais
En 4ème année, les étudiants de l'ESACM se prépare aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L'obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiants de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l'échelle de niveau du cadre européen.

DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - Option Art
Marquant la fin du 2nd cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

Les épreuves
À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiants ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :
- la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

Le jury
Nommé par le directeur de l'ESACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :
- 1 représentant de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l'un siège au jury de soutenance du mémoire.
- Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de
- la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

Critères nationaux d'évaluation
- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

Les crédits afférents
Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury de mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiants qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisés à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Cependant, aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiants de 3ème et 5ème années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme.
Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant, après validation du projet par un enseignant et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. En 5ème année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignants référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES

Le secrétariat pédagogique délivre les diplômes du DNAP / DNA et du DNSEP à partir des procès-verbaux transmis par les présidents du jury. Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiants qui en font la demande à la direction de l'établissement.

Supplément au diplôme
Les étudiants peuvent demander une annexe descriptive à leur diplôme auprès du secrétariat pédagogique de l'école. Délivré après l'obtention du DNSEP, ce supplément au diplôme a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus en 2nd cycle et les expériences de mobilité de l'étudiant. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires…

STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant, l'organisme d'accueil et l'ESACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année. Pendant le stage, les étudiants sont sous la responsabilité de l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils restent couverts par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, projets de recherche,…), et sous la conduite effective d'enseignants ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiants.
Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ESACM. Une participation peut être demandée aux étudiants qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme ERASMUS. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ESACM et les établissements partenaires.
A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de la destination et la période du séjour. Pour les étudiants n'entrant pas dans le cadre du programme ERASMUS, le directeur peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles.
Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiants français ou étrangers accueillis temporairement à l'ESACM sont placés sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils sont tenus au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiants de l'ESACM accueillis dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placés sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil.
Les étudiants étrangers admis en échange sont dispensés des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiants de l'école.

CRÉDITS LIBRES

Les étudiants ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ESACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil.
La demande doit être adressée au directeur de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant de suivre certains UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ESACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement…).

ANNÉE DE CÉSURE

Format et objectifs
L'année de césure permet à tout étudiant de l'ESACM qui le souhaite de suspendre son cursus pendant un an, entre la 3ème et la 4ème année ou entre la 4ème et la 5ème année. Choix non contraint et opéré avec prudence, cette année de césure doit permettre à l'étudiant d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires, de mettre en œuvre une expérience personnelle en dehors du territoire scolaire… Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances. Elle se présente sous la forme d'une année complète de stages ou de séjours auprès d'une même structure ou de plusieurs institutions partenaires, en France ou à l'étranger.

Conditions, démarches et déroulement
Cette année de césure n'est pas comptabilisée dans le cursus et ne peut être accessible qu'aux étudiants ayant validé les 180 ECTS à l'issue du DNAP / DNA ou 240 ECTS à la fin du semestre 8. Pendant la période de césure, l'étudiant garde le statut étudiant. Il s'inscrit administrativement à l'école et cotise à la sécurité sociale. Ses frais de scolarité sont par contre réduits de moitié, voire exonérés pour des étudiants boursiers.

Les étudiants intéressés doivent déposer, avant le 31 mars, un dossier dans lequel ils expliquent leur projet et leur motivation et présentent les partenaires du projet. Les demandes sont étudiées par l'équipe pédagogique, le responsable des études et le directeur de l'ESACM. Le critère de décision correspond à la pertinence du projet présenté par l'étudiant en regard notamment de compétences à acquérir pour son insertion professionnelle et/ou d'éléments facilitant sa poursuite d'études. La décision définitive revient au directeur de l'ESACM.
Dans tous les cas, l'avis favorable sur l'année de césure entraîne l'avis favorable sur l'admission en 4ème année ou en 5ème année.

Si la demande est validée, l'année de césure peut débuter entre juillet et septembre. Une convention tripartite est mise en place entre l'étudiant, l'ESACM et la ou les structure(s) d'accueil.
Avant le départ, le tuteur choisi parmi l'équipe pédagogique établit avec l'étudiant le calendrier et les modalités des contacts (au moins un par trimestre), ainsi que les points faisant l'objet du rapport d'activité écrit que l'étudiant devra remettre avant le 15 octobre de l'année de reprise du cursus.
A l'issue de cette année, l'étudiant réintègre l'école en s'inscrivant en 4ème année ou en 5ème année.

Pour les étudiants redoublants une année de leur 2nd cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l'année précédente. Dans ce cas, l'étudiant réintègre l'établissement au semestre suivant afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants. Ses droits d'inscription sont par contre dus en totalité.

CHAPITRE 2 :
RÈGLES DE DISCIPLINE

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l'ESACM sont accessibles aux seuls étudiants valablement inscrits.
Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes…), les étudiants peuvent inviter des personnes extérieures à l'établissement. Ils doivent signaler leur présence à l'accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l'ESACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l'école.

COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiants sont placés durant toute leur scolarité sous l'autorité du directeur de l'établissement, responsable de la discipline générale de l'ensemble de l'établissement. Il est compétent pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d'assurer le maintien de l'ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d'une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité, page 247).

Le régime d'autodiscipline, qui régit la vie au sein de l'école, a pour contrepartie l'exercice de la responsabilité individuelle des étudiants.

Le comportement des étudiants (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :
- à porter atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'école,
- à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l'enseignement supérieur,
- à porter atteinte à la santé, l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
- à créer des perturbations dans le déroulement des activités d'enseignement
- à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence.
Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d'art s'engagent, page 260). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal).
Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions…) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction.
En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du contrevenant, intervention d'un médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux sauf, s'il s'agit d'un projet artistique, sur autorisation du directeur de l'établissement.

Les étudiants ne sont pas autorisés à se restaurer dans l'amphithéâtre et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiants ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement *es* qualité dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information au directeur de l'établissement.

COMMUNICATION

Un étudiant qui est contacté par la presse pour un interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer la directrice de l'établissement.

PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur est illicite.
Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un étudiant peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.
Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le Directeur de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé.
Le conseil de discipline se réunit sur convocation du directeur, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.
L'étudiant est convoqué par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense.
Le conseil de discipline est composé du directeur, du secrétaire général, du coordinateur général, du coordinateur en charge de l'étudiant, de 3 enseignants choisis par le directeur au sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant concerné et du représentant des étudiants élu au Conseil d'Administration du cycle concerné.
Suite à l'audition de l'étudiant, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à l'étudiant.

CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

HORAIRES – FERMETURE DE L'ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ESACM est accessible aux étudiants chaque jour ouvrable de 9h à 21h.
Tout étudiant ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia ...)
L'école est fermée pour les étudiants :

- durant les mois de juillet et août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles (les étudiants en seront informés ponctuellement via l'intranet pédagogique).

RÈGLES GÉNÉRALES D'USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiants sont tenus de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entrainera la remise en état aux frais de l'étudiant.
Toute intervention sur les locaux doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec l'enseignant coordinateur et le régisseur du bâtiment.
Différents espaces d'affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l'école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiants sont donc tenus de les consulter très régulièrement. De même, la consultation de l'intranet de l'ESACM est également indispensable.

RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d'incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés.
Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :
Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation,
- de bloquer les portes coupe-feu ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier…
- d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers, fenêtres (notamment fenêtres à point rouge)…
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, portes coupe-feu, etc.),
- de décrocher les étiquetages de sécurité.

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.
En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d'extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent d'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiants des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, infographie et impression numérique, maquette, arts imprimés... Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un enseignant, technicien et/ou d'un élève moniteur.

L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiants valablement inscrits à l'ESACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux nécessitant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiants est obligatoire.
Avant tout travail dans les ateliers, les étudiants doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs... susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque...) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignants et assistants sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d'affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable.

Chaque étudiant est personnellement responsable des dommages qu'il cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignants et assistants seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiants doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail et procéder au rangement des accessoires et outillages.

CHARTE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.
- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu'au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.
Chaque utilisateur contribue à la sécurité générale du système d'informations par l'application de règles de fonctionnement.

Finalité de l'utilisation
Les accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant informera dans les plus brefs délais le directeur de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant quitte l'établissement.
Un nom de compte est fourni à l'utilisateur avec un mot de passe associé. L'étudiant peut modifier son mot de passe (il doit comporter plus de cinq caractères comportant un mélange de signes alphanumériques - lettres et chiffres - dénué de tout sens).
Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateurs pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d'éviter la saturation du système ou leur détournement.

Tout utilisateur s'engage à ne pas effectuer d'opérations qui pourraient avoir pour conséquence :

- de dégrader ou d'interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d'une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
- de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d'autres utilisateurs,
- d'altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
- de masquer sa véritable identité, d'usurper l'identité d'autrui en particulier en s'appropriant le mot de passe d'un autre utilisateur,
- de porter atteinte à l'intégrité d'un autre utilisateur ou à sa sensibilité notamment par l'intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
- de prendre connaissance d'informations transitant sur le réseau,
- de ne pas respecter les procédures informatiques.

Matériel mis à disposition
Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l'accomplissement des tâches confiées aux étudiants. En cas d'insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l'école.
L'installation et l'usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d'utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l'activité de l'étudiants, sont interdits.
L'utilisateur ne doit pas faire de copies de logiciels n'appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l'administrateur réseau. L'utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d'amende forte et d'emprisonnement.

Conservation des données informatiques
Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l'espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

Contrôles
L'ESACM, via son administrateur du système d'information, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites.
Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu'elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

Licéité des contenus
Respect du droit à la propriété intellectuelle
L'utilisateur des ressources informatiques et d'internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...) qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur ou du titulaire des droits.

Respect du droit des personnes
Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l'étudiant accorde à l'ESACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site internet de l'école...). L'étudiant s'engage à ne pas tenir responsable l'ESACM de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Respect de l'ordre public
Tout utilisateur doit agir dans le respect de l'ordre public et s'interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l'ordre public, diffusion d'idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide…) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine. La notion d'ordre public s'entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d'origine de l'étudiant.

Confidentialité
L'utilisateur respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un autre utilisateur sans y avoir été explicitement autorisé par son propriétaire et/ou son auteur.

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuite prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant).

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiants et des enseignants. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiants et les enseignants afin d'utiliser au mieux le fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Communauté.
Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

Modalités d'inscription
La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ESACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Communauté et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

Emprunt des documents
Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : 5 titres pour 3 semaines, renouvelables 1 fois (veiller à respecter les dates de retour des documents empruntés). Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié aux bibliothécaires. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place.
Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Toute autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés.
L'étudiant est responsable des documents empruntés : il ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles.
Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches…), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec la bibliothécaire).

Consultation
La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tous.
Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur internet.
Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usagers s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.

Reproduction de documents
La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

FOURNITURES

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations et travaux dans les principales disciplines artistiques.
Chaque étudiant doit néanmoins acheter :

- le matériel nécessaire pour le travail en peinture, dessin, volume et s'équiper notamment des carnets pour les prises de note et le livre du bord ainsi que du petit outillage suivant : 1 réglet métallique 50cm, 1 équerre métallique 30cm, 1 mètre ruban, 1 bon cutter avec lames de rechange, 1 marteau, des pinces multiprises, 1 jeu de tournevis, des vis et clous.
- les fournitures spécifiques lié à l'usage des outils numériques et multimédia
- les fournitures pour ateliers spécialisés : photographie, gravure, lithographie…

PRÊT DE MATÉRIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :

- le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
- l'étudiant(e) doit au préalable avoir informé son assureur et obtenu l'accord express de celui-ci pour une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,
- une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de police d'assurance doit être préalablement et systématiquement remplie.
- un chèque de caution sera réclamé dont le montant sera établi en fonction de la valeur du matériel emprunté.

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école.
En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant.

PROPRIÉTÉ ARTISTIQUE DES TRAVAUX

Bien qu'étant en totalité ou partie produites par l'ESACM, les travaux et oeuvres réalisés par les étudiants pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d'auteur (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Les étudiants autorisent l'ESACM à utiliser ces productions au cours de leur scolarité et pendant une durée de 5 ans à l'issue de leur réalisation par l'école à des fins de promotion, de communication et d'actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. Pendant cette période, ils cèdent à l'école de manière non exhaustive, à titre gratuit, les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation afférents à ces travaux. Certains travaux réalisés dans le cadre de workshop, ARC, projets de recherche … peuvent relever de la création collective. L'oeuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

RANGEMENT DE L'ÉCOLE

A la fin de chaque semestre, après les évaluations et bilans, les étudiants doivent ranger leurs ateliers afin de permettre l'accrochage et la mise en situation des travaux. Dès la fin des épreuves, chaque étudiant doit participer à la remise en état de l'école.
Chaque fin d'année, l'étudiant s'engage – sauf décision contraire de la direction – à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment.
Les travaux que les étudiants ne souhaitent pas emmener chez eux, dans les délais impartis, seront détruits.
Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du régisseur des bâtiments.

ANNEXE

CONTRE LES DISCRIMINATIONS, LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART S'ENGAGENT



L'association nationale des écoles supérieures d'art (ANdEA) a engagé une réflexion sur les discriminations et toutes les formes de harcèlements, quelles qu'elles soient, et leur présence au sein des écoles supérieures d'art. Un groupe de travail créé en avril 2014 a réfléchi à la mise en place d'un cadre incitatif et d'outils permettant de mener une politique ambitieuse sur la question.

DE LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE À L'EXEMPLARITÉ DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action. Les écoles supérieures d'art sont des lieux de transmission, de savoir et d'émancipation, des espaces de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux questions sociétales contemporaines. Elles sont donc traversées par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiants que dans la vie quotidienne des établissements. Elles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques (les entretiens individuels, notamment) et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.
Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.
La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, qui concerne aussi bien les étudiant-e-s que la gouvernance des établissements et l'ensemble des personnels et intervenants, participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations. Nos écoles ont depuis longtemps ouvert leurs portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.
Ce creuset doit nous permettre d'être exemplaires dans nos méthodologies, dans nos projets et dans la vie de nos établissements.

LA LOI EST UNIQUE ET S'EXERCE PARTOUT – IL FAUT NÉANMOINS INVENTER DES CADRES

La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.
Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire. Nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écoutés et ensuite dirigés vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit, en cas de délit, vers la Justice.
Plutôt que de créer de nouvelles instances ou de nouveaux référents, les instances de gouvernance des établissements qui existent déjà, en particulier les Conseils des études et de la vie étudiante, ont vocation à être saisis de cette question. Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation à réagir par les moyens réglementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.
Au-delà de ce cadre, chaque école peut inventer ses propres modes de travail et d'écoute : espaces d'écoute dans le cadre de l'association des étudiants, désignation de référents par les étudiants, mise en place d'une documentation accessible à tous, ou toute autre initiative permettant de rendre accessibles ces questions.
Au moment où les écoles travaillent sur leurs règlements intérieurs, il peut être approprié d'y ajouter des articles destinés à lutter contre les discriminations, les harcèlements et les abus de pouvoir. Ils sont signés par tous et permettent ainsi une prise de conscience individuelle et collective au sein des établissements.

Les écoles supérieures d'art s'engagent à :

- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
- Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
- Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
- Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
- Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
- Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
- Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
- Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.

Considérant la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Écoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;
Considérant l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail ;
Considérant l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme ;
Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;
Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s'applique ;
Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;
Considérant l'Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir - Loi 92-683 1992-07-22 ;
Considérant la Loi pour égalité des chances - Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 ;
Considérant la Loi relative à l'égalité salariale - Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006 ;
Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel - Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012 ;
Considérant la Loi relative à l'égalité vraie - Loi N° 2014-873du 4 Août 2014 ;
Considérant la Loi relative à la création de HALDE - Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004 (Site : www.halde.fr)